هكذا من الأصل

Le mois de la photo à Paris. Pages 17 à 28

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE – Nº 13607 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine – JEUDI 27 OCTOBRE 1988

L'expérience chinoise en question

Depuis plusieurs mois, le « modèle » chinois connaît de sérieux déboires. L'expérience originale imaginée il y a dix ans par M. Deng Xiaoping pour tirer la Chine de l'ornière en y injectant des doses massives de libéralisme économique tout en maintenant la tutelle du parti, et qui avait lancé le pays dans une croissance accélérée, marque le pas, au moment où M. Gorbatchev semble prendre le relais. Le dernier avatar en date de la réforme chinoise est la grève : dans plusieurs usines, les travailleurs se sont croisé les bras. L'« avant-garde » que constitue la classe ouvrière dans tout régime communiste serait-elle en train de découvrir les délices de la revendication ?

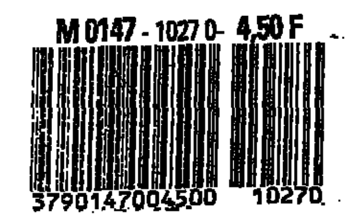
Il faut dire que le chef en titre du PCC, M. Zhao Ziyang, avait conseillé aux syndicats de jouer un rôle plus dynamique dans la réforme économique. Il a été entendu au-delà de ses espérances ! Mais ces grèves ne sont que le dernier en date d'une série de clignotants qui se sont allumés en 1988 : inflation galopante, dérapage des prix et recours massif à la planche à billets, surchauffe de l'économie, déficit commercial, corruption de plus en plus insolente. A quoi il faut ajouter les velléités d'autonomie de certaines provinces qui profitent des soubresauts de Pékin pour tenter de s'affranchir de sa tutelle, ainsi que l'hypotèque d'une démographie de plus en plus mal maîtrisée.

Après avoir été pendant des années portés sur la vague d'une nouvelle prospérité, les Chinois sont inquiets. Pour beaucoup, « réforme » est devenu synonyme de hausse des prix, de népotisme et de copinage. Leur niveau de vie a certes augmenté, mais moins vite que celui des corrompus et des prévaricateurs qui n'hésitent plus à s'afficher alors que cent millions de ruraux vivent toujours au-dessous du seuil de pauvreté. Pour l'exemple, et pour satisfaire la colère populaire, le couperet vient de tomber sur une société qui se livrait à la spéculation et qui était liée à un organisme présidé par le propre fils de M. Deng.

Comme le disent certains Chinois, on ne pilote pas un paquebot comme une barque de pêche. L'économie d'un pays de un milliard d'hommes s'accommode mal des ordres et contre-ordres qui se succèdent.

Au début de l'été, il fallait réformer les prix, et M. Deng s'était prononcé en ce sens. Après le vent de panique du mois d'août, il a intimé au parti l'ordre de faire marche arrière. Le vieil homme — il est âgé de quatre-vingt-quatre ans — semble avoir perdu quelque peu de sa magie politique. Au point que certains intellectuels, comme l'astrophysicien Fang Lizhi, le Sakharov chinois, n'hésitent plus à le critiquer.

La Chine a connu depuis 1978 ne crise tous les deux ou trois ans. Au début de 1987, le secrétaire général du PCC avait été limogé. En cette fin de 1988, l'économie traverse une passe périlleuse. Devant les risques de dérapages aux conséquences politiques et sociales incalculables, les dirigeants de Pékin ont décidé de resserrer les boulons et de faire front par-delà leurs divergences et leurs rivalités. Il en va du succès à long terme d'une expérience audacieuse au service d'une nouvelle mouture du communisme et non d'une restauration du capitalisme, encore moins d'une démocratisation à l'occidentale.



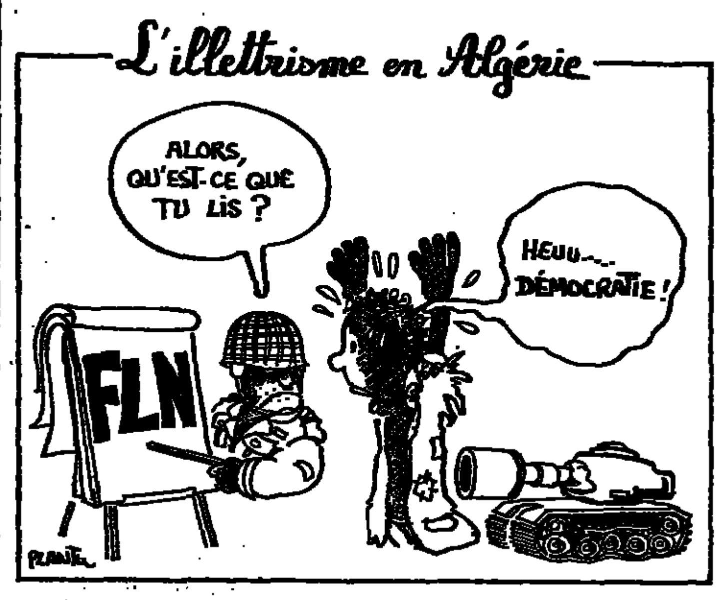
M 0147 - 1027 0- 4,50 F

3790147004500 10270

Les réformes après les émeutes

Les pouvoirs du parti unique vont être réduits en Algérie

S'il n'est pas question d'établir pour l'instant le multipartisme en Algérie, l'hégémonie du FLN en tant que parti unique devrait être sérieusement entamée. Cela ressort du communiqué publié mardi 25 octobre par la présidence de la République ; ce texte recommande en outre que les organisations sociales et professionnelles ne soient plus contrôlées par le FLN.



(Lire l'article de notre correspondant à Alger page 4 et le rapport sur l'illettrisme des Français, page 11.)

La préparation des élections municipales

Le PC refuse tout accord national avec les socialistes

MM. Paul Laurent, membre du secrétariat du Comité central du PC, et Marcel Debarge, membre du secrétariat national du PS, se sont rencontrés, mercredi 26 octobre, pendant une demi-heure. Cette entrevue, souhaitée par le PS, a abouti à un constat de divergence totale : le PCF refuse tout accord national avec le PS pour les élections municipales.

Les communistes avaient déjà fait connaître leur hostilité à un accord national, qualifié par M. André Lajoinie de « *Yalta municipal* ». M. Georges Marchais avait, néanmoins, accepté, après la réunion du comité central les 12 et 13 octobre, la proposition de rencontre que M. Pierre Mauroy avait formulée dans une lettre adressée au secrétaire général du PCF.

A la demande des communistes, la rencontre a pris, mercredi matin, la forme d'un simple tête-à-tête, au terme duquel M. Laurent a indiqué à M. Debarge que le PCF ne souhaite pas d'autre entrevue avec les dirigeants socialistes.

Les communistes refusent non seulement tout accord national, mais aussi, toute négociation au niveau des départements. Pour eux, la composition des éventuelles listes associant le PS et le PCF doit être discutée dans chaque ville. C'est exactement ce que les socialistes, échaudés par les refus de désistement du PCF aux élections législatives et cantonales en faveur de candidats « majorité présidentielle », veulent éviter.

Pour les socialistes, l'attitude des communistes ouvre la voie à de nombreuses « primaires » au premier tour des municipales. Les communistes, qui récusent la notion de majorité présidentielle, dénoncée par eux comme l'habillage d'alliances avec la droite, se déclarent prêts à affronter de telles primaires et à négocier, le cas échéant, des accords locaux pour le second tour.

Pour les communistes, qui ne récusent pas l'élargissement des listes d'union de la gauche, il ne saurait être question de les voir s'ouvrir sur la droite. M. Paul Laurent a ainsi indiqué qu'il ne fallait « ni de grands, ni de petits Rausch et Soisson ».

P. J.

L'ENQUÊTE : les élections législatives dans l'Etat hébreu

Les Israéliens face à deux stratégies

Les électeurs israéliens sont appelés à renouveler, le 1er novembre, leur Parlement – la Knesset, – à l'issue d'une campagne dont l'un des principaux thèmes aura été, à l'heure du soulèvement palestinien, le sort des territoires occupés.

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Les spécialistes disent que c'est une campagne « *plutôt molle* », sans ces réunions animées, échanges d'insultes et de légumes divers, qui ponctuèrent les batailles électorales de 1981 et de 1984. Peut-être est-ce l'effet d'une certaine fatigue, de la maturité venue avec les quarante ans de l'Etat, voire d'un peu de doute ou de désarroi tant les enjeux sont graves. Au terme de quatre ans de gouvernement d'union nationale, le « compromis historique » conclu entre la droite (le Likoud) et la gauche (les travaillistes) s'achève dans l'épuisement et la paralysie face à dix mois de soulèvement dans les territoires occupés de Cisjordanie et de Gaza.

De nouveau, deux stratégies s'affrontent, deux conceptions d'Israël et du sionisme, deux approches du conflit avec les Arabes. Projets, à première vue, irréconciliables et entre lesquels l'électeur est appelé à trancher le 1er novembre, le mode de scrutin – la représentation proportionnelle – ne favorisant précisément pas les choix clairs.

Du côté de la droite nationaliste regroupée au sein du Likoud, le parti du premier ministre, M. Itzhak Shamir, on développe une rassurante philosophie de la patience et de la force tranquille. Il n'y aura de règlement que lorsque les Arabes reconnaîtront Israël ; il n'y a, en effet, avec eux, qu'un seul compromis envisageable : « *La paix contre la paix* ». Les territoires occupés en 1967 doivent rester dans l'ensemble israélien. Le soulèvement ne doit pas intimider : « *Il a duré neuf mois, il peut bien durer neuf ans* ».

A l'opposé, le parti de M. Shimon Pérès a la conviction de l'urgence. Il est impératif de mettre fin à l'occupation, parce qu'on ne contrôle pas un million et demi de Palestiniens sans mettre en péril le caractère démocratique de l'Etat, et il est non moins urgent de rechercher un règlement régional sur la base de la seule formule aujourd'hui disponible : « *la paix contre les territoires* ».

ALAIN FRACHON.

(Lire la suite page 6.)

La campagne pour le référendum et la situation en Nouvelle-Calédonie

Ouvéa hantée par ses morts

Le président de la République devrait adresser un message au Parlement sur le référendum du 6 novembre sur la Nouvelle-Calédonie. La campagne continue à se dérouler dans une relative indifférence de l'opinion. Il n'y avait qu'un millier de personnes pour le premier meeting de M. Michel Rocard, le mardi 25 au soir à Belfort. Le premier ministre a encore vivement attaqué le RPR et M. Jacques Chirac. Pendant ce temps, sur place, la situation n'est pas, partout, redevenue normale.

ILE D'OUVEA
de notre envoyé spécial

Les gendarmes jouent au volley sur la plage. L'atoll d'Ouvéa ressemble de nouveau aux cartes postales. Sable blanc et lagon d'émeraude bordé de cocotiers. Le paradis à l'infini vierge. Hors de portée des hordes touristiques. Hors du temps.

Pourtant, devant la brigade de Fayaoué, où quatre gendarmes furent tués le 22 avril dernier, un fusil mitrailleur est en batterie, chargé, prêt à tirer, pointé sur la route en direction du nord. Car, là-bas, ce n'est pas encore la paix.

La paix s'est arrêtée à Wadrilla, au centre géographique de l'île. Là où les chefs coutumiers ont établi la ligne de partage des terres des clans du nord et de celles des clans du sud. A Wadrilla, devenu lieu sacré depuis qu'y ont été inhumés les 19 militants indépendantistes morts le 5 mai à la « Grotte des guerriers » près de Gossannah. Leur sépulture collective sur la plage, au bord de la route, témoignera à jamais du drame qui n'en finit pas de hanter Ouvéa.

Chaque jour, les bouquets de fleurs fraîches viennent s'amonceler sur la tombe surmontée de deux drapeaux du FLNKS. Matin et soir, un vieux Canaque y célèbre le rite magique des morts. Récemment, des militants nationalistes venus de Canala ont planté un banyan derrière la sépulture. Ils ont ainsi concrétisé la légende selon laquelle il existe sur la Grande Terre, près de Canala, un fabuleux banyan dont les racines courent sous l'océan jusqu'à Ouvéa.

ALAIN ROLLAT.

(Lire la suite page 8.)

Le Monde
CAMPUS

- **Les infirmières ont mal à leur diplôme.** – Les problèmes de la formation ont été au cœur de leur mouvement.
- **Les pionniers des magistères.** – Un premier bilan de ces formations universitaires de haut niveau à visée professionnelle.
- **Les « business schools » doivent faire la morale.** – Les scandales de Wall Street ont relancé le débat, aux Etats-Unis, sur la nécessité d'apprendre l'« éthique des affaires » aux futurs managers.

Pages 13 à 16

Immobilier
Une rubrique d'annonces classées : la sélection détaillée de maisons et d'appartements à louer dans Paris et en banlieue.
Pages 37 et 38

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 4,50 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 155 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 2 $.

Débats

LE RÉFÉRENDUM SUR LA NOUVELLE-CALÉDONIE

Sereinement, « non »

Par JEAN-MARIE BENOIST (*)

TROP d'incertitude et d'ambiguïtés pèsent encore sur la consultation du 6 novembre – projet de loi et référendum – pour que l'on s'abstienne, à quelque quinze jours du scrutin, de poser les questions fondamentales suscitées par ce vote. Elles ont trait au contenu de la loi et à ses implications, à l'opportunité du recours à un référendum, et surtout à l'avenir de la Nouvelle-Calédonie et de la présence française outre-mer.

Une étrange atmosphère entoure cette échéance : tout se passe comme si aux idées et à la connaissance claire et distincte s'était substitué un monde imaginaire. Serions-nous entrés, en effet, dans cette ère *« des simulacres et des semblants »* que prophétisait Michel Foucault avant sa mort ? L'argumentation s'est effacée devant le prestige émotionnel de l'image : le peuple français se trouve obsessionnellement confronté à une image édifiante, certes, mais plate et unidimensionnelle dans l'espace comme dans le temps : la poignée de mains symbolique échangée entre Jacques Lafleur et Jean-Marie Tjibaou, dont la campagne publicitaire en faveur du « oui » conçue par Jacques Séguéla nous égrène à longueur d'antenne télévisuelle les échos imaginaires sous forme d'échanges de colliers de fleurs censés signigier la fraternité recréée entre les communautés mélanésienne et caldoche après les affrontements d'Ouvéa.

Un peuple mûr, adulte et responsable peut-il se contenter de cette adhésion presque somnanbulique que l'on réclame de lui en faveur de cette théâtralité émouvante mais déconnectée de toute histoire et de tout espace pertinent ? Pourquoi, en effet, le *référendum d'il y a plus d'un an, tenu* sur le territoire en toute conformité avec la Constitution et qui a donné, toutes ethnies confondues, une majorité de plus de 60 % en faveur du maintien de la Nouvelle-Calédonie dans la République française n'est-il jamais plus évoqué, ni par le pouvoir ni par l'opposition, à l'instar de ces parentèles encombrantes dont l'on a honte et que l'on cache derrière des paravents dans les mariages, ou de ces personnalités brejneviennes que l'on gomme des photos officielles de la place Rouge ? Pourquoi, au nom de quel droit constitutionnel, fait-on comme si cette consultation était nulle et non avenue ? Un tel refoulement produit déjà ses effets, et l'angoisse avec laquelle les Mélanésiens loyalistes s'empressent de dire « oui » semble le disputer à l'indifférence du corps électoral français dans son ensemble.

Cette attitude a un nom, c'est le travail du deuil, mais on ne refoule pas impunément, et il est à craindre que le gommage du référendum de 1987 ajouté à l'amnistie promise par le projet de loi aux massacreurs de gendarmes et aux preneurs d'otages ne revienne un jour, comme un spectre, hanter la conscience de l'Elysée.

Toujours est-il que ce refoulé fait déjà retour dans les graves ambiguïtés qui travaillent le « oui » de l'intérieur. Image d'une Nouvelle-Calédonie réconciliée au sein de la République ? Réalisation d'un processus de décolonisation ? A quoi dit-on vraiment « oui », lorsqu'on donne son approbation à ce texte de loi ?

Inégalité devant le suffrage

Pour le savoir, il faudrait venir au texte, en le dépouillant de sa gangue de spectaculaire qui l'enrobe et endort le rationnel en chacun des électeurs. Or, ce texte de loi – en dépit de propositions intelligentes et novatrices concernant le fonctionnement d'institutions locales : assemblée du territoire, exécutif, congrès – pose un problème insurmontable en raison de sa non-conformité à un principe constitutionnel infrangible : *l'égalité devant le suffrage universel.* Dès son article 2, le projet de loi, qui annonce un scrutin pour 1998, exclut de la participa*tion à ce scrutin toute personne de* citoyenneté française qui s'établirait entre aujourd'hui et 1998 sur l'espace du territoire néo-calédonien. Un tel déni du principe de l'universalité du suffrage reviendrait à dire que si un Breton s'établissait en Ardèche, il lui serait interdit de prendre part à divers scrutins ardéchois... Un examen rationnel et détaché de ce texte nous amène donc à conclure qu'il installe un apartheid de fait entre des citoyens actifs installés sur le territoire avant 1988, et des citoyens *passifs, français installés* sur le territoire depuis le 6 novembre 1988.

Une telle anomalie se redouble du fait que l'hypothèse de l'indépendance ne semble pas exclue des options prévues pour le scrutin de 1998. Outre que cela contrevient à la solennité de la chose jugée par le peuple lors du récent référendum qui a eu lieu sur le territoire et qui, lui, était parfaitement constitutionnel, l'introduction de l'hypothèse séparatiste dans un scrutin prévu pour dans dix ans consiste à légitimer les positions d'une infime minorité agissante et terrorisante, à conférer à une consultation future des prérogatives juridiques qui sont un viol flagrant de la Constitution, laquelle proclame la République française une et indivisible. Il est conforme à la Constitution que le vœu majoritaire des habitants de Nouvelle-Calédonie sur l'avenir de ce TOM soit respecté. Mais cet avenir ne peut concerner que l'organisation interne du territoire et non une indépendance par rapport à une République réputée indivisible. La Constitution fixe des limites à l'exercice de la souveraineté populaire en ce domaine. Les transgresser pourrait être fatal à la démocratie française et ouvrir la porte à une entreprise de démantèlement généralisé de notre présence outre-mer, voire de notre territoire métropolitain.

Qu'une partie de l'ethnie canaque se reconnaissant dans le mouvement insurrectionnel du FLNKS affirme une identité incomparable avec celle de la nation française, et récuse par conséquent son appartenance à celle-ci, ne donne nul droit à cette minorité, fût-elle, par impossible, devenue majorité, de disposer de l'autre partie du peuple de la Calédonie. Ce droit abusivement donné à la partie indépendantiste de la population canaque s'exercerait de manière tyrannique sur l'ensemble des loyalistes de toutes les ethnies, lesquels n'auraient donc pas à se considérer comme liés par une consultation qui leur serait défavorable. Comme de bons esprits l'ont montré, c'est entre le maintien dans la Républi*que et une partition, et non pas* l'indépendance, que le choix aurait à s'exercer. Mais il semble que, par avance les habitants aient répondu en 1987 en faveur du maintien.

Détournement de procédure

C'est au nom d'un usage fort grossier des symboles gaulliens que la pratique du référendum semble avoir été choisie par l'Ely*sée, de préférence à un vote au* Parlement de la loi proposée qui eût été précédé d'un débat. Un tel enjambement de la représentation parlementaire épargne peut-être au gouvernement le douloureux devoir de saisir le Conseil constitutionnel sur la validité de la loi proposée. Les juges n'eussent pas pu se montrer indifférents en particulier à la violation du principe de l'universalité du suffrage que comporte l'article 2. Il ne serait donc pas exagéré d'affirmer que nous assistons ici à un détournement de procédure. Comme la consultation du Conseil constitutionnel n'est prévue par la Constitution que sur le contrôle des opérations référendaires, il semble que ce soit à la fois pour éviter un large débat parlementaire et les inconvénients d'un avis du Conseil que l'on se soit précipité sur une procédure référendaire.

Mais le recours à la démocratie directe, pour être légitime, suppose une large participation du peuple. Jean-Jacques Rousseau l'exprime sans ambages dans le *Contrat social : « Plus les délibérations sont graves et plus l'avis qui l'emporte doit approcher de l'unanimité. »* Les sondages actuels montrent que près de 60 % des inscrits sont disposés à s'abstenir. Si l'on totalise les abstentions passives ou « actives », les « non » et les bulletins blancs et nuls, l'on aura donc, par rapport aux inscrits, très vraisemblablement une majorité écrasante face au nombre des « oui ». Sera-ce donner une quelconque validité à cette loi ? Quel président aurait l'audace de trouver là un mandat ?

Mais les conséquences d'un tel référendum, même si c'est un référendum croupion, sont trop graves pour que l'on cultive à son sujet l'indifférence distinguée. L'avenir des communautés loyalistes majoritaires, l'illégalité de l'option indépendantiste qui donne une légitimité indue à un groupement terroriste et insurrectionnel, le risque de contagion à d'autres TOM et DOM, l'importance stratégique de la Nouvelle-Calédonie pour la République française, face au risque de voir se substituer à nous des puissances avides de consolider leur présence dans le Pacifique (amies ou ennemies), le caractère vital de la présence de minéraux stratégiques à l'entour de l'île sous forme de nodules polymétalliques, et enfin et surtout l'espérance française qui était née dans l'euphorie du précédent référendum qui garde force de loi, tous ces éléments m'invitent à participer à ce référendum afin de ne pas rejoindre la fosse commune des indifférents et des gris.

Sereinement et lucidement, je voterai donc « non » et le fait que M. Le Pen appelle à voter « non » lui aussi ne me génera pas. D'abord, je lui interdis de récupérer ce « non » pour décompter son mouvement. Ensuite, cette similitude de vote ne m'encombre pas plus que Mme Missoffe, du RPR, ne se sent encombrée de voter « oui », comme M. Marchais. Et enfin, si M. Le Pen me dit qu'il fait beau lorsque le soleil brille, je ne suis pas assez infantile pour lui dire qu'il pleut sous prétexte que je ne partage pas ses options de principe. Voltaire nous a guéris de *telles sottises.*

Trop d'hypothèques pèsent sur ce référendum-piège pour que l'on se contente de le bouder dans un baîllement élégant. Il convient de lui faire obstacle.

(*) Philosophe et écrivain.

Aux côtés du FLNKS

Par ALBAN BENSA (*)

DEPUIS 1984, toutes les actions engagées par le FLNKS ont obéi à deux exigences : le refus d'être mis en minorité par des consultations électorales entérinant sans garde-fous l'implantation française en Nouvelle-Calédonie ; l'ouverture de négociations qui assurent à terme l'accès du peuple kanak à l'indépendance et, dans l'immédiat, la préparation pratique de cette échéance.

La France veut pour l'instant garder ses TOM et les indépendantistes n'ont pas les moyens de décoloniser Kanaky par les armes. Ces rapports de force commandent une stratégie à double détente. Révoltes et protestations kanakes préludent toujours à une discussion. Le soulèvement populaire de novembre 1984 et les morts de Hienghène ont débouché sur le plan Pisani-Fabius ; l'offensive contre le statut Pons et les morts d'Ouvéa sur les accords de Matignon. A chaque phase de la lutte correspond un nouveau compromis, un nouvel espoir d'une période de paix à utiliser pour essayer de construire pas à pas l'indépendance.

Certes, les accords de Matignon soulèvent de légitimes inquiétudes. La position d'« arbitre-fort » conféré à l'Etat français n'entre-t-elle pas en contradiction avec les intentions avancées ? Décoloniser n'est pas arbitrer. Et si l'Etat change de mains, les engagements pris seront-ils respectés ? Le découpage des provinces cède la part du lion aux zones à majorité européenne et esquisse une partition de la Nouvelle-Calédonie. Sans le contrôle de Nouméa, comment les Kanaks pourront-ils opérer un véritable décollage économique ?

Les indépendantistes mesurent la gravité de ces questions. Comme en 1985, ils entendent y répondre en faisant des responsabilités et des moyens en argent et en formation octroyés par les accords les leviers d'une indépendance viable. Le gel du corps électoral actuel jusqu'en 1998 leur donne l'espoir de transformer une réussite économique en victoire électorale. Encore faut-il, pour gagner ce pari, qu'ils reçoivent l'assurance de dix années de relations stables avec la France et les « loyalistes ». Afin de conjurer les volte-face des gouvernements successifs, prompts à renier la parole donnée, le peuple kanak veut prendre le peuple français à témoin, par un référendum. Qui aura le front de lui refuser cette garantie espérée ?

Ceux qui redoutent l'éventualité de l'indépendance comme ceux qui la soutiennent abstraitement sans prendre en compte la démarche du FLNKS et les réalités calédoniennes, appellent à voter « non » ou à s'abstenir. Toute quête d'identité politique à droite et à gauche devrait pourtant cesser devant le pathétique pragmatisme des Kanaks.

Le FLNKS demande qu'on lui fasse confiance pour engranger, *« dans la paix retrouvée »,* les acquis (comme les revers) d'une lutte de libération longue et difficile. A cet égard, le référendum du 6 novembre est une étape importante. S'engager pour le « oui », c'est accompagner le peuple kanak dans ses choix tactiques sur le chemin de la construction effective de l'indépendance qu'il souhaite. C'est aussi se donner pleine crédibilité pour exiger du gouvernement qu'il applique les accords et engage une décolonisation efficace. Voter « oui » et faire voter « oui » le 6 novembre, c'est enfin remplir un devoir de solidarité réaliste vis-à-vis du peuple kanak trop longtemps bafoué dans sa *dignité, ses droits et ses aspirations.*

(*) Coprésident à l'Association information et soutien aux droits du peuple kanak.

Pour un « oui » qui soit un « oui »...

Par CLAUDE HURIET (*)

CE 6 novembre, il faut voter. Il faut voter « oui ».

Parce que caldoches et Kanaks nous le demandent : il en va de leur avenir commun. Parce que c'est l'intérêt de la France, il en va de sa place dans le monde.

Après des années de tension, après des jours d'affrontements et de deuil où tout semblait perdu, où la Nouvelle-Calédonie risquait de sombrer dans le chaos, deux communautés se sont enfin tendu la main... Que d'efforts et de courage de part et d'autre pour parvenir à ce que la passion fasse place à la raison !

Ceux qui vivent « sur le Caillou » sont bien les mieux placés pour peser les avantages et les risques que comportent les accords de Matignon. Les Français de métropole doivent leur faire confiance. Une participation faible, un résultat étriqué seraient à coup sûr perçus par nos concitoyens de Nouvelle-Calédonie comme un signe de fragilité des accords laborieusement et lucidement élaborés, comme un désintérêt des Français de France pour la France d'outre-mer.

Le risque serait grand alors de voir les Français de Polynésie et, pourquoi pas, ceux des Antilles ou de Guyane et ceux de la Réunion tirer les mêmes conclusions : les Français de France se désintéressent de l'outre-mer et son avenir les laisse indifférents.

Or, sans ses départements et territoires d'outre-mer, la France, repliée sur l'Hexagone, ne saurait rester une puissance mondiale ; sa présence et son rayonnement s'en trouveraient gravement amputés.

Les affaires d'outre-mer sont « l'affaire de tous les Français ».

Certes, le texte comporte des imperfections et suscite des réserves, certes, le gouvernement en choisissant de recourir au référendum, a pris un risque considérable dans le climat actuel, où les Français sont las *de la politique, saturés d'élections.*

Mais il est bien dans l'esprit des institutions de la Ve République de faire ratifier un accord qui concerne l'avenir d'un morceau de la France par le peuple français. Les gaullistes « historiques » en témoignent. Les signataires des accords ont pris leurs responsabilités. A chaque Français de prendre désormais les siennes.

Une fois de plus, les querelles partisanes, les positions ambiguës, les procès d'intention, les « oui » qui ne sont pas des « oui », les « oui » furtifs, les « oui » d'opposition (!), les abstentions, motivées ou non, troublent les Français, les désorientent et les lassent.

Il reste peu de jours pour les convaincre. La France d'outre-mer, c'est la France. Son avenir mérite bien qu'on fasse une fois encore un détour par la mairie ou le préau de l'école !

Il restera ensuite dix ans pour convaincre les Calédoniens que leur avenir, c'est avec la France qu'ils doivent continuer de le bâtir.

(*) Sénateur (Union centriste) de Meurthe-et-Moselle.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09

Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985).

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde-Entreprises, MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général : Bernard Wouts.

Rédacteur en chef : Daniel Vernet.

Corédacteur en chef : Claude Sales.

Commission paritaire des journaux et publications, no 57 437
ISSN : 0395 - 2037
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-47-99-61.

Etranger

CHILI : selon plusieurs journaux

Des officiers légalistes auraient empêché les « durs » du régime de saboter le plébiscite

SANTIAGO
de notre correspondant

Un coup d'Etat des « durs » du régime, décidés à ne pas reconnaître le résultat du plébiscite du 5 octobre, a été « désactivé » *in extremis* par l'intervention conjuguée du haut état-major des forces armées, du département d'Etat américain et de certains partis de droite. Telle est la version présentée ces derniers jours par plusieurs publications chiliennes, qui se sont efforcées de reconstituer un puzzle dont certaines pièces sont encore manquantes.

Tout aurait commencé fin septembre, lorsque le pouvoir s'est pris à douter de ses chances de l'emporter. Le 28, le général Pinochet aurait proposé à la junte de renoncer à l'organisation du plébiscite et de prévoir, plus tard, des élections directes. Les commandants en chef lui auraient alors signifié qu'un bouleversement de dernière minute serait anticonstitutionnel et porterait atteinte au prestige des forces armées. A en croire l'hebdomadaire de droite *Que Pasa*, le chef de l'Etat aurait alors changé son fusil d'épaule, demandant à ses pairs de lui concéder des « *facultés amples et spéciales* » pendant la journée du plébiscite ; mais cette requête n'eut pas plus de succès que la précédente.

Le 3 octobre, les carabiniers dénoncent la disparition de six autobus du modèle de ceux qu'ils utilisent pour le transport de leur personnel. Le communiqué met en garde la population contre une éventuelle utilisation de ces véhicules à des fins de provocation. La direction du corps avertit en outre les dirigeants de la Coordination du « non » que les auteurs du vol ne lui sont pas inconnus, et qu'il ne s'agit pas d'un commando d'extrême gauche... Le 2 et le 4 octobre, des attentats contre le réseau de distribution électrique plongent une partie du pays dans l'obscurité, alors que les organisations qui prônent la lutte armée avaient déclaré qu'elles observeraient une trêve jusqu'à la réalisation du plébiscite.

Certains n'hésitent pas à écrire aujourd'hui un scénario d'épouvante : de faux carabiniers, se déplaçant à bord des autobus volés auraient pu se livrer, l'après-midi du 5 octobre, à une répression brutale dans les *poblaciones* de la périphérie de Santiago afin de provoquer une explosion populaire qui aurait obligé l'armée à rétablir l'ordre. Le terrain était d'autant plus fertile que le Parti communiste avait appelé au « *soulèvement des masses* » si le gouvernement proclamait le « *oui* » victorieux...

« Dégainer les poignards à nouveau »

C'est alors que les Etats-Unis interviennent. Le 2 octobre, le secrétaire d'Etat adjoint, M. John Whitehead, convoque l'ambassadeur du Chili à Washington pour lui faire part de la préoccupation de son gouvernement. Le lendemain, le département d'Etat sonne l'alarme : son porte-parole fait allusion à « *des informations selon lesquelles les autorités chiliennes ont l'intention de suspendre la réalisation du plébiscite ou d'en annuler le résultat* ». Les représentations diplomatiques des pays de la CEE ne cachent pas, elles non plus, leur inquiétude.

Le 5 octobre, jour du plébiscite, dix mille carabiniers et vingt-cinq mille soldats – ces derniers en partie concentrés dans l'enceinte de l'Ecole de guerre – assurent le maintien de l'ordre. Selon des sources militaires, le colonel José Zara, directeur du centre de formation des parachutistes et des forces spéciales, sollicite avec insistance l'autorisation de sortir de l'école à la tête d'un bataillon de « bérets verts », pour réprimer d'éventuelles manifestations. Le colonel Zara s'est rendu célèbre, il y a quelques mois, en déclarant que ses hommes et lui-même étaient prêts à « *dégainer à nouveau* (leurs) *poignards pour défendre la patrie* ».

Couper court à toute manifestation

Mais il n'y eut point de manifestation ce soir-là, et les bérets verts du colonel Zara durent battre la semelle toute la nuit. Quelques incidents sporadiques éclatèrent pourtant. Ainsi, à quelques centaines de mètres de l'édifice Diego Portales, l'un des centres névralgiques du pouvoir, quatre hommes armés, la tête recouverte d'une cagoule, furent détenus par la police. Curieusement, le ministère public ne les a pas poursuivis. Ces mystérieux « cagoulards » sont des membres des services secrets, affirment plusieurs journaux.

Quoi qu'il en soit, le général Pinochet a pris la balle au bond, pour se dire « *préoccupé par la présence de bandes armées dans les rues* ». Mais peu de temps après, le général Zincke, en sa qualité de responsable du maintien de l'ordre dans la capitale, démentait les propos du chef de l'Etat en affirmant que la situation était tranquille.

Le 5 octobre, vers 22 heures, alors que les résultats partiels publiés par les autorités étaient encore favorables au « oui », un haut fonctionnaire du gouvernement demanda aux carabiniers de se retirer des rues du centre et de laisser les partisans du régime y célébrer leur triomphe. De violents affrontements entre civils auraient été alors inévitables. Mais aussi bien les carabiniers que le général Zincke se refusèrent à lever l'interdiction de manifester décrétée pour toute la journée du 5.

Assurés du contrôle de la rue, les « légalistes » n'avaient plus qu'à donner un coup de grâce aux « ultras » en reconnaissant publiquement la victoire du « non ». Le président du parti conservateur, Rénovation nationale, M. Sergio Onofre Jarpa, fut le premier à le faire devant les caméras de télévision. Rénovation nationale et les démocrates-chrétiens étaient d'ailleurs convenus, en secret, qu'ils reconnaîtraient publiquement, le soir même, le résultat réel du plébiscite, afin de couper court à toute manipulation propice à un déchaînement de violence. Puis le général Matthei, commandant en chef de l'aviation, reconnut à son tour la victoire de l'opposition au moment de pénétrer dans le palais présidentiel de la Moneda, où la junte devait se réunir avec le président de la République.

Ceux qui ont joué avec le feu ont donc fini par se brûler. Moins monolithique qu'elle ne paraissait, l'armée de terre a joué un rôle décisif pour faire pencher la balance du côté légaliste.

GILLES BAUDIN.

Selon la chaîne de télévision privée britannique ITV

John Kennedy aurait été assassiné par trois tueurs à gages marseillais commandités par la Mafia américaine

LONDRES
de notre correspondant

L'assassinat de John Kennedy, le 22 novembre 1963 à Dallas, a été l'œuvre de trois tueurs à gages marseillais agissant pour le compte de la Mafia américaine, et Lee Harvey Oswald, l'unique meurtrier retenu par la commission d'enquête officielle, n'y a pris aucune part. Telle est la conclusion, pour le moins surprenante, d'un documentaire diffusé mardi 25 octobre par la chaîne de télévision privée britannique ITV.

Le réalisateur est un Britannique, Nigel Turner, dont la principale source d'information est un écrivain américain, Steve Rivele, qui a parcouru le monde pendant quatre ans à la recherche de cette « filière marseillaise » dans les milieux des trafiquants de drogue internationaux. Tout, ou presque, repose sur les affirmations de Christian David, alias « le Beau Serge », un trafiquant français longtemps emprisonné aux Etats-Unis, actuellement jugé en France pour le meurtre d'un policier en 1966.

L'écrivain américain s'est attiré les bonnes grâces de Christian David en lui indiquant le nom d'un avocat lorsqu'il était incarcéré aux Etats-Unis. Il l'a revu dans sa prison française, mais « le Beau Serge », devenu un vieillard infirme à barbe blanche, ne parle pas directement devant la caméra. Ses confidences, il les a distillées au compte-gouttes, laissant à l'auteur américain le soin de combler les lacunes et de retrouver lui-même la piste des trois tueurs à gages.

Voici le scénario tel qu'il a été reconstitué pour la télévision britannique : en 1963, la Mafia américaine, décidée à éliminer Kennedy, cherche le plus loin possible des Etats-Unis des tueurs à gages expérimentés pour l'exécution de ce « contrat » hors du commun.

Mexico, Dallas, Montréal...

Un contact est établi avec Antoine Guerini, alors chef présumé du « milieu » corse à Marseille mais décédé depuis. Ce dernier propose l'affaire à Christian David en ces termes : elle consiste à éliminer « *la plus grosse légume* » du monde politique américain. « Le Beau Serge », jugeant l'opération trop risquée, décline l'invitation.

Selon le film, trois truands marseillais acceptent le contrat. Il s'agirait de Lucien Sarti, un « tueur » spécialisé dans le maniement de balles explosives, et de deux autres gangsters du Vieux Port, Sauveur Pironti et Roger Bocognani. Sarti, qui aurait tiré de face sur le président, a été lui-même tué à Mexico en 1972. Pironti vit toujours à Marseille. Bocognani se trouverait en Colombie, où il continuerait à se livrer au trafic de drogue.

Les trois hommes seraient arrivés à Mexico environ un mois avant l'assassinat de John Kennedy. Ils auraient franchi la frontière américaine avec de faux passeports italiens. Pris en charge par la Mafia de Chicago, qui leur aurait trouvé une « planque sûre » à Dallas, ils auraient effectué pendant quelques jours des repérages sur le parcours que devait emprunter le cortège de John Kennedy. Au moment de l'attentat, *Sarti se serait trouvé sur* le tertre gazonné dont il a été beaucoup question au cours de l'enquête de la commission Warren. Les deux autres auraient été placés dans des immeubles, l'un en position basse, presque à l'horizontale par rapport à la voiture découverte où était John Kennedy, l'autre en position haute.

Paiement en héroïne

Il y aurait donc eu trois tueurs, opérant un tir croisé. Quatre coups de feu au total auraient été tirés, dont deux presque simultanément. Les trois hommes auraient disparu à la faveur de la panique générale mais seraient restés une dizaine de jours à Dallas, avant d'être ramenés en avion privé à Montréal, d'où ils auraient regagné Marseille. Ils auraient été payés en héroïne. Cette version est confirmée dans le film par un trafiquant de drogue de la « French Connection », devenu indicateur du FBI, Michel Nikoli.

Celui-ci, qui serait protégé depuis des lustres par la police fédérale en échange des renseignements fournis, parle devant la caméra sans que l'on puisse distinguer ses traits.

Il ressort de tout cela que des responsables américains à l'échelon le plus élevé, notamment au sein du FBI, connaissaient l'existence de ces trois assassins sous contrat et leurs liens avec la Mafia, mais ont détruit ou falsifié des preuves essentielles afin d'accréditer la thèse du tueur unique, Lee Harvey Oswald, lui même abattu deux jours plus tard par Jack Ruby, tenancier d'une boîte de nuit de Dallas, originaire de Chicago et ancien homme de main d'Al Capone.

Le FBI, la police de Dallas et d'autres encore auraient ainsi « conspiré » pour que ni les exécutants, ni les commanditaires de l'assassinat ne soient inquiétés. Le film laisse entendre que la Mafia elle-même aurait agi à l'instigation de personnages haut placés qui ne sont pas autrement identifiés.

DOMINIQUE DHOMBRES.

Rocambolesque

L'enquête d'ITV a déjà fait couler beaucoup d'encre et sans doute gagner pas mal d'argent à ses auteurs, mais elle ne met certainement pas un point final aux multiples interrogations soulevées depuis vingt-cinq ans par l'assassinat de John Kennedy. L'explication avancée cette fois-ci est pour le moins rocambolesque : les chefs de la mafia américaine auraient embauché trois jeunes voyous marseillais âgés d'à peine plus de vingt ans, ne parlant pas anglais, pour qu'ils assassinent, déguisés en policiers texans, le président des Etats-Unis...

Il fallait y penser. Christian David, alias « le beau Serge », mythomane patenté, y a pensé du fond de sa prison américaine avant d'être extradé en France, et a trouvé un enquêteur crédule ou peu scrupuleux pour construire le scénario. Le jour même de la diffusion de l'enquête d'ITV, l'un des prétendus assassins de John Kennedy, a malheureusement exhibé à Marseille des preuves convaincantes : son livret militaire qui indique que le 22 novembre 1963 Sauveur Pironti faisait son service militaire à Toulon.

« Scoop » et mauvais coup »

Dans une interview au *Provençal*, Pironti ajoute en parlant des deux autres assassins présumés : « *Je crois qu'à l'époque mon ami Sarti était détenu aux Baumettes et Bocognani était en prison au fort du Ha à Bordeaux* ». Voilà qui ne devrait pas être très difficile à vérifier et, si ces vérifications se révèlent positives, le « scoop » d'ITV prendra définitivement sa vraie dimension : celle d'un mauvais « coup » journalistique. Le mystère de l'assassinat de Kennedy, lui, demeurera.

J. A.

Escalade dans la « guerre des visas » entre les Etats-Unis et le Nicaragua

Le président Reagan a signé mardi 25 octobre une disposition selon laquelle les Etats-Unis pourront encore restreindre le nombre de visas accordés à des responsables nicaraguayens. Les membres et les employés du gouvernement de Managua ou du Front sandiniste de libération nationale sont visés par cette mesure. Elle n'affecte, cependant, ni les représentants auprès d'organisations internationales sises sur le territoire américain, telles l'ONU ou l'Organisation des Etats américains (OEA), ni les diplomates nicaraguayens en poste à Washington.

Bien que la mesure ne puisse réellement toucher qu'un petit nombre de personnes, elle marque une aggravation de la tension diplomatique entre les Etats-Unis et la République centre-américaine. La « guerre des visas » entre les deux pays a commencé en juillet dernier, après l'expulsion de Managua de l'ambassadeur, M. Richard Melton, et de sept autres diplomates, accusés d'avoir fomenté des manifestations antisandinistes. Washington a répliqué en expulsant un nombre égal de représentants nicaraguayens.

Depuis lors, Managua a refusé l'accréditation de tous les Américains dont les noms lui étaient soumis pour remplacer les personnes expulsées, ou même les diplomates en fin de mission. Washington a fait de même. En septembre, le président Daniel Ortega avait dénoncé les tracasseries opposées par Washington à la venue d'une mission nicaraguayenne à la session annuelle de l'Assemblée des Nations unies ; lui-même avait renoncé en conséquence, avait-il alors déclaré, à faire le voyage de New-York. Cette escalade rend de plus en plus fictif le maintien de relations diplomatiques entre les deux pays.

Le Nicaragua a, par ailleurs, obtenu une satisfaction le 25 octobre : l'Assemblée générale de l'ONU a, pour la deuxième année consécutive, adopté – par 89 voix contre 2 (les Etats-Unis et Israël) et 48 abstentions (dont la plupart des membres de la CEE) – une résolution mettant en demeure Washington de se plier à un jugement de la Cour internationale de justice de La Haye, condamnant son financement d'« *activités militaires et autres au Nicaragua et contre ce pays* ». – *(AFP, Reuter.)*

A l'ONU

Mme Nancy Reagan en campagne contre la drogue

La *first lady* américaine, Mme Nancy Reagan, a rendu visite, le mardi 25 octobre, aux Nations unies, où elle a prononcé un discours sur la lutte contre la drogue au niveau international. Membre, pour quelques heures, de la délégation des Etats-Unis à l'Assemblée générale, la femme du président est venue « *en tant que mère, mais aussi en tant que femme responsable qui a eu l'occasion de mesurer les ravages de la drogue au Etats-Unis et ailleurs* ». Satisfaite de voir les Nations unies préparer une nouvelle convention sur la lutte contre le trafic de drogue – « *une priorité internationale* », – Mme Reagan a déclaré que « *les trafiquants de drogue sont des criminels internationaux qui ne méritent aucun égard ni protection* ».

Mme Reagan a admis la responsabilité des Etats-Unis pour la consommation de drogue chez eux : « *Il est sans doute plus facile de critiquer le Pérou, plutôt que d'arrêter le dealer au coin de la rue, de prononcer des discours enflammés contre les seigneurs de la drogue plutôt que de mettre en prison quelques jeunes banquiers de Wall Street qui achètent de la cocaïne pour agrémenter leur déjeuner* », a-t-elle déclaré. Elle a souligné que personne, aucun Etat, aucun gouvernement, n'était à l'abri et que la solution ne saurait venir que d'un travail commun. – *(Corresp.)*

GRENADE

Commémoration de l'invasion américaine de 1983

La population de la petite île caraïbe de Grenade (100 000 habitants) a massivement participé, mardi 25 octobre, à la commémoration de l'invasion américaine de 1983. La cérémonie a eu lieu dans le stade de la capitale. Saint-George, en présence du premier ministre, M. Herbert Blaize, du gouverneur représentant la reine d'Angleterre, Sir Paul Scoon, déjà en fonction en 1983, et du secrétaire des Etats-Unis à la marine, M. William Ball. Un hommage a également été rendu aux 19 soldats américains tués pendant l'opération, qui avait aussi provoqué la mort de 44 Grenadiens et de 24 « travailleurs-combattants » cubains.

L'opération « Urgent Fury » avait été lancée par le président Reagan en vue, assurait-il alors, de protéger plusieurs centaines d'Américains résidant dans cette île où des révolutionnaires extrémistes venaient de renverser, puis de fusiller Maurice Bishop et six de ses ministres.

Des élections qui ont eu lieu le 3 décembre 1984 – un an environ après l'évacuation des derniers soldats américains – avaient donné 14 des 15 sièges en compétition au Nouveau Parti national (NNP) de M. Blaize. Une scission survenue depuis lors au sein du NNP rend improbable le maintien de la suprématie de M. Blaize aux élections de décembre 1989. – *(AFP, AP.)*

EN BREF

● **EQUATEUR. Un haut-magistrat assassiné.** – Le président de la Haute Cour de justice de l'Equateur, M. Ivan Martinez Vela, a été tué de trois balles lundi 24 octobre dans la rue à Quito. L'attentat n'a pas été revendiqué. – *(AFP.)*

● **COLOMBIE : treize morts dans une embuscade.** – Neuf policiers et quatre civils ont été tués, et sept policiers blessés au cours d'une embuscade tendue par l'Armée populaire de libération (EPL), mardi 25 octobre, dans la province d'antioquia, dans le nord-est du pays, a annoncé le ministère de la défense. Les guérilleros de l'EPL, un groupe marxiste-léninistes, ont dynamité un camion à bord duquel se trouvaient les membres des forces de l'ordre.

● **CUBA : un dissident condamné à un an de prison.** – Le président du groupe dissident Pro-Arte Libre (PAL, illégal), M. Armando Araya Garcia, a été condamné lundi 24 octobre à un an de prison pour « *désordre public* et *outrage à l'autorité* ». Cinq autres membres du PAL on également été condamnés. – *(AFP.)*

Afrique

ALGÉRIE : la fin de l'hégémonie du parti unique

Des sensibilités politiques différentes pourront s'exprimer au sein du FLN

ALGER
de notre correspondant

Le FLN est mort, vive le FLN. En publiant, mardi 25 octobre, les « *lignes directrices du second volet de réformes politiques* » qui seront débattues lors du prochain congrès et soumises à référendum, la présidence de la République a signé l'arrêt de mort du parti unique, du moins sous sa forme actuelle, ce qui ne constitue pas une surprise. Après les émeutes meurtrières du début du mois, les Algériens attendaient inconsciemment la fin d'une époque qui aurait coïncidé avec l'avènement du multipartisme. Ils sont déçus, et le disent.

Pourtant, ce que le communiqué publié par *El Moudjahid* appelle pudiquement le « *ressourcement du FLN* » est porteur de tous les espoirs dans la mesure où il « *n'exclut pas que l'action politique développée à la base puisse conduire à terme au pluralisme politique* ». La prudence est de mise et bien expliquée : « *Le multipartisme ne peut en aucun cas être octroyé dès le départ à des milieux prétendant au pouvoir et ambitionnant des privilèges, dans le cadre d'une démocratie de façade alimentée par les surenchères démagogiques et engendrant les clivages régionalistes et catégoriels* ». Les garde-fous sont placés qui barrent d'emblée la route du retour aux partis d'oppositions en exil, qu'il s'agisse du Mouvement pour la démocratie en Algérie (MDA) de l'ancien président Ben Bella ou du Front des forces socialistes (FFS) de M. Aït Ahmed.

Pour une période transitoire, qui n'est pas déterminée, le Front de libération nationale redeviendra ce qu'il a été entre 1954 et 1962, du début de l'insurrection armée à l'indépendance, c'est à dire l'expression consensuelle de plusieurs partis et tendances politiques unis pour un seul objectif. Mais l'expression de sensibilités politiques différentes sera dorénavant légale. Dans le cadre du FLN nouvelle formule, ou en dehors. Ceux qui considéraient que parler du FLN relevait de l'« *usurpation de sigles* » depuis que l'on utilise le terme « *Parti du Front de libération nationale* » ont gagné. Que le souhait des autorités soit d'arriver à terme à un régime de parti dominant et de partis tolérés n'est pas exclu.

« *Pour être prépondérant, le FLN doit rassembler le plus grand nombre* », mais il « *doit se libérer définitivement de la tentation de l'exercice hégémonique et direct des responsabilités dans l'appareil de l'Etat* ». Les « *militants* » pourront accéder aux plus hautes fonctions mais « *au titre de compétences régulièrement prouvées* » et par leur « *capacité à s'imposer dans les compétitions ouvertes à tous que ces responsabilités impliquent désormais* ».

Le FLN est prié de redéployer son action vers « *l'écoute attentive de la population, l'analyse de ses préoccupations* », afin notamment de « *prévenir les débordements, les excès et les violences* ». L'adhésion au FLN est ouverte « *à tous les citoyens* », et l'élection libre des militants de « *toutes tendances et sensibilités dans les organes dirigeants du Front* » est érigée en « *règle cardinale* ».

Les organisations de masse, dépendantes jusqu'à présent du Parti, sont « *désormais affranchies de toute tutelle organique* ». Rebaptisées organisations sociales et professionnelles, elles doivent « *jouir de l'autonomie d'organisation et du libre choix des hommes* » puisque les responsables « *peuvent être ou ne pas être militants ou membres dirigeants du Parti* ». D'autant que dans les « *textes fondamentaux* » et dans les « *futurs statuts du FLN* », la définition claire de « *responsabilités séparées des organisations sociales et professionnelles, d'une part, et du Front, d'autre part, revêt dans ce contexte la plus grande importance* ».

Enfin, et c'est fondamental, les « *libres candidatures auront la possibilité de s'exprimer, qu'elles se réclament ou non de l'investiture du FLN* » pour toutes les élections aux assemblées populaires communales, départementales et nationale. Les réformes promises par le président Chadli dans son discours du 10 octobre auraient été vidées de leur sens sans cette dernière mesure. Le chef de l'Etat, dans une optique « gaullienne », a choisi de soumettre à référendum, le 3 novembre, une révision de la Constitution qui diminue son pouvoir, puisqu'il n'incarnera plus l'unité « Etat-Parti », mais le magnifie dans la faculté qu'il a de « tutoyer le peuple » en le consultant.

Ces premières réformes prévoient que le président nommera un premier ministre, chef du gouvernement, qui répondra de sa politique devant l'Assemblée populaire nationale (APN). Or, jusqu'à présent, les députés sont élus sur proposition du Parti. Maintenir cette situation impliquait d'avoir un premier ministre prisonnier d'un Parti renforcé. Inconcevable, après ce qui s'est passé. Du reste, en choisissant de s'adresser directement aux Algériens, le président court-circuite l'APN, dont l'une des prérogatives est de pouvoir amender la Constitution.

Le président Chadli limite les risques. En annonçant le 12 octobre, dans son plan de réformes, un deuxième référendum, après le VI[e] congrès, il prend date et signifie *ipso facto* aux *militants du Parti élus pour le congrès* que, quelles que soient leurs décisions, le peuple algérien aura le dernier mot. En préambule aux « *lignes directrices du second volet de réformes politiques* », le très officieux *El Moudjahid* annonce de manière limpide que cette « *publication est destinée à permettre aux militants de préparer au mieux leur participation au congrès* ». Voilà une manière bien discrète de faire pression sur des « *militants* » qui ont déjà senti le vent tourné.

Le président, qui est toujours chef de l'Etat, chef du Parti et chef suprême des armées, se trouve maintenant placé au-dessus des institutions. Le peuple algérien l'exigeait inconsciemment en scandant dans les rues d'Alger, il y a trois semaines : « *Ali Baba, oui ! Les quarante voleurs, non !* »

FRÉDÉRIC FRITSCHER.

Un entretien avec le président du Burundi

« Le nouveau gouvernement a le soutien de la quasi-totalité de la population »

BUJUMBURA
de notre envoyée spéciale

Ceux qui, parmi les Burundais actuellement réfugiés au Rwanda, posent comme condition à leur retour une « *réforme de l'armée* » ne représentent « *absolument pas l'opinion de la majorité* », a estimé, dans un entretien accordé, mardi 25 octobre au « *Monde* », le président Pierre Buyoya. « *Si l'exigence d'une armée multi-ethnique est vraiment ce qu'ils demandent, alors cela prouve qu'ils sont, ou bien de mauvaise foi, ou bien à court d'arguments.* » Réfutant posément les critiques exprimées dans les camps de réfugiés burundais (*le Monde* du 26 octobre), le chef de l'Etat ne s'est pas fait faute d'ironiser : « *Pourquoi s'en tiennent-ils à l'armée ? pourquoi ne pas poser la question des autres institutions telles que le parti ou l'administration ? Je pense qu'il ne s'agit que des idées de quelques réfugiés, probablement ceux qui sont à l'origine de tous ces malheurs ou qui sont aux mains des commanditaires des malheurs qui nous sont arrivés...* »

Le chef de l'Etat n'évoque jamais les massacres inter-ethniques du mois d'août qu'en termes de « *malheurs* » ou même seulement « *d'événements* ». La plus extrême prudence reste aussi de règle pour qualifier la formation du nouveau gouvernement où les ministres d'origine hutue ont fait, le 19 octobre, une entrée aussi massive qu'inédite dans l'histoire du pays. Le mot de « *réformes* » est banni : dans le jargon des dirigeants, on n'admet que celui de « *mesures* » à propos des changements en cours. Quant aux deux ethnies, dont la traditionnelle rivalité a provoqué l'explosion sanglante de cet été (5000 morts selon la version gouvernementale, 50000 selon certains exilés) leurs noms sont soigneusement évacués de toute déclaration publique.

« *Quoi qu'en disent certains médias, quoi qu'en disent les ennemis du Burundi – les groupuscules qui se trouvent en particulier dans certains pays occidentaux, – je peux vous assurer que la formation de ce gouvernement a le soutien de la quasi-totalité de la population du pays.* » Malgré les précautions de style, l'allusion du président aux opposants d'origine hutue exilés en Belgique est limpide. La masse des réfugiés ne saurait suivre ces voix dissidentes : la « *grande majorité des réfugiés* [tous ou presque sont membres de la tribu hutue] *est prête à rentrer volontairement, et sans poser aucune condition* », affirme le chef de l'Etat, triant le bon grain de l'ivraie. Selon lui, « *plus de quinze mille réfugiés* » auraient d'ores et déjà repassé la frontière. « *En ce qui concerne le gouvernement burundais, notre disponibilité est totale : les réfugiés seront réinstallés chez eux, dans leurs maisons, sur leurs terres* », précise-t-il.

Conscient de la nécessité de relâcher le carcan des tensions tribales, le major Buyoya, militaire de carrière et membre de la minorité tutsie – ce qui, au Burundi, revient souvent au même – doit faire front aujourd'hui aux critiques des deux bords. Parmi les Hutus, majoritaires dans le pays, la mise en place d'un gouvernement de « *réconciliation nationale* » risque d'aiguiser les appétits. Chez les Tutsis, on soupçonne le numéro un burundais de vouloir « *lâcher trop de lest* ». Le président Buyoya joue une partie serrée et le sait. Ferme sur les principes – « *intégrer toutes les composantes de la population burundaise aux affaires de l'Etat et au développement du pays* », – le dirigeant semble soucieux d'éviter tout nouveau bain de sang.

CATHERINE SIMON.

Le conflit du Sahara occidental

Le projet de règlement algérien a perdu six voix au sein de la commission de décolonisation de l'ONU

NEW-YORK (Nations unies)
de notre correspondant

La commission de décolonisation de l'Assemblée générale a adopté, mardi 25 octobre, un projet de résolution sur le conflit du Sahara occidental présenté par l'Algérie et parrainé par plusieurs autres Etats. Le projet a été approuvé par une confortable majorité de quatre-vingt-sept voix, cinquante-trois délégations s'étant abstenues et dix-neuf n'ayant pas pris part au vote. Néanmoins, le projet algérien a perdu six voix par rapport au vote de l'an dernier, ce qui, en termes onusiens, signifie une diminution non négligeable et constitue, dans le cas présent, une mise en garde voilée à l'Algérie et au Front Polisario.

Revenu devant l'Assemblée générale un an après la mise sur rails de la préparation d'un référendum au Sahara occidental, le sujet a été discuté dans une atmosphère relativement tendue en raison d'un durcissement inattendu de l'attitude algérienne (*le Monde*, daté 16-17 octobre). Malgré le rapprochement intervenu en mai entre Rabat et Alger et le bon accueil réservé par les parties au plan de paix élaboré par le secrétaire général de l'ONU, la résolution présentée devant la commission de décolonisation ne tenait pas compte de la décrispation et mettait de nouveau l'accent sur les négociations directes entre le Maroc et le Front Polisario, exigence refusée catégoriquement par Rabat et ignorée par M. Pérez de Cuellar.

Le texte algérien apparaissant comme une remise en cause des acquis, plusieurs délégations ont choisi de rejoindre le camp des abstentionnistes, alors que d'autres ont exprimé des réserves sur l'opportunité de la proposition algérienne. La majorité des délégués qui se sont exprimés ont insisté non pas sur la nécessité de procéder à des négociations directes, mais sur le rôle joué par le secrétaire général de l'ONU et sur la nécessité de ne point entraver le processus engagé par M. Pérez de Cuellar.

Aussi, les deux parties trouvent-elles des raisons de pavoiser : « *En dépit d'un activisme intense et des manœuvres tous azimuts, le Maroc a de nouveau échoué dans ses tentatives de créer la confusion quant à la voie unique et aux conditions indispensables pour l'arrêt du conflit qui l'oppose à la république sahraouie* », affirme une déclaration du Front Polisario.

Côté marocain, on estime que « *d'année en année, au fur et à mesure que la mission de bons offices du secrétaire général enregistre des progrès significatifs, le même projet de résolution se trouve de plus en plus décalé par rapport à la réalité* » et que « *l'inadéquation du texte s'est traduite par une baisse appréciable du nombre des voix* » exprimées en faveur de la résolution. « *Nous espérons que ce signal sera interprété comme un encouragement à la mission du secrétaire général* », conclut la déclaration marocaine.

Ch. L.

AFRIQUE DU SUD

Un nouveau blindé destiné aux forces nationales et à l'exportation

JOHANNESBURG
de notre correspondant

Onze ans après l'embargo sur les ventes d'armes à l'Afrique du Sud, imposé par les Nations unies en novembre 1977, Pretoria vient de mettre au point un nouveau blindé tout terrain (27 tonnes) baptisé Rooikat (le Lynx), un véhicule de combat et de reconnaissance construit par Armscor, la société d'Etat de fabrique d'armes.

« *Un engin de conception unique,* selon M. Van Vuuren, le directeur général d'Armscor, *entièrement élaboré et réalisé en Afrique du Sud.* » Les principales caractéristiques de ce blindé sont sa mobilité et sa rapidité (1 000 kilomètres d'autonomie, 120 kilomètres/heure sur route et 50 kilomètres/heure tout terrain), alliées à une puissance de feu « *optimisée* » pour ce type de véhicule : un canon de 76 mm monté sur tourelle capable de tirer six coups par minute et deux mitrailleuses de 7,62 mm.

La production du dernier-né d'Armscor commencera véritablement au début de l'année prochaine. Le chef d'état-major de l'armée de terre, le général Kat Kiebenberg, a refusé de révéler le nombre d'exemplaires mis en service, la capacité de production et le coût de cet engin, précisant que la construction d'un char n'était pas pour autant abandonnée.

Armscor n'a pas caché que le principal objectif était l'exportation. Les armes sont le troisième produit d'exportation de l'Afrique du Sud, après l'or et le charbon. En 1987, le montant des ventes s'est élevé à l'équivalent de quelque 5 milliards de francs. L'identité des clients est bien évidemment tenue secrète, mais parmi eux figurent l'Iran, le Chili et d'autres pays d'Amérique latine.

Armscor, créée en avril 1977, quelques mois avant l'embargo, emploie 23 000 salariés, dont certains techniciens français. Près d'un millier de sociétés travaillent pour ce fabricant d'armes, faisant au total vivre 90 000 personnes. Son chiffre d'affaires en 1987 était de 750 millions de francs environ.

MICHEL BOLE-RICHARD.

Europe

AUTRICHE

L'ouverture des frontières avec l'Est provoque un afflux de nouveaux immigrants

Dans un rapport présenté mardi 25 octobre, la section autrichienne d'Amnesty International reproche au gouvernement de Vienne de ne pas prendre au sérieux les informations selon lesquelles des réfugiés de Pologne et de Hongrie auraient été victimes de brutalités policières dans le camp de Traiskirchen. Selon l'un des responsables de l'organisation de défense des droits de l'homme, Wolfgang Aigner, « *il y a dans ce camp, nous le savons, une poignée de jeunes policiers qui frappent les réfugiés à coups de pied et de poing et les abreuvent d'injures. Des femmes et des enfants ont été tirés du lit, tôt le matin, au son des marches militaires, et n'ont eu que cinq minutes pour quitter les installations après le rejet de leurs demandes d'asile* ». Un porte-parole du ministère de l'intérieur a démenti ces informations, en précisant cependant qu'une enquête avait été ouverte. – (*Reuter.*)

VIENNE
de notre correspondante

Un village entier transformé en camping immense, envahi par les voitures et les caravanes sans parler de ceux qui logent à la belle étoile, telle est la situation à Traiskirchen, à une vingtaine de kilomètres au sud de Vienne. D'une capacité de deux mille personnes environ, le camp de réfugiés de Traiskirchen est archiplein et l'arrivée massive d'émigrants de l'Est a créé une situation intenable pour les réfugiés et pour les habitants du village où la grogne monte.

La suppression de visas entre l'Autriche et la Pologne et l'ouverture des frontières hongroises vers l'Autriche au début de cette année ont provoqué un flux croissant de réfugiés. Jusqu'à la fin août, quelque 15600 émigrants d'Europe de l'Est – contre quelque 11000 pour toute l'année 1987 – ont été hébergés dans des camps et auberges entretenus par l'Etat autrichien, dont le budget d'aide aux réfugiés, qui s'élève pour cette année à 580 millions de schillings (290 millions de francs), est épuisé ; 2000 seulement de ces émigrants ont été reconnus comme réfugiés politiques aux termes de la convention de Genève.

Pour faire rapidement la distinction entre les demandeurs d'asile authentiques et les « *réfugiés économiques* » qui, dans leur grande majorité, *veulent émigrer ailleurs*, l'Autriche applique depuis mai dernier une procédure « *accélérée* ». Celle-ci permet d'informer les réfugiés dans un délai de trois jours de leurs chances réelles d'obtenir ou non l'asile politique ; 92 % des demandes d'asile déposées par les réfugiés roumains sont acceptées contre 7 % seulement pour les Polonais et 1,5 % pour les Hongrois. En cas de refus, le demandeur d'asile peut faire appel en faisant valoir le risque d'être persécuté lors de son retour dans son pays. La procédure d'appel dure en moyenne deux ans.

Le ministre de l'intérieur, M. Blecha, a été sévèrement critiqué pour avoir introduit cette procédure accélérée. Ses adversaires politiques lui reprochent de faire trop confiance aux assurances des autorités polonaises et hongroises selon lesquelles les personnes qui rentrent – même après un séjour illégalement prolongé à l'étranger – n'ont rien à craindre. D'autres lui reprochent d'avoir cédé aux avertissements des pays européens qui appliquent, dans leur majorité, une politique d'immigration plus restrictive.

Pas une « salle d'attente »

Si les critiques sont fréquentes, les solutions proposées sont, il est vrai, rares, voire inexistantes. M. Blecha souligne notamment que l'Autriche ne peut pas être une « *salle d'attente* » pour des candidats à l'émigration : 96 % des Polonais et des Hongrois déclarent dès leur arrivée vouloir émigrer, principalement aux Etats-Unis, au Canada et en Australie, qui n'entretiennent pas de bureaux d'immigration dans leurs ambassades à l'Est et acceptent de moins en moins d'émigrants de l'Est. En 1988, 2 406 émigrants ont quitté l'Autriche contre 2 909 dans la même période de l'année dernière. Quelque 20 000 réfugiés ont été reconnus ces dernières années comme réfugiés aux termes de la convention de Genève.

Aux problèmes que posent les réfugiés de l'Est s'ajoutent ceux soulevés par les immigrants d'Europe du Sud-Est – des Turcs notamment – et du tiers-monde. 250 par mois arrivent illégalement en Autriche avec l'aide d'organisations spécialisées et tâchent de passer clandestinement les frontières vers l'Allemagne et la Suisse. Quelque 2 000 se retrouvent bloqués annuellement en Autriche, qui doit les rapatrier à ses frais.

WALTRAUD BARYLI.

RFA

Le gouvernement de Basse-Saxe est ébranlé par le «scandale des casinos»

BONN
de notre correspondant

Le ministre de l'intérieur du gouvernement régional de Basse-Saxe, M. Wilfried Hasselmann (CDU), a remis, mardi 25 octobre, sa démission au ministre-président Ernst Albrecht. M. Hasselmann est la première victime politique du « *scandale des casinos* », qui hypothèque lourdement l'avenir du gouvernement de coalition CDU-FDP au pouvoir à Hanovre.

Le ministre de l'intérieur démissionNaire, qui conserve ses fonctions de président régional du Parti chrétien-démocrate, a été convaincu de mensonge par une commission d'enquête parlementaire chargée de faire la lumière sur les liens unissant le Parti chrétien-démocrate et M. Marian Felsenstein, concessionnaire des casinos de Hanovre et de Bad-Pyrmont, tombés en faillite l'an passé.

M. Hasselmann « *ne s'était pas souvenu* » d'un don de 40 000 deutschemarks (environ 130 000 francs) effectué par M. Felsenstein en 1979 au Parti chrétien-démocrate, alors qu'il était question du renouvellement des concessions. On lui reproche également d'avoir accepté, lors de son soixantième anniversaire, le cadeau d'un jeton en or offert par ce même Felsenstein.

Le « *sacrifice* » du ministre de l'intérieur suffira-t-il à garantir la survie du gouvernement de M. Albrecht jusqu'aux élections régionales prévues pour 1990 ? Le chef de l'opposition social-démocrate, M. Gerhard Schröder, demande avec insistance l'organisation immédiate de nouvelles élections. Le groupe SPD au Landtag déposera lors de la prochaine session de l'Assemblée une motion pour l'autodissolution du Parlement régional, mais, nécessitant une majorité des deux tiers, elle a peu de chance d'être adoptée. En revanche, une « *motion de défiance constructive* » contre le ministre-président, dont la coalition ne dispose que d'une seule voix de majorité, serait plus périlleuse pour M. Albrecht. Les libéraux n'ont cependant pas manifesté pour le moment l'intention de changer de camp.

LUC ROSENZWEIG.

EN BREF

● **VIETNAM : Deux bonzes condamnés à mort.** – Deux « *contre-révolutionnaires* », les vénérables Tri Siêu (Le Manh Thet) et Tuê Sy (Pham Van Tuong), ont été récemment condamnés à mort par un tribunal de Ho-Chi-Minh-Ville (ex-Saigon). Dix-neuf co-inculpés ont été, pour leur part, condamnés à des peines allant de la réclusion à perpétuité à quatre ans de prison. Le *Comité Vietnam pour la défense des droits de l'homme* (Pagode Khanh-Anh, 14, avenue Henri-Barbusse, 92220 Bagneux) a lancé un appel à M. François Mitterrand ainsi qu'à Jean-Paul II pour qu'ils intercèdent en leur faveur.

● **INDONÉSIE : le général Wahono à la tête du parti gouvernemental.** – Un compagnon de lutte du président Suharto, le général en retraite Wahono, âgé de soixante-trois ans, a été porté, mardi 25 octobre, à Djakarta, à la direction du Golkar, le puissant mouvement gouvernemental qui domine l'Assemblée. Il succède à M. Sudharmono, autre général en retraite, promu vice-président de la République au début de l'année. Le secrétariat général du Golkar a été confié à un civil, M. Rachmat Witoelar, âgé de quarante-sept ans. – (*AFP.*)

● **POLOGNE : bras de fer entre le pouvoir et Solidarité.** – Une nouvelle partie de bras de fer s'est engagée, le mardi 25 octobre, entre Solidarité et les autorités polonaises. Le gouvernement avait proposé que la rencontre pouvoir-opposition ait lieu vendredi, mais en posant comme préalable un entretien entre M. Lech Walesa et le ministre de l'intérieur, le général Kiszczak. Le président de Solidarité a rejeté cette condition tout en exprimant l'espoir que la table ronde puisse effectivement commencer le 28 octobre. – (*AFP.*)

هكذا من الأصل

Proche-Orient

La visite en Egypte du président de la République

M. Mitterrand a félicité M. Moubarak pour son rôle dans la rencontre d'Aqaba

ISMAILIA
de notre envoyée spéciale

Le président de la République a, en Egypte, un véritable ami. M. Moubarak, prenant de vitesse le chancelier Kohl, avait été le premier à saluer sa réélection au soir du 8 mai. Il s'est félicité, mardi 25 octobre, que l'Egypte fût le « premier » pays étranger à accueillir officiellement M. François Mitterrand, même si ce n'était que pour quelques heures et même si c'était tricher un peu avec le calendrier présidentiel de la rentrée (mais New-York, après tout, ce n'est pas l'étranger, c'est l'ONU).

Et tandis que dans Ismaïlia pavoisée, sur le bord du canal de Suez, des banderoles disaient à *« Monsieur Miteran » : « Votre visite en Egypte nous jouit toujours »*, le président Moubarak voulut aussi être le premier, avec un jour d'avance et avec une chaleur toute orientale, à présenter au président français ses vœux d'heureux anniversaire.

Comme l'amitié franco-égyptienne a décidément les dieux avec elle, un autre heureux « hasard » avait voulu que cette visite de M. Mitterrand ait lieu immédiatement après la rencontre d'Aqaba où le président Moubarak est parvenu samedi à rétablir entre le roi Hussein de Jordanie et le chef de l'OLP un dialogue depuis longtemps interrompu. Pouvait-on rêver coïncidence plus propice à démontrer la complémentarité de la politique de la France et de celle de l'Egypte à propos du conflit israélo-arabe ?

M. Moubarak recevait, avec l'hommage du président français pour son *« autorité politique et morale »*, une caution occidentale à ses initiatives diplomatiques. M. Mitterrand pouvait, de son côté, faire valoir que ces initiatives régionales vont tout à fait dans le sens des propositions qu'il a formulées, à l'ONU notamment, à propos du Proche-Orient.

Certes M. Mitterrand n'a ni l'habitude d'intervenir dans les campagnes électorales des pays étrangers (Israël en l'occurrence), ni le verbe fougueux du chef de l'Etat égyptien. Lors de la conférence de presse qui fut donnée dans les jardins de la résidence



présidentielle d'Ismailia, les deux hommes se livrèrent, sur fond de sirènes de cargos glissant sur le canal et d'appels des muezzins à la prière du soir, à un parfait duo : témoignant d'une totale convergence de vues sur les objectifs à atteindre (en premier lieu la réunion d'une conférence internationale sur la question israélo-palestinienne), l'un observant toutefois une très diplomatique retenue tandis que l'autre n'hésitait pas à mettre les points sur les i et s'emportait à plusieurs reprises.

Les deux hommes prônent donc la réunion d'une conférence internationale mais M. Mitterrand, s'il réaffirme que la France fera tout pour y contribuer, notamment en agissant au sein du Conseil de sécurité des Nations unies, ne va plus loin ni sur les modalités de cette conférence, ni sur le type de représentation des Palestiniens, ni sur la nature du compromis qui devrait en sortir. *« Il appartient d'abord aux Etats de la région de prendre la part la plus éminente dans le règlement de ce problème »*, dit le président français, tandis que M. Moubarak ne se cache pas de penser que la solution réside dans une confédération jordano-palestinienne.

« Otez vos mains du Liban »

Les deux hommes partagent la même réserve quant à l'éventuelle proclamation d'un Etat palestinien par le Conseil national qui doit se réunir prochainement à Alger. M. Mitterrand l'exprime brièvement : *« Il serait très intéressant de connaître les propositions de la future conférence internationale avant de s'engager trop avant dans la réponse à cette question. »* M. Moubarak la formule plus nettement en expliquant qu'une telle proclamation ne ferait que *« compliquer un peu plus les choses »* et en critiquant en termes à peine voilés les divergences qui règnent entre Palestiniens et entre Arabes.

Les deux présidents ont en vue l'échéance électorale israélienne, mais M. Mitterrand se garde bien de révéler aucun indice qui laisserait supposer que « la France vote Pérès », tandis que M. Moubarak se lance dans une virulente diatribe contre l'actuel premier ministre israélien. Après s'être opposé aux accords de Camp David, dit-il en substance, après les avoir détournés de leur sens, M. Shamir fait aujourd'hui référence au processus de Camp David pour s'opposer à l'idée d'une conférence internationale et voudrait le ressusciter. Mais, ajoute M. Moubarak avec un humour involontaire, M. Mitterrand impassible à sa droite tandis qu'on sourit dans les rangs de la délégation française, *« il n'y a que Dieu qui puisse ressusciter »*.

Les deux hommes, enfin, se rejoignent sur leur analyse de la situation au Liban, mais tandis que M. Mitterrand se borne à une allusion lapidaire contre la Syrie, M. Moubarak encore une fois s'emporte : *« Otez vos mains de ce pays ! »*, lance-t-il aux dirigeants syriens avant d'appeler avec force à la convocation d'un sommet arabe, car, demande-t-il, si on ne le réunit pas aujourd'hui, alors que se produit au Liban une véritable *« catastrophe »*, quand devrait-on le réunir ?

CLAIRE TRÉAN.

Visite surprise du vice-président syrien à Amman

AMMAN
de notre envoyée spéciale

Deux jours après le sommet tripartite jordano-égypto-palestinien à Akaba, et alors que M. Yasser Arafat avait annoncé de Bagdad que le roi Hussein s'était prononcé en faveur de la tenue, dans la capitale irakienne, d'un sommet arabe extraordinaire consacré au Liban, le vice-président syrien Abdel Halim Khaddam a effectué, mardi 25 octobre, une visite surprise de quelques heures à Amman.

La visite était prévisible dans la mesure où le sommet d'Akaba et la perspective d'un sommet arabe sur le Liban ont de quoi inquiéter Damas, de plus en plus isolé. La rumeur laissait entendre que le roi se rendrait lui-même à Damas, comme il l'avait fait après la décision de rupture avec la Cisjordanie. Il est significatif que ce soit la Syrie qui soit venue aux nouvelles.

On ne cache pas, à Amman, une grande irritation au sujet de la situation qui règne au Liban, sans président depuis le 23 septembre et doté de deux gouvernements rivaux. Le spectre de la partition inquiète d'autant plus qu'un tel dénouement constituerait un exemple dangereux dans une région où les minorités sont nombreuses. On dénonce également, à Amman, l'accord américano-syrien sur le choix du député Mikhaïl Daher comme futur président du Liban. C'est pourquoi, dit-on, la Jordanie estime nécessaire la convocation d'un sommet arabe.

Mais, contrairement à l'annonce faite par M. Arafat, qui a quelque peu agacé ici (on lui reproche d'avoir cherché à opposer, plus que nécessaire, Amman et Damas), la Jordanie serait plutôt favorable à la réunion du sommet ordinaire, repoussé depuis 1983, et qui doit se tenir dans la capitale saoudienne. Pour cette raison, le roi Hussein pourrait se rendre très prochainement à Ryad pour étudier avec le roi Fahd la possibilité de convoquer ce sommet, ce qui présenterait l'avantage de ne pas apparaître comme une réunion anti-syrienne, toutes les questions étant ouvertes.

Après l'appel lancé le 22 octobre par Cheik Zayed, président des Emirats arabes unis (EAU), pour la convocation d'un sommet sur le Liban, le prince Saoud Al Fayçal, ministre saoudien des affaires étrangères, s'était rendu dans les Emirats, puis dans les pays du Golfe, pour étudier cette éventualité. Si, toutefois, les dirigeants saoudiens restaient réticents à la tenue de ce sommet sans un minimum d'entente préalable, la Jordanie, alors, accepterait Bagdad ou toute autre capitale arabe pour ce sommet.

Si l'on estime nécessaire et urgent, à Amman, de trouver une solution à la crise institutionnelle du Liban, il ne s'agit pas pour autant d'acculer la Syrie, qui a toujours considéré le Liban comme sa chasse gardée, mais plutôt de chercher un moyen de lui sauver la face. Ce brusque regain d'intérêt arabe vis-à-vis du Liban, non dénué chez certains de violents sentiments anti-syriens, inquiète assez Damas pour que, dans le même temps, outre M. Khaddam, qui s'était déjà rendu samedi à Tripoli après les déclarations du colonel Kadhafi en faveur du gouvernement chrétien libanais du général Michel Aoun, M. Farouk El Charah, ministre syrien des affaires étrangères, ait entamé mardi une tournée dans les pays du Golfe.

FRANÇOISE CHIPAUX.

LIBAN

Le remue-ménage arabe autour de la crise politique suscite quelque espoir à Beyrouth

BEYROUTH
de notre correspondant

Le remue-ménage arabe autour de la crise libanaise, pour tardif qu'il soit, n'en suscite pas moins quelque espoir à Beyrouth, du seul fait qu'il rompt, ou donne l'impression de rompre, l'immobilisme.

Baromètre, ici plus que partout ailleurs, de la perception de la situation politique par le public, le marché des changes y a, en tout cas, réagi par une embellie : la livre libanaise, qui avait chuté de plus de 100 points par rapport au dollar en une semaine, les a repris en deux jours. Certes, il y a fallu également une intervention limitée de la Banque centrale dont l'effet a été fortement amplifié par le comportement des épargnants et leur perception des derniers développements. Le dollar, après avoir atteint 565 livres libanaises, est revenu à 435 LL. L'évolution de la livre demeure cependant imprévisible.

Neuf pays arabes sur les vingt-deux membres de la Ligue ont déjà accepté de participer au sommet proposé par les Emirats Arabes Unis. Malgré tout, on n'ose croire ici qu'un tel sommet, auquel la Syrie est fondamentalement opposée, se tiendra. Une réunion inter-arabe aurait-elle lieu que se poserait d'ailleurs l'insoluble problème de la représentation libanaise : lequel des deux gouvernements y serait-il admis ? La seule solution résiderait dans une délégation de hauts fonctionnaires des affaires étrangères, le secrétaire général M. Farouk Abillama, représentant de facto Beyrouth-Est, et le directeur des affaires politiques, M. Salah Stétié, pour Beyrouth-Ouest.

La prétention de la légitimité s'exacerbe, en effet, de part et d'autre de la ligne de démarcation. Le dédoublement de la sûreté générale, et le délicat problème qu'il pose au niveau des passeports, constitue actuellement le point focal de la division de l'administration. Si, au départ, l'initiative de nommer un nouveau directeur de la sûreté a été prise par le gouvernement du général Aoun, celle de refuser la signature de ce directeur et donc, de facto, les passeports émis à Beyrouth-Est, revient au gouvernement concurrent de M. Hoss, qui l'a prise mardi.

Dans le contexte actuel, l'idée d'unifier les deux gouvernements, lancée par M. Berri dans le camp musulman et acceptée par le général Aoun dans le camp chrétien, apparaît comme un vœu pieux et utopique.

LUCIEN GEORGE.

Les négociations irano-irakiennes doivent reprendre le 31 octobre à Genève

New-York, (Nation unies) *(AFP)*. – Le secrétaire général de l'ONU, M. Javier Perez de Cuellar, a annoncé mardi 25 octobre avoir invité l'Iran et l'Irak à reprendre le 31 octobre, à Genève, leurs pourparlers de paix au niveau ministériel, et a révélé que des progrès étaient en cours sur un point au moins des négociations : le rapatriement des prisonniers de guerre.

M. Perez de Cuellar, qui donnait une conférence de presse, a manifesté l'espoir que les négociations entre les ministres des affaires étrangères des deux pays, MM. Ali Akbar Velayati (Iran) et Tarek Aziz (Irak), aboutiraient à des progrès et contribueraient à *« accroître la confiance entre les deux parties »*.

Il s'est déclaré *« encouragé »* par le fait que Bagdad et Téhéran procéderaient dans un proche avenir à des libérations de prisonniers, semblant ainsi *« montrer leur bonne volonté »*. *« J'espère vraiment qu'ils le feront rapidement »*, a-t-il ajouté.

Au cours des dix derniers jours, les deux pays ont libéré unilatéralement près d'une centaine de prisonniers de guerre invalides, blessés ou malades. L'Iran avait libéré le mois dernier 72 prisonniers irakiens et 16 égyptiens. Samedi l'Irak a annoncé la libération de 25 iraniens. M. Perez de Cuellar, qui avait informé auparavant les membres du Conseil de sécurité, a laissé entendre à la presse qu'il soumettrait quelques idées nouvelles à MM. Velayati et Aziz pour tenter de sortir de l'impasse les négociations, qui n'ont pratiquement pas avancé depuis l'instauration du cessez-le-feu le 20 août dernier.

ISRAËL

Nouvelles mesures contre la presse étrangère

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Pour la seconde fois depuis le début du soulèvement dans les territoires occupés, les autorités ont pris des sanctions contre des correspondants étrangers, accusés de ne pas avoir respecté les règles de la censure. M. Paul Taylor, chef du bureau de l'agence Reuter à Jérusalem, un de ses reporters, M. Steve Weizman, et le correspondant du *Financial Times*, M. Andrew Whitley, ont vu leur accréditation suspendue mardi 25 octobre. La mesure ne les empêche pas de continuer à travailler, mais les prive des services de presse du gouvernement.

Les autorités leur reprochent de ne pas avoir préalablement soumis à la censure des articles touchant à des questions de sécurité. Ils avaient écrit que deux *« unités clandestines »* de l'armée israélienne opéraient en civil dans les territoires occupés pour rechercher, photographier, appréhender, voire parfois directement tuer des organisateurs du soulèvement *(le Monde* du 26 octobre). Le ministre de la défense, M. Itzhak Rabin, avait immédiatement qualifié ces informations de *« racontars »*, et les services de la censure ont déposé une plainte devant la justice contre les trois journalistes.

Reuter indiquait qu'une de ces unités disposait d'hommes se faisant passer pour des des journalistes afin de photographier des suspects dans les manifestations. L'agence relevait que cette pratique faisait peser un soupçon dangereux sur l'ensemble des journalistes travaillant dans les territoires occupés. Fin septembre, lors des funérailles de l'ancien maire de Gaza, la presse étrangère avait interpellé trois hommes qui, s'étant mêlés aux photographes de presse, prenaient de nombreux clichés de l'assistance, mais furent incapables de produire une véritable accréditation.

Début juillet, les autorités n'avaient pas démenti que des agents des services secrets s'étaient fait passer pour une équipe de la chaîne de télévision américaine ABC afin d'aller arrêter un suspect dans un village de Cisjordanie. Au printemps dernier, le correspondant de la chaîne NBC et celui du *Washinton Post* avaient eu leur accréditation provisoirement suspendue après avoir été accusés eux aussi de ne pas avoir respecté les règles de la censure militaire.

D'autre part, une jeune Palestinienne de quatorze ans a été tuée mardi, dans la bande de Gaza, par une balle en plastique, lors d'une manifestation au camp de réfugiés de Shati. En Cisjordanie, la famille d'un détenu palestinien retrouvé mort dans sa cellule à la prison de Dahariya (près d'Hébron) a porté plainte.

Les responsables de cette prison, qui a la plus mauvaise réputation parmi les Palestiniens, ont conclu au *« suicide »*. La famille affirme qu'il a été battu à mort et qu'elle a pu observer de nombreuses traces de coups sur son corps. C'est le troisième cas de *« suicide »* contesté d'un prisonnier palestinien depuis le début du soulèvement.

ALAIN FRACHON.

Diplomatie

La visite du chancelier Kohl en URSS

Bonn et Moscou préparent un document politique commun

Mettant l'accent sur les nombreux accords de coopération, dans les domaines économique et scientifique, signés depuis l'arrivée de M. Helmut Kohl à Moscou, le porte-parole du ministère soviétique des affaires étrangères, M. Guennadi Guerassimov, a tiré mardi 25 octobre un bilan positif de la visite du chancelier ouest-allemand, qu'il a qualifiée de *« réussie »*. Le chancelier avait eu dans l'après-midi un dernier entretien de près de trois heures avec M. Mikhaïl Gorbatchev. Avant de quitter Moscou, mercredi soir, il devait tenir une conférence de presse pour dresser son propre bilan des discussions.

« Notre délégation est très optimiste, après les pas faits à Moscou, sur les chances d'avancer encore plus à Bonn », a indiqué mardi le porte-parole oest-allemand, M. Ost, rappelant que pour son gouvernement le voyage de M. Kohl à Moscou est indissociable de la visite que le numéro un soviétique doit effectuer en RFA à la fin du premier semestre 1989. Selon M. Ost, M. Gorbatchev se serait déclaré prêt à « surmonter pas à pas » les obstacles qui demeurent.

Le porte-parole allemand a indiqué que les ministres avaient été chargés d'étudier les questions en suspens pour préparer un document politique qui sera signé lors de la venue en RFA du chef de l'État soviétique. Ce document évoquera notamment le futur de la *« maison européenne »* évoqué par Moscou, a précisé M. Ost.

Les deux chefs de la diplomatie, MM. Hans Dietrich Genscher et Edouard Chevardnadze, vont particulièrement se pencher sur la question très controversée du statut de Berlin, indiquait-on de source ouest-allemande informée. *« Des améliorations pour Berlin ne sont pas exclues »*, estimait-on, en rappelant que les deux ministres avaient déjà obtenu quelques résultats en septembre lors de leur rencontre aux Nations unies à New-York.

Interrogé sur le rappel très ferme, lundi soir, des positions soviétiques sur les deux Allemagnes et le maintien du statut de Berlin, le porte-parole du ministère des affaires étrangères, M. Guerassimov, a déclaré pour sa part que les deux pays *« ne veulent pas que ces questions gênent leur coopération »*. Selon le quotidien ouest-allemand *Die Welt*, le chancelier a lui-même réagi de manière très détendue au discours du numéro un soviétique. A propos de Berlin, le chancelier a estimé devant des journalistes ouest-allemands qu'on se dirigeait *« vers des solutions pratiques »*.

Les hommes d'affaires ouest-allemands ont paraphé mardi une trentaine de contrats à Moscou. Quatre-vingts projets sont également à l'étude, surtout dans le domaine des entreprises mixtes.

M. Kohl, bien décidé à conserver à la RFA sa place de premier partenaire occidental de l'URSS, a également offert de former dans son pays et aux frais de l'Allemagne de l'Ouest trois mille jeunes Soviétiques pendant trois ans aux techniques de l'industrie et à la gestion. – *(AFP.)*

M. Dumas à Copenhague

Le Danemark participera à la conférence de Paris sur les armes chimiques

COPENHAGUE
de notre correspondant

Le ministre français des affaires étrangères, M. Roland Dumas, a fait mardi 25 octobre une courte visite officielle à Copenhague. Cette visite d'une journée devait marquer la clôture de l'année culturelle France-Danemark.

MM. Dumas et Ellemann-Jensen ont profité de cette occasion pour procéder à un rapide tour d'horizon des relations bilatérales – sans problème majeur – et de la situation politique mondiale. Ils ont évoqué notamment la préparation de plusieurs grandes conférences internationales prévues en 1989, à commencer par celle sur le désarmement chimique, qui doit se tenir du 7 au 11 janvier au palais de l'UNESCO à Paris. Sur ce point, le Danemark soutient l'initiative française et a annoncé sa participation à la conférence.

Les deux ministres ont souhaité voir se conclure rapidement les travaux de la Conférence de Vienne sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), cette conclusion *« conditionnant dans notre esprit*, selon M. Dumas, *l'ouverture de négociations sur le désarmement conventionnel »*. Les entretiens ont également porté sur l'évolution de l'UEO, l'Union de l'Europe occidentale, dont le Danemark n'est pas membre.

Enfin, les deux ministres ont discuté des grandes échéances politiques européennes dans la perspective du marché unique de 1993. M. Ellemann-Jensen n'a pas caché à ce sujet que l'harmonisation des taxes restait le souci majeur de son gouvernement.

CAMILLE OLSEN.

Les élections législatives dans l'État hébreu

La « troisième génération » du Parti travailliste à l'assaut des postes de responsabilité

ASHKELON
de notre envoyé spécial

A l'image de nombreuses villes d'Israël nées des flots successifs d'immigrants, Ashkelon a quelque chose d'inachevé, avec ses terrains vagues et ses vagues chantiers, ses *moutons broutant le long des avenues*, ses quartiers pauvres aux toits de tôle ondulée; vestiges d'une autre époque, ses nouveaux blocs de béton que l'éclat du soleil rend à peine moins austères. Comme beaucoup de villes de développement qui sont l'« Israël profond », Ashkelon fut une mosaïque humaine. Mais, à la différence de tant d'autres, elle l'est encore. Des juifs partis d'Afrique du Sud, de Roumanie et de Pologne la fondèrent en 1948 sur le site d'un ancien village arabe, Migdal, déserté de ses habitants. Vinrent ensuite ceux d'Egypte, de Libye, de Bulgarie, de Turquie et, après 1954, les Maghrébins. Les Géorgiens s'y installèrent en masse à partir de 1968. Les derniers arrivés — en 1985 — sont éthiopiens.

Alors que la plupart des villes voisines, trop longtemps délaissées dans le Neguev tout proche, n'ont su garder que leurs pauvres, *le plus souvent séfarades* (juifs orientaux) — vingt mille départs en quatre ans, — Ashkelon est restée ethniquement équilibrée. Sa majorité séfarade — 55 % des soixante mille habitants, dont 40 % de Marocains — n'est pas écrasante. Elle a néanmoins suffi à faire d'Ashkelon un bastion du Likoud.


ASSOCIATED PRESS

M. Shimon Pérès dans une usine textile ; M. Itzhak Shamir en territoire occupé : l'irruption du problème palestinien dans la campagne électorale.

AFP

Cure de jouvence

Aux dernières élections, en 1984, le parti d'Itzhak Shamir y obtint une voix sur deux, celui de Shimon Pérès à peine plus d'une sur quatre. Mais comme Ashkelon aime à se singulariser, elle s'est choisi un maire séfarade religieux — modérément — et... travailliste. Calotte brodée (à la marocaine) sur une coiffure « afro », regard chaleureux derrière des lunettes d'« intello », Eli Dayan ressemble à un Bob Dylan qui aurait l'accent de Marrakech. Débarqué en Israël à l'âge de treize ans — il en a aujourd'hui trente-huit, — Eli Dayan se souvient avoir toujours « *pensé à gauche* », même si son parcours fut légèrement sinueux. Travailleur social, puis militant du mouvement DASH, qui tenta vainement de bousculer l'échiquier politique avant de s'effondrer prématurément, élu maire d'Ashkelon en 1978 comme « indépendant », il adhère au Tami, *une petite formation ouvertement* « ethnique », située plutôt à droite, avant de rejoindre, en 1985, un Parti travailliste enfin résolu à faire peau neuve. Il est en bonne place sur la liste et sera député.

Aujourd'hui, Eli Dayan incarne, avec quelques autres leaders de son âge, la « troisième génération » travailliste. Sortis du rang, ils assurent presque toujours des responsabilités locales. Ils *sont enthousiastes, combatifs et* de plus en plus souvent... séfarades. Shimon Pérès compte sur eux pour redorer le blason du travaillisme et ravir au Likoud la portion grandissante du vote des « Orientaux ». Car le vieux parti de Ben Gourion s'offre une cure de jouvence. Il était temps. Il y a peu encore, les « jeunes loups » travaillistes à la quarantaine grisonnante se plaignaient qu'on les traite comme des gamins. Avant de grimper lentement sur l'échelle trop encombrée du parti, il fallait attendre de longues années, si brillant qu'on fût. A condition de se mettre au service d'un « parrain » qui offrait sa « *protektzia* ».

Aux mains d'une *nomenklatura* retorse et ashkenaze, le parti souffrait de sénilité. Oligarchie, ankylose, clientélisme, absence de démocratie interne. Autant de maux aggravés par le scrutin de liste à la proportionnelle intégrale qui transforme les élus en politiciens bureaucrates irresponsables devant l'électeur. En face, le Likoud, *dopé par son triomphe de* 1977 et irrigué d'un sang neuf, semblait un modèle de démocratie.

Les séfarades majoritaires

Le Parti travailliste aujourd'hui se renouvelle en même temps qu'il reprend racine. Près d'un député sur deux — parfois prestigieux, tel Abba Eban — *a cédé son fauteuil*, et trois candidats sur dix sont séfarades. Pour Eli Dayan, cette esquisse de démocratisation, bien qu'encourageante, n'est qu'un premier pas. Les têtes de liste, une dizaine, reconduites jusqu'ici automatiquement, devront, dit-il, elles aussi, remettre en jeu leur mandat. Le nouveau travaillisme pourra-t-il investir, cette fois, les forteresses du Likoud en pays séfarade ? Eli Dayan ne se berce pas d'illusions. « *Si nous grignotons 2 % ou 3 % des suffrages, ce sera un succès. Nous devons améliorer la vie quotidienne des gens, investir, réduire les inégalités. C'est un travail de longue haleine.* » Dans sa ville, Eli Dayan espère faire basculer en sa faveur l'influente communauté géorgienne. Celle-ci n'aura-t-elle pas, pour la première fois, dans la prochaine Knesset, un jeune et brillant représentant travailliste, Ephraïm Gur, député d'Ashdod, qui s'est fait fort de rallier à Shimon Pérès les cinquante mille Géorgiens d'Israël ?

Certes, on n'est plus au temps où Golda Meir imaginait mal qu'un juif ne parlât pas yiddish. Depuis 1984, où à peine un électeur travailliste sur trois est séfarade, Shimon Pérès a soigné avec constance son image auprès des Orientaux. Pas une semaine où il n'a visité une ville de développement. Il est même devenu expert en cuisine marocaine comme en musique orientale et compte parmi ses amis quelques-uns des meilleurs chanteurs séfarades du pays. *Cette évolution du numéro* un travailliste ne relève pas du simple « alibi ethnique ». Il s'agit surtout dans son esprit de mettre son parti au diapason d'un pays où les électeurs séfarades sont désormais majoritaires, qu'ils soient nés en Israël ou qu'il y soient arrivés dans leur tendre enfance. L'Etat juif abrite une société de plus en plus sabra et levantine par ses goûts, ses coutumes et son style. Aucun homme politique ne peut se permettre de l'ignorer.

Hélas ! pour les travaillistes, les électeurs séfarades sont, envers le Likoud, d'une loyauté à toute épreuve. L'enracinement du Likoud est une réalité sociologique essentielle. Un très vif lien émotionnel unit à ses ouailles le parti de M. Shamir, héritier politique du « roi Begin ». On vote Likoud parce qu'on s'identifie à lui. On le soutient comme on soutient une équipe de football avec passion, voire aveuglément.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

Avec Benny Begin en terre Likoud

BET-SHEMESH
de notre envoyé spécial

IL n'a pas ce visage émacié, ces pommettes saillantes sous le regard enfiévré, ni cette éloquence théâtrale, cette manière de prendre à témoin le public et l'histoire, qui étaient ceux du fondateur du Likoud. Benny-Benjamin Begin ressemble tout de même beaucoup à son père Menahem, mais en plus apaisé : même silhouette un peu frêle, même allure d'intellectuel.

La salle le salue chaleureusement. *C'est un public* bon enfant, familial, petit-bourgeois.

Benny figure parmi les têtes de listes de son parti. Ce soir, la prestation est facile. Bet-Shemesh, c'est le pays du Likoud par excellence. A une vingtaine de kilomètres à l'ouest de Jérusalem, Bet-Shemesh est l'archétype des villes qui firent le succès électoral de la droite nationaliste à la fin des années 70. C'est une de ces « *villes de développement* » poussées à la va-vite pour accueillir des populations majoritairement séfarades (juifs d'origine orientale) et qui s'y sentirent longtemps marginalisées, culturellement et économiquement exclues du modèle dominant.

Les temps ont changé. La population s'est embourgeoisée, mais la ville reste fidèle au Likoud.

C'est une affaire de sensibilité plus que de convictions idéologiques solidement établies.

Sans forcément partager l'attachement des dirigeants du parti pour le « *Grand Israël* » (celui qui inclut la Cisjordanie et Gaza), on vote Likoud « *parce que c'est le parti qui tient tête aux Arabes, qui parle un ton fort, dure et ne fait pas de concessions* ».

Le serpent en costume

Le soulèvement dans les territoires occupés ? « *Ce n'est pas le plus important*, explique Benny Begin, *il n'est pas au cœur du conflit du Proche-Orient, et la vraie menace reste celle des armées arabes.* » Faut-il tout de même envisager un compromis territorial, comme le proposent les travaillistes ? Réponse : « *Ce plan est une abstraction d'universitaire dont même le roi Hussein de Jordanie ne veut pas* ». Les propos modérés, rassurants tenus par certains dirigeants de l'OLP ? La réplique fuse : « *Ce n'est pas parce qu'un serpent se met à porter costume et cravate qu'il cesse d'être un serpent.* » L'OLP ne se contentera jamais d'un Etat en Cisjordanie et à Gaza, elle revendiquera toujours « *toute la Palestine* », et « *nous qui, au Likoud, prenons le nationalisme au sérieux, nous comprenons qu'un peuple n'abandonne jamais sa terre* ».

La quarantaine passée, cheveux grisonnants mais sourire juvénile, reparties calmes là où son père pouvait être féroce et cinglant, Benny Begin incarne la nouvelle génération du Likoud. Les idées sont les mêmes — le « Grand Israël », le nationalisme ombrageux, — mais le style a changé : moins agressif, plus bourgeois. Car, après avoir joué la carte du parti des laissés-pour-compte, celui des juifs orientaux victimes de l'arrogance d'une classe dirigeante travailliste ashkénaze (d'origine européenne), le Likoud est en quête de respectabilité.

Il cherche à se façonner une image moins populiste, plus moderne : celle d'un parti de gouvernement, d'un parti qui, après tout, est aux affaires depuis plus de dix ans et entend bien le rester en recentrant son style sinon son programme. Le ton courtois et assuré, Benny Begin, c'est un peu la version bon chic bon genre du vieux révisionnisme de Jabotinski (1).

AL. FR.

(1) Vladimir Jabotinski, mort en 1941 aux Etats-Unis, était partisan d'un sionisme extrémiste. Il fut à l'origine, dans les années 20, d'une tendance dite « *révisionniste* » au sein du mouvement sioniste, dont M. Menahem Begin fut l'un des champions.

Les Israéliens face à deux stratégies

(Suite de la première page.)

Si, pour les militants, les choix n'ont jamais été aussi nets, l'électorat paraît toujours aussi hésitant à donner à l'un ou à l'autre des grands blocs une claire majorité de gouvernement. Les premiers mois du soulèvement ont semblé « profiter » au Likoud — réflexe *de durcissement et de repli*. Et puis la balance s'est rétablie, et les spécialistes annoncent une issue aussi serrée qu'en 1984. Les deux grands partis croisent côte à côte à quelques points, selon les sondages. Dans le courrier des lecteurs du *Jerusalem Post*, un électeur faisait part de doutes largement exprimés dans une partie de la population : « *On ne sait trop que faire ; il est clair que rester* (dans les territoires) *est désastreux, mais il n'est pas sûr que l'on puisse partir sans mettre en danger notre sécurité* ».

Cibler au centre

Aucun des grands partis ne s'attend à un raz de marée, ni dans un sens, ni dans l'autre. Tout se passe comme si une bonne part de l'électorat restait fidèle à ses choix traditionnels. Depuis près de dix ans, travaillistes et Likoud récoltent, chacun, moins de 40 % des suffrages. Ce qui oblige à des majorités de coalition. La campagne en tient compte et, d'un côté comme de l'autre, on vise les marges, les 15 à 20 % d'indécis — 250 000 électeurs environ — qui peuvent faire pencher la balance. L'exercice impose de cibler au centre. Le Likoud s'est peaufiné une image (sinon un discours) de parti centriste, bourgeois et rassurant. Les personnalités du parti qui peuvent inquiéter ont été écartées de la campagne. Pas une *seule fois, le ministre de l'industrie* et du commerce, M. Ariel Sharon, n'est apparu dans un des spots télévisés du Likoud. L'homme qui évoque l'aventure libanaise — mauvais souvenir — voyageait ces jours-ci en Europe de l'Est (*au grand dam des communistes israéliens*). Dans une élection assez personnalisée — aux allures de présidentielle à l'américaine, — c'est M. Shamir qui a le monopole de la campagne. C'est lui, plus qu'un programme précis, *qui incarne la plate-forme* Likoud. Silhouette bonhomme, robuste et solide, l'ancien clandestin du groupe Stern cultive, à soixante-treize ans, des allures de grand-père souriant, un profil d'homme d'État responsable qui sait ce qu'il veut et tient des propos réconfortants : ça ne va pas si mal, la presse déforme la réalité, le temps travaille pour nous...

L'essentiel est d'accréditer l'impression de consistance, celle d'une formation qui est aux affaires depuis dix ans et entend contester au parti de Ben Gourion sa prétention à être le seul vrai parti de gouvernement en Israël. On fait une campagne peu idéologique, sans insister sur ce qui est pourtant le ciment même du Likoud : le développement des colonies de peuplement en Cisjordanie et à Gaza. On s'attache à démolir l'image de l'adversaire en jouant sur ce qui fait peur : à la *télévision, sur fond d'Intifada* (soulèvement), apparaît en surimpression le visage de M. Pérès, « *celui qui est prêt à tout céder* » et est « *incapable de tenir une position de force et un langage dur face aux Arabes* ».

La campagne des travaillistes est aussi construite autour du chef du parti. Elle met en avant le bilan qui fut celui de M. Pérès lorsqu'il occupait le poste de premier ministre, les deux premières années du gouvernement d'union nationale (septembre 1984-octobre 1986). Le désengagement du Liban au printemps 1985 (le Likoud a voté contre), le plan réussi d'assainissement économique et de maîtrise de l'inflation (le Likoud a voté contre), le redressement de l'image de marque du pays à l'étranger : autant de performances à l'acquis d'un Shimon Pérès qui paraissait singulièrement plus à l'aise aux commandes de l'Etat qu'en position d'opposant à M. Shamir, dès lors que celui-ci lui succédait à la tête du gouvernement à l'automne 1986.

Par contraste, on souligne les pauvres résultats qui furent ceux de M. Shamir. Qu'a-t-il fait en tant que chef du gouvernement national, dit-on, sinon bloquer les initiatives de M. Pérès et celles des Etats-Unis pour tenter d'amorcer un processus de paix ? « *Si on avait au moins essayé*, affirment les travaillistes, *peut-être aurait-on fait l'économie de l'intifada.* »

Chantage

Les sondages le disent sans ambiguïté : une majorité d'Israéliens estiment que M. Pérès a été le meilleur premier ministre du gouvernement d'union nationale. En dépit de ce crédit, les travaillistes ont du mal à entamer un des atouts majeurs de la droite : le Likoud est le parti de M. Bégin, donc celui qui fit la paix avec l'Egypte. Les travaillistes peuvent *bien faire valoir que de nombreux* dirigeants du Likoud (à commencer par M. Shamir) ont refusé de voter les accords de Camp David, rien n'y fait. Le Likoud paraît solidement ancré sur cette position de force : le seul parti qui fut capable de signer la paix avec un des plus farouches ennemis d'Israël.

Il exerce même une manière de chantage dans l'opinion publique et dans la classe politique. Axiome : seul le Likoud, au nationalisme insoupçonnable, a le poids politique pour faire accepter les risques de la paix. Conclusion : si le mouvement venait des travaillistes, le pays serait au bord de la guerre civile. Ce n'est jamais dit aussi ouvertement, mais c'est souvent sous-entendu. Le maire de Tel-Aviv, M. Shlomo Lahat (Likoud, version très personnelle), déclarait récemment à la presse : « *Je crois qu'un Etat palestinien est inévitable ; je crois, malheureusement, que l'OLP représente le peuple palestinien. Je sais que le prix de la paix et d'une réelle sécurité, c'est le retrait* (des territoires). *Et pourtant, j'appelle à voter Likoud parce que seul le Likoud sera capable de mettre en œuvre un tel processus de paix* ».

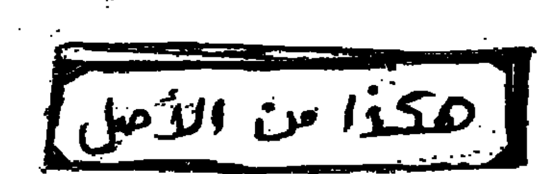
C'est bien ainsi que l'entendent une partie des sympathisants du Likoud. Régulièrement, les sondages montrent que près du tiers des électeurs du Likoud ne *s'opposeraient pas* à de larges concessions territoriales. Ils sont convaincus — explique le travailliste Michel Brazoar — que le Likoud agira en Cisjordanie et à Gaza comme il l'a fait au Sinaï — la paix en échange des territoires — et qu'il ne le dit pas pour ne pas se dévoiler avant la négociation. Les travaillistes affirment que le Likoud entretient ainsi une confusion dangereuse, et qu'il faut, en fait, prendre ses dirigeants au sérieux lorsqu'ils disent qu'ils ne céderont jamais « *un pouce* » des territoires.

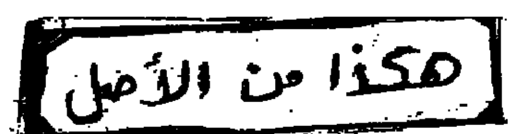
Les programmes commandent la tactique. Le Parti travailliste a annoncé la couleur : s'il devance le Likoud de quelques sièges et que M. Pérès est appelé à former le gouvernement, il tentera de rassembler une majorité, même très courte, avec les petits partis du centre et de la gauche et, au moins, une des formations religieuses. Il appellera alors à la convocation d'une conférence internationale devant parrainer la négociation d'un compromis territorial avec une délégation jordano-palestinienne.

En revanche, si c'est M. Shamir qui arrive en tête, il est vraisemblable qu'il proposera la formation d'un nouveau gouvernement d'union nationale (dominé par le Likoud) avec les travaillistes, plutôt que d'avoir à gouverner avec l'extrême droite et les ultras orthodoxes qui pousseraient à l'annexion immédiate des territoires. Dans cette hypothèse, le Likoud offrira aux travaillistes, non pas de geler la situation en Cisjordanie et à Gaza, mais plutôt d'essayer une période d'autonomie pour les Palestiniens.

La plupart des amis de M. Pérès se disent farouchement opposés au renouvellement de la formule de l'union nationale — « *ce serait de nouveau*, disent-ils, *la paralysie nationale* ». Mais la vie politique israélienne a connu bien des revirements.

ALAIN FRACHON.





Enquête

;ur fond de soulèvement palestinien

Un enjeu crucial : le vote arabe

ATT (Galilée-nord d'Israël)
e notre envoyé spécial

TOUTES les délicatesses de l'hospitalité arabe sont sur la table : lourdes pâtisse-es sucrées, cartouches de ciga-ettes blondes, fruits, café et nombrables boissons gazeuses. ur des canapés de velours, dans a cour du directeur de l'école, ont réunis les notables du village, ttentifs, sourire un rien scepti-ue. Les jeunes ont la tête nue, les ieux portent le keffieh. Pas de emmes : ici, *« on parle politi-ue »*.

Debout en bras de chemise, au ean milieu du cercle, Shimon érès argumente, aussi incisif u'à la tribune de la Knesset. 'enjeu est important. Si le chef availliste et ministre des affaires rangères a entamé sa campagne ectorale en Galilée, c'est qu'il ait bien qu'une des clés du scru-n du 1er novembre se trouve chez s Arabes israéliens.

Car ces trois cent vingt mille lecteurs, sur une population de pt cent cinquante mille Arabes raéliens principalement installés n Galilée, peuvent être les arbi-es de la consultation. Dans une ataille qui s'annonce aussi serrée ue celles de 1981 et de 1984, ils euvent faire la différence et écider de la prochaine majorité ouvernementale dans l'Etat juif.

L'arithmétique électorale le dit en termes très simples. S'ils votaient d'un seul bloc, les Arabes israéliens pourraient avoir au moins seize sièges sur les cent vingt que compte la Knesset... et être ainsi la force d'appoint donnant ou refusant une majorité à l'un des deux grands partis (Likoud ou travailliste) incapables depuis longtemps de rassembler, chacun, plus de 40 % des électeurs.

C'est une population jeune. L'électeur moyen juif est âgé de trente ans, l'Arabe de vingt et un, et soixante-cinq mille jeunes Arabes israéliens vont voter pour la première fois. C'est une population qui, depuis l'occupation de la Cisjordanie et de Gaza, connaît une évolution politique que le conseiller du premier ministre pour les affaires arabes, M. Amos Gilboa, résume en deux mots : *« palestinisation et radicalisation »*. Il s'agit, explique-t-il, *« du renforcement du sentiment de solidarité avec les Palestiniens des territoires occupés et d'une identification renforcée avec le combat de ces derniers et avec celui de l'OLP »*.

Un œil vers l'« autre côté »

Le soulèvement dans les territoires n'a fait qu'accentuer un peu plus cette évolution. Et le soulèvement, c'est là, juste de l'*« autre côté »*, à trois champs d'oliviers du village de Jatt où Shimon Pérès mène campagne. Sur l'autre versant du vallon, un kilomètre plus à l'est, commencent la Cisjordanie et les faubourgs de Tulkaren, un autre monde où les parents et amis des habitants de Jatt vivent depuis près de dix mois au rythme des affrontements avec l'armée israélienne. *« Il faut qu'on cesse de tuer nos frères des territoires »*, disait un jeune journaliste arabe israélien dans l'assistance qui écoutait M. Pérès.

Le propos résume un malaise profond. Jamais depuis le soulèvement, les Arabes israéliens n'auront vécu aussi douloureusement ce sentiment d'identité brisée, fracturée : d'un côté, leur appartenance, revendiquée sans détours, au *« peuple palestinien »* ; de l'autre, leur citoyenneté israélienne à laquelle la plupart disent ne vouloir aucunement renoncer. La première victime de ce malaise devrait être le Parti travailliste. Les Arabes israéliens s'apprêteraient à le *« punir »* parce qu'ils tiennent l'un de ses dirigeants, le ministre de la défense, M. Yitzhak Rabin, pour principal responsable de la répression en Cisjordanie et à Gaza. *« Tout ce qui se fait de mal dans les territoires est attribué à Rabin »*, confiait un responsable travailliste arabe israélien.

Nombreux sont ceux qui prédisent que la formation de M. Pérès va perdre la moitié du soutien dont elle bénéficie traditionnellement dans le secteur arabe. Le score de la gauche travailliste passerait de 30 % à 16 % des suffrages arabes. Déjà le seul élu travailliste arabe, M. Mohamed Daroushe, a démissionné du parti et va présenter sa propre liste. Or ne dit-on pas qu'aux dernières élections les travaillistes n'ont pu faire jeu égal avec la droite que grâce au vote du secteur arabe ?

Double appartenance

En 1984, deux partis avaient, ensemble, regroupé plus de la moitié des suffrages arabes : le parti communiste Hadash (32 % à 33 % des voix) et la Liste populaire pour la paix (PLP) 18 %. Ces deux formations prônent le dialogue avec l'OLP et la création d'un Etat palestinien en Cisjordanie et à Gaza. Le Likoud recueille moins de 6 % des suffrages dans le secteur arabe – essentiellement des voix druzes.

« Vous gaspillez vos votes, s'époumone Shimon Pérès devant son auditoire arabe israélien. On l'écoute poliment. Jatt, Baga, Taibé, les trois localités que visite le ministre, sont des fiefs du Hadash et de la PLP. Le chef travailliste martèle son message : *« A quoi bon voter pour ces petites formations qui ne feront jamais partie d'une des coalitions de gouvernement. Pourquoi voter pour ce parti communiste, le seul au monde à rester stalinien, imperméable à toute glasnost ou perestroïka ? »*

Pourquoi en effet ? Salem Jubran, rédacteur en chef du quotidien communiste arabe-israélien *El Ittihad*, donne une première explication : *« Parce qu'en préconisant le dialogue avec l'OLP et la coexistence des deux Etats, nous avons le sentiment d'être loyaux »*, sous-entendu à notre double appartenance à l'Etat hébreu et au peuple palestinien. La seconde raison tient à une réalité plus terre à terre : en dehors des périodes électorales, les grands partis ont toujours négligé ce secteur arabe, dont les ressortissants – plus pauvres et socialement moins protégés que les autres habitants d'Israël – s'estiment relégués au rang de citoyens de seconde zone.

AL. Fr.

La composition de la Knesset

Voici la composition actuelle de la Knesset élue le 23 juillet 1984 :

Maarakh (Parti travailliste et MAPAM – cette fois ces deux formations se présentent séparément) : 44 (1) ; Likoud : 41 ; Tehiya (extrême droite) : 5 ; Parti national religieux : 4 ; Hadash (Parti communiste) : 4 ; Shas (religieux séfarades) : 4 ; Mouvement des droits civiques (Ratz) : 3 ; Yahad (formation centriste) : 3 ; Shinui (Mouvement pour le changement-centre) : 3 ; Liste progressiste pour la paix (partisans du dialogue avec l'OLP) : 2 ; Agoudat Israël (religieux ultra-orthodoxes) : 2 ; Morasha (religieux nationalistes) : 2 ; Tami (Mouvement pour la tradition d'Israël) : 1 ; Ometz : 1 ; Kach (parti d'extrême droite du rabbin Kahan) : 1 (2).

(1) Un député arabe, M. Daroushe, a démissionné du parti en janvier 1988.

(2) La Cour suprême a cette fois interdit au parti Kach de se présenter.

Un multipartisme sauvage

Cent vingt députés du Parlement israélien (Knesset) sont élus pour quatre ans au scrutin de liste proportionnel à l'échelon national, selon leur ordre de présentation par les partis. Le pays tout entier forme une seule circonscription. L'électeur ne met dans l'urne que le nom du parti pour lequel il se prononce. Les restes sont répartis à la plus forte moyenne.

Ce mode de scrutin, assez rare, est l'un des éléments-clés de la vie politique israélienne. Il favorise un multipartisme sauvage : vingt-sept listes briguent cette année les suffrages d'environ deux millions et demi d'électeurs inscrits.

L'émiettement parlementaire prive les grands partis d'une majorité à la Knesset et confère aux petites listes charnières une importance sans commune mesure avec leur audience dans le pays, puisque celles-ci sont indispensables à la formation du gouvernement, lequel est nécessairement un cabinet de coalition.

La réforme du système électoral est le plus beau serpent de mer de la vie politique. Elle revient à l'ordre du jour de chaque crise. Tout gouvernement affirme la souhaiter, mais aucun n'a eu jusqu'ici le courage de l'imposer ni surtout la majorité parlementaire indispensable à l'amendement de la loi.

Le citoyen israélien est d'un grand civisme. La participation des électeurs juifs avoisine généralement 80 % ; elle est un peu plus faible parmi les électeurs arabes.

Les élections législatives du 1er novembre sont les douzièmes depuis la création de l'Etat en 1948.

J.-P. L.

Politique

La campagne pour le référendum sur la Nouvelle-Calédonie

La bataille de la participation

Le travail ne manque pas au premier ministre et au Parti socialiste, s'ils veulent parvenir à un résultat honorable au soir du 6 novembre. Un sondage, effectué par l'IFOP (auprès d'un échantillon représentatif de 1 549 personnes du 10 au 17 octobre) et publié dans *Libération* du mercredi 26 octobre, indique que 37 % seulement des électeurs interrogés ont l'intention de participer au scrutin référendaire. La progression est de trois points depuis le mois de septembre. Certes, les « oui » l'emporteraient largement (75 % des suffrages exprimés, en diminution de deux points sur le mois précédent). Mais M. Michel Rocard doit constater que l'abstention, selon les sondages, est particulièrement forte dans les catégories sociales habituellement favorables à la gauche : les jeunes et les ouvriers.

La bataille pour la participation est donc la principale ligne du front ouvert par les socialistes. Aussi le mardi 25 au soir, pour son premier meeting, M. Rocard s'en est, encore une fois, vivement pris au RPR. Il a été rejoint par M. Jean-Pierre Soisson ; l'actuel ministre du travail, qui était le délégué de l'UDF pour l'outre-mer tout au long de la « cohabitation », a accusé, mercredi 26 au micro d'Europe 1, M. Bernard Pons d'avoir *« conduit le FLNKS à se mettre hors la loi et à choisir la violence »*, en organisant des élections régionales en Nouvelle-Calédonie en même temps que l'élection présidentielle. Les barristes, il est vrai, avaient demandé au gouvernement de M. Chirac de prendre son temps avant d'organiser ce scrutin local, mais ils n'avaient pu faire prévaloir leur point de vue.

Pour tenter de convaincre les hésitants, le PS s'efforce de montrer qu'il n'est pas seul. Ainsi, dans le cadre de la campagne officielle à la radio-télévision, il a fait intervenir M. François Doubin, président du MRG, et M. Michel Durafour, nouveau ministre et ancien barriste. Ils ont aussi été aidés par les propos des porte-parole de l'UDF, un « giscardien », M. Alain Lamassoure, et un « barriste », M. Pierre-André Wiltzer, qui ont redit que la position pour le « oui » de la confédération était *« clair et net »*, même si le premier a continué à regretter que les Français doivent *« approuver ou rejeter en bloc un texte de 97 articles »*.

Même appui du sénateur RPR, M. Dick Ukeiwé, qui, intervenant au nom du RPCR, a expliqué que le référendum concerne *« directement »* les métropolitains. Il a ajouté que si la mise en œuvre des accords de Matignon était réussie *« ce ne sera pas la victoire de tel groupe politique sur tel autre, mais le succès de la France »*, tout en rappelant que son mouvement continuait à se battre *« pour que la Nouvelle-Calédonie demeure au sein de la République française »*.

La position de M. Georges Marchais est bien entendu opposée. Au micro de TF 1, le mardi 25, il a expliqué que les communistes voteraient « oui », car ils veulent respecter *« la totale liberté de jugement et d'action du peuple kanak »* et donc le choix du FLNKS. Mais comme ce référendum *« ne garantit pas l'autodétermination du peuple Kanak, il faudra rester vigilant »*. Le secrétaire général du PC a ajouté : *« Le référendum doit porter exclusivement sur la Nouvelle-Calédonie. Il est donc exclu que, par un moyen ou un autre, le gouvernement tire prétexte de ce référendum pour faire apprécier sa politique. »*

M. Jean-Marie Tjibaou, lui aussi, ne parle que du Caillou. Lors d'un meeting, mardi soir à Montpellier, il a expliqué que le retour au calme devrait attirer les investisseurs, notamment japonais et coréens, *« et nous voulons utiliser le rapport de forces pour partager un peu mieux les ressources du pays »*. Dans le cadre de la campagne officielle, il s'était adressé aux *« héritiers de la France des droits de l'homme » : « La communauté internationale a salué les accords de Matignon, aujourd'hui elle vous regarde : il y va de votre honneur. »* Il y va aussi du maintien du calme en Nouvelle-Calédonie. La situation à Ouvéa prouve que celui-ci n'est jamais définitivement acquis.

Th. B.

M. Michel Rocard dénonce le « choix antinational » de M. Jacques Chirac

MM. Michel Rocard, Jean-Pierre Chevènement et Pierre Mauroy ont animé, mardi 25 octobre à Belfort, ville dont M. Chevènement est le maire, le premier grand meeting socialiste de la campagne du référendum sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie. Devant plus d'un millier de personnes, le premier ministre a très vivement critiqué la consigne d'abstention du RPR et reproché à M. Jacques Chirac d'avoir fait *« un choix antinational »*.

BELFORT
de notre envoyé spécial

C'était *« il y a quatre mois, heure pour heure, jour pour jour »*, comme l'a rappelé mardi le premier ministre autour de la longue table du « salon jaune » de l'hôtel Matignon, deux délégations s'apprêtaient à parapher un accord qui signifierait le retour de la paix en Nouvelle-Calédonie. Parmi les négociateurs du FLNKS, Mme Caroline Machoro, sœur du dirigeant canaque abattu en 1985 par des tireurs d'élite de la gendarmerie.

Aujourd'hui, Mme Machoro est à Besançon, pour six mois. Elle fait partie d'un groupe de vingt-cinq stagiaires issus de toutes les communautés de Nouvelle-Calédonie qui, grâce à un accord interministériel, suivent en métropole une formation administrative générale pour se préparer à gérer les régions calédoniennes. Avec ses vingt-quatre camarades, Mme Machoro est venue à Belfort. Elle y a rencontré le premier ministre.

Le symbole est trop clair, la coïncidence trop belle pour que M. Rocard ne les relève pas. Quand la politique hexagonale est difficile (une trentaine de membres d'une coordination de personnels de santé attendent le cortège dans le hall du meeting, qui les évitera en entrant par une petite porte), y a-t-il meilleure illustration, selon la formule de M. Chevènement, d'*« une politique de paix et de développement au service du progrès »* pour la Nouvelle-Calédonie ?

L'argumentaire socialiste sur l'avenir du territoire comporte sa part de rappels de l'histoire, ancienne ou récente : les *« reniements »* de la France sur le territoire, le non-développement économique et culturel de la population canaque, les morts des deux côtés, les massacres d'Ouvéa, la pente qui menait à la *« guerre civile »*. Tout cela, les trois orateurs le rappelleront avec, pour M. Rocard, acteur direct et central des accords de Matignon, une émotion particulière. Mais le référendum du 6 novembre fournit aussi aux socialistes une occasion, qu'ils utilisent sans vergogne, de taper à bras raccourcis sur le RPR.

Solennel, M. Mauroy appelle les électeurs du RPR à faire jouer *« leur clause de conscience, leur droit fondamental à s'exprimer, à s'engager »*. Il s'indigne que M. Alain Juppé s'inquiète des dépenses engagées pour le référendum. *« Ainsi*, tonne le premier secrétaire du PS, *le coût de la démocratie serait insupportable pour l'économie française* (...). *Que M. Juppé réfléchisse au coût des dictatures (...). Il se mesure à la quantité de sang et de larmes gaspillés ! »* Finaud, M. Chevènement soutient que *« l'abstention active »* prônée par le RPR ne peut trouver sa traduction que par le vote blanc. Ainsi, pour le ministre de la défense, *« en comptant les votes blancs » au soir du 6 novembre, nous compterons les voix du RPR. »*

« L'ivresse de la violence »

Noblesse oblige, M. Rocard est le plus féroce pour accabler M. Chirac. Le premier ministre, qui multiplie les références au général de Gaulle, assure que, jusqu'au 15 octobre, il s'est *« volontairement et scrupuleusement abstenu de toute mise en cause de* [ses] *prédécesseurs »* à propos de la Nouvelle-Calédonie, parce qu'il pensait possible que toutes les grandes formations politiques *« se rassemblent »* autour du oui. C'est raté et la modération, pour le premier ministre, n'est plus de saison.

M. Rocard résume la gestion calédonienne du gouvernement de droite en lançant : *« Rien d'autre que l'ivresse de la violence, qui appelle la violence ! Que le poison de la haine qui nourrit la haine !* (...) *Comment ne pas dire : « Mais c'est » alors qu'il fallait vous abstenir ! » C'est alors qu'il fallait accorder » au dialogue, au partage, à la » négociation les vraies vertus que » vous leur découvrez » aujourd'hui !*(...) *Assez d'hypocrisie, assez de tartuferie !* (...) *Une fois encore, dans la position que vient de prendre le parti chiraquien, ce n'est pas l'intérêt national qui a prévalu mais des enjeux d'équilibre interne, des considérations boutiquières. Des préoccupations de parti ont pesé plus lourd que le sens de l'honneur de la France.* (...) *M. Chirac n'a pas seulement fait un choix incivique, il a fait un choix antinational. »*

M. Rocard reproche encore au président du RPR d'avoir jugé que le processus engagé en Nouvelle-Calédonie pourrait créer *« un précédent »* pour *« d'autres minorités séparatistes »*. *« A-t-il remarqué*, lance M. Rocard, *que la quasi-totalité des parlementaires des départements et territoires d'outre-mer, à une exception certaine près, peut-être deux* (...) *qu'ils appartiennent à la majorité ou à l'opposition, appellent à voter « oui » ? »*

Il est vrai qu'en dépit de l'attachement de M. Rocard au traitement du dossier calédonien, sa véhémence à l'égard du RPR s'explique aussi par des considérations qui dépassent cet enjeu. A l'évidence, M. Rocard, qui ne comprend pas comment le RPR a pu prendre une telle position, juge que le mouvement de M. Chirac commet une erreur qui lui causera un tort énorme. Il lui faut donc saisir cette « chance ». Depuis qu'il est à Matignon, M. Rocard parie en effet sur la « durée ». Le premier ministre est, de jour en jour, plus tenté de reprendre à son compte la phrase célèbre de M. Alain Peyrefitte, lorsqu'il disait, en 1970, à Chamonix : *« Nous sommes au pouvoir pour trente ans, si nous ne faisons pas de bêtises... »*

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

Le Conseil constitutionnel repousse une contestation de la consultation

Le Conseil constitutionnel a rejeté mardi 25 octobre une requête présentée par deux électeurs qui demandaient que soient déclarés non conformes à la Constitution les décrets du 5 octobre relatifs au référendum du 6 novembre.

Comme il l'avait déjà fait en 1960 puis en 1962, le Conseil constitutionnel distingue dans sa décision *« l'organisation des opérations de référendum »* pour laquelle ses attributions n'ont, estime-t-il, qu'un *« caractère consultatif »* et les *« réclamations afférentes au déroulement des opérations de référendum »*. Dans ce second cas, le Conseil constitutionnel se reconnaît un rôle de *« caractère juridictionnel »*. C'est pourquoi le Conseil ne se reconnaît compétent que pour trancher une sorte de *« réclamations » : « les contestations formulées à l'issue du scrutin à l'encontre des opérations effectuées »*.

Ouvéa hantée par les morts

(Suite de la première page.)

Sur la même route, à une dizaine de kilomètres vers le nord, lundi matin 24 octobre, la circulation est totalement interrompue par un barrage de rochers et de troncs de cocotiers. *« Danger de mort »* dit un panneau de tôle. Un hercule mélanésien, barbu, coutelas à la main, ordonne à tout le monde de faire demi-tour. Cet homme en colère qu'entourent une demi-douzaine de compagnons placides s'appelle Julien Aben. Ce n'est pas n'importe qui. Il s'agit d'un délégué régional du RPCR. Il explique qu'il a décidé de riposter aux agressions des « bandes » du FLNKS venus des villages du nord.

Dans la nuit, en son absence, son magasin et sa maison ont été brûlés. A droite de la route dans la cocoteraie, les ruines sont encore fumantes. Tout a été ravagé. Plus loin, deux autres cases ont été incendiées.

« Ce n'est pas de la rigolade, explique Julien Aben d'un ton qui, en effet, n'incite pas à rire ; *personne ne passera tant que ceux qui ont fait ça ne seront pas venus ici s'expliquer avec moi. Je me fous des gendarmes. D'ailleurs, depuis les événements du mois d'avril, ils ne montent plus au nord. Celà fait six mois maintenant que les gens de Gossannah foutent le bordel et brûlent les cases. Ça suffit ! Je les attends, il faudra bien qu'ils viennent. Ils se sentent costauds parce que les gens qu'ils attaquent d'habitude ne disent rien. Mais maintenant il faut qu'on arrête ça une fois pour toutes. Ça sert à quoi d'avoir signé les accords de Matignon ? On nous a donné dix ans pour travailler ensemble et on n'a pas de temps à perdre. Puisqu'ils ne veulent pas s'arrêter, moi aussi je vais foutre le bordel. »*

La route principale d'Ouvéa est donc coupée. Deux gendarmes viennent aux nouvelles et font prestement demi-tour. L'affaire devra donc se régler entre Canaques.

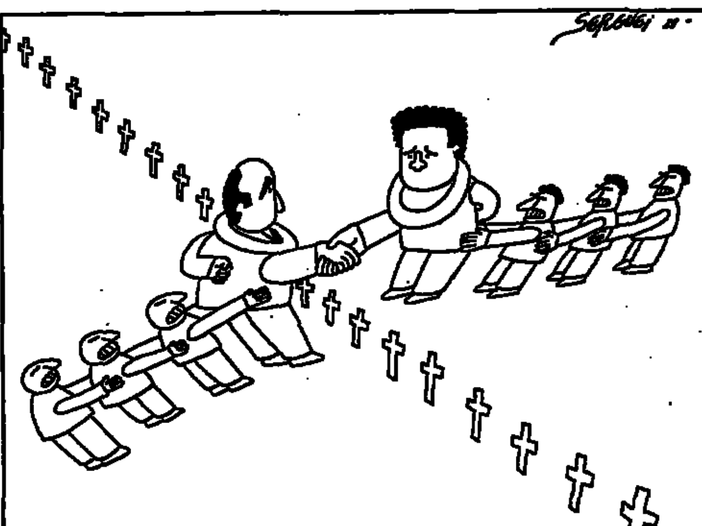
« Notre indépendance n'est pas négociable »

Pour avancer vers le nord, pas d'autre solution que de marcher plusieurs heures sous le soleil sans rencontrer personne. L'île paraît désertique.

Aux abords du village de Takedji, quelques hommes apparaissent, surgis des broussailles. On se présente. Une estafette vous transporte à moto jusqu'à un premier poste de contrôle du FLNKS. Autre barrage au centre de Takedji. Chicanes de pierres et de branchages. Une chaîne tendue en travers de la route. Pour aller plus loin, il faut voir « Gérard » Ouckewen. Un *look* à la Eloi Machoro. Mêmes moustaches grises, mêmes lunettes noires. Une casquette rouge et blanche et, curieusement, une grosse écharpe de laine blanche autour du cou. Un meneur d'hommes, assurément, à la fois cordial et distant. Incontournable gardien des lieux. Vérification d'identité, comme à un poste-frontière. Gérard Ouckewen, par radio, entre en contact avec le « central » de Gossanah. Son indicatif — « Khadafi 88 » — répond instantanément « feu vert ». Gérard Ouckewen conduit lui-même les visiteurs jusqu'à Gossannah à bord d'une vieille Estafette blanche privée de pare-brise et à la carrosserie complètement déglinguée, mais dont le moteur ne donne aucun signe de défaillance. A portée de sa main, un vieux Mas 36.

A l'entrée de Gossannah, nouvelles chicanes de troncs d'arbres et de bidons rouillés. Puis un attroupement au milieu du chemin. Au cœur du fief indépendantiste, Djubelly Wea est là, au milieu d'une troupe d'enfants et d'adolescents. L'ancien pasteur, devenu l'un des principaux porte-parole politiques des indépendantistes d'Ouvéa, se montre très hospitalier. Cet homme à la barbe grisonnante exerce, de toute évidence, un extraordinaire ascendant sur les clans locaux. Les militants aiment sa droiture politique et sa fermeté tranquille. Lui, il se plaît à leur dire qu'au cours de son bref emprisonnement en métropole l'été dernier, avant même l'assaut militaire du 5 mai, il a constaté que *« les Français de France sont plus gentils et plus justes avec les Canaques que ceux de Nouvelle-Calédonie »*.

En bandoulière, sur son tee-shirt rouge, Djubelly Wea porte un fusil de chasse de calibre 12. Il s'accroupit à l'ombre d'un buisson et explique que Gossannah entend bien demeurer à l'avant-garde de *« la lutte de libération »*. Il se réfère aux décisions des dernières réunions du FLNKS mais ne cache pas ses divergences avec Jean-Marie Tjibaou. Il se moque éperdument du référendum du 6 novembre et ne se sent pas concerné par les accords de Matignon. Il s'enferme dans une logique d'intransigeance, parce qu'il est obsédé, comme tous les siens, par *« le sacrifice des dix-neuf martyrs »*.



Djubelly laisse entendre que les électeurs des villages du Nord n'iront pas voter : *« Après ce qui s'est passé chez nous, il est très difficile, humainement, de dire « oui » à Mitterrand et à Lafleur ; comment leur dire « oui » après ce qu'ils ont fait à ma tribu ? Nous, nous avons perdu dix-neuf combattants et nous n'allons pas les retrouver. Donc, aller voter ou pas, cela ne nous concerne pas. Ce qui nous concerne, c'est de maintenir la mobilisation* (...). *Les accords de Matignon nous ont été imposés, sans nous consulter. Quand j'étais à Paris, en juin, j'ai recherché le dialogue ; je voulais participer, mais on me l'a refusé. Maintenant, il est très difficile pour nous de cautionner cette politique* (...). *Dix ans, c'est trop long. Ce référendum est en quelque sorte un cachet pour nous condamner. Notre souveraineté, notre indépendance, ne sont pas négociables. »*

« Les cases brûlées, on peut les reconstruire »

Djubelly se défend pourtant de vouloir faire secession, mais il en revient toujours aux dix-neuf morts du 5 mai. *« Quand le mot d'ordre du FLNKS a été décidé, en multipliant par deux ce que nous avions fait en 1984, j'avais personnellement demandé à Jean-Marie Tjibaou s'il était sûr que ses militants s'engageraient à fond dans les actions. Il m'avait dit « oui ». L'Union calédonienne a même voulu chapeauter toute la coordination des opérations. Malheureusement, quand l'action du 22 avril a été déclenchée à Ouvéa, personne n'a suivi ailleurs et toutes les forces armées se sont concentrées sur nous »*.

Pendant que Djubelly, amer, parle ainsi au nom de toutes les composantes locales du FLNKS, d'autres groupes de jeunes garçons sortent des broussailles environnantes. Certains sont munis d'armes légères. Sur leurs tee-shirts, on lit parfois : *« A la mémoire de nos dix-neuf héros tombés sous le drapeau »*.

En fait, presque tous les hommes de Gossannah apparaissent militairement mobilisés. Comme si leur village était assiégé et menacé alors que, depuis le mois de mai, on ne rencontre plus le moindre képi à dix kilomètres à la ronde et que les militants locaux RPCR se sont depuis longtemps, pour la plupart, réfugiés ailleurs.

Au village de Téouta, où habite la famille d'Alphonse Dianou, sommairement exécuté le 5 mai après l'assaut, une vingtaine de cases ont été brûlées. La chasse aux indicateurs, c'est-à-dire à tous les Canaques qui ont aidé les soldats à retrouver les preneurs d'otages, n'en finit pas. Les jeunes d'un hameau se montrent d'autant plus vindicatifs qu'ils sont certains que les six des leurs qui sont morts le 5 mai ont été tués eux aussi après leur rédition.

A Gossannah même, où les chefs coutumiers font régner une meilleure discipline, deux cases seulement, si l'on ose dire, ont été incendiées. *« Les cases brûlées ne pèsent pas beaucoup à côté des dix-neuf vies humaines disparues*, dit Djubelly. *Les cases, on peut les reconstruire, mais les dix-neuf vies, personne ne peut les ressusciter. »*

Fin de la conférence de presse improvisée. Djubelly va reprendre son poste dans les fourrés. Il y passera toute la nuit, son fusil à la main.

La gendarmerie de Fayaoué assure que les militants locaux du FLNKS disposent encore de cinq armes de guerre volées le 22 avril, lors de l'attaque de la brigade : trois MAS et deux PM. Mais on ne les aperçoit pas entre les mains des jeunes « combattants » présents aux alentours du chemin. Les négociations officielles engagées pour obtenir leur restitution n'en sont qu'au stade des préliminaires. En revanche, trois antennes de radio pointent haut au-dessus des cocotiers. Radio-Gossannah est bien équipée.

Au centre du village, très accueillant pour l'étranger de passage, il n'y a plus que les chefs coutumiers, les femmes et leurs enfants. La nuit tombe. Parmi ces femmes, les mères, les épouses, les sœurs des dix-neuf morts. Solange, la femme d'Hilaire Dianou, le frère d'Alphonse, a peur que son fils, né *« pendant les événements »* et qu'elle a baptisé « Kanaky », ne connaisse pas son père avant très longtemps. Elle a peur qu'Hilaire ne soit pas libéré avant la Noël, comme le promettent les exégètes des accords de Matignon. *« Je ne veux plus le croire*, dit-elle : *mon mari est très dur : on essaiera de le calmer s'il revient. J'aimerais bien qu'on puisse vivre comme avant... »*

Tout autour de Gossannah, enclave indépendante d'Ouvéa, commence une ronde de « patrouilles ». Chacune est composée de trois hommes. C'est un état de siège sans assiégeants.

Loin au sud, sur la route de Fayaoué, Julien Aben et ses copains du RPCR renforcent leurs barrages. Ils ont creusé des tranchées de un mètre de large sur un mètre de profondeur, en travers de la chaussée et ils disposent d'un esquif pour imposer aussi, au besoin, un « blocus » marin. Les palabres ont commencé. Car ceux des habitants de Gossannah qui travaillent à Fayaoué ne peuvent plus rentrer chez eux. A trois heures du matin, mardi 25 octobre, Gérard Ouckewen est venu parlementer. Les deux parties assurent qu'elles s'en remettront à l'arbitrage du grand chef du district, Cyrille Wenegueï.

Un militant « loyaliste » menace de sa hache un caméraman de TF 1, coupable à ses yeux de revenir de Gossannah et qui refuse de se voir confisquer son matériel. Moment d'énervement, sans suite, on partage fraternellement le poulet grillé.

Le délégué régional du RPCR, toujours armé de son coutelas, demande à l'envoyé spécial du *Monde* de saluer de sa part son cher cousin Jimmy Ouneï, délégué du FLNKS à Paris.

ALAIN ROLLAT.

Des gaullistes pour le « oui »

Diverses personnalités, anciens résistants et anciens gaullistes ont lancé une appel pour le « oui » au référendum. Le porte-parole de ce groupe, M. Yves Lancien, ancien député RPR de Paris, aujourd'hui proche de M. Barre, a estimé que l'abstention était un *« acte d'incivisme »* et il a invité les dirigeants du RPR *« à faire preuve de leur sens des responsabilités en préconisant le vote blanc »*. M. Léo Hamon, ancien ministre, a assuré : *« En votant « oui », je me crédite d'un supplément d'autorité pour veiller à ce que dans les prochaines années l'action des pouvoirs publics s'exerce sans dévergondage indépendantiste. »* M. Hamon a ajouté : *« S'il y a quelque chose à l'origine du gaullisme, c'est l'obligation pour les Français à s'engager pour la France. »*

... malgré l'amiral de Gaulle

Participent à ce groupe plusieurs anciens élus qui ont rompu avec le RPR, comme MM. André Bord, Jean Charbonnel, François Missoffe, Hubert Germain.

L'amiral Philippe de Gaulle, sénateur RPR de Paris, avait, par avance, répondu à ces déclarations en assurant : *« De bons apôtres nous enjoignent péremptoirement de nous engager au nom d'une prétendue tradition gaulliste sous prétexte que le référendum est une création du général. Ce serait oublier le « non » des gaullistes aux deux premiers référendums de mai et octobre 1946 sur les institutions de la IVe République, ou leur abstention massive de voter l'entrée prématurée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun en 1972 malgré leur soutien d'alors au président Pompidou, ou encore plus récemment la manière dont ils ont écarté le projet de « référendum pour un référendum sur l'enseignement » de M. François Mitterrand. Par le référendum du 13 septembre 1987, les Néo-Calédoniens ont voté « oui » au maintien de leur pays dans l'ensemble français. »*

[NDLR. — Le parti gaulliste de l'époque (l'UDR), évoqué par l'amiral de Gaulle, avait, en 1972, clairement pris position, et fait campagne pour le « oui ».]

Politique

Après le vote de la première partie de la loi de finances

Une nouvelle ligne de partage se dessine à l'UDF

Les affaires de M. Valéry Giscard d'Estaing à la tête de l'UDF se présentent mal. L'ancien président de la République éprouve en effet de plus en plus de difficultés à tenir tout son monde. Les centristes n'en font plus qu'à leur tête, et voilà que les radicaux de M. André Rossinot prétendent à leur tour relever la leur. Conformément à un calendrier fixé depuis un mois, M. Giscard d'Estaing rencontrait mardi 25 octobre les patrons du CDS, MM. Pierre Méhaignerie et Jacques Barrot, pour une consultation désirée par le président de l'UDF avec chacune des composantes sur le fonctionnement de la confédération. Si, à en croire l'entourage de M. Méhaignerie, cette rencontre s'est déroulée *« sans agressivité ni agression »*, elle n'aura en définitive apporté aucun résultat tangible. Si ce n'est la confirmation d'un malaise : entre M. Giscard d'Estaing qui, ne voulant pas commettre l'irréparable, applique la stratégie du gant de fer dans la main de velours – au PR le soin de cogner, à lui la mission de décrisper – et les centristes, de plus en plus sûrs d'eux-mêmes, ce qui n'est pas une mince mutation, rien de va plus.

Au cours de cette entrevue de mardi, les non-dits furent sans doute plus parlants que les appréciations rapportées. Ainsi M. Giscard d'Estaing s'est-il bien gardé d'évoquer le sujet qui sent déjà la poudre à l'UDF, celui des élections européennes. Délibérément conciliant, il a au contraire expliqué aux centristes qu'il comprend parfaitement le problème de positionnement de leur groupe UDC, mais qu'en revanche il leur faut veiller à leur attitude vis-à-vis des médias, si prompts à ses yeux à l'analyser *« comme un premier pas vers les socialistes. »* Bref, il s'agit plus, à l'en croire, d'un problème d'explication que de fond, ce qui est sans doute prendre ses désirs pour des réalités.

« Décalée à droite »

Le président de l'UDF a encore fait remarquer que, si le CDS a de grandes choses à annoncer, il préfère être prévenu avant la presse. Mais pour le reste, M. Giscard d'Estaing n'a pas voulu être plus royaliste que le roi. L'exigence des centristes d'avoir un œil à l'UDF sur les fédérations (le secteur élection et la communication) a été pratiquement admise. Mais une autre pomme de discorde promet quelques pépins : le financement de l'UDF. M. Giscard d'Estaing souhaite que chaque composante reverse au pot commun le tiers de l'allocation attribuée par parlementaire. Mais les centristes ont semble-t-il perdu le goût de l'aumône...

M. Giscard d'Estaing a d'autres soucis à se faire avec les radicaux, qu'il doit recevoir jeudi 27 octobre. Menacé à la présidence de son parti (*le Monde* du 25 octobre) par un fort contingent de militants lui reprochant d'avoir gâché la carte de l'ouverture pour cause de chiraquisme primaire, M. André Rossinot a été brutalement pris mardi 25 octobre d'une crise antigiscardienne ou, si l'on veut, procentriste. Si complice voici encore quelques semaines du RPR et du PR, il dénonce maintenant la « dérive droitière » de l'opposition : « *Giscard*, a-t-il expliqué, *dit que l'UDF est au centre. C'est globalement inexact. L'UDF est encore décalée à droite. Il ne suffit pas de dire qu'on est au centre pour l'être. Ce n'est pas la peine de réfléchir aux structures si on ne sait pas quoi faire politiquement ensemble.* »

Mieux – ou pis, – premier à fustiger les centristes au moment de la création de l'UDC, il n'hésite pas maintenant à prendre leur défense, considérant que *« leur démarche n'est pas en soi répréhensible »*, que *« ce n'est pas un délit de s'abstenir au Parlement aujourd'hui »*, que refuser de dialoguer avec les socialistes *« relève du terrorisme intellectuel. »* Enfin pour parfaire le dessin de ce nouveau virage à cent quatre-vingts degrés, M. Rossinot ne rejette plus formellement *« une perspective de coalitions »* avec les socialistes.

Que M. Mitterrand propose par exemple, à l'occasion du rendez-vous européen, un contrat de gouvernement sur les grands enjeux de la nation, M. Rossinot se dit prêt à *« examiner attentivement »* pareille offre. Ce rapprochement centristes-radicaux, s'il était confirmé, risque de provoquer une nouvelle ligne de partage au sein d'une UDF qui mérite de moins en moins son sigle.

DANIEL CARTON.

Dans les couloirs de l'Assemblée nationale

La « majorité relative » existe

« On sert à quelque chose » : c'est le constat fait par M. Louis Mermaz, alors qu'a commencé à l'Assemblée nationale la discussion des budgets des ministères. Pour le président du groupe socialiste, la discussion de la première partie de la loi de finances a prouvé que le gouvernement voulait jouer avec le Parlement la carte de la concertation plutôt que celle de la coercition. *« Il y a longtemps que les députés n'avaient pas eu le sentiment de travailler »*, estime M. Mermaz en commentant le vote de samedi (abstentions des communistes et des centristes) lors de la discussion budgétaire. *« Cette abstention sur chacun de nos flancs permet à la majorité relative d'exister. Il faut que nous donnions des espaces de respiration à la majorité présidentielle : ce n'est pas contradictoire avec le rassemblement à gauche. »*

Le député socialiste de Seine-et-Marne, M. Jean-Paul Planchou, ne semble pas en être pleinement convaincu. Mardi 25 octobre, en réunion de groupe, il s'est élevé contre le *« cadeau »* fait aux centristes par le biais de l'abaissement du taux de TVA sur les produits dits « de luxe ». Sans remettre en cause une décision qui avait emporté, jeudi dernier, l'adhésion de la très large majorité du groupe, ce député, proche de Jean-Pierre Chevènement, a critiqué le fond et la forme de cette concession. *« On décide d'une mesure qui représente 2,7 milliards de francs sans véritable débat approfondi, alors que l'on a passé des semaines des mois, sur d'autres points moins lourds »*, estime M. Planchou. Il juge inutile une mesure qui *« ne s'imposait nullement »*. Pour l'instant *« aucune négociation européenne n'a eu lieu sur la question de l'harmonisation des taux de TVA »*, dit-il, même s'il comprend parfaitement le souci de *« créer une embellie politique à un moment où le gouvernement est en difficulté »*. Si ce pas fait vers les centristes était nécessaire politiquement, *« il faudrait tout de même*, estime-t-il, *mieux prendre en compte, à l'avenir, le point de vue des commissaires socialistes des finances, qui s'étaient prononcés, au mois d'août, contre un abaissement de la TVA. »*

Le rapporteur général du budget, M. Alain Richard, a expliqué, au cours de cette même réunion, que la France avait *« le dos au mur »* en matière de taux de TVA, par rapport aux autres pays européens, et que la décision de ramener de 33,33 % à 28 % le taux maximum de TVA était *« une mesure politique »* qui permettait, en outre, de faire un pas européen.

L'attitude des centristes

Du côté centriste, c'est M. Pierre Méhaignerie qui a dû répondre aux craintes du président de l'UDF, M. Valéry Giscard d'Estaing. Le président de l'UDF s'inquiétait du risque de voir l'abstention centriste sur la première partie du budget interprétée par l'opinion publique *« comme un premier pas fait vers les socialistes »*. M. Méhaignerie s'en est défendu et a, une nouvelle fois, rappelé que la position de son groupe était sans ambiguïté. Compte tenu de l' *« arithmétique parlementaire »*, l'Union du centre (UDC) *« entend peser de tout son poids sur le gouvernement et ne pas verser systématiquement dans le vote contre »*. Le président de l'UDC veut juger le gouvernement sur pièces. *« L'alternance, c'est pour dans six ans »*, a-t-il rappelé également devant les députés centristes mardi après-midi. D'ici là, M. Méhaignerie veut *« faire avancer les choses, notamment dans le sens de l'Europe »*. Evoquant le vote de samedi matin sur le budget, il a expliqué au cours d'un point de presse : *« Nous avons estimé que le dialogue a été ouvert. Il y a eu des réponses du gouvernement, nous pouvions donc nous abstenir. »*

Quant aux critiques de certains de ses partenaires de l'opposition, comme M. Edouard Balladur, le président de l'UDC estime qu'elles n'ont pas *« mesuré le poids des modifications non négligeables obtenues par l'UDC pour rendre le budget plus européen et plus orienté vers l'emploi »*.

Pour l'avenir, les députés centristes veulent poursuivre sur le même chemin, en faisant de certaines mesures un *« test »* de la volonté d'ouverture du gouvernement. Ainsi l'UDC votera contre les budgets de la justice et des anciens combattants, mais pour celui de la défense. Elle attend du gouvernement des avancées significatives sur le budget de l'éducation nationale avant de se déterminer.

PIERRE SERVENT.

Au Havre

M. Rufenacht (RPR) voudrait s'allier aux socialistes

ROUEN
de notre correspondant

M. Antoine Rufenacht, député RPR, ancien secrétaire d'Etat de M. Giscard d'Estaing, aime surprendre. Déjà soupçonné de barrisme par les chiraquiens, il avait emboîté le pas à M. Michel Debré pour l'élection présidentielle de 1981. A l'approche des élections législatives de 1986, il avait dû ferrailler avec la direction nationale du RPR pour obtenir une bonne place sur la liste départementale UDF-RPR.

Mardi 25 octobre, il a estimé *« nécessaire, à l'approche des élections municipales, le rapprochement au Havre de tous ceux qui ne veulent plus du Parti communiste »*. M. Rufenacht a fait ce geste en direction du PS au moment où les socialistes s'interrogent sur l'opportunité de présenter une liste homogène en mars prochain, après trois mandats complets d'union de la gauche placée sous la direction de M. André Duroméa, un maire communiste incontestablement populaire. Le député RPR a justifié sa proposition par *« une situation bloquée depuis 1965 »*, année du retour du PCF à l'hôtel de ville avec M. René Cance. *« Le Havre donne au visiteur l'image d'une ville qui a vingt ans de retard »*, a déclaré M. Rufenacht. *« Mettons localement de côté nos divergences idéologiques et nos débats partisans, et construisons ensemble l'avenir du Havre »*, a-t-il lancé.

Au Parti socialiste, la proposition fait sourire. M. Patrick Fouilland, adjoint au maire, actuellement pressenti pour être le premier des socialistes au Havre lors des municipales, répond : *« La tentative de nous débaucher est sans objet. »*

E. B.

M. Alain Carignon démissionne de son mandat de député

« J'ai choisi la liberté »

M. Alain Carignon, maire (RPR) de Grenoble et président du conseil général de l'Isère, devait remettre, mercredi 26 octobre, au président de l'Assemblée nationale son mandat de député. La loi anti-cumul lui imposait de choisir entre ses mandats locaux et son siège au Palais-Bourbon.

M. Alain Carignon quitte l'Assemblée nationale sans regrets. Il n'y a d'ailleurs que peu siégé. Elu en mars 1986, il était entré immédiatement au gouvernement (ministre chargé de l'environnement) et n'en était sorti qu'après la défaite de M. Jacques Chirac à l'élection présidentielle. Réélu en juin 1988, il n'a guère eu le temps de s'y installer.

Son départ n'en est pas moins surprenant. Pourquoi se prive-t-on d'une tribune nationale, lorsqu'on est un brillant jeune homme (trente-neuf ans) au parcours parfait (maire d'une commune phare à trente-quatre ans, président de conseil général à trente-six ans), qui ne dissimule pas son ambition ? M. Carignon n'a pas le sentiment de se suicider politiquement, au contraire.

« J'ai choisi la liberté », dit-il, face à *« l'ordre établi »* et au *« blocage politique »*. Il remarque, comme tout le monde et pour le regretter, la désaffection croissante des Français pour la vie publique, le fossé qui se creuses *« entre les citoyens et leurs représentants »*. *« En 1969, Chaban parlait de société bloquée*, ajoute-t-il. *Vingt ans après, c'est toujours vrai »*. M. Carignon continue : *« Crise du discours politique »* ; le droit qui *« ne parvient pas à rattraper la société »* ; *« confusion des pouvoirs »* ; états-majors de partis *« qui cadenassent les rapports politiques »*.

La *« liberté »* que M. Carignon revendique, ce n'est pas celle d'un quadragénaire qui, avec vingt ans de retard, se serait soudainement découvert une vocation de « baba cool ». Il sort par la grande porte et rentre aussitôt par la fenêtre. Sa tribune d'expression politique sera, selon lui, renforcée. *« Je crois*, dit-il, *au concret. Nous sommes à l'âge du « faire. »* Il s'appuie sur une expérience de gestion à Grenoble. Il croit à l'exemplarité, pour la France entière, d'une action départementale ou municipale dans une ville jeune.

» Puisque la municipalité de Grenoble paie des professeurs étrangers embauchés par l'université – les meilleurs, dit-il – pourquoi les autres n'en feraient-ils pas autant ? Puisque Grenoble finance les leçons supplémentaires données par les instituteurs de quarante-huit écoles primaires (1,7 millions de francs par trimestre) aux élèves qui ont besoin de soutien, pourquoi le ministère de l'éducation nationale n'en tirerait-il pas profit pour satisfaire à la fois les revendications salariales des enseignants et la lutte contre l'échec scolaire ? »

L'exemplarité donne des idées. M. Carignon travaille à la création, pour la fin de l'année, d'un club de réflexion qui rassemblerait qui veut bien, à droite, réfléchir. Quelques pistes : *« Quelles institutions pour 1995 ? Quelle Europe pour 1995 ? »*, c'est-à-dire pour la prochaine élection présidentielle. Et le reste à l'avenant.

M. Carignon est membre du conseil d'orientation politique du RPR. Il a, semble-t-il, l'intention d'y rester sauf à en être chassé.

J.-Y. L.

Seuls les socialistes ont approuvé le budget de l'agriculture

Les députés ont adopté, dans la nuit du mardi 25 au mercredi 26 octobre, en première lecture, le budget de l'agriculture et de la forêt. Seuls les socialistes ont voté pour, les centristes, l'UDF et le RPR ont voté contre, les communistes se sont abstenus. Les députés ont également adopté le budget annexe des prestations sociales agricoles (BAPSA). D'un montant total de 36,2 milliards de francs, les crédits augmentent de 3,7 % par rapport à 1988. Ils représentent 2,81 % du budget général de l'Etat (*1 152,3* milliards de francs).

« Il n'y a pas de crise proprement agricole. » M. Henri Nallet, ministre de l'agriculture et de la forêt, qui défendait, mardi 25 octobre, son budget à l'Assemblée nationale, n'a pas voulu se joindre au traditionnel concert de lamentations accompagnant tout débat politique sur la situation des agriculteurs français. Il s'est au contraire affirmé *« optimiste »*, reconnaissant que si les difficultés étaient réelles, elles n'apparaissaient pour autant *« comme le signe de la décadence, mais plutôt comme la contre-partie nécessaire des progrès accomplis depuis quatre décennies »*. A la période de croissance de la production, les années 80 ont substitué *« la saturation des marchés solvables en Europe et dans le monde »*, a souligné M. Nallet, *« et il a fallu renoncer à la fiction des débouchés sans limites (...), s'adapter à la contrainte budgétaire, à une compression des prix et, pour le secteur laitier, aux quotas »*.

Si cette rénovation de la politique agricole a été une *« dure épreuve »* pour les agriculteurs, a poursuivi M. Nallet, *« ces mesures draconiennes semblent en voie d'être efficaces et des signes de retour à l'équilibre apparaissent, particulièrement dans le secteur laitier »*.

Ce double constat se traduit donc, dans le projet de budget pour 1989, d'une part, par la priorité donnée à la modernisation des structures agricoles (dotation aux jeunes agriculteurs), à la formation, à la recherche (augmentation de 16,3 % des crédits d'investissement) et, d'autre part, par une dotation de 300 millions de francs aux laissés-pour-compte de cette rénovation agricole (aides financières, audits, rétablissement de la couverture sociale pour les entreprises viables, aides à la reconversion ou primes de départ quand l'exploitation ne peut être relevée). Les agriculteurs les plus démunis pourront en outre bénéficier du revenu minimum d'insertion (RMI).

Parallèlement à ces mesures en faveur de la production agricole, M. Nallet a insisté sur le renforcement du secteur agro-alimentaire, constatant que *« certaines filières démontrent encore leur faiblesse face à leurs concurrents étrangers, notamment la production du porc et la fabrication des produits alimentaires à haute valeur ajoutée »*. *« De telles déficiences risquent de remettre en cause notre position de grand pays agricole, tant à l'intérieur de la Communauté que sur les marchés mondiaux »*, a déclaré le ministre de l'agriculture. Le projet de budget pour 1989 prévoit une augmentation des autorisations de programme du Fonds d'intervention stratégique (FIS) de 14,4 % (154,4 MF) et la reconduction des crédits de la prime d'orientation agricole (POA), qui s'élèvent à 147 millions de francs, pour soutenir la restructuration et l'adaptation des entreprises agro-industrielles.

Présenté sans emphase par un ministre soucieux d'éviter les promesses intempestives aux agriculteurs, ce budget n'a pourtant pas convaincu l'opposition. Pour **M. Louis Goasduff** (Finistère), l'un des orateurs du groupe RPR, ce projet de budget n'offre *« aucune réponse thérapeutique »* à la situation agricole. *« L'agriculture a surtout besoin d'un grand projet économique et d'une nouvelle ambition européenne et nationale »*, a souligné M. Goasduff, alors que le budget traduit selon lui *« un désengagement de l'Etat »*. *« Vous nous présentez un projet de budget en stagnation et qui n'apporte aucun remède à la déstabilisation du monde rural »*, observait, au nom du groupe UDC, **M. Adrien Durand** (Lozère).

Relevant l'absence *« d'enthousiasme »* du ministre de l'agriculture, **M. Pierre Goldberg** (PC, Allier), jugeait que ce budget n'était *« pas bon »* même si, ajoutait-il, *« il y en a eu de plus mauvais dans le passé »*. Si les priorités sont *« tactiquement assez bien choisies »* par le nouveau gouvernement, elles ne constituent pas pour autant, selon le député communiste *« une politique agricole en rupture avec celle de* [son] *prédécesseur »*.

Si l'aménagement des quotas laitiers a fait l'objet de nombreuses questions des députés, aucun d'entre eux n'a pourtant demandé leur suppression pure et simple. Il est vrai que si l'opposition pouvait dénoncer leur institution par M. Michel Rocard, alors ministre de l'agriculture, la majorité d'aujourd'hui rappelait volontiers que ces quotas avaient été renforcés sous le ministère de M. François Guillaume, par le gouvernement de M. Jacques Chirac. L'ensemble des députés s'est en revanche montré favorable à la modification de la taxe sur le foncier non bâti et plusieurs propositions devaient être faites en ce sens. M. Nallet a également annoncé qu'il envisageait d'engager une réflexion sur la réforme de l'assiette des cotisations sociales, dans le financement du budget annexe des prestations sociales agricoles (BAPSA), et qu'un premier bilan serait mené avec les organisations représentatives, à la fin du premier semestre 1989.

PASCALE ROBERT-DIARD.

Les principales mesures

● **Enseignement.** – Les crédits de l'enseignement public (2,1 milliards de francs) augmentent de 6 %, ceux de l'enseignement privé (1,2 milliard de francs) de 6,3 % ; 135 emplois sont créés dans l'enseignement public et la subvention dans les établissements privés passera à 4 000 francs en moyenne par élève. Les bourses d'enseignement progressent de 4,8 % (355 millions de francs).

● **Recherche.** – Les crédits d'investissement augmentent de 16,3 %, essentiellement en faveur de la formation dans les écoles supérieures d'ingénieurs et de vétérinaires (8,6 millions de francs), et dans la recherche pour la transformation agro-alimentaire et la qualité des produits (37 millions de francs).

Un Centre national d'études vétérinaires et alimentaires est créé, doté de 116 millions de francs et de 2,5 millions de francs d'autorisation de programme.

● **Gel des terres.** – 205 millions de francs sont affectés au financement du gel des terres décidé par la Communauté européenne.

● **Dotation aux jeunes agriculteurs.** – Les crédits augmentent de 14,8 % et s'élèvent à 675 millions de francs.

● **BAPSA.** – Il s'élève à 73,05 milliards de francs, soit une augmentation de 3,9 % par rapport à 1988. La subvention de l'État est de 10,7 milliards de francs.

Devant le congrès des maires

M. Pierre Joxe s'engage à « renforcer les moyens nécessaires à l'autonomie locale »

En choisissant comme thème central de son soixante et onzième congrès « Identité et coopération », l'Association des maires de France a voulu mettre l'accent sur la défense des communes et de leur nombre et parallèlement sur le nécessaire développement de la coopération entre collectivités. La séance d'ouverture de cette manifestation, qui réunit jusqu'au 28 octobre près de quatre mille maires au palais des Congrès, a montré, s'il en était encore besoin, que nul ne remet en cause la décentralisation engagée par Gaston Defferre. M. Jacques Chirac s'est montré sur ce terrain particulièrement œcuménique : *« La décentralisation n'est ni de droite ni de gauche »*, a-t-il déclaré, avant de souhaiter qu'elle *« reste à l'écart des polémiques, des argumentations qui caricaturent le débat politique et provoquent la lassitude des citoyens »*. Histoire sans doute de rafraîchir la mémoire du maire de Paris, qui avait à son arrivée à Matignon décrété une *« pause »* dans le processus de décentralisation, M. Pierre Joxe a insisté sur l'impossibilité qu'il y a à rester *« au milieu du gué »* : *« Il faut aller de l'avant avec prudence et sans précipitation*, a-t-il affirmé, *mais avec la volonté de renforcer les moyens nécessaires à l'autonomie locale. »*

Dans ce cadre, le ministre, l'intérieur a fait part de son intention de déposer un projet de loi avant la fin de l'année pour rétablir le paritarisme entre élus et syndicats dans la gestion de la formation (comme c'était le cas avant la loi de 1987) et pour régler la situation des agents de la fonction publique territoriale, à temps partiel.

Quant aux finances locales, premier devoir des maires, le ministre de l'intérieur a confirmé son souhait de voir le Parlement voter à la session du printemps 1989 un nouveau projet de loi de révision des valeurs locatives qui servent de bases aux impôts directs locaux. Qui dit ressources dit aussi structures. Pour M. Joxe, il n'est pas raisonnable d'envisager la compétition européenne *« si nous gardons à nous seuls autant de communes* [36 000], *que tous les autres pays européens réunis »*. Selon lui, *« la coopération intercommunale n'est pas à elle seule une panacée, un remède miracle »*. Enfin il est *« illusoire »*, a-t-il expliqué, qu'un régime juridique identique puisse correspondre aux besoins et des communes rurales, et des agglomérations urbaines.

Que la coopération ne doive pas être uniforme, M. Michel Giraud (RPR), président de l'AMF, en convient. Mais, a-t-il précisé, elle ne pourra se développer *« que dans un contexte fiscal et budgétaire totalement et raisonnablement repensé »*. Le président de l'AMF est, en tous les cas, formel : *« Le pluralisme des communes est un fait et un bienfait »*.

ANNE CHAUSSEBOURG.

Société

Le projet de loi sur la détention provisoire

La réforme peau de chagrin de M. Arpaillange

Le conseil des ministres devait examiner, le 26 octobre le projet de loi présenté par le garde des sceaux sur la réforme de la détention provisoire. Contrairement à la réforme Badinter de l'instruction et à celle de Albin Chalandon, qui devait entrer en vigueur le 1er mars 1989, le texte présenté par M. Pierre Arpaillange ne s'intéresse qu'au régime de la détention provisoire et non à la conduite de l'instruction. Réforme peau de chagrin, elle devrait pouvoir être examinée à la présente session parlementaire, faute de quoi la loi Chalandon devrait être prorogée.

Les réformes de l'instruction n'ont guère de chance. Aprement discutées au nom des grands principes, elles suscitent tollés et cabales et tombent ensuite dans les oubliettes. Ce fut le cas du texte que fit voter M. Robert Badinter en 1985 et qui devait entrer en vigueur en 1988, ce fut celui de la loi Chalandon ; votée à l'automne 1987 et qui devait, pour sa plus grande part, être appliquée en 1989. Voici maintenant une loi Arpaillange que le conseil des ministres devait examiner le 26 octobre. Il est trop tôt pour dire quel sort lui sera réservé : la session parlementaire étant chargée, on n'excluait pas que la discussion en soit repoussée à plus tard. On se contenterait alors de proroger la loi Chalandon, dont, pourtant, personne ne veut plus.

Un mois jour pour jour après que la commission Justice pénale et droits de l'homme, mise en place par M. Arpaillange et présidée par Mme Mireille Delmas-Marty, a rendu son rapport, le texte présenté aujourd'hui par le garde des sceaux n'est qu'un pâle décalque des propositions de la commission, dont on a, au passage, abandonné les idées les plus novatrices. Si M. Badinter souhaitait que les juges d'instruction conduisent à trois leur information, si M. Chalandon, lui, se contentait d'une collégialité au moment du placement en détention, l'actuel ministre de la justice a décidé de ne s'intéresser, pour le moment, qu'au régime de la détention provisoire, et ne souhaite pas toucher au système du juge unique. Une refonte en profondeur de l'instruction est remise à plus tard.

C'est donc un texte court qui devrait être examiné dès que possible. Le garde des sceaux n'avait pas d'autre choix. On lui a clairement fait comprendre qu'il n'était pas question d'ouvrir un grand débat – au Parlement il n'y excelle pas – sur le système judiciaire. Sa copie a donc fait l'objet de plusieurs révisions, notamment au Conseil d'Etat. La seule chance de voir le Parlement l'examiner a été de le resserrer au maximum et de passer de la quinzaine d'articles initialement prévus aux huit retenus aujourd'hui.

On a complètement laissé de côté l'idée d'un « juge de la liberté » (auprès de qui on envisageait de pouvoir rapidement faire appel d'une ordonnance de mise en détention) ou celle d'un « référé-conciliation » devant le président du tribunal, pour ne s'attaquer qu'au régime de la détention provisoire. Si la commission proposait la suppression de la référence au trouble de l'ordre public pour justifier le mandat de dépôt et suggérait de rendre public, à la demande de l'inculpé, le débat contradictoire qui précède le placement en détention, le texte du ministre de la justice n'a pas retenu ces deux idées qui, sans être coûteuses, pouvaient, par leur portée symbolique, au moins, entraîner un *changement des mentalités.*

Les motivations de la mise en détention

Le texte prévoit donc l'abrogation de la loi Chalandon pour tout ce qui concerne la collégialité (car le raccourcissement des délais d'appel devant la chambre d'accusation, le système du témoin assisté et la suppression de l'incarcération des mineurs de seize ans en matière de correctionnelle sont déjà entrés en vigueur). Il veut développer les recours aux enquêtes rapides et personnalisées qui deviennent obligatoires pour les jeunes majeurs (dix-huit à vingt et un ans) avant toute réquisition ou ordonnance de placement en détention provisoire. Le texte réduit aussi, à la baisse, les délais de détention provisoire et contraint le juge d'instruction à reconvoquer plus rapidement certains détenus lorsqu'il veut renouveler leur mandat de dépôt.

Certaines dispositions, jusqu'à présent réservées aux délinquants primaires, sont étendues lorsque les peines encourues en matière correctionnelle sont inférieures ou égales à cinq ans. L'inculpé qui en fera la demande pourra comparaître en personne devant la chambre d'accusation. La chambre d'accusation pourra, en cas d'appel formé contreune ordonnance de refus de mise en liberté, se saisir de toute demande sur laquelle le juge n'a pas encore statué. On souhaite aussi favoriser le régime de mise à l'épreuve en ajournant le prononcé de la peine.

Mais le point le plus intéressant de ce texte, resserré à l'extrême, reste l'obligation pour les juges d'instruction de motiver – à peine de nullité – toutes leurs ordonnances de mise en détention, ainsi que leur renouvellement. Il est, en effet, plus difficile d'avoir à s'expliquer par écrit que de cocher des cases sur un formulaire.

Inspiré par le souci de limiter les détentions trop systématiques, le texte dépoussière, mais ne change rien sur le fond au système. Cela pouvait paraître inévitable dans la mesure où, à gauche, nombreux sont ceux qui auraient préféré qu'on *revienne purement et simplement* à la loi Badinter. C'est peut-être une chance, pourtant, pour le garde des sceaux s'il veut que son texte soit adopté sans trop entraîner de polémiques. Pour le fond du débat sur l'instruction, il faudra attendre encore. Il apparaît dès lors de plus en plus clairement que la justice et *ses grands principes, en ce moment,* ne font pas recette.

AGATHE LOGEART.

Une dizaine d'organisations syndicales condamnent « l'insuffisance globale » du projet de budget de la justice

La commission des finances de l'Assemblée nationale a adopté, mardi 25 octobre, les crédits budgétaires inscrits pour la justice, qu'elle avait une première fois rejetés le 18 octobre. C'est *« à la demande »* de M. Alain Richard, rapporteur général du budget, qu'il a été procédé à *une « nouvelle délibération »* sur ce budget. Le 18 octobre, ce budget avait été rejeté sur proposition du rapporteur spécial du texte, M. Philippe Auberger (RPR, Yonne), qui avait tiré profit de la présence minoritaire des députés socialistes (*le Monde* du 20 octobre). M. Auberger était absent lors de la séance du 25 octobre à laquelle ont participé douze des soixante-treize députés membres de cette commission.

Le budget doit être examiné, jeudi 27 octobre, par l'Assemblée nationale. A la veille de la discussion, une dizaine d'organisations (1) représentant la quasi-totalité des syndicats de magistrats, de fonctionnaires de justice et de personnels de l'éducation surveillée et de l'administration pénitentiaire publient un communiqué commun condamnant *« l'insuffisance globale »* des crédits inscrits dans le projet.

Les organisations signataires *« dénoncent la suppression de deux cents emplois de fonctionnaires s'ajoutant à celles de l'année précédente, situation amplifiée par le gel des postes. Elles constatent l'absence de cohérence dans les choix budgétaires entre les différentes directions. Ainsi, l'éducation surveillée ne bénéficie d'aucun moyen nouveau. A la pénitentiaire, en l'absence d'un rééquilibrage des moyens au profit de la prévention et de la réinsertion, les orientations prises par le gouvernement précédent sont confirmées. Au plan des rémunérations, l'affectation de primes varie en moyenne de 1 à 6 au sein des services judiciaires (fonctionnaires et magistrats) entraînant tous les abus et elle ne répond pas à la nécessité de revalorisation des fonctions ».*

En conclusion, le communiqué condamne *« l'insuffisance globale de ce budget dont les choix vont entraîner des conséquences tant sur le fonctionnement du service public que sur les conditions de travail des personnels de la justice »* et en appelle *« à l'opinion, aux pouvoirs publics et au Parlement pour que la justice fasse partie des priorités nationales ».*

(1) Syndicat de la magistrature, CFDT-Justice, Fédération générale autonome des fonctionnaires, Fédération autonome justice, Syndicat autonome FO des services judiciaires, CGT chancellerie, cours, tribunaux, Conseils des prud'hommes, Syndicat national des personnels de l'éducation surveillée, Union syndicale des magistrats, Syndicat national du personnel de l'administration pénitentiaire.

Pour protester contre « la montée de l'insécurité »

Manifestation des gardiens de la prison de Moulins

MOULINS
de notre correspondant

A la suite d'un incident survenu à la maison centrale à la fin de la semaine dernière, trente-cinq surveillants du centre pénitentiaire d'Yzeure (Allier) ont manifesté, mardi après-midi, 25 octobre, dans les rues de Moulins à l'initiative de la CGT.

Après une bousculade entre des condamnés à perpétuité et un surveillant, un détenu s'était réfugié dans sa cellule. Armé d'une lame de fer, il avait menacé le directeur et le sous-directeur pendant près de deux heures.

Pour la CGT, la manifestation avait pour but d'attirer l'attention des pouvoirs publics et de l'opinion sur *« la montée de l'insécurité dans les prisons et, plus particulièrement, à la centrale d'Yzeure ».* Les manifestants ont repris les arguments développés lors du dernier mouvement national des gardiens de prison, mais ont insisté sur la dégradation du climat local. *« Une nouvelle fois, un agent a été victime de voies de fait et de menaces de mort de la part d'un détenu, et il ne s'agit pas d'un incident isolé. »*

Du côté de la direction de la centrale, en service depuis 1984, et qui accueille cent soixante-dix détenus, parmi lesquels Georges Ibrahim Abdallah et Anis Naccache, on cherche à minimiser la nature de ces incidents et on précise qu'une informatin judiciaire est ouverte.

JEAN-YVES VIF.

● **Discussions entre syndicats autonomes de policiers et de personnels pénitentiaires.** – La Fédération autonome des syndicats de police (FASP) et l'Union fédérale autonome pénitentiaire (UFAP), toutes deux affiliées à la Fédération générale autonome des fonctionnaires (FGAF), ont décidé de constituer une commission d'études interprofessionnelles permanente. *« Conscientes de la complémentarité des rôles, voire de l'interpénétration des missions dévolues aux fonctionnaires de la police et de l'administration pénitentiaire »*, les deux organisations entendent remettre leurs conclusions au médiateur chargé du dossier pénitentiaire, M. Gilbert Bonnemaison. Durant la récente grève des personnels des prisons, la FASP avait pris position pour leur rattachement au ministère de l'intérieur.

Les suites de l'affaire Surdin

Les remords de Jacqueline et la justice

A la sortie du lycée, Jacqueline, quatorze ans, veut s'offrir quelques bonbons. Elle entre dans le libre-service de son quartier et, dans un geste dérisoire, chaparde pour 7,25 F de friandises. Le propriétaire l'a vue. Il connaît les parents de l'enfant, des Guadeloupéens qui fréquentent souvent sa boutique. Devant les clients, il oblige Jacqueline à défaire son blouson, récupère l'objet du larcin et, malgré les supplications de l'adolescente, il lui impose de laisser ses chaussures et d'aller chercher sa mère. En chaussettes, elle rentre à son domicile, ne dit rien à son père aveugle et suit un cours particulier de mathématiques sans rien laisser paraître. Sa mère ne va pas tarder à rentrer. Aussitôt après le départ du professeur, elle écrit un mot pour dire : *« Je suis la honte de la famille, je vous demande pardon »*, et se jette par la fenêtre du quatrième étage.

C'était à Fréjus il y a dix ans, le 10 novembre 1978. Aujourd'hui, Jacqueline Surdin, vingt-quatre ans, est paralysée des membres inférieurs. Ses parents, suivis par la caisse d'assurance-maladie et la caisse d'allocations familiales du Var ont saisi la justice afin que la responsabilité civile du propriétaire du libre-service, M. Francis Ghigo, soit reconnue. Le 26 novembre 1981, le tribunal de Draguignan rejette leur demande, tout en jugeant que le commerçant a commis une faute, mais que le lien entre celle-ci et la tentative de suicide n'est pas établi.

« Procédé vexatoire »

Le 3 février 1984, la cour d'appel d'Aix-en-Provence estimait, au contraire, que M. Ghigo était responsable pour deux tiers des séquelles des faits car, *« en employant pour porter le larcin à la connaissance des parents un procédé vexatoire, inadapté aux circonstances »,* le commerçant avait contribué, compte tenu de l'âge de l'adolescente et de son environnement familial rigoriste à la perturber psychiquement de manière suffisamment grave pour entraîner son geste. Il était condamné à verser une somme de 80 000 F de provision de dommages et intérêts.

Mais la cause n'était pas gagnée car la deuxième chambre civile de la Cour de cassation rendait, le 20 juin 1985, un arrêt selon lequel il n'apparaissait pas, dans les motifs des juges aixois, que la faute de M. Ghigo *« ait concouru de façon certaine à la production du dommage ».*

L'affaire était renvoyée devant la cour d'appel de Nîmes, qui a confirmé, mardi 25 octobre, le jugement de Draguignan car, à ses yeux, *« le geste de la victime (...) pouvait puiser une motivation vraisemblable et logique aussi bien dans la brimade publique infligée par Ghigo que dans un sentiment de remords certes hors de proportion avec l'importance du vol ou la perspective angoissante de sa révélation inéluctable à des parents réputés moralement stricts et, par conséquent, à des causes étrangères au fait fautif de Ghigo ».*

Le parcours judiciaire de Jacqueline n'est pas terminé. L'avocat de la famille Surdin, Me Charles Libmann, a indiqué son intention de saisir à nouveau la Cour de cassation. A la douleur des parents, à celle de leur fille immobilisée s'ajoutent les tracas dus aux lenteurs de la justice, qui devra un jour se prononcer définitivement sur un préjudice qui atteint actuellement 6 millions de francs pour... 7,25 F de bonbons.

MAURICE PEYROT.

Entendu pendant trois heures par le juge Hayat

Le commissaire Jobic sera confronté le 9 novembre à de nouveaux témoins

La confrontation du commissaire Yves Jobic, inculpé depuis le 28 novembre 1987 de proxénétisme aggravé par le juge d'instruction Jean-Michel Hayat du tribunal de Nanterre, avec ses nouveaux accusateurs et accusatrices n'a finalement pas eu lieu comme prévu, mardi 25 octobre. Mes Jehanne Collard et Gilbert Collard, avocats du commissaire, se sont, en effet, étonnés de l'absence de certains témoins, qui n'avaient pas été convoqués par le juge. La confrontation a donc été reportée au 9 novembre, tandis que le commissaire était entendu, seul et à sa demande, durant trois heures. A l'issue de cette audition, un témoin inattendu s'est présenté au cabinet du juge d'instruction : un policier, M. Joseph Alezra, enquêteur au commissariat de la porte Saint-Denis, à Paris.

L'affaire Jobic n'en finit pas d'être imprévisible. Alors que le juge Hayat semblait avoir recueilli de nouveaux témoignages contre le commissaire et qu'on attendait de nouvelles confrontations jugées décisives, les défenseurs du policier se sont très légitimement étonnés de l'absence, le 25 octobre, de plusieurs de ces témoins : Boumédine Ouchent, dit « Michel », Nadia Aïssa Abdi, dite « Nado », Malika Djennadi, dite « Dalila », et Rhatiba Aïssa Abdi, la sœur de « Nado ». Les accusations du premier, ancien indicateur du commissaire, les précisions de la sœur de « Nado », lors de sa garde à vue chez les gendarmes de Versailles, et l'histoire des deux autres, actuellement détenues et condamnées pour vol et recel, constituaient l'une des nouvelles pistes explorées par le juge depuis juillet dernier (*le Monde* du 21 octobre).

Faisant droit aux arguments de la défense, le juge a donc reporté la confrontation au 9 novembre. Cependant le commissaire tenait à répondre, sans attendre, à ces nouvelles accusations. Il le fit durant trois heures, affichant sa satisfaction à *la sortie du cabinet* du magistrat.

Cette audition, selon Me Gilbert Collard, aurait permis à son client de *« s'expliquer sur le fond de toute l'affaire »* et au juge de *« comprendre qu'on ne travaille pas rue de Budapest avec un bicorne d'académicien ».*

Tandis qu'à Nanterre le commissaire s'expliquait à loisir, l'inspection générale des services (IGS, la police des polices) continuait son enquête sur la mystérieuse liste des accusatrices de M. Jobic remise, fin juin, à un employé du consulat général d'Algérie, Djilali Triki. Il n'est pas exclu qu'une information *judiciaire soit bientôt ouverte* à Paris concernant les faits susceptibles d'être reprochés à Triki, déjà suspendu de ses fonctions par le consul général d'Algérie, M. Tedjini Salaouandji. *Zora Younès* et *Lazare Mabrouka*, deux des prostituées témoins contre le commissaire Jobic, accusent Triki de faire commerce de « vrais-faux » documents d'identité algériens. Lors de la perquisition à son domicile, jeudi 20 octobre, les gendarmes ont saisi deux tampons « Ambassade d'Algérie », un tampon « visé par l'Ambassade », cinq cartes d'électeur algérien vierges et une attestation d'immatriculation au consulat également vierge.

Triki devait expliquer que la liste des accusatrices algériennes du commissaire – précisant leurs noms, prénoms, alias, dates et lieux de naissance – lui avait été remise, fin juin, alors que M. Jobic était détenu, par le supérieur de celui-ci, M. Philippe Vénère, chef de la première division de police judiciaire (DPJ) parisienne. Ce que devait confirmer ce dernier devant l'IGS, ainsi qu'un inspecteur, M. Michel Creissac, qui tapa lui-même la liste sur une machine du service. Le commissaire Vénère explique qu'il fit cette démarche auprès de Triki afin de défendre son subordonné et de démontrer que certaines des accusatrices se présentaient sous de fausses identités.

Cette explication ne semble pas entièrement convaincre les responsables de la police judiciaire parisienne qui s'étonnent de cette démarche parallèle auprès d'un employé de second rang – Triki s'occupe officiellement des successions – d'une ambassade étrangère. D'autant que le commissaire Vénère, contrairement aux pratiques habituelles de la « maison », n'aurait rendu compte à personne de son initiative.

Ce scénario déjà bien complexe s'est enrichi, *mardi, d'un nouvel acteur.* Alors que l'audition du commissaire Jobic touchait à sa fin, un autre policier, M. Joseph Alezra, enquêteur de police à Paris, était amené dans le cabinet du *magistrat instructeur* par deux policiers de l'IGS. Ce nouveau témoin était, disait-on, susceptible de disposer de renseignements sur l'affaire Jobic et sur son contexte. Entendu durant une heure trente, M. Alezra semble n'avoir révélé au juge que le différend qui l'oppose à son administration à propos d'une promotion non accordée. Elève à *l'école des inspecteurs de Cannes-*Ecluses (Seine-et-Marne), M. Alezra n'a pas bénéficié, en juin dernier, à l'issue de sa scolarité, de la promotion qu'il attendait. Le policier estime qu'il a été écarté pour des motifs extra-professionnels.

GEORGES MARION et EDWY PLENEL.

EN BREF

● **M. Michel Dubos, nouveau directeur des transmissions et de l'informatique au ministère de l'intérieur.** – Par décret publié au *Journal officiel* du 22 octobre, M. Michel Dubos, ingénieur général des télécommunications, a été nommé à la tête de la direction des transmissions et de l'informatique au ministère de l'intérieur, en remplacement de M. Richard Castera, inspecteur de l'administration, qui est réintégré dans son corps d'origine. Cette direction avait fait l'objet de sévères critiques dans le dernier rapport annuel de la Cour des comptes (*le Monde* du 8 juillet).

● **Le télescope spatial lancé plus tôt que prévu.** – Le grand *télescope spatial Hubble,* construit en collaboration entre la Nasa et l'Agence spatiale européenne, pourrait être lancé avec trois mois d'avance sur son calendrier. Cet instrument de 11 tonnes, très attendu par les astronomes parce qu'il permettra d'observer le ciel dans des conditions inégalées à ce jour, devrait être mis en orbite en décembre 1989. Le télescope, qui fonctionnera une dizaine d'années, devait être lancé à la fin de 1986, ce qui n'a pu être fait en raison de l'explosion de la navette Challenger.

● **Rectificatif.** – Dans l'article consacré au verdict de la cour d'assises spéciale de Gironde publié dans nos éditions du 25 octobre, une erreur a modifié le sens d'une question posée aux jurés-magistrats. Il fallait lire : *« Est-il constant qu'à Sorbo-Ocagnano (...) il a été volontairement donné la mort à Renato Rossi ? »* au lieu de : *« Il a volontairement donné la mort... »*

هكذا من الأصل

Société

FAITS DIVERS

Malgré la nouvelle inculpation de viol dont il est l'objet

Les proches de Luc Tangorre sont convaincus de son innocence

Après la nouvelle inculpation de viol de Luc Tangorre (*le Monde* du 26 octobre), son père, M. Joseph Tangorre, s'est présenté, mardi après-midi, aux gendarmes de Nîmes. Il a affirmé que le 23 mai, jour des faits, son fils *« était au baptême de sa nièce à Marseille »*. Selon lui, Luc a séjourné chez lui du dimanche 22 au mardi 24 mai à 14 heures : *« Luc a dormi à la maison le dimanche soir, et, le lundi soir, il ne pouvait donc pas se trouver dans la région de Nîmes et être l'auteur des faits qu'on lui reproche »*.

« Mon fils, a-t-il ajouté, *a promené dans Marseille des parents et des amis qui assistaient au baptême de notre petite-fille. »* Pour M. Tangorre, *« plus de cinquante personnes peuvent témoigner et innocenter* [son] *fils »*. Il a conclu : *« Mon fils est une fois de plus victime d'une grossière erreur judiciaire ; nous retombons dans un cauchemar. Luc est victime d'une machination, cela ne peut pas s'interpréter autrement »*.

« Ce n'est pas possible qu'ils s'en prennent encore à mon fils », a déclaré, pour sa part, Mme Tangorre, qui se trouvait à Saint-Etienne, où son frère est décédé mardi matin. *« Mon fils n'est pas un violeur »*, a-t-elle indiqué.

D'autre part, Florence, une jeune fleuriste de vingt ans, compagne de Luc Tangorre, a déclaré qu'elle avait retrouvé un agenda semestriel sur lequel le jeune homme, sur les conseils d'un membre de son comité de soutien lyonnais, notait ses faits et gestes *« au cas où on lui chercherait à nouveau des ennuis »*. *« Cela m'a permis de reconstituer son emploi du temps du 22 au 29 mai. J'ai pu téléphoner aux gens qu'il avait vus pendant cette période et retrouver des témoins formels, sans rapport avec sa famille. J'enverrai ce carnet à son avocat »*, a ajouté la jeune fille.

Bus stop

Aux Etats-Unis, on ne brûle pas, on défonce. Choqué par le dernier film de Martin Scorsese, *la Dernière Tentation du Christ*, un conducteur d'autocar a partiellement détruit, mardi 25 octobre, un cinéma d'Ithaca (Etat de New-York) avec son véhicule. Légèrement blessé, il s'est ensuite immédiatement rendu à la police et a été inculpé de vandalisme.

RELIGIONS

Ouvrant l'assemblée plénière des évêques à Lourdes

Le cardinal Decourtray souhaite une plus grande coopération entre l'Eglise et l'Etat

Le cardinal Albert Decourtray, archevêque de Lyon et président de la conférence épiscopale, a ouvert, le mercredi 26 octobre à Lourdes, l'assemblée plénière annuelle des évêques de France. Il a notamment développé le thème d'une *« laïcité ouverte »* et traité des remous qui ont suivi le schisme de Mgr Lefebvre. Un nouveau secrétaire général de la conférence des évêques a été élu, le Père René Wasselynck (1). Il succède au Père Raymond Michel, démissionnaire (*le Monde* daté 23-24 octobre).

LOURDES
de notre envoyé spécial

La hiérarchie catholique, par la voix du cardinal Decourtray, enfonce le clou de la *« nouvelle laïcité »*. Déjà son prédécesseur à la tête de la conférence épiscopale, Mgr Vilnet, avait réclamé, il y a un an, un réaménagement des rapports entre l'Eglise et l'Etat. Dans une interview (*le Monde* du 5 octobre), le cardinal Lustiger exprimait plus nettement encore le souhait d'une renégociation des lois de séparation. Dans une allocution plutôt musclée, mercredi 26 octobre, l'archevêque de Lyon a précisé le contenu des cette laïcité *« plus ouverte »* qu'il appelle de ses vœux.

Cette offensive n'est pas étrangère à la prochaine commémoration du deuxième centenaire de la Révolution française, à laquelle l'Eglise catholique entend pleinement s'associer. Pour deux raisons, a affirmé en substance le cardinal Decourtray : d'une part, pour rappeler le souvenir de ses *« martyrs »* ; d'autre part, pour expliquer au pays qu'elle n'a pas à rougir de son passé, car, assure le président des évêques, *« bien des chrétiens ont nourri de valeurs évangéliques la charte des droits de l'homme »*.

Séparation a été longtemps en France synonyme d'ignorance et de rejet entre l'Eglise et l'Etat. Il est temps de tourner la page, estime aujourd'hui le cardinal Decourtray, qui se félicite *« d'une volonté mutuelle de collaboration depuis une quinzaine d'années »*. Mais il veut aller plus loin : *« Il semble désormais possible de libérer la laïcité de l'idéologie sécularisée, du soupçon anticlérical ou clérical et des carcans hexagonaux qui l'enserrent encore »*, a-t-il affirmé.

L'archevêque de Lyon est sûr de trouver, sur ce point, un écho favorable dans certains milieux laïques de la Ligue de l'enseignement (avec laquelle les délégués de l'épiscopat discutent, depuis plusieurs mois, sur les rythmes scolaires et l'enseignement religieux) et au sein du gouvernement. La participation de personnalités religieuses à la mission de dialogue en Nouvelle-Calédonie semble à Mgr Decourtray une illustration typique de cette nouvelle laïcité plus ouverte et positive. De même suggère-t-il que la collaboration des Eglises et des pouvoirs publics a des causes telles que la lutte contre la torture, la protection de l'environnement, ou la sécurité routière.

Cette nouvelle laïcité n'implique cependant pas un accord sur tout, et le président des évêques de France a condamné, en termes violents, la commercialisation de la pilule abortive RU 486. *« Malgré les fragiles barrières qui ont élevées,* a-t-il dit, *un nouveau seuil dans la banalisation de l'avortement vient d'être franchi. »*

Gérer le schisme lefébvriste

Mais, pour que l'Eglise catholique puisse peser de tout son poids, comme il le souhaite, dans le débat éthique et politique, encore lui faudrait-il être unie et solidaire. Or c'est là que le bât blesse. L'assemblée épiscopale de Lourdes a fait, pour la première fois, le bilan du schisme de Mgr Lefebvre et des événements qui, en France, l'ont précédé et suivi.

A propos notamment de la réintégration des prêtres, séminaristes, religieux qui refusent de suivre l'évêque excommunié, il existe des « tiraillements » entre le Vatican et la hiérarchie française. Au cours d'une séance à huis clos, quelques évêques ont exprimé leurs doléances au cardinal Augustin Meyer et à Mgr Camille Perl, venus exprès de Rome, où ils dirigent la commission de conciliation avec les traditionalistes repentis.

Comment accueillir des intégristes repentis sans renier en quoi que ce soit les positions ouvertes et la ligne moderne qui sont, depuis Vatican II, celles de l'Eglise de France ? C'est à ce cas de conscience que la hiérarchie catholique est affrontée.

Et c'est parce qu'il sait son Eglise – notamment son clergé – troublée par ces événements que, le cardinal Decourtray a enfoncé un autre clou : celui de la fidélité aux orientations conciliaires. *« C'est à une fidélité plus totale au concile Vatican II que nous provoque l'acte schismatique du 30 juin dernier. Il ne saurait être question de prendre de la distance par rapport à lui. C'est l'inverse qui est vrai »*, a-t-il déclaré.

Favorable au référendum

A propos du référendum en Nouvelle-Calédonie, le cardinal Albert Decourtray, président de la conférence des évêques de France, a déclaré : *« Nous nous sommes réjouis des résultats de la mission de dialogue dans le territoire, nous avons été heureux de la poignée de mains entre Jean-Marie Tjibaou et Jacques Lafleur. Nous souhaitons que ce qui été commencé s'achève heureusement...*

» La manière dont la métropole manifestera ou non, a ajouté Mgr Decourtray, *selon les règles du jeu démocratique normal, son intérêt pour l'avenir de la Nouvelle-Calédonie aura des répercussions incalculables sur tous les départements et les territoires d'outre-mer. »*

HENRI TINCQ.

(1) Né le 18 septembre 1927 à Bailleul (Nord), René Wasselynck a fait ses études au petit séminaire d'Hazebrouck, puis au séminaire académique de Lille. Il a été ordonné prêtre en 1952 avant d'obtenir son doctorat de théologie. Il a été successivement professeur de petit séminaire, directeur au grand séminaire de Merville, archiprêtre à Hazebrouck, puis à partir de 1972, vicaire général du diocèse de Lille. En 1983 il avait été élu secrétaire général adjoint de la conférence des évêques, chargé des questions administratives, juridiques et financières.

REPÈRES

Infirmières

La coordination persiste

La coordination nationale des infirmières, qui a rejeté le protocole d'accord signé par les syndicats CFDT, FO et CFTC, a réaffirmé, mardi 25 octobre, sa volonté de continuer le mouvement et décidé d'appeler à des grèves nationales le 27 octobre et le 3 novembre. De son côté, une autre coordination, celle des personnels de santé qui veut regrouper toutes les professions du secteur santé, a annoncé un rassemblement, mercredi 26 octobre, devant le ministère de la santé où une délégation devait être reçue à 16 heures.

La CGT, qui comme la CGC, a refusé de signer le protocole d'accord appelle à une mobilisation nationale le 3 novembre. Son secrétaire général, M. Henri Krasucki, qui a visité, mardi 25 octobre, l'hôpital Saint-Antoine à Paris, a déclaré que *« la lutte n'était pas finie, ni celle des infirmières ni celle des autres »*. *« Nous comprenons qu'il existe des coordinations,* a-t-il ajouté. *C'est une forme* (d'expression) *qui peut avoir son utilité. D'ailleurs nous avons été les seuls à demander à ce que la coordination vienne négocier. »*

Paris

Sursis à expulsion

Les expulsions à Paris sont suspendues, depuis le 24 octobre et jusqu'au 31 mars 1989. Ainsi en a décidé le Conseil de Paris, avançant cette mesure de trois semaines par rapport aux années précédentes. Les élus de gauche, comme M. Jacques Toubon, maire RPR du 13e arrondissement, avaient réclamé plus d'humanité de la part des autorités.

Selon M. Paul Quilès (PS), deux fois plus d'expulsions que l'an dernier étaient engagées, cette année, dans le seul 13e arrondissement. M. Henri Malberg, président du groupe communiste au Conseil de Paris, a demandé que cette période de répit soit mise à profit par le Conseil pour aborder au fond le problème des expulsions, qui peuvent *« entraîner certaines personnes dans la marginalité »*.

Education

Le SNES lance un mouvement de grèves tournantes

Le Syndical national des enseignements de second degré (SNES) a décidé, mardi 25 octobre, un mouvement de grèves tournantes du 7 novembre au 3 décembre. Ces quatre semaines seront ponctuées par une manifestation nationale à Paris, le 30 novembre. Ce dispositif est destiné à obtenir *« des mesures immédiates de revalorisation du métier, la programmation d'étapes ultérieures et l'amélioration des conditions de travail des enseignants et des jeunes »*. Le SNES entend ainsi contraindre le gouvernement à *« cesser de mettre ses actes en contradiction avec les bonnes paroles distillées sur la légitimité des revendications »*.

● **Au moins 144 survivants après le naufrage du ferry-boat philippin.** – Au moins 144 passagers du ferry-boat philippin, qui a sombré le 24 octobre pendant le passage du typhon Ruby, ont été retrouvés sains et saufs sur trois îles, ont annoncé, le 25 octobre, les armateurs du bateau. La mort de 27 autres a, en revanche, été confirmée. Et plus de 300 passagers et membres d'équipage du *Dona Marilyn* sont toujours portés disparus. – *(Reuter.)*

ÉDUCATION

Une enquête nationale sur l'illettrisme

Un Français sur cinq éprouve des difficultés pour lire ou écrire

Plus d'un Français sur cinq est victime d'une forme d'« illettrisme » : mauvaise maîtrise de la lecture, de l'écriture, ou des deux simultanément. Pour la première fois, une enquête réalisée sur initiative gouvernementale évalue l'ampleur du phénomène. Les résultats de ce sondage, effectué à partir de janvier 1988 par interviews sur un échantillon de mille personnes, représentatif de la population française, ont été rendus publics, mardi 25 octobre, par M. André Laignel, secrétaire d'Etat chargé de la formation professionnelle, et par M. François Bayrou, député CDS des Pyrénées-Atlantiques et président du Groupe permanent de lutte contre l'illettrisme (GPLI), qui vient d'être confirmé dans ces fonctions par le gouvernement.

L'étude du GPLI distingue trois degrés d'illettrisme : 2,2 millions de personnes, soit 6,3 % de la population adulte, éprouvent de très sérieuses difficultés à la fois pour lire et écrire. Elles sont incapables de lire une offre d'emploi, de rédiger un *curriculum vitae*, ou une note manuscrite simple. Ce « noyau dur » de l'illettrisme se recrute surtout parmi les personnes âgées : il est constitué à 47,4 % de plus de soixante-quatre ans.

D'autre part, 4 % de la population adulte maîtrisent mal la lecture uniquement. Ces personnes sont incapables de comprendre un texte simple, même lu à haute voix.

Enfin, 11,5 % de la population adulte éprouvent des difficultés en écriture seulement. Ces personnes ne parviennent presque pas à former des lettres ou font un nombre de fautes tel (plus d'une faute sur trois mots) que la phrase ne peut être comprise par quelqu'un qui n'en avait pas une connaissance préalable. Si les difficultés d'écriture diminuent avec l'âge, elles sont légèrement plus importantes chez les plus jeunes : les dix-huit-vingt-quatre ans sont plus nombreux (10,6 %) que les vingt-cinq-quarante-neuf ans (8,4 %) à mal écrire, alors qu'ils maîtrisent convenablement la lecture.

Au total, l'ensemble des formes d'illettrisme toucherait, selon l'enquête, plus d'un adulte sur cinq. Encore ces chiffres pourraient-ils être sous-évalués, les marginaux que sont souvent les illettrés étant difficiles à atteindre par sondage. Les femmes sont moins atteintes que les hommes (57,40 % du « noyau dur »). Le phénomène est particulièrement présent dans l'Est (35,8 %), le Nord (24,5 %), mais moins accentué dans la région parisienne (19,4 %) et dans l'Ouest (21 %).

Ce tableau nouveau de la France illettrée devrait permettre de mieux cibler les campagnes de sensibilisation et les actions de formation. *« Tous ceux qui accueillent des personnes âgées derrière les guichets des administrations devraient savoir que plus d'un Français sur trois de plus de soixante-cinq ans éprouvent des difficultés de lecture et d'écriture et prétend avoir oublié ses lunettes »*, a déclaré M. Bayrou.

« Tous les programmes de formation, a-t-il ajouté, *devraient tenir compte de ce phénomène. »* M. Laignel a annoncé qu'il étudiait avec le ministère de la défense un plan de réalphabétisation de dix mille appelés par an.

Les sommes consacrées à la lutte contre l'illettrisme dans le budget de la formation professionnelle passeront à 12,8 millions de francs en 1989, soit 50 % d'augmentation. 5 % des places offertes dans les dispositifs d'insertion de jeunes seront destinées au réapprentissage de la lecture et de l'écriture, soit l'équivalent de 500 millions de francs. Reste à mieux mettre en musique cette volonté politique solennellement affirmée. Il faudrait pour cela que les entreprises soient incitées à prendre leur part dans la bataille et que l'éducation nationale, qui siège au GPLI, prenne enfin le taureau par les cornes et engage une vraie mobilisation pour la lecture.

PHILIPPE BERNARD.

MÉDECINE

D'après une enquête de l'INED

Les méthodes contraceptives sont généralisées en France

Seulement 2 % des femmes en âge et en situation de procréer et ne voulant pas avoir d'enfants n'ont recours à aucune méthode contraceptive. C'est ce que révèle l'enquête réalisée en début d'année par l'Institut national d'études démographiques (INED), en collaboration avec l'INSERM et l'INSEE, et les premiers résultats viennent d'être publiés (1).

Cette enquête, menée auprès d'un échantillon représentatif de 3000 femmes âgées de dix-huit à quarante-neuf ans, met en évidence la place prise en France par la contraception médicale. Une femme sur trois, une sur deux entre vingt et vingt-quatre ans, utilise la pilule. A trente ans, neuf femmes sur dix, à un moment ou à un autre, y ont recours. Il apparaît, en outre, que la pilule est employée de plus en plus tôt : 40 % des premiers rapports sexuels ont lieu « avec » et à vingt ans, une femme sur deux l'a déjà utilisée.

La contraception orale s'affirme ainsi comme la méthode privilégiée de la première partie de la vie sexuelle, le stérilet représentant de plus en plus le choix de la seconde partie.

Il est utilisé, en effet, par 17 % de l'ensemble des femmes et par 25 % de celles qui ont entre trente et quarante-quatre ans. Ces chiffres sont d'autant plus intéressants qu'ils permettent d'apprécier les évolutions intervenues depuis la précédente enquête, réalisée en 1978 (2).

Au cours de cette décennie, le recours à la pilule a progressé régulièrement de 0,5 % par an, tandis que l'emploi du stérilet a doublé. Aujourd'hui, une femme sur deux a recours à la contraception médicale, contre à peine plus d'une sur trois il y a dix ans. Encore convient-il de souligner qu'une proportion importante des femmes en âge de procréer n'ont pas à se poser la question d'une contraception : stérilité pathologique (4,2 %) ou volontaire (7,1 %), grossesse (4,7 %), absence de partenaire (13,3 %) et, bien sûr, désir d'enfant (4,5 %) sont autant de circonstances qui concernent, ensemble, un tiers des femmes.

On observe que l'emploi du préservatif reste relativement rare : 4 % seulement des femmes interrogées le mentionnent comme méthode contraceptive principale. Mais elles sont dix fois plus nombreuses à signaler au moins un rapport avec préservatif, dont l'emploi comme méthode associée ou temporaire se trouve ainsi mis en évidence. A noter, en outre, que l'enquête a été réalisée peu de temps après le lancement de la campagne officielle anti-SIDA.

Compte tenu des adeptes desméthodes dites naturelles, comme le retrait (7 %, trois fois moins qu'en 1978) et l'abstinence périodique (2,4 %), le nombre de femmes ne prenant aucune « précaution » sans pour autant souhaiter une grossesse est donc presque négligeable, de l'ordre de 2 %. Ce qui ne signifie évidemment pas que tous les moyens employés soient également efficaces...

L'étude met enfin en relief la rapidité avec laquelle les comportements ont évolué et se sont homogénéisés : alors qu'il y a dix ans, les femmes vivant en milieu rural étaient deux fois moins nombreuses que les Parisiennes à utiliser la contraception médicale, cette différence a aujourd'hui complètement disparu.

Le bas niveau de formation et le sentiment religieux demeurent les seuls véritables obstacles à la contraception, plus d'ailleurs en retardant le moment où les femmes y recourent qu'en l'écartant tout à fait.

(1) Populations et sociétés, 228, octobre 1988. Edité par l'INED, 27, rue du Commandeur, 75675 Paris Cedex 14.

(2) Sur une population légèrement différente toutefois, celle des femmes âgées alors de vingt à quarante-quatre ans.

Communication

La télévision américaine entre le départ de Ronald Reagan et l'Europe de 1993

Les craintes et les espoirs des producteurs d'Hollywood

Alors que les professionnels américains de l'audiovisuel envisagent, avec inquiétude, l'ère post-reaganienne, le grand marché européen de 1993 leur apparaît comme une grande énigme. Avant d'être un défi.

Ils sont nombreux, bruyants, puissants, et conquérants. Leurs stands, dans tous les marchés internationaux de programmes, sont immenses et voyants. Leurs revues inondent alors les hôtels, et la multitude de photos, posters ou figurines représentant leurs stars – sourire « très près », brushing « poupée Barbie » – rend leur présence obsédante. Ce n'est plus une visite, c'est presque une invasion.

Ils ne doutent pas d'eux-mêmes, de la qualité de leurs produits, de l'universalité de leurs critèreset de leurs thèmes. Forts du succès remporté dans le monde entier par les « Dallas », « Columbo », « Kojak », « Magnum »... ou « Bug's Bunny », ils n'ont pas le triomphe modeste et se montrent peu curieux des styles et méthodes des autres télévisions du monde. Pourquoi changeraient-ils, puisque toutes viennent à eux ? Les Italiens dès la fin des années 70, Berlusconi en tête ; les Français en renfort, et en ordre dispersé, depuis deux ou trois ans ; aujourd'hui les Espagnols, les Allemands, et toujours les Anglais... Ils leur vendent du neuf, bien sûr, mais ils s'amusent aussi de voir la ruée sur leurs vieux stocks des années 60, lesquels ont soudain repris de la valeur et s'organisent en « collections ». L'explosion des télévisions privées en Europe de l'Ouest et l'arrivée des chaînes par satellite leur ouvrent un formidable champ de vente.

Et pourtant... Malgré tous ces signes de santé, télévisions et sociétés de production américaines *s'interrogent sur l'avenir ; et, sans* douter vraiment de leur capacité à le gérer convenablement, entrevoient des problèmes dont ils ne sont pas sûrs, pour une fois, d'avoir toutes les données, et donc les solutions : la succession de Ronald Reagan à la Maison Blanche et l'ouverture du grand marché européen de 1993 sont des points d'interrogation.

Une réflexion forcée sur l'avenir

Bush ou Dukakis ? Au fil des semaines, le suspense s'amenuise. Mais la seule chose que l'industrie américaine de l'audiovisuel considère comme certaine c'est que la période de paix totale dont elle a bénéficié depuis huit ans est bel et bien terminée. Avec Ronald Reagan, c'est l'ami d'Hollywood qui quittera la Maison Blanche en janvier prochain. N'est-ce pas lui qui, à plusieurs reprises est intervenu, à la demande des producteurs et des studios, pour désamorcer telle ou telle tentative de la FCC (Federal Communication Commission) l'organisme de régulation de l'audiovisuel, pour instaurer de nouvelles règles du jeu, ou faciliter la position des networks face aux grands studios.

Certes, George Bush se présente comme le grand héritier du reaganisme, répète inlassablement son attachement au libre marché et aux vertus de la déréglementation. Mais ses conseillers en matière d'audiovisuel – Dean Burch, président de la FCC sous Nixon, et Richard Witey, autre ancien président républicain de la commission – sont avant tout des pragmatiques, soucieux de faire la part entre les intérêts du public et ceux de l'industrie, et trop averti des désordres d'une dérégulation outrancière pour succomber aveuglément à ces thèses. D'autre part, des voix s'élèvent de plus en plus dans les milieux conservateurs en faveur d'une intervention du gouvernement afin de réglementer l'exploitation du sexe et de la violence à la télévision.

Mikaël Dukakis, en bon démocrate, se montre d'emblée plus méfiant envers le lobby de l'industrie. Conseillé notamment par Charles Ferris, ancien président de la FCC sous Carter, ennemi de la concentration des médias, il pourrait renforcer les lois antitrust, revivifier la « fairness doctrine », qui impose aux diffuseurs un total équilibre des points de vue dans l'exposition des sujets d'intérêt général, et revenir à une certaine régulation. Bref, Bush ou Dukakis : rien ne sera plus comme avant au royaume d'Hollywood.

L'évolution du marché oblige de toute façon les producteurs américains à une réflexion sur l'avenir. Finie la splendide suffisance des studios et majors qui, pendant longtemps, forts d'un marché domestique solide, et permettant à lui seul de rentabiliser leurs productions, n'ont considéré les revenus provenant des exportations que comme des revenus marginaux, assurant 100 % de profit. La part d'investissement des grands réseaux dans les programmes n'a guère suivi la hausse des coûts de production. Et les producteurs ont ressenti l'impérieuse nécessité de rechercher sur d'autres marchés les moyens de financement. D'abord sur celui de la « syndication », c'est-à-dire des télévisions américaines indépendantes (diffusées ou non par le câble). Et puis à l'étranger. *« Une obligation »*, reconnaît-on à la compagnie Lorimar, où l'on se refuse désormais à lancer une grande production sur l'assurance de financements complémentaires étrangers.

L'irruption des télévisions commerciales européennes et l'explosion de la demande de programmes américains sont donc tombées à point. D'autant que la source, selon les prévisions, est loin de se tarir. Toutes les données concordent, qui justifient l'appétit des Américains. Selon une étude très récente menée par la société Frost et Sullivan à New-York, et citée dans le magazine *TV/Radio Age d'octobre*, les exportations de programmes américains en Europe, évaluées actuellement autour de 850 millions de dollars (sur 1,3 milliard pour l'ensemble du monde), pourraient atteindre en 1992 2,7 milliards de dollars (sur 3,6 milliards au total) ! En 1995, ces recettes européennes devraient même égaliser les ventes sur le marché américain. Une perspective qui obligera d'ailleurs les producteurs à faire un peu plus cas des goûts, attentes et sensibilités du Vieux Continent dans l'orientation de leurs programmes.

Mais de quoi aura-t-elle l'air, cette Europe de 1993, ou de 1995, dont les Américains s'annoncent plus dépendants et qui commencent à les inquiéter à plus d'un titre ? Plus moderne, plus « communicante », et à l'évidence mieux équipée en chaînes, en câble, en satellites, prévoient toutes les études à l'unisson. Mais plus unies également. Soucieuse de développer, entre ses différents membres, une identité commune ; et – qui sait – capable d'opposer un front commun aux exportateurs d'outre-Atlantique.

Les chevaux de Troie

C'est à vrai dire la grande peur des Américains, qui craignent le développement d'un protectionnisme nouveau et la mise en place de quotas limitant les importations de programmes, frémissent devant les plaidoyers fréquents de Robert Maxwell pour l'Europe de l'audiovisuel et se posent, sur le marché de 1993, mille questions. Quelles nouvelles réglementations pour la publicité, le sponsoring, la protection des enfants, la libre circulation des programmes ? Quelle place pour les investissements étrangers ?

« Il faudra de toute façon contourner les obstacles, et miser sur la difficulté d'harmoniser les législations nationales, affirme résolument un financier de New-York. *L'importance du marché européen nous impose d'y être très présent. Alors donnons-nous en les moyens : soit en entrant dans le capital des télévisions existantes – certaines réglementations anti-concentration multimédia facilitent paradoxalement l'arrivée de capitaux étrangers – soit en recourant au satellite pour balancer nos programmes à la façon de Ted Turner, soit en créant sur place des sociétés de production fabriquant des programmes dits nationaux ».* Des juristes et des avocats planchent déjà sur ces possibles chevaux de Troie.

Le spectre d'un quota obligatoire (suggéré par la Commission de la Communauté) de 60 % de produits européens pour les diffuseurs des douze pays alimente malgré tout les polémiques. *« Rétrograde !* s'exclame un représentant de la Fox. *C'est la publicité qui dictera la politique de programme et non la législation ! » « Absurde !* renchérit un autre. *Priver les jeunes chaînes européennes de produits américains reviendrait à les asphyxier et à les couler ! Est-ce cela que vous appelez l'intérêt public ? »* On montre du doigt la France, l'Italie, l'Espagne, la Belgique et la Grèce, accusées d'être les suppôts d'une politique protectionniste. En revanche, on loue la Grande-Bretagne, l'Allemagne ou les Pays-Bas pour leur ouverture et leur compréhension... *« On ne crée pas une industrie avec des lois ! »*, laisse tomber un producteur avec irritation.

Il n'empêche. Avec trois cent vingt millions d'habitants répartis dans douze nations, l'Europe s'annonce comme un marché plus vaste et plus riche que le marché américain. Et il ne tient qu'aux producteurs et diffuseurs européens de parler d'une même voix pour que les Américains considèrent le Vieux Continent comme un vrai partenaire et non comme un terrain de conquête. Hollywood devrait décidément se contraindre à quelques révisions...

ANNICK COJEAN.

Après le report de la grève par la rédaction

Réouverture des négociations salariales à « Libération »

Retour à la case départ pour *Libération*, dont les rédacteurs ont finalement repoussé la grève, mardi 25 octobre. Mercredi, la direction et les délégués syndicaux CFDT et FO de la rédaction devaient donc à nouveau négocier la politique salariale du journal. La direction campe sur le préaccord signé pendant le week-end : augmentation immédiate de 800 F nets pour les rédacteurs qui ont quatre ans d'ancienneté et pour les secrétaires de rédaction, prime d'intéressement de 2 500 F pour tous en novembre, augmentation de salaire de 800 F avant décembre 1989 par « vagues » d'une trentaine de journalistes, instauration de quatre « paliers » salariaux permettant de mieux rétribuer certaines fonctions *(le Monde* du 26 octobre). La CFDT, syndicat majoritaire à *Libération,* devait entreprendre une *« tournée des popotes »* des services périphériques de la rédaction (télématique, archives, documentation), dans la matinée, afin de faire aussi prendre en compte leurs revendications.

Ce retour aux négociations est le résultat des événements survenus mardi 25 octobre. Deux assemblées générales, entrecoupées par un vote à bulletin secret, ont rythmé la journée. Dès midi, rédaction et direction au grand complet – Serge July, gérant du quotidien et directeur de la rédaction, Jean-Louis Penninou, directeur général, et Didier Tourancheau, directeur général adjoint – s'étaient rencontrés. Thème de la discussion : l'objet de la grève et le vote auquel devait procéder ensuite la rédaction, qui avait refusé la veille le préaccord salarial CFDT-direction.

Absent – ou muet – lors des précédentes assemblées générales, Serge July est cette fois intervenu. Il a indiqué aux journalistes que le vote d'une grève équivaudrait à un désaveu de sa personne (il est en effet élu par la rédaction, actionnaire majoritaire) et pourrait le contraindre à démissionner. Pour la direction, le préaccord salarial est *« le seul possible financièrement ».* Il représente, à la fin 1989, une augmentation de 10 millions de francs de la masse salariale (92 millions de francs actuellement). *« Aller au-delà mettrait* Libération *en péril »,* a-t-elle ajouté.

Cette intervention, renforcée par les précisions financières d'un membre du conseil de surveillance, a plongé la rédaction dans le doute, et le scrutin a traduit le désarroi des journalistes : 62 voix en faveur de la grève, 59 contre, 15 bulletins blancs, un nul. Une seconde assemblée générale, réunie aussitôt, écartait la grève : Dans l'après-midi, la direction avait en effet annoncé qu'elle était prête à reprendre les négociations. *« Nous sommes dans une situation de blocage dont il faut maintenant sortir »*, notait un journaliste.

YVES-MARIE LABÉ.

MM. Max Théret et Paretti souhaitent prendre le contrôle de Pathé-Cinéma

Déjà associés en 1987 dans *le Matin de Paris,* MM. Max Théret, Giancarlo Paretti et Jean-René Poillot se retrouvent aujourd'hui pour constituer un tour de table financier capable de racheter les parts détenues par le groupe Rivaud dans Pathé-Cinéma *(nos dernières éditions du 26 octobre).*

« La France a un grand rôle à jouer dans la production cinématographique européenne », déclare M. Théret, confiant dans la synergie possible entre Pathé et la société Cannon, détenue par le holding financier de M. Paretti et propriétaire d'un réseau de salles en Italie, en Grande-Bretagne et dans les Pays-Bas. Le tour de table auquel participerait également M. Silvio Berlusconi pourrait comprendre de nombreux autres partenaires. Il n'en suscite pas moins déjà de nombreuses questions. M. Théret et ses associés disposent-ils vraiment des centaines de millions nécessaires pour mener à bine l'OPA sur Pathé (1 milliard de francs environ).

Pathé est un enjeu stratégique pour le cinéma français. La disparition d'un des trois grands circuits de salles menacerait le libre jeu de la concurrence sur un marché déjà fortement secoué par la crise de fréquentation. Redoutant que M. Paretti, malgré ses démentis, ne se livre à une simple opération immobilière, les pouvoirs publics ont tenté, ces dernières semaines, de s'opposer à la prise de contrôle du groupe français par la société suisse. Mais M. Paretti semble avoir déjoué la manœuvre en s'associant avec M. Théret, qui possède de solides amitiés au Parti socialiste. L'homme d'affaires italien, qui affirme posséder une promesse de vente du groupe Rivaud depuis le mois de juillet, est donc sur le point de parvenir à ses fins.

Les professionnels du cinéma restent très partagés sur les conséquences de l'opération. Certains redoutent que Pathé, allié à Cannon au niveau européen, ne monopolise la programmation des films américains, privant ainsi UGC et Gaumont d'une grande part de leurs revenus.

D'autres estiment au contraire que l'OPA déclenchée sur Pathé annonce la nécessaire recapitalisation des sociétés cinématographiques françaises. Il est vrai qu'UGC, avec 1 milliard de francs de chiffre d'affaires et 50 millions de bénéfices, Gaumont avec 750 millions de chiffre d'affaires et 30 millions de bénéfices ne semblent guère avoir les moyens de résister à la crise et à la pression des géants américains.

J.-F. L.

● **Préavis de grève à Antenne 2 pour le 4 novembre.** – Les syndicats CFDT, CGT et SNJ d'Antenne 2 appellent l'ensemble des personnels de la chaîne à cesser le travail à compter du 4 novembre à 5 h 30 *« pour une durée non déterminée ».* Les trois organisations syndicales demandent *« une augmentation significative du budget permettant à la chaîne de faire face à la concurrence en matière de programmes et de salaires ».*

BICENTENAIRE

Les difficultés de la préparation

Le projet d'animation des jardins des Tuileries est abandonné

Le projet d'animation des jardins des Tuileries, qui devait accompagner, en 1989, le bicentenaire de la Révolution française, est abandonné *(nos dernières éditions du 25 octobre).* Un communiqué diffusé mardi 25 octobre par la Mission du Bicentenaire et signé par son président, M. Jean-Noël Jeanneney, précise, après avoir rappelé la genèse du projet : *« Dans les délais très courts que laissait le retard pris avant le mois de juin* (...), *le budget de l'opération n'a malheureusement pas trouvé son équilibre. Il faut donc y renoncer et déclarer la consultation infructueuse. »*

Cette consultation lancée au cours de l'été et dont les résultats avaient donné lieu à diverses contestations *(le Monde* du 29 septembre et daté 9/10 octobre), avait abouti au choix d'un projet architectural proposé par MM. Jean-Marie Hennin et Nicolas Normier.

L'hypothèse de financements privés substantiels de cette opération n'ayant pu connaître de concrétisation plausible, le principe d'une avance par la Caisse des dépôts et consignations de l'essentiel de l'enveloppe financière avait été examiné de manière détaillée. La Caisse des dépôts était prête à avancer environ 230 millions de francs avec une garantie de déficit de 70 millions octroyée par les pouvoirs publics (*« un effort important »*, souligne M. Jeanneney).

Mais la somme en cause et les risques *de déficit d'exploitation* de l'opération avaient conduit la Caisse des dépôts à réclamer une durée d'exploitation (dix-huit mois) beaucoup plus longue que celle qui était initialement prévue (huit mois à partir d'avril 1989). L'opposition de la direction du patrimoine à une solution qui aurait retardé d'autant la réfection des jardins des Tuileries n'ayant pu être surmontée, ce risque est apparu excessif et a entraîné l'abandon du projet.

MICHEL KAJMAN.

● **Un colloque franco-allemand sur l'idée de nation.** – La ville de Belfort et le département du Territoire de Belfort organisent, les 27 et 28 octobre, un colloque international consacré à *« l'idée de nation et l'idée de citoyenneté en France et dans les pays de langue allemande sous la Révolution ».* Placé sous le haut patronage de M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de la défense et maire de Belfort, ce colloque sera animé par M. Michel Vovelle, professeur à la Sorbonne et M. Rudolph von Thadden, professeur à l'université de Göttingen.

★ Secrétariat général du colloque : tél. (16) 84-28-70-96.

Sports

TENNIS : open de Paris-Bercy

Pas de pitié pour Leconte

Des trois Français en lice, mardi 26 octobre, au premier tour de l'open de Paris-Bercy, seul Eric Winogradsky s'est qualifié pour les huitièmes de finale, après avoir sauvé une balle de match contre l'Argentin Martin Jaite. Thierry Champion a été éliminé par l'Américain Tim Mayotte, tenant du titre, alors qu'il avait mené un set à rien et break dans la deuxième manche. Henri Leconte a été battu par l'Américain John McEnroe, qui a bénéficié du soutien inconditionnel des spectateurs.

« Je rappelle à certaines personnes qu'il s'agit d'une partie de tennis. » Où Bercy avait-il la tête mardi soir quand l'arbitre de la rencontre McEnroe-Leconte a dû faire cette annonce ? Sûrement pas à une rencontre du premier tour du troisième open de la ville de Paris. Il y avait de la rancœur et de la colère dans l'air. Il y avait du mépris, du ressentiment, toute cette accumulation d'incompréhensions et de frustrations qui font dans les ménages les scènes les plus violentes.

Colère longtemps rentrée

Bref, mardi soir, la capitale a dit à Henri Leconte tout ce qu'elle avait sur le cœur à son propos, cette finale ratée à Roland-Garros, ces Jeux olympiques bâclés, cette incapacité chronique à assumer le rôle de premier joueur national qui lui revient... Et cela a été dit comme on lance une assiette à la tête ou un vase par la fenêtre, sous le coup d'une colère trop longtemps rentrée.

Alors que McEnroe était accueilli sur le court en véritable héros, Leconte a été conspué de la plus incroyable façon. Lorsque les deux joueurs s'échauffaient chaque coup de l'Américain était acclamé et chaque coup du Français hué. *« Je n'ai jamais vu ça »*, devait reconnaître McEnroe qui a pourtant dû lui aussi bien souvent endurer la vindicte du public new-yorkais. De fait on aurait tout aussi bien pu être à une réunion de catch, où les spectateurs s'acharnent sur le pseudo-méchant.

Dans une telle ambiance, il est compréhensible que Leconte ait perdu une partie de ses moyens. Il faudrait des nerfs d'acier pour ne pas être accablé par un tel accueil. Le Français a donc été écrasé par l'événement pendant quatre jeux. Deux doubles fautes consécutives lui ont fait perdre son premier service. Deux frappes trop appuyées lui ont coûté le deuxième. Mais à ce moment, Leconte est rentré dans une partie dont il semblait avoir été expulsé autant par le public que par son adversaire.

La punition était terminée, le match commençait pour de bon. Les sept jeux qui ont suivi furent d'une rare intensité, en tout cas d'un niveau exceptionnel. Et face à un Leconte dont l'instinct de gaucher reprenait le dessus, McEnroe commençait lui à douter. Car après avoir laissé Leconte revenir de 4-0 à 5-3, il perdait encore une fois son service à cause d'une volée mal ajustée. Premier mouvement de colère, premier avertissement. Le deuxième lui coûtera le gain de la manche dès le dixième jeu : un violent coup de pied dans la rambarde après un point raté – Leconte reprenait l'avantage alors qu'il avait dû sauver cinq balles de set – valut à l'Américain un deuxième avertissement et un point de pénalité qui faisait jeu pour le Français.

Il ne devait plus en marquer un. Car, après avoir bataillé pendant plus de soixante-dix minutes durant le premier set, Leconte devait rendre les armes en moins d'une demi-heure dans le second. Même s'il apparaît seulement en dix-septième position au classement mondial, McEnroe a montré pour le ravissement du public qu'il a toujours une intelligence foudroyante du jeu qui n'a pas été émoussée par le temps. Contre ce McEnroe-là, Leconte ne pouvait donc rien faire sinon enregistrer une neuvième défaite consécutive. Et en prendre son parti.

ALAIN GIRAUDO.

ÉCHECS

La Coupe du monde à Reykjavik

Kasparov à l'arraché

Le champion du monde Garry Kasparov a gagné le Tournoi de Reykjavic (Islande) comptant pour la Coupe du monde d'échecs, qui s'est terminé le lundi 24 octobre. Karpov ne jouait pas dans ce tournoi.

Au finish. Septième à mi-parcours *(le Monde* du 13 octobre), cinquième seulement à quatre rondes de la fin, Garry Kasparov, en battant successivement Timman (avec les Noirs), Sax et Helvest (encore avec les Noirs), puis en annulant à la dix-septième et dernière ronde contre Nikolil, a arraché la victoire à son compatriote Beliavsky, en tête depuis la quatorzième ronde et battu *in fine...* par Spassky, qui dormait tranquillement à la dernière place depuis le début du tournoi !

Dans *cette troisième édition* de la Coupe du monde, Tahl, à cinquante ans, s'est montré éblouissant, menant le tournoi jusqu'à la treizième ronde pour finir troisième « tout près ». Autre quinquagénaire, Kortchnoï a terminé avant-dernier devant l'invité Petursson.

Au classement général de la Coupe du monde, Beliavsky, qui a participé aux trois premiers tournois, n'a que quatre points d'avance sur Kasparov, qui n'en n'a joué que deux et qui devance Karpov de deux points. Prochain tournoi à Barcelone, en avril 1989.

Pas de match de barrage

Ils ne joueront pas ! Annoncé officiellement par le comité directeur de la Fédération soviétique d'échecs *(le Monde* du 8 septembre), le match de barrage en quatre parties que devaient disputer Kasparov et Karpov pour l'attribution du titre de champion d'URSS 1988 a été annulé tout aussi officiellement par le même comité directeur, le lundi 24 octobre. Aucune explication n'a été donnée. Kasparov et Karpov ont été proclamés champions d'URSS.

CLASSEMENT GÉNÉRAL DU TOURNOI DE REYKJAVIK

(Entre parenthèses, les points obtenus pour le Grand prix de la Coupe du Monde.)

1. Kasparov 11 points sur 17 possibles (27,5) ; 2. Beliavsky, 10,5 (25) ; 3. Tahl 10 (25) ; 4. Hjartarson, Helvest 9,5 (20) ; 6. Youssoupov (20), Sax (20), Nunn (23), 9. Andersson (14,5), Speelman (17), Timman (14,5), 8,5 ; 12. Sokolov (11), Nicolic (14,5), 8 ; 14. Ribli 7,5 (8,5) ; 15. Portisch, Spassky, 7 (11) ; 17. Kortchnoï 6,5 (6,5) ; 18. Petursson 6.

Les chiffres entre parenthèses indiquent les points marqués par les joueurs pour le Grand prix de la Coupe du Monde : on additionne les points marqués dans le Tournoi de Reykjavik sans tenir compte des résultats du joueur local, l'Islandais Petursson, avec un coefficient : 17 pour le premier, 16 pour le deuxième..., jusqu'à 1 pour le 17e.

CLASSEMENT DU GRAND PRIX

1. Beliavsky 60,5 (3) ; 2. Kasparov 56,5 (2) ; Karpov 54,5 (2) ; 4. Speelman 51,5 (3) ; 5. Andersson 50 (3) ; 6. Sokolov 48 (3) ; 7. Nunn 45 (2) ; 8. Helvest 44,5 (2) ; 9. Tahl 41 (2) ; 10. Ljubojevic 38,5 (2) ; etc. (25 participants).

Les chiffres entre parenthèses indiquent le nombre de tournois joués.

● **Coupe du monde de billard.** – Le Tournoi international professionnel aux trois bandes se déroulera les 4, 5 et 6 novembre au stade Pierre-de-Coubertin à Paris. Location SAO, tél. : 47-71-91-17 et 46-02-23-64. Prix des places : 100 F, 120 F et 150 F. Carte week-end 200 F, carte permanente 250 F.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 26 octobre 1988 :

UN ARRÊTÉ

● Du 18 octobre 1988 relatif à l'affichage des prix dans les hôtels et autres établissements similaires d'hébergement.

UNE LISTE

● D'admissibilité au concours interne d'entrée à l'Ecole nationale d'administration (1988).

Le Monde

CAMPUS

Les infirmières ont mal à leur diplôme

De moins en moins de candidates. Baisse du niveau d'entrée... La fièvre des infirmières était perceptible depuis longtemps dans les écoles.

LES problèmes de formation ont été au cœur du mouvement des infirmières. La reconnaissance sociale et professionnelle qu'elles demandaient était en partie la conséquence de l'élévation de l'exigence des études. C'est pourquoi l'une des mesures annoncées, lundi 24 octobre, par M. Rocard, sur le même plan que l'augmentation des salaires, a été l'annulation d'un décret de Mme Barzach, contre lequel elles protestaient, qui permettait à des non-bachelières, ayant cinq ans d'activité professionnelle, d'entrer dans les écoles sans examen. Le malaise de la profession se ressent dès l'entrée à l'école. Parfois même avant. « *Chaque fois que nous participons à un carrefour des métiers dans un lycée, il y a une queue devant notre stand*, explique Catherine Revaux, infirmière-enseignante à Broussais. *Mais quand on aborde les conditions de travail et les salaires, on voit les visages changer.* » Traduction chiffrée : le nombre des entrées dans les écoles d'infirmières a diminué de 11 % depuis quatre ans. Les quotas fixés par le ministère de la santé sont passés de 15 946 à 14 160 entre 1984 et 1988.

C'est à Paris que la pénurie est la plus grave. Les candidates aux études d'infirmière ayant moins de difficultés à trouver des places dans les établissements de leur région d'origine, elles ne sont plus contraintes à l'exil parisien. Les élèves en formation dans les écoles de l'Assistance publique de Paris (AP) sont passées de 7 079 en novembre 1983 à 4 987 en novembre 1987. Tendance confirmée après la rentrée de février 1988 : 4 744 élèves seulement, réparties dans vingt-cinq écoles, contre vingt-neuf au début des années 80. Non seulement les écoles ne font pas le plein, mais il a fallu accepter cette année des élèves qui n'avaient obtenu que 6 sur 20 au concours d'admission.



CLAUDINE DOURY.

Manifestation des infirmières, le 6 octobre à Paris.

« *C'est l'un des signes de la dévalorisation de la profession* », se désole Fernande Blanc, directrice de l'école d'infirmières de l'hôpital Broussais. Qui peut bien se lancer aujourd'hui dans ce type de formation ? Les filles de bonne famille comme naguère, dans l'attente d'un beau mariage ? Les dévouées corps et âme, ayant une vocation de bonnes sœurs ? Les recalés de la médecine ou le troupeau hésitant des bacheliers sans vocation précise ?

Marié à une infirmière, Lionel n'ignorait rien des contraintes du métier. Mais pour lui, déjà titulaire d'un BEP de mécanique, « *mieux valait une rémunération basse que pointer au chômage* ». Aujourd'hui, il arrive au bout de ses trois ans d'études. Le 12 décembre, il aura le résultat du diplôme d'Etat. Dès le lendemain, il sera peut-être en poste dans un service hospitalier, seul ou presque face à ses responsabilités. Il ne regrette rien, mais souhaiterait que son niveau d'étude soit reconnu à travers un diplôme valorisant – « *un BTS d'infirmier par exemple* » – et un salaire de départ moins misérable (environ 5 800 francs nets). Car ce n'est pas une formation au rabais. Touristes s'abstenir ! Les études sont étalées sur trente-trois mois, avec à peine vingt-cinq semaines de vacances. Ici, la semaine de quarante heures est encore la règle. Sinon, comment venir à bout des mille sept cent soixante-seize heures d'enseignement théorique, des cinq cent quatre heures de formation clinique et des deux mille trois cent soixante heures de stage ? « *Tous les cours étant obligatoires, c'est l'équivalent de quatre ou cinq années d'université* », estime Anne Rey-Orgeolet, directrice de l'école de la Maison protestante de Nîmes. Vice-présidente du CEEIEC (Comité d'entente des écoles d'infirmières et des écoles de cadres), elle milite pour la reconnaissance d'un niveau de formation équivalent à la licence.

JEAN-JACQUES BOZONNET

(Lire la suite page 16.)

Les pionniers des magistères

Créés en 1985, les magistères, formations universitaires de haut niveau à visées professionnelles, ont fourni leurs premiers diplômés. Une expérience très positive, malgré d'inévitables tâtonnements.

MAGISTÈRE : « *Dignité du grand maître de l'ordre de Malte* », ou « *autorité doctrinale d'un maître* », explique le dictionnaire. Il manque pourtant une définition, puisée en 1985 dans le lexique ministériel de Jean-Pierre Chevènement : Magistère, cursus de haut niveau en trois ans, permettant de « *mieux articuler les formations assurées par l'Université avec le marché du travail* ». Le message est clair : le magistère doit devenir synonyme d'excellence, permettre des contacts harmonieux et efficaces entre les facultés et les professionnels, assurer de réels débouchés aux étudiants. Par son recrutement très sélectif après le DEUG (diplôme de fin de premier cycle), il répond à l'objectif de l'« *élitisme républicain* » cher à l'ancien ministre de l'éducation nationale.

Les premières promotions ont achevé leur scolarité cette année. Dix-huit magistères avaient été lancés en 1985 ; aujourd'hui, ils sont soixante-six, qui accueillent, à raison d'une trentaine d'élèves par classe, près de 2 000 étudiants. Comment ces pionniers ont-ils apprécié ces trois années ? Que sont-ils devenus ? Quelles difficultés demeurent ?

Pour répondre à ces interrogations, le ministère de l'éducation nationale vient de confier à Guy Aubert, directeur de l'Ecole normale supérieure de Lyon, le soin d'établir un bilan. Si, au cabinet de Lionel Jospin, on reconnaît que la démarche qui a donné naissance au magistère ne correspond pas aux tendances actuelles de la politique ministérielle, et que dans les magistères « *il y a à boire et à manger* », on affiche une prudence toute pragmatique. « *Nous voulons préserver ce qui est positif. Certains magistères sont d'incontestables réussites, d'autres ont conduit à une scolarisation excessive relevant du super-bachotage, qui ne correspond pas à l'esprit de l'enseignement supérieur*, explique-t-on. *Nous ne sommes pas opposés à l'existence de pôles de qualité. Mais nous ne souhaitons pas non plus introduire une hyper-sélection, où on garde les bons et on jette le reste. Il faut prendre du temps, ne pas brusquer les choses. Pour l'heure, aucune position définitive n'est arrêtée.* »

Le ministère s'interroge et évalue. Les magistères vont de l'avant. Qu'ils débouchent plutôt sur la recherche – comme bon nombre de magistères scientifiques organisés en association avec l'Ecole normale supérieure – ou qu'ils affichent de véritables finalités professionnelles dans des domaines comme l'économie, la gestion, le droit... Tous occupent un créneau porteur et pointu : droit social à Nanterre ; économie industrielle à Paris-XIII ; droit des affaires franco-allemand à Strasbourg ; biologie moléculaire et cellulaire à Lyon-I ; développement économique à Clermont-Ferrand-I ; droit de la communicatique à Poitiers ; génie moléculaire, matériaux et procédés à Nancy-I ; matériaux aux propriétés électroniques et mécaniques à Mulhouse et Strasbourg-I. Chaque université a choisi son domaine, son équipe et son enseignement, qu'elle a présentés devant une commission chargée de décerner les habilitations. En échange du label « magistère », elle a reçu un budget particulier pour assurer les cours.

Le financement reste un des points noirs du magistère. Sa naissance s'est faite dans des conditions douloureuses, au détriment d'autres réformes en cours. Beaucoup n'ont pas digéré qu'en 1985 le ministère de l'éducation nationale ait rogné sur les fonds alloués, un an plus tôt, à la rénovation du premier cycle, pour financer une formation jugée élitiste, s'adressant à une poignée de privilégiés. « *Nous ne sommes pas* a priori *contre des formations spécifiques. Mais l'effort consenti, en terme de postes et de budget, concerne un petit nombre d'étudiants et se fait au détriment d'autres formations* », explique Nicole Fiori, secrétaire générale du SNESUP. Même son de cloche au SGEN, où Jean-Yves Mérindol, responsable de l'enseignement supérieur, estime que certains magistères « *se contentent de replâtrer des filières du second cycle* ».

Une critique que repousse Christian Louit, responsable du magistère de droit des affaires d'Aix-Marseille-III : « *Les magistères de gestion n'ont pas de matières nouvelles à enseigner, mais des méthodes nouvelles à pratiquer*, affirme-t-il. *On ne travaille pas de la même façon avec trente étudiants ou avec sept cents.* »

THIERRY BILLARD.

(Lire la suite page 14.)

Les pionniers des magistères



(Suite de la page 15.)

Sur le coût supérieur d'un étudiant de magistère, par rapport à un étudiant classique, Jean-Marie Chevalier, directeur du magistère d'économie industrielle de Paris-XIII-Villetaneuse, met en avant l'« *excellent rapport qualité-prix des magistères par comparaison aux étudiants des grandes écoles* ». Et il précise que certains magistères se financent grâce à la taxe d'apprentissage.

« *Il faut savoir quels objectifs on se fixe,* explique Bernard Bigot, directeur adjoint chargé des études de l'ENS Lyon. *On ne peut pas former les personnes qui créeront les connaissances scientifiques de demain sans dotation ni encadrement supplémentaires. On ne fait plus des cours avec seulement une feuille de papier et un tableau.* » « *Quand un gouvernement présente l'éducation comme une de ses priorités, il faut en donner les moyens,* commente Renaud Dubreuil, étudiant en deuxième année du magistère de juriste d'affaires de Paris-II. *Le magistère est une formation universitaire d'avenir qui devrait, à long terme, remplacer les formations classiques.* »

Le magistère comme solution d'avenir, témoin d'une nouvelle conception de l'Université plus sélective ? « *Les magistères sont nés des complexes d'universitaires, qui veulent imiter les grandes écoles* », assène Christophe Borgel, président de l'UNEF-ID, hostile à cette logique. Si le CELSA de Paris-IV et son magistère de communication acceptent cette référence et la revendiquent, d'autres restent modestes.

« *Certes nous fonctionnons un peu comme les grandes écoles, mais nous ne cherchons pas à les singer* », remarque Henri Bourguignat, directeur du magistère d'économie et finances internationales de Bordeaux-I. D'autant que l'image de marque des grandes écoles n'attire pas forcément les étudiants. Nathalie Gautron, qui vient de sortir du magistère d'économie de Paris-I, se présente comme « *un pur produit de l'Université* ». Pour elle, l'avantage du magistère est de rester au sein de la faculté.

S'il se rapproche des grandes écoles, c'est avant tout par ses critères de sélection. L'entrée dans un magistère est soigneusement filtrée. Lettre de motivation, *curriculum vitae*, examens... Villetaneuse interroge les postulants sur leurs défauts majeurs, cherche à tester leur imagination en leur demandant quels sujets ils traiteraient si un journal leur donnait de la place. Le CELSA impose des dissertations en français et en anglais, tente d'apprécier les qualités intellectuelles des candidats, tout en sachant que « *les forts en thème n'ont pas forcément le profil idéal, ni un projet professionnel à mettre en avant* », comme le remarque Martine de la Brosse, directrice adjointe.

L'entrée au magistère de gestion de Dauphine dépend de la réussite à un QCM sur les sciences économiques et à une dissertation destinée à tester les capacités d'expression et d'écriture des étudiants. « *Nous cherchons à voir s'ils peuvent rédiger sans faire cinq fautes par page,* explique Daniel Soulié. *Beaucoup en sont incapables* ». Conséquence de ce filtrage : les recalés sont nombreux. Le CELSA admet trente étudiants, mais reçoit près de deux cent quatre-vingts demandes d'inscription. Le magistère de tourisme d'Angers sélectionne cinquante personnes sur cinq cents postulants. Elitisme outrancier, assurent les détracteurs de cette formation...

« Dans une tour d'ivoire »

« *Faux !* », rétorquent les étudiants frais émoulus du magistère. « *Cette accusation serait fondée, si nous vivions dans une tour d'ivoire* », assure Alain Oustry, récent diplômé de Toulouse. « *Le problème n'est pas d'être pour ou contre la sélection mais de l'aménager,* affirme Jean Touttée, qui vient de terminer son magistère de droit à Paris-II Assas. *J'ai participé aux manifestations étudiantes de 1986, où il y eut des motions hostiles au magistère. Mais la sélection, est un mal inévitable. Il ne faut pas la faire à la sortie du bac, mais au stade intermédiaire qu'est le DEUG. A un moment où on choisit, selon des compétences, une spécialité.* »

Pour beaucoup, le tri rigoureux en fonction des connaissances est un facteur de réussite et de dynamisme. La sélection garantirait la motivation. « *Nous sommes soumis au régime de la concurrence, il faut y faire face,* admet Christian Louit. *Il y a élitisme quand il y a sélection par l'argent* ». Or les droits d'inscription sont semblables à ceux de l'Université. Semblables, mais pas toujours équivalents... S'ils restent largement inférieurs à ceux des grandes écoles, ils sont parfois plus élevés que dans les facultés. Dauphine demande 500 francs en plus des droits habituels pour le dossier d'inscription. « *Histoire d'éliminer les candidats folkloriques qui veulent tenter le coup* », explique Daniel Soulié.

La participation des professionnels

La motivation est indispensable pour suivre un enseignement poussé, des horaires plus chargés qu'à l'Université, le travail personnel indispensable. La formation théorique, dispensée par des universitaires ou des professionnels, s'accompagne de stages en entreprises. Celles-ci s'impliquent de plus en plus dans les magistères, par la taxe d'apprentissage, ou en participant à la commission de perfectionnement qui étudie l'ensemble de la formation.

« *Ce conseil joue un rôle précieux,* affirme Philippe Langlois, du magistère de droit social de Nanterre. *C'est un lieu de rencontres, une mine d'idées.* » Composé de professionnels souvent prestigieux, il réfléchit au contenu pédagogique du magistère. Celui du CELSA, par exemple, regroupe trente et un membres, dont François Dalle de l'Oréal.

L'engagement des entreprises se retrouve aussi dans des partenariats actifs. Ainsi des représentants des Ciments Lafarge, de la BNP, de Shell, de Roussel. Uclaf, assistent le magistère de Villetaneuse. Ils participent financièrement à l'enseignement. Sur un budget de 2 millions de francs, le magistère d'économie industrielle reçoit 700 000 francs en taxe d'apprentissage et en subventions.

En contrepartie, l'implication des étudiants est élevée. « *Le magistère de Dauphine a une réputation particulière de difficulté,* explique Daniel Soulié. *Son cursus est plus difficile que celui d'une maîtrise normale ; donc, ceux qui s'y inscrivent sont d'excellent niveau et particulièrement motivés.* » La cohésion du groupe restreint est aussi un des facteurs de réussite. Embarqués sur le même navire, les étudiants ne ressentent pas l'anonymat de la fac et sont portés par un esprit d'équipe.

Pourtant, pour beaucoup d'étudiants, choisir le magistère en 1985 était une aventure. « *Un pari* », reconnaît Jean Touttée. Un pari gagné, pour lequel ils ont servi de cobayes. La plupart des habilitations ont été accordées un trimestre avant le début des cours, ce qui laissait peu de temps pour mettre au point la formation. « *Il y a eu une période de rodage,* reconnaît Daniel Soulié. *Mais si les étudiants ont essuyé les plâtres, il n'y a pas eu de pots cassés.* » Selon Sylvie Fleckinger : « *Il fallait avoir les nerfs solides. Nous travaillions sans savoir si nous allions être reconnus ou avoir un emploi.* ».

Les débouchés existent même si certains intitulés de magistères laissent rêveurs sur leurs perspectives professionnelles. Que penser du magistère d'antiquités classiques créé en 1987 à la Sorbonne ? « *Cette question a été longuement débattue au ministère lors de l'habilitation,* reconnaît Hubert Zehnacker, son directeur. *Mais nous avons réussi à faire comprendre que la préoccupation des débouchés ne devait pas être primordiale. Le magistère est d'abord un diplôme d'excellence formant de très bons antiquisants.* »

Des certificats de qualité

Mis à part ce cas particulier, les autres magistères deviennent des certificats de qualité qui intéressent les professionnels. « *Dès la seconde année et après les stages, nous luttons pour que les étudiants ne soient pas happés par les entreprises* », explique Jean-Marie Chevallier. Ces signes de réussite éclairent l'attrait grandissant des magistères. Ils n'expliquent pas pourquoi certains étudiants sentent le besoin de suivre une nouvelle formation, leur diplôme en poche. Quelques-uns font des DESS, pour acquérir une spécialisation ; d'autres se lancent dans des DEA avec une logique de formation à la recherche qui ne correspond pas aux objectifs du magistère.

Inversement, les responsables de magistères sont fiers d'accueillir quelques fleurons des grandes écoles : des diplômés des Mines, des Telecom, ou de l'ESSEC comme Alain Oustry, de Toulouse, qui s'est orienté vers le magistère pour approfondir ses connaissances en statistiques. Il reconnaît tout de même que son parcours « *peut paraître bizarre* ».

Enseignement de haut niveau, débouchés réels, le magistère n'a pourtant pas encore acquis ses lettres de noblesse. « *J'ai trouvé un emploi par une petite annonce qui demandait un diplôme de grande école,* se souvient Sylvie Fleckinger. *J'y suis allée au culot avec mon magistère. Mais j'ai été embauchée plus sur ma personnalité que sur ce diplôme, qu'ils ne connaissaient pas. Pendant l'entretien, j'ai dû faire ma promotion et celle du magistère. C'est compliqué !* »

Les stages obligatoires inclus dans la scolarité permettront de développer la renommée de cette formation. Pour autant, étudiants et directeurs de magistères ne restent pas les bras croisés. Les élèves de magistères se sont regroupés dans une fédération, dont l'objectif principal est de faire connaître ce diplôme. Neuf responsables de magistères d'économie et de gestion comptent créer une association dans le même but, envisageant des échanges entre universités, des manifestations communes entre magistères, et peut-être un prix du plus brillant étudiant. Toutes ces actions se feront progressivement. Selon Bernard Bigot, il faut « *laisser au magistère le temps de s'imposer, de se dynamiser, pour, à long terme, irriguer les autres enseignements* ».

THIERRY BILLARD.

La promotion par les étudiants

POUR promouvoir leur diplôme auprès des professionnels et des étudiants, les élèves de magistère se sont réunis dans une Fédération des magistères. Créée en 1987, elle regroupe trente magistères sur toute la France, intégrant directeurs des études, étudiants et des personnalités de l'entreprise, liés par une charte les engageant à travailler ensemble.

L'an dernier, elle a organisé sur une péniche une sorte de gala des magistères, à partir d'une initiative des étudiants d'économie industrielle de Paris-XIII. Pour toucher les professionnels, elle a lancé une campagne de mailings, en direction des entreprises et des cabinets de recrutement.

Pour atteindre les étudiants, elle compte participer à tous les Salons et — pourquoi pas — renouveler son coup d'éclat du 24 mars dernier, quand elle a proposé au président de la République d'être son premier membre d'honneur. Ce que M. Mitterrand a accepté, au même titre que MM. François Dalle, de L'Oréal, ou Jacques Séguéla. Celui-ci prête son serveur télématique RSCG Interactif à la Fédération. Taper 36 15 Agir*Magi sur Minitel. « *Le magistère étant une formation de professionnels, nous faisons notre promotion avec des professionnels* », explique M. Frédéric Alba-Saunal, président de la Fédération.

Elle prévoit d'éditer un annuaire des étudiants, et d'organiser, en novembre, un colloque sur le premier bilan des magistères.

Fédération des magistères, 70, rue de Grenelle, 75007 Paris.

Laurence, la major

ETUDIANTE à Sciences-Po en attendant de passer les concours du Quai d'Orsay et de l'ENA, Laurence Rimareix pose un œil serein sur les trois années qu'elle vient de passer à Paris-I, dans le magistère de « Relations internationales et action à l'étranger ». Elle a le sentiment d'avoir été une exploratrice et d'avoir participé à une expérience enrichissante, prouvant que l'université peut concurrencer les grandes écoles sur leur propre terrain.

Laurence a découvert l'existence des magistères par une publicité dans *le Monde*. « *Après deux années de khâgne au lycée Henri IV, je me suis tournée vers le magistère de Paris-I pour tenter les concours de la fonction publique* », explique-t-elle. Si sa pluridisciplinarité l'a séduite, le contenu, les débouchés réels, restaient relativement flous. « *Il faut avouer qu'en se lançant dans ce magistère on ignorait ce qu'il apportait. Nous savions seulement qu'il s'agissait de relations internationales, un secteur porteur.* »

Sur cent cinquante personnes ayant déposé un dossier de candidature comprenant *curriculum vitae* et lettre de motivation, seules quatre-vingt-dix ont été retenues pour un entretien. « *Il s'est mal passé,* se souvient Laurence. *Le jury m'a interrogée sur les relations internationales, domaine que je n'avais jamais étudié, m'a questionnée en russe, langue que je ne pratiquais plus depuis trois ans. Je me suis retrouvée sur une liste d'attente.* » Grâce à un désistement, elle a toutefois pu suivre la scolarité. Brillamment, puisqu'elle est sortie major de sa promotion.

Les études demandent beaucoup de travail. Géopolitique, économie et droit international, anglais, une seconde langue... La scolarité est parsemée de contrôles, d'exposés pointus, impose des épreuves sévères dont le grand oral en fin de première et de troisième année. Mais Laurence a apprécié la qualité des cours, dispensés par des universitaires ou des professionnels, ainsi que le voyage d'étude de six jours à Berlin avec toute sa promotion et les stages à l'étranger... « *Quand trente personnes vivent ensemble plus de trente heures par semaine, l'ambiance est excellente,* reconnaît Laurence. *Le magistère se rapproche d'une grande école sans en avoir l'esprit de compétition acharnée. Au contraire, entre nous, la cohésion était très forte.* »

Laurence admet toutefois que tout n'était pas au point. « *La deuxième année semble un peu bâtarde, coincée entre l'année d'entrée et celle du diplôme. Nous étions moins encadrés, nous avions moins de travail. La reprise des cours, après le stage d'un mois en avril, a été difficile. Nous sommes revenus complètement déphasés.* »

Pour elle, l'appartenance à une formation sélective comme le magistère n'était pas contradictoire avec son engagement dans le mouvement étudiant de 1986 : « *La sélection ne se fait pas par l'argent mais par le mérite* », estime-t-elle.

En plus des problèmes de mise au point, le magistère préparé par Laurence est victime des contradictions de l'administration. « *En nous inscrivant dans cette section, nous pensions passer les concours de secrétaire des affaires étrangères du Quai d'Orsay, ouverts aux titulaires d'une maîtrise, autrement dit des bacs + 4, et nous sommes des bacs + 5. Or cela n'est pas possible. J'ai dû passer une maîtrise d'histoire en quatrième vitesse* ».

Autre regret : le magistère n'est pas encore un sésame automatique pour les débouchés professionnels. « *Les gens qui connaissent le magistère reconnaissent que nous suivons des études pratiques, d'excellente qualité, qui nous permettent d'entrer dans le circuit au bout de trois ans. Mais beaucoup l'ignorent encore* ».

Th. B.

ÉTATS-UNIS

Les « business schools » doivent faire la morale

Les scandales de Wall Street ont relancé le débat aux Etats-Unis sur la nécessité d'apprendre la morale aux futurs managers.

LA Harvard Business School – la HBS – occupe à nouveau la « une » des journaux. Le *Wall Street Journal*, le *New York Times*, le *Washington Post*, le *Time Magazine*, le *Business Week* et l'*Economist* lui ont consacré des articles ces derniers mois. Mais, cette fois, le doyen et le corps professoral ne se réjouissent pas d'une telle couverture médiatique.

A l'origine de l'intérêt des journalistes : un communiqué annonçant, en avril 1987, que la HBS venait de bénéficier d'un don de 20 millions de dollars – susceptible d'en atteindre 30. Le bienfaiteur, John Shad, est un ancien élève reconnaissant (promotion 1949), qui a brillamment réussi dans une maison de Wall Street (E.F. Hutton). Ronald Reagan l'a nommé président de la Securities and Exchange Commission – l'équivalent de la COB (1981-1986). Il est aujourd'hui ambassadeur des Etats-Unis à La Haye.

La générosité de l'ambassadeur étonne, par son ampleur – Harvard n'a jamais reçu une telle somme d'une personne physique – et par ses attendus : l'argent est destiné à développer l'éthique des affaires (*business ethics*). John Shad explique les motifs de son geste dans un article du *New York Times* : la négligence des *business schools* et des écoles de droit à enseigner la distinction entre le « bien » et le « mal ».

La remarque ne manque pas d'à-propos. Une belle brochette d'anciens de la HBS – et dans une moindre mesure des écoles rivales comme Wharton et Stanford – figurent en bonne place dans les scandales à répétition de Wall Street. Les médias ne sont pas moins surpris par la réaction d'Harvard – que s'empressent de faire connaître ses concurrents. Son communiqué ne précise pas l'usage qui doit être fait de ces fonds : c'est une rupture avec la tradition de Harvard. Une note glissée dans le dossier de presse suggère que l'éthique des affaires n'est pas une spécialité de l'établissement et que les étudiants préfèrent s'inscrire à un cours sur les jeux du pouvoir et de l'influence...

L'école refuse, à la même époque, de titulariser l'un des spécialistes américains les plus en vue de la morale des affaires. De même, elle ne reconduit pas les contrats de deux jeunes femmes spécialistes du domaine.

En vérité, ce malaise n'est pas nouveau. On le retrouve dans l'histoire de la HBS depuis ses origines. A la différence de ses rivaux, Wharton et Stanford, la Harvard Business School se préoccupe peu de l'éducation morale et de la responsabilité civique et sociale des MBA. Les enseignants n'ignorent pas le propos d'un des leurs, parmi les plus prestigieux : *« Le business doit se battre. Et avant tout sans morale »* (Theodor Levitt). Mais la critique la plus féroce de la HBS provient d'une autorité morale reconnue : son président, Derek C. Bok, qui, depuis une décennie, déplore les carences de la *business school*.

Toutefois, la Harvard Business School fera un geste. Accepter 20 millions de dollars crée des obligations... L'école ne désire pas rester isolée, serait-ce en compagnie de celle de Chicago – lorsque les concurrents se préoccupent de formation morale. *Last but not least*, le puissant lobby des anciens – c'est-à-dire des bailleurs de fonds – réclame avec insistance qu'on aborde la morale des affaires.

La gêne d'Harvard se comprend : l'éthique des affaires soulève des controverses. Le Prix Nobel d'économie M. Friedman ne connaît qu'une seule règle de conduite : maximiser les profits. Peter Drucker, le grand publiciste du management, s'emporte dans un article fameux publié par *Forbes*. La morale des patrons est celle de tout un chacun, affirme-t-il ; pourquoi en ferait-on des êtres d'exception ? Irving Kristol, un essayiste qui soutient l'administration Reagan, dénonce dans le *Wall Street Journal* l'arrivée d'une nouvelle clique de moralistes gauchisants visant une fois de plus à saper le moral du business américain.

Actualité et scandales

De plus, le bien-fondé de l'éthique des affaires ne va pas de soi. Le doyen Lester Thurow, de la Sloan School of Management (MIT), connu pour ses engagements politiques auprès du Parti démocrate, ou Felix Rohatyn, grand banquier « libéral » de Wall Street, s'interrogent : est-ce raisonnable de prétendre influencer les étudiants de MBA, dont l'âge moyen est d'environ vingt-six ans ? David Vogel, de Berkeley, s'inquiète du conformisme des écoles à suivre l'actualité en fonction des scandales.

Les corps professoraux des *business schools* demeurent, pour la plupart, réservés. Les uns se déclarent incompétents. D'autres se refusent à défendre des valeurs et des principes relevant du libre arbitre des individus. Quelques-uns se gaussent des travaux écrits par des philosophes et des théologiens dynamiques, qui ont su découvrir un nouveau créneau. Enfin, dans l'ensemble, les étudiants des MBA ne s'enthousiasment guère pour le sujet – y compris dans leur vie quotidienne. La majorité des étudiants de la HBS ne refusent-t-ils pas qu'un code de bonne conduite règle leur scolarité ?

Certes les partisans de l'éthique des affaires tiennent compte de ces objections. Mais ils font observer que les entreprises et le milieu des affaires sont dans un univers où les questions morales se posent de façon pressante. Le bon gouvernement des firmes capitalistes n'ignore pas l'honnêteté ou la justice. Le respect des lois s'impose à tous. Les grands patrons à succès ne s'acoquinent pas avec des gens douteux.

Les promoteurs de l'éthique des affaires se défendent de jouer les directeurs de conscience. Ils se veulent modestes : sensibiliser les futurs dirigeants d'entreprise aux dimensions morales du rôle de patron, aider les MBA à découvrir des règles de bonne conduite et à se soucier, un tant soit peu, du bien-être collectif. Cette campagne n'est pas sans écho puisque, selon une enquête récente (février 1988), la plupart des grandes écoles de gestion affichent des cours et des séminaires d'éthique des affaires.

Rivalités sauvages

Mais cela ne suffit pas à certains observateurs renommés. David Riesman – l'auteur de *la Foule solitaire* – s'inquiète de quelques aspects de la vie quotidienne des *business schools* : les procédures de notation encouragent souvent des rivalités sauvages ; des cours et des jeux d'entreprise, dénoncés par le *Wall Street Journal* et *Fortune*, banalisent l'arnaque et la fraude. Des professeurs – dont l'auteur d'un best-seller en stratégie – utilisent leurs étudiants de MBA pour préparer des consultations rémunérées à prix d'or ; d'autres exigent d'eux qu'ils se livrent à des actes d'espionnage industriel.

Amitai Etzioni – spécialiste mondialement connu pour ses travaux sur les organisations – regrette l'omniprésence du pragmatisme (*« Ça marche ou ça ne marche pas »*), d'un empirisme utilitaire grossier, et la rusticité des méthodes quantitatives dont se régalent un trop grand nombre de *business schools*. Ces préoccupations sont partagées par certains partisans d'une gestion moderniste des firmes (R.M. Kanter, J. O'Toole, E. Freeman et autres), par des Prix Nobel d'économie (K. Arrow, L. Klein), par des grands patrons comme celui d'IBM, John Akers. Les uns et les autres stigmatisent les prétentions des financiers et des économistes à réduire l'entreprise à un portefeuille de titres livré à la spéculation ou à réduire les cadres, les employés et les ouvriers à des facteurs de production.

Ces réflexions dévoilent un thème d'exploration aventureux, ignoré par les experts ès qualités en morale des affaires : l'éthique des *business schools* elles-mêmes. Il va sans dire que doyens et professeurs sont, sur ce point, de la plus grande prudence...

JEAN-G. PADIOLEAU,
professeur à l'ESSEC.



INSTITUT

Pour une école humaniste

Les cinq académies de l'Institut de France ont consacré leur séance de rentrée aux «enseignements de base». *Un plaidoyer pour la culture humaniste et la francophonie.*

SAUVEGARDER notre culture humaniste, revivre son histoire, maintenir et perpétuer ses enseignements de base, tel est le thème commun développé par l'Institut de France, toutes académies confondues, lors de sa séance de rentrée présidée par M. Jean Pouilloux, mardi 25 octobre. Une culture didactique, voire une dialectique, héritée de la cité grecque et transcendée par le christianisme triomphant.

D'où proviennent la cohérence et la structure du système d'éducation de l'Occident médiéval ? A quoi est due son extraordinaire durée ? M. Pierre Toubert, délégué de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, en a dégagé les caractéristiques fondamentales : *« Il s'agit, en premier lieu, d'une culture fondée sur le bilinguisme et dans laquelle tout système d'enseignement supposait que chacun conciliât le respect de sa langue propre avec la maîtrise accomplie du latin. Toute l'ordonnance culturelle reposait sur cet équilibre entre des langues maternelles diverses par leur génie – parlers celtiques, germaniques ou romans, – et ce latin que Wolfram von Den Steinen a si bien défini comme la* « langue paternelle » *du Moyen Age, seul instrument de communication par lequel on pouvait à la fois s'entretenir avec le passé et abolir les frontières linguistiques que les grandes invasions avaient élevées dans la jeune Europe. »*

En second lieu par la rigueur et la permanence d'un cycle d'études défini : le canon des sept arts libéraux, formé du *trivium* (grammaire, rhétorique et dialectique) et du *quadrivium* (arithmétique, musique, géométrie et astronomie). Sans doute les arts libéraux, notamment depuis saint Augustin, se sont-ils vu assigner la mission de conduire à la connaissance raisonnée des Ecritures et sont-ils devenus « les sept piliers de la sagesse ». Mais il faut chercher plus avant les raisons d'un succès aussi durable : l'orateur les voit *« dans les équilibres subtils qui régissaient la distribution des disciplines enseignées et dans l'efficacité du parcours pédagogique qu'elles imposaient à l'élève »*, de la grammaire à l'étude des nombres dont les relations n'obéissent qu'à des principes de rationalité. A des fins théologiques, s'entend.

Avant que soit abordée l'une des mues les plus spectaculaires de l'enseignement humaniste, qui s'est manifestée au Grand Siècle, M. Henri Duranton, de l'Académie des sciences, a constaté de nos jours sa subordination à des fins moins désintéressées : *« Aujourd'hui, plus qu'un bien dont on serait avide, plus qu'une fin désirable pour elle-même, les études sont perçues comme un moyen d'insertion sociale. »* En dépit de difficultés de toute sorte, les programmes proposés, en général, sont bons. Leur transmission par les maîtres et les livres scolaires l'est moins.

Les sciences et les arts

De son côté, M. Marcel Landowski, secrétaire perpétuel de l'Académie des beaux-arts, déplorant que chacun ne puisse bénéficier du rayonnement de la vie culturelle et artistique et ne puisse y participer, pense que *« réduire, dès l'école obligatoire, l'inégalité d'accès à la connaissance et à la pratique artistiques, c'est déjà porter remède à un des facteurs des inégalités sociales les plus criantes »*.

En quête d'une expérience exemplaire pour une réforme humaniste de notre enseignement, M. Raymond Triboulet, délégué de l'Académie des sciences morales et politiques, étudie *« avec envie et curiosité les enseignements de base et la pédagogie des collèges d'externes, fondés à partir de 1550 dans tous les Etats d'Europe et même sur tous les continents par les Pères jésuites : ils ont formé des hommes ; ce fut une réussite pédagogique éclatante. J'en parle sans prévention*, ajoute l'orateur, *comme ancien élève d'un lycée d'Etat laïque. »*

Les matières de base y étaient abordées *« dans l'ordre naturel de l'esprit humain et l'une après l'autre et une seule à la fois. Aux classes de grammaire succédaient les humanités, enfin la rhétorique. »* Trois ans de grammaire, un pour l'étude des auteurs anciens, le cinquième pour apprendre à s'exprimer. Les élèves plus ambitieux poursuivaient trois années d'étude des arts libéraux. Comment sous une autre forme retrouver aujourd'hui l'essentiel de cet humanisme chrétien, de cet idéal de l'honnête homme ? *« L'idéal reste le même*, répond M. Triboulet, *même s'il a généralement perdu son expression religieuse. »*

C'est enfin de l'enseignement de notre langue, langue de communication internationale, ou, simplement, mais essentiellement, langue de culture, que M. Léopold Sedar Senghor, au nom de l'Académie française, entretient l'auditoire. Problème majeur pour les quelque quarante-deux Etats francophones.

« Il reste, poursuit l'orateur, *que le mépris des règles les plus simples de la grammaire, sans oublier la prononciation, et d'abord dans l'Hexagone, est la principale cause du recul du français dans le monde... »*

Et de préciser : *« Sans négliger la morphologie ni naturellement la sémantique ou sens des mots, l'instituteur, puis le professeur, y compris à l'université, s'attacheront à enseigner la syntaxe, où se révèle le génie du peuple de France. La syntaxe, c'est-à-dire non seulement l'ordre des mots dans la proposition et des propositions dans la phrase, mais encore leurs autres relations. C'est là en effet que se trouve l'expression la plus authentique du génie français : de la* francité, *comme j'aime à le dire. C'est ici, et non dans la politique ni l'économie, que se trouve le plus grand danger qui menace la France, et la francophonie avec elle. »*

JEAN-MARIE DUNOYER.



ÉCOLES

Les infirmières ont mal à leur diplôme

(Suite de la page 15.)

« Qui dit formation de haut niveau, dit sélection à l'entrée », ajoute-t-elle, appuyée par la quasi-totalité des responsables d'écoles, des monitrices, des élèves et... des infirmières déjà en activité.

L'une des raisons de la colère des infirmières était en effet le décret du 23 décembre 1987 ouvrant les portes des écoles, sans examen de niveau, à tout salarié pouvant justifier de cinq années de travail, quel que soit son secteur d'activité. Les premiers et derniers bénéficiaires de ce texte (que vient d'abroger M. Rocard) ont été accueillis en septembre dernier. Ils sont une dizaine sur cinquante-six élèves à Broussais où Fernande Blanc souhaite que *« la porte reste ouverte pour la promotion professionnelle, mais avec une vérification sérieuse du niveau au départ »*.

« Pourquoi donner de faux espoirs à des gens qui, de toute façon, n'arriveront pas au bout des études ? », demande plus abruptement Nathalie, une élève de troisième année. En effet, le libéralisme (le laxisme, diront certains) affiché d'un côté était annulé de l'autre. Un arrêté du 13 septembre dernier instaure un contrôle continu des connaissances draconien. Ainsi, en première année, il faudra avoir la moyenne dans les trois secteurs d'évaluation (théorique, clinique, pratique) pour être admis à se présenter aux épreuves de l'examen de passage. La plupart des enseignantes dénoncent cette sélection différée. Le diplôme modifié, s'il permet toujours aux salariés sans bac d'accéder aux écoles, rétablit un contrôle de leurs connaissances. Mais c'est encore insuffisant pour Mme Rey-Orgeolet qui souhaite un concours d'entrée national plus rigoureux, avec *« une solide épreuve de français »*.

Phénomène assez rare pour être noté : personne ne conteste la qualité de l'enseignement dispensé dans les écoles d'infirmières. Si l'on réclame, de-ci de-là, quelques *« retouches »*, c'est pour donner à cette formation professionnelle un « standing » supérieur. Par exemple, Anne Rey-Orgeolet plaide au nom du CEEIEC pour *« un diplôme unique, commun aux infirmières générales et aux infirmières psychiatriques »*. La spécialisation d'accord, mais après un tronc commun à tous les étudiants.

« Ce diplôme unique serait un plus pour tout le monde, renchérit Maud Lucas, monitrice à Broussais. *Nous faisons beaucoup d'efforts pour mettre en évidence l'aspect relationnel de notre profession. Mais il serait souhaitable d'enrichir la formation actuelle sur le plan psychologique et psychiatrique. A l'inverse, les infirmiers psychiatres sont parfois démunis face à certains actes techniques. Après le diplôme, chacun pourrait faire un an de spécialisation. Les services hospitaliers étant de plus en plus spécialisés, la plupart des infirmières font cet effort de spécialisation, mais sur le tas, sans qu'il soit reconnu par des unités de valeur »*. Ni par la rémunération.

Dans le giron universitaire

Un diplôme assorti d'une année de spécialisation en cardiologie, neurologie ou tout autre domaine, voilà qui ressemble fort à un cursus de type universitaire, proche de celui des études médicales par exemple. C'est de l'eau au moulin de ceux qui envisagent l'avenir de ces écoles professionnelles, non plus au sein des hôpitaux, mais dans le giron universitaire.

« C'est une évolution qu'il faut favoriser, estime Jean-François Girard, directeur général de la santé. *La réflexion doit être menée avec prudence, en mettant en place des expérimentations, de manière à aboutir d'ici à la fin du siècle. Beaucoup de pays étrangers ont déjà fait ce choix. »*

Selon lui, la situation actuelle des écoles professionnelles intégrées aux établissements hospitaliers souffre de plusieurs inconvénients. *« D'une part, c'est une formation socialement moins valorisante qu'une filière universitaire de niveau bac + 3*, dit-il. *D'autre part, le métier évolue. Il a besoin d'un socle de culture générale solide. »* Faut-il aller, comme le font certains, jusqu'à envisager un rapprochement des formations de toutes les professions de santé? Un premier cycle polyvalent au terme duquel chacun se déterminerait, en fonction de ses goûts et de ses résultats, pour des études de médecine, de kinésithérapie, de sage-femme ou d'infirmière...

Déjà des expériences sont tentées : deux écoles d'infirmières dépendent de l'éducation nationale, à Paris et à Lille. *« Mais cela rompt le lien santé*, conteste Anne Rey-Orgeolet. *Ces écoles ont de gros problèmes de stages, et une tutelle qui n'est pas forcément compétente. »* D'autres projets fleurissent cependant, comme à Pau où l'université étudie l'ouverture d'une école de cadres infirmiers.

L'hypothèse d'un changement de tutelle, du ministère de la santé à celui de l'éducation nationale, a aussi (surtout?) des motifs économiques. *« Les écoles ont des problèmes d'équilibre financier*, reconnaît Jean-François Girard. *Or, les conseils d'administration des hôpitaux trouvent de moins en moins normal d'avoir à verser sur les fonds de la Sécurité sociale une subvention d'équilibre qui peut atteindre jusqu'à 70% du budget de l'école. Ils renvoient la balle à l'Etat qui a mission de former. »* D'où la tentation du ministère de la santé de passer en retrait de celui de l'éducation.

JEAN-JACQUES BOZONNET.

Ecoles sous perfusion

BATIMENT Les Mariniers. Un immeuble neuf dans l'enceinte de l'hôpital Broussais à Paris. Dans le hall, une grand-mère avec ses béquilles hésite à sortir sous la pluie. Deux garçons de salle grillent une cigarette en attendant l'ascenseur. Quelques visiteurs se renseignent. L'école d'infirmières ? C'est au premier. Un étage d'hospitalisation comme les autres. Ou presque. De part et d'autre du long couloir, les chambres sont devenues des salles d'expérimentation, des salles de cours équipées du *nec plus ultra* vidéo et informatique, ou encore une bibliothèque.

L'école est confortablement installée, quoiqu'un peu à l'étroit. Alors, le planning fait en sorte que toutes les promotions ne soient pas là en même temps. Il y a toujours une ou deux fournées d'élèves en stage dans les services alentour : quatre périodes de quatre semaines de stage à plein temps sont réparties tout au long de la scolarité. Sur 330 écoles d'infirmières en France, 269 sont comme celle-ci, de statut public et intégrées à un hôpital. Cette osmose permanente entre lieu de formation et lieu de travail est l'une des forces de cet enseignement. Chacun y trouve son compte : l'école, grâce à l'aide financière que l'hôpital lui apporte (50 % de son budget en moyenne) ; l'hôpital aussi, qui peut réguler artificiellement ses problèmes d'effectif grâce aux stagiaires. Mais la cohabitation n'est pas toujours sans nuages. De plus en plus d'hôpitaux se font tirer l'oreille pour subventionner l'école sur leur dotation globale.

La situation est encore plus difficile pour le secteur privé : c'est-à-dire les trente-sept écoles de la Croix-Rouge et les vingt-cinq écoles indépendantes ne disposant pas d'un support hospitalier. *« Si notre problème n'est pas réglé dans les mois qui viennent, nous devrons mettre la clé sous le paillasson »*, s'écrie Hélène Daumur, directrice de l'école Rockefeller à Lyon. Comme son nom ne l'indique pas, cette école ne roule pas sur l'or. Il y a longtemps que les liens avec la Fondation sont rompus. Rockefeller, c'est simplement le nom de la rue où sont situés les locaux.

Hélène Daumur est à la même enseigne que ses collègues, dans l'attente d'une subvention ministérielle peau de chagrin. L'enseignement étant gratuit depuis 1970, les écoles privées n'ont d'autres ressources, pour fonctionner, que l'enveloppe allouée par le ministère et redistribuée localement par les DDASS, les fonds provenant de la taxe d'apprentissage et les droits d'inscription payés par les élèves (450 F).

« Nous sommes fin octobre et j'ignore toujours quel sera le montant de la subvention 1988. Pour l'instant, je n'ai reçu que 60 % de la somme qui m'avait été allouée en 1987. Je ne sais même pas si je recevrais les 40 % restants, dit Hélène Daumur. *Alors j'emprunte à la banque pour payer les salariés et assurer la scolarité. »* Vivre à crédit sur l'argent de l'Etat, l'aberration est manifeste. *« Nous attendons l'expression d'une politique gouvernementale. Qu'on nous dise clairement si l'on souhaite ou non plusieurs types d'enseignement, au lieu de nous laisser mourir à petit feu »*, insiste-t-elle. Son vrai problème est de trouver un interlocuteur : le ministère se retranche derrière les DDASS, qui n'ont pas de pouvoir de décision réel ; quant aux collectivités locales, elles ont d'autres chats à soigner. *« Le conventionnement pourrait être une solution »*, avance-t-elle.

Ces écoles privées qui furent à l'origine de la formation infirmière sont-elles condamnées à plus ou moins long terme ? Etranglées, quelques-unes ont outrepassé les textes de 1970 et rétabli un enseignement payant sans encourir les foudres gouvernementales. Est-ce un discret encouragement ? *« Nous y viendrons le plus tard possible »*, affirme la directrice de Rockefeller.

Sur la situation des écoles de statut privé, mais aussi sur les dangers qui guettent les écoles publiques, le CEEIEC, organisme qui regroupe la quasi-totalité des écoles d'infirmières et de cadres en dehors de l'Assistance publique, réclame *« une réflexion nationale »*. *« Il suffit qu'un hôpital ait besoin d'un plateau technique supplémentaire, ou qu'il y ait une pression politique locale, pour fermer une école ici, une autre là*, déplore Anne Rey-Orgeolet, l'une des dirigeantes du CEEIEC. *Le tissu s'émiette, sans qu'il y ait une réflexion d'ensemble. De même qu'il faut un agrément de la direction générale de la santé pour ouvrir une école, il faudrait que les décisions de fermeture soient soumises à une autorité unique. Dans un même souci de clarification, le financement des écoles devrait être fiscalisé. »*

J.-J. B.

BLOC NOTES

MUSÉES

Les musées de la Ville de Paris proposent de nombreuses animations pour les enfants, les mercredis et pendant les petites vacances scolaires. Des séances de lecture de contes et des ateliers artistiques sont aussi organisés pendant la semaine pour les scolaires. Le musée Carnavalet emmène les enfants visiter les monuments parisiens et le Musée d'art moderne les invite à des ateliers de construction et à des séances d'observation des œuvres exposées.

★ Renseignements auprès de la direction des affaires culturelles de la *Ville de Paris. Tél. : 42-74-22-02*, poste 208.

STATISTIQUES

René Tendron et Edition nº 1 lancent *Stat Pocket*, un livre de 352 pages, format de 75 × 130 mm, regroupant des statistiques sur cent pays du monde. Prix : 99 F.

URSS

La revue *l'Astrolabe* publie dans son numéro 89 un dossier sur l'URSS dans les manuels scolaires. Il aborde entre autres l'image de l'URSS chez les lycéens, l'Occident vu par les médias soviétiques.

★ *L'Astrolabe*, CELU : BP 32, 75362 Paris Cedex, 25 F.

DROITS DE L'HOMME

Médecins sans frontières propose aux lycéens et aux collégiens intéressés par les problèmes du tiers-monde et des droits de l'homme d'aider à concevoir une banque de données sur les thèmes *« Pour que la vie reprenne ses droits »* et *« Notre monde humanitaire, état des lieux »*.

★ Médecins sans frontières, 8, rue Sabin, 75011 Paris. Tél. : 40-21-29-29.

LANGUES ET INFORMATIQUE

La revue *les Langues modernes* étudie, dans son dernier numéro, l'enseignement assisté par ordinateur, avec des articles sur l'apprentissage des langues par l'informatique. Prix : 50 F.

★ Les Langues modernes, nº 5, secrétariat APLV, 19, rue de la Glacière, 75013 Paris.

TIERS-MONDE

Le Comité catholique contre la faim et pour le développement organise des « opérations jeunes », dont un « cross tiers-monde » le 22 avril 1989.

★ CCFD, 4, rue Lantier, 75001 Paris. Tél. : 40-26-51-60.

COURRIER

Cul-terreux

A l'heure où l'on recherche désespérément des enseignants, on n'a rien trouvé de mieux que de répéter inlassablement, dans les médias, la formule : *« L'avenir est aux profs. »* La revalorisation du métier de professeur, condition nécessaire à un meilleur recrutement, n'est pas qu'une question d'argent. C'est également une affaire de revalorisation. Or, le terme très familier de « prof » constitue au plus haut point une dévalorisation. Quelles mouches compte-t-on attraper avec ce vinaigre-là ? Les étudiants et étudiantes sollicités par cette campagne de publicité auront-ils envie d'être, pour tous, dans leur activité et dans leur vie sociale, des « profs » ?

Dans le même esprit, pour moderniser la police et encourager l'agriculture, on fera bientôt appel aux futurs « flics » et « culs-terreux ».

D. MERLE
Ancien élève de l'E.N.S. de Saint-Cloud. Agrégé de lettres classiques.

L'argent des écoles d'art

J'ai remarqué dans votre enquête sur les écoles d'art, parue dans « le Monde Campus » du 13 octobre, qu'il n'était pas question des subventions de l'Etat, qui sont passées en 1981, de 2,7 MF à 36,1 MF, mais qui malheureusement ne sont jamais parvenues à leurs destinataires (c'est-à-dire aux écoles), les villes voyant dans cette manne la possibilité d'alléger leurs charges.

En 1983, directeur des beaux-arts de Rouen, j'ai dû gérer cette situation paradoxale, l'Etat me demandant comment étaient utilisés les 570 000 F de subventions supplémentaires qui m'étaient accordés pour des opérations de progression pédagogique ; et la ville justifiant son attitude par un passif déjà ancien. Il n'y a donc pas pu y avoir d'évolution de ces établissements qui s'asphyxient lentement.

La solution aujourd'hui réside dans des accords entre les villes, les départements et les régions en fonction des besoins réels, mais aussi de la compétition interrégionale européenne qui commence déjà. Le rapport Paris-province perdra de son importance, Paris devant assumer sa fonction de plate-forme internationale.

GUY MARLOIS.
directeur des beaux-arts de Rouen de 1983 à 1986.

Les Gadz'arts et les robots

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt votre article dans « le Monde Campus » du 6 octobre concernant le *« retour des mécaniciens »* grâce notamment à l'implantation des robots qui sont une source énorme de productivité pour les entreprises. La fabrication de la R 19 en est une preuve.

Le Gadz'arts joue un grand rôle dans le développement de la robotique grâce à des outils puissants comme la CAO ou la CFAO, qu'il maîtrise parfaitement. De tout temps, il a cherché à produire, c'est pourquoi un grand nombre d'entre eux travaillent dans ce secteur d'activité. La production, en pleine mutation grâce à la GPAO et au laser, emploie 24 % des ingénieurs Arts et Métiers. Cependant ce n'est pas une majorité puisque 34 % travaillent dans la recherche et le développement, 14 % dans le technico-commercial et 12 % dans l'informatique.

L'enseignement à l'ENSAM est basé sur la mécanique. Toutefois un département spécialisé en électronique, électrotechnique et automatisme existe. D'autre part, les élèves conçoivent et assemblent chaque année 120 autoradios (ARCAM) et 250 amplis-tuners (EPAM) de très haute qualité. Véritable entreprise au sein de notre association, elle permet la réalisation de produits industriels high-tech en série.

JEAN-CHRISTOPHE HOFF.

BIBLIOGRAPHIE



ETHNOLOGIE

La culture des rockers

ETES-VOUS déjà descendu au quatrième sous-sol du *parking 2000*, situé sous un immeuble du nord-est de Paris ? C'est ici que répètent, isolés dans des boxes, plusieurs dizaines de groupes de rock parisiens ou de banlieue, répondant aux doux noms de Perfect Murder, Mexalyn, Les Chéris noirs, Les Désaxés ou Les Sales Gosses. Jean-Marie Seca a choisi cent six d'entre eux, adeptes du new-wave, du rock and roll, du blues ou autres rythmes tropicaux, pour mener une enquête ethnologique et psychosociologique. *Rien ne lui échappe des ambitions*, des rituels, des slogans, du look ou de la durée de vie des groupes, composés en majorité de jeunes garçons (vingt à trente ans en moyenne) peu, ou pas du tout, intégrés au monde du travail.

Cette recherche sur le thème des rockers amateurs aurait donc pu déboucher sur un constat d'échec (exclusion sociale, marginalisation...). Mais Jean-Marie Seca fait un détour du côté des théories du changement *social* (Dubet, Alberoni, Touraine), de l'individualisme (Weber), de la tribu et de la transe (Durkheim, Rouget), pour démontrer la nature constructive de la culture rock, où le souci de la singularité n'exclut pas la volonté de réussir.

Cette culture n'est pas seulement une valorisation de l'expérience individuelle mais aussi un moyen d'être autonome et ouvert sur le monde, de s'adapter aux mutations sociales et culturelles et de redécouvrir des solidarités sociales « ancestrales ». *« La valorisation de l'art par les jeunes est l'indice de l'émergence d'une véritable éthique fondée sur les valeurs diffusées par la culture de masse »*, dit Jean-Marie Seca.

MARIANNE ROUGÉ.

★ Jean-Marie Seca, *Variations rock*, Méridiens Klincksieck, 326 p., 150 F.

DROIT

La Déclaration de 1789,

sous la direction de Stéphane Rials.

La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, nourrie du « clair-obscur » et du « mystère » de la philosophie des Lumières, constitue l'objet de cette série d'études dues à des juristes, des philosophes et des politologues.

★ Presses universitaires de France, *Droits, revue française de théorie juridique*, nº 8, 192 p., 130 F.

ÉCONOMIE

RAMSÈS 89, Rapport annuel mondial sur le système économique et les stratégies

sous la direction de Thierry de Montbrial.

Réalisé par l'Institut français des relations internationales (IFRI), ce rapport présente une synthèse de l'actualité internationale, ainsi qu'une analyse des systèmes économiques, politiques et stratégiques mondiaux. Quatre thèmes majeurs : détente et espoirs de paix ; l'Europe centrale et orientale dans les relations Est-Ouest ; économie mondiale : reprise ou rémission ? et la société de communication.

★ Dunod, 407 p., 158 F.

ÉDUCATION

Voies et voix de la formation

par Jacky Beillerot.

Cet essai sur les enjeux professionnels, sociaux, culturels et éthiques de la formation sert d'introduction générale à une nouvelle collection baptisée « Savoir et formation », que dirigent Jacky Beillerot et Michel Gault.

★ Editions universitaires, collection « Savoir et formation », 93 p., 69 F.

GESTION

Stratégie, structure, décision, identité

par Strategor.

Strategor, qui est l'équipe des professeurs du département stratégique et politique du Centre HEC-ISA de Jouy-en-Josas, expose dans ce manuel les développements les plus récents dans le domaine de la stratégie et de la politique générale d'entreprise.

★ InterEditions, 511 p., 235 F.

HISTOIRE

La Mémoire des sables, la vie en Egypte sous la domination romaine

par Naphtali Lewis. Préface et traduction de Pierre Chuvin.

Quelle était la vie des « petites gens » dans l'Egypte antique ? Comment l'Egypte « colonisée » adaptait-elle les institutions en vigueur dans tout le monde gréco-romain à ses propres traditions ? Les réponses se trouvent dans cet ouvrage où l'auteur, spécialiste américain des papyrus, a traduit et interprété les « papiers » privés des petits paysans et des notables, les registres ou les contrats retrouvés enfouis dans le sable.

★ Armand Colin, 222 p., 149 F.

LANGUES

Dictionnaire de l'anglais de l'informatique

par Jacques Hildebert.

Un dictionnaire qui fournit la traduction de plus de 12 000 expressions, ainsi qu'une liste de 4 000 sigles anglo-américains, en tenant compte des évolutions technologiques les plus récentes.

★ Presses Pocket, collection « Les langues pour tous », 539 p., 60 F.

PHILOSOPHIE

L'Europe philosophique, vingt-cinq siècles de pensée occidentale

par Jean Brun.

Une histoire des idées qui ont marqué le Vieux Continent, depuis la pensée présocratique, jusqu'à la philosophie de Martin Heidegger et Karl Jaspers.

★ Stock, collection « Clefs de l'histoire », 379 p., 148 F.

SOCIOLOGIE

Ni vue ni connue, approche ethnographique de la culture bourgeoise

par Béatrix Le Wita.

Sur la base d'entretiens, et d'une étude sur les trajectoires sociales d'anciennes élèves des collèges Sainte-Marie, une ethnologue du CNRS définit les traits forts de la culture contemporaine de la bourgeoisie catholique parisienne.

★ Coédition ministère de la culture et de la communication et Editions de la maison des sciences de l'homme, collection « Ethnologie de la France » (nº 9), 200 p., 110 F.

هكذا من الأصل

Le Monde

PHOTO

LE MOIS DE LA PHOTO A PARIS

HOMMAGES ET CRÉATIONS

Pour la cinquième fois depuis sa création, le Mois de la photo, donne rendez-vous en novembre aux passionnés et amoureux de l'image fixe. Pas plus que lors des éditions passées, cette manifestation biennale, organisée par l'association Paris Audiovisuel qu'animent Henry Chapier et Jean-Luc Monterosso, ne vise à imposer des goûts au public. Refusant de poser des limites au regard, ce vaste rassemblement n'est ni une foire ni un Salon, mais une fête offrant au plus grand nombre l'occasion d'apprécier et de goûter la photographie. *(Lire pages 26 et 27 le guide des expositions.)*

A cet effet, un foisonnant programme de quatre-vingt-seize expositions a été mis sur pied. Liant modernité et tradition, les grandes rétrospectives monographiques (Brassaï, Izis) ou thématiques (Black Photography, *page 18*, Destination l'Orient, *page 23*) alternent avec les créations individuelles (Newton, Springs, *page 24*) ou collectives (la mode) et les hommages aux auteurs confirmés (Erwitt, Mapplethorpe, Rousse), sans oublier un important forum centré autour du reportage *(lire page 19)*.

LE CORPS ET SON IMAGE

Comme l'édition précédente, ce festival est aussi une compétition avec prix et palmarès qui s'organise en trois thèmes.

Sous le titre « Splendeurs et misères du corps » sont réunies vingt et une expositions choisies tant pour leur valeur propre que pour l'ensemble qu'elles constituent. La plus importante est une création collective présentée au Musée d'art moderne de la Ville de Paris *(lire page 22)*.

L'EUROPE DEPUIS VINGT ANS

Le second thème, « Identité de la photographie créative en Europe (1966-1988) », convie à l'horizon de 1992 à se familiariser avec la jeune photographie européenne, déjà bien connue, entre autres à travers de grandes collections nationales mais aussi une sélection fort attendue d'opérateurs russes *(lire page 18)*. Notons à cette occasion la faible présence de la photographie américaine, dont l'influence longtemps prépondérante connaît actuellement un net recul.

LES ARTS APPLIQUÉS

Couvrant les recherches et questionnements de la modernité, le troisième thème, sous le label de « La photographie appliquée », incite à réfléchir sur l'utilisation de la photographie en divers domaines tels que l'architecture, la publicité, la science et la technologie *(lire page 20)*.

Malgré les émules étrangers, à Athènes, Houston, et bientôt Montréal, le Mois de la photo de Paris reste la première manifestation photographique mondiale. Formidable moyen de visiter une ville, elle se place aussi au premier rang des festivals de France avec ses quatre cent mille visiteurs.

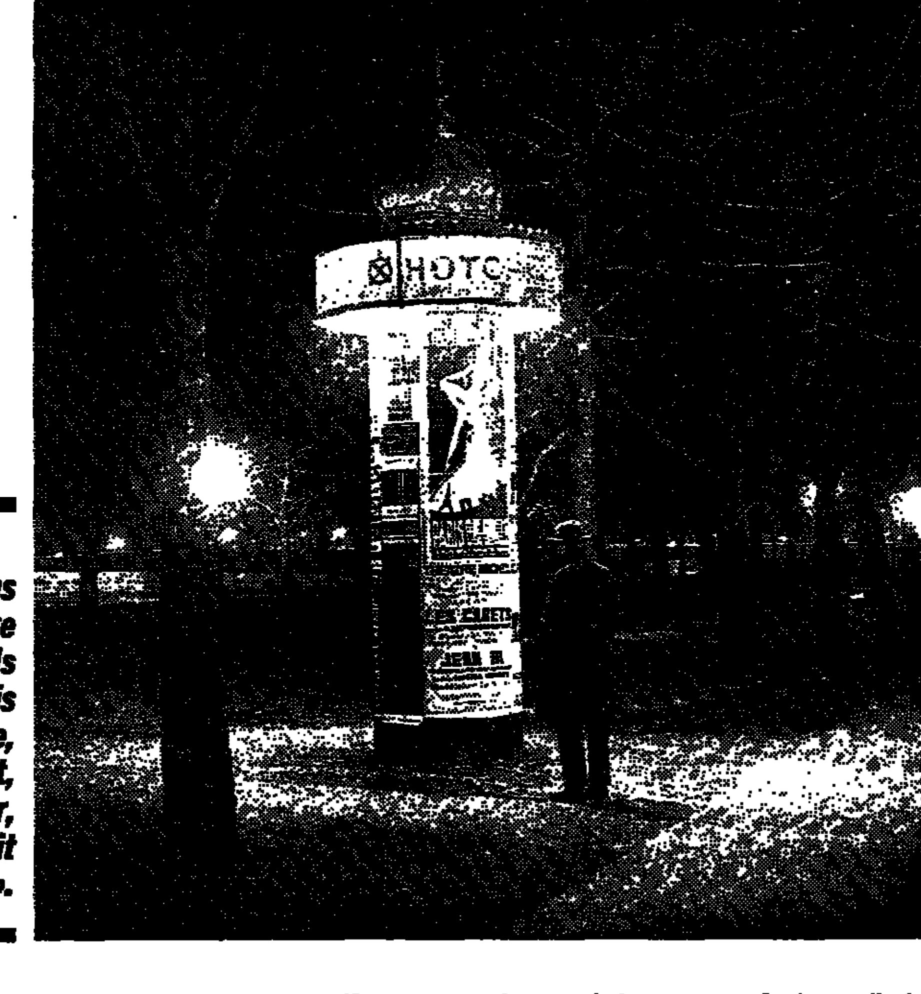
Brassaï, la puissance des ténèbres

Deux expositions rendent hommage à l'un des plus grands photographes français du vingtième siècle, ami de Prévert, Picasso, Henry Miller, qui l'appelait « l'œil de Paris ».

LORSQU'EN janvier 1924, après avoir quitté sa Transylvanie natale et suivi des cours à l'Académie des beaux-arts à Budapest, Brassaï arrive à Paris à l'âge de vingt et un ans, il vient de Berlin, où il a fréquenté les milieux d'artistes tels que Moholy Nagy, Kandinsky, Kokoschka et a lu Goethe, qui est son maître à penser et dont la philosophie influença toute sa vie.

Fils d'un professeur de littérature française, il a déjà séjourné toute une année dans la capitale avec ses parents et ses deux frères en 1903. Il n'avait alors que quatre ans, mais les souvenirs du jardin du Luxembourg, de « *Tom Pitt* » au Châtelet, de Buffalo Bill et son cirque géant, restent gravés dans sa mémoire.

Son intention est évidemment d'être artiste. Pour gagner sa vie, il collabore à des journaux ou magazines et, pour illustrer ses articles, travaille avec des photographes, dont Kertesz, mais la photo ne l'intéresse pas. Il lui voue même de l'aversion et ne fera ses premiers clichés qu'à trente ans avec l'appareil amateur d'une amie, très vite remplacé par



« A la douce lumière de la colonne Morris, le programme des spectacles offre ses tentations. « Mistinguett dans Paris qui brille », dit une des affiches. » (Brassaï, 1930)

un Voïgtlander à plaques, muni d'un trépied en bois, qu'il achète à crédit.

Séduit par la vie nocturne, seul ou avec d'autres noctambules comme Léon-Paul Fargue ou Queneau, il parcourt presque chaque nuit, durant un an, le Paris des grands boulevards et des rues malfamées (1). Perçu tel un décor au sein duquel il déambule, des Halles à l'Opéra, il trouve dans la cité déserte une poésie naturelle, un climat mystérieux qui comblent son goût de l'insolite et de l'étrange.

Hypnotisé par l'éclairage, il traduit ses sensations de somnambule ébloui en s'astreignant à ne faire qu'une seule prise. Fantomale et surréelle, sa vision de Paris emmitouflé dans le brouillard est presque abstraite. D'une exceptionnelle densité, on dirait une ville inventée, surgie du fond de la mémoire. C'est du réalisme pourtant que ces images tirent leur pouvoir envoûtant.

Fasciné par l'invisible et l'inconscient, rétif envers le surréalisme, Brassaï a toujours préféré la réalité au rêve qu'il qualifie de « *sorte de poubelle où nous évacuons journellement les déchets de nos pensées* ». Liant l'exploration de la ville à la connaissance de soi, il opère sans effets, réceptif au hasard, avec de longs temps de pose. Plus sensible à la permanence qu'à la précarité, il fixe non pas « *l'aspect fugitif, éphémère, instantané* » mais « *les valeurs de structure et de durée* ». Mû par une perception intériorisée des lieux qu'il traverse, croisant clochards, fêtards ou hirondelles, il scrute au cœur la substance même de la nuit. « *Le noir est une couleur qui n'existe pas. Le blanc est vide* », observe-t-il. Donnant par l'ombre son sens à la lumière, Brassaï explore la nuit non pour mettre au jour des mystères cachés, mais pour approfondir l'obscurité.

La lumière est pour lui le premier degré de l'ombre. Prélevant des îlots de clarté au cœur de l'indistinct, Brassaà épuise toutes les sources d'éclairage possibles pour extraire des ténèbres les visions qui préexistent en lui : bec de gaz, lampion, braséro, meule éméride des polisseurs de rails ou incendie. Et jusqu'aux marronniers en fleur, qui, tels les joyaux scintillants d'une exquise féerie, lui semblent « *d'extraordinaires candélabres* ».

Hymne à la nuit, ces admirables photos d'atmosphère ont une portée esthétique mais aussi sociologique que Brassaï développera en menant notamment pour *Détective* et *Paris-Soir* ce que lui-même nomme « *une étude sociologique sur certains milieux mal connus du public* ». Stimulé par « *la beauté des choses sinistres* » que lui a révélée Jacques Prévert, tel Fantomas, il traverse les murs et les façades. Hibou, espion, voyeur et radiographe, muni de son appareil, un troisième œil qui ressent et voit tout, il hante les cafés, bars louches, lupanars et même les fumeries d'opium.

Découvrant le Paris du plaisir et du vice, réservé aux initiés, il agit avec naturel, sans juger, mais sans rien laisser échapper. Familier des voyous, souteneurs et filles de joie, il opère en reporter incognito, épie la toilette intime d'un couple dans une chambre et tire de cet univers underground un portrait inattendu, complice et chaleureux, à l'image de Bijou, robuste prostituée septuagénaire, posant au Bar de la Lune, à Montmartre, en 1932.

Simultanément à *Paris de nuit* (1932) et à *Paris secret des années 30* (1976) – qu'il ne faut pas confondre, – il réalise aussi d'innombrables vues diurnes (2). D'un œil attendri, il croque sur le vif amoureux, chats, petits métiers ou figures pittoresques comme la vendeuse de ballons du parc Montsouris. Et conte, dans un Paris en fête ou enneigé, les scènes cocasses ou tragiques de la vie quotidienne comme *Un homme meurt dans la rue*, saisi en surplomb de sa chambre d'hôtel . Nourris du désordre inhérent à la rue, gagnant en légèreté ce qu'ils perdent en mystère, mais valorisant la structure de la composition, ces instantanés peu connus ou inédits révèlent un Brassaï alerte, espiègle et gai.

S'il fut un des premiers à montrer des putes au tapin, homosexuels, et travestis, Brassaï n'était pas un mordu du morbide. Passionné de flipper et fou de haute montagne, il a aussi photographié des pêcheurs à la ligne, des vaches, des sites alpins qui évoquaient les cimes de son enfance en Transylvanie. Ses multiples photos de voyage et de sport, y compris celles en couleurs aux Etats-Unis, restent à découvrir tout comme mille autres facettes de son œuvre.

Redoutant toute spécialité, Brassaï en effet n'a cessé de sculpter, graver, écrire et dessiner. Dès 1930, bien avant son ami Dubuffet, il se passionne pour l'art brut des graffitis. Ses yeux globuleux, étonnemment mobiles, dont il niait qu'ils soient « *ni anormalement grands ni anormalement sombres* », détectent en ces embryons sauvages greffés dans la fonte des vespasiennes (« *petit monument bizarre et délicat* ») un masque aztèque ou une harpie. Figures latentes ou indécises, elles ont des traits communs avec ses propres sculptures involontaires ou taillées dans les galets des gaves. Et préfigurent celles de Picasso, qu'il est le seul à photographier en 1943 et dont il conta l'amitié dans ses émouvantes « Conversations » rédigées de mémoire. Saturé de réalité, il conçoit tapisseries et décors de théâtre, termine un ouvrage sur Proust, fabrique des montages baptisés « transmutations ». Captivé par le tirage, il continue jusqu'au bout à tirer lui-même ses épreuves, car cela lui paraît non seulement nécessaire, mais parce que c'est « *dire ce que l'on ressent* ».

Sans être jamais retourné dans son pays, naturalisé français en 1947, Gyula Halasz, dit Brassaï, meurt d'une crise cardiaque le 7 juillet 1984, à Beaulieu-sur-Mer, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans. La photographie étant pour lui un « *anti-art* », il considérait ses œuvres comme des documents et s'accordait modestement le nom de « *créateur d'images* » ou « *artisan* ». Peut-être son génie était-il tout simplement de savoir voir. Comme l'a si bien écrit son vieil ami Henry Miller : « *Brassaï possède ce don que tant d'artistes méprisent : une vision normale.* »

PATRICK ROEGIERS.

(1) Brassaï, « Paris le jour, Paris la nuit », au Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné, Paris-3e, du 8 novembre au 8 janvier 1989. Nocturnes le jeudi jusqu'à 22 heures. Provenant de la collection de Mme Gilberte Brassaï, les cent quarante-quatre tirages, sauf un, ont tous été réalisés par Brassaï. Catalogue édité par Paris Audiovisuel et Paris-Musées, texte de Kim Sichel, 88 p., environ 150 F.

(2) Brassaï, « Paris tendresse », FNAC Forum, Forum des Halles, Paris-1er, du 3 novembre au 31 décembre. Cinquante tirages modernes réalisés par George Fèvre, exposition réalisée avec la participation d'Ilford.









Ci-dessus, de gauche à droite :
Gordon Parks, sans titre, non daté.
Gordon Parks, sans titre, non daté.
Coreen Simpson : « Barry » 1983.
Ci-contre : Gordon Parks, sans titre, non daté.

L'Amérique noire, légende et identités

Presque un siècle d'histoire du peuple du blues à travers le chant de quatre photographes, fécondation croisée du jazz et de l'image où plénitude et négritude ont la simplicité d'un visage sans âge.

EN 1967, Reginald McGhee jeune assistant, faisant une recherche pour le compte du Metropolitan Museum de New York, frappe à la porte d'un photographe de quartier inconnu. Il cherche des idées pour une exposition sur les Noirs de Harlem. Après avoir jeté un œil sur la collection d'images que ce photographe avait prises dans la rue ou dans son studio, McGhee s'arrête très vite devant la pile des soixante-quinze mille plaques bien classées et conservées par le photographe en disant : *« Inutile d'aller plus loin ; vous avez tout, depuis le hors-d'œuvre jusqu'au dessert. »* L'année suivante, en 1968, était présentée sous le titre « Harlem on my mind » une exposition où les images de ce photographe représentaient 85 % de l'ensemble.

James Van Der Zee avait alors quatre-vingt-trois ans, et il était le premier des photographes noirs à être ainsi reconnu. La même année, Martin Luther King et Robert Kennedy allaient être assassinés.

En 1978, James Van Der Zee publiait *Harlem ou le Livre des morts*. Il l'a conçu comme un écho à ses quatre-vingts ans de photographie, tel un recueil que l'on peut montrer à ceux qui ont raté la cérémonie mais qui veulent quand même savoir à quoi ressemblaient, au moment du départ, ceux qui ont été en voyage. C'est là le point de rencontre de ces quatre photographes, au demeurant si différents : James Van Der Zee (1886-1983), Gordon Parks (1912), Roy de Carava (1919) et Coreen Simpson (1946).

Dès qu'on parle des Noirs et de la vie américaine, on accepte généralement de reconnaître que seul le domaine musical a constitué l'apport noir à la culture de ce pays. Le blues primitif, le blues classique, le boogie-woogie, le ragtime, le negro spiritual, enfin toutes ces formes de chanter l'existence de tout un peuple (avant d'être acceptée par le monde entier) ont constitué autant d'étapes dans le long chemin pris par l'esclave noir afro-américain du dix-huitième siècle pour arriver à la « citoyenneté » à la fin du vingtième.

En effet, si la contribution noire à la peinture, au théâtre, à la littérature et au cinéma peut être considérée comme modeste, c'est parce qu'il n'y a, dans ces arts, rien d'équivalent au contenu émotionnel que possède la musique noire.

Il n'en va pas de même, par contre, pour cet art sans cesse remodelé qu'est la photographie telle que pratiquée par les Noirs et dans un genre un peu oublié par les exégètes de la culture américaine. En fait, le blues primitif avait tout de suite été une expression consciente de l'individualité, c'est-à-dire de la séparation du Noir. Après la guerre civile (1860-1865) et la fin officielle de l'esclavagisme, s'est imposé lentement le concept d'intégration.

La photographie noire va être pour ceux qui la pratiquent (et ceux qui la contemplent), que ce soit humblement et tendrement, comme James Van Der Zee, d'une manière militante comme Roy de Carava, avec effervescence et entêtement comme Gordon Parks, ou sur un rythme de Funk avec Coreen Simpson, la preuve d'un sentiment tenace. Celui où les sels d'argent ont le même pouvoir incantatoire que l'antienne du blues, le sentiment que le Noir a de sa place et de son statut dans la société. Le sentiment d'appartenance enfin, celui qui se trouve de l'autre côté du Jourdain. Car le grand exode des Noirs vers le Nord et son industrie en pleine expansion date de l'effort de guerre commencé en 1914 et amorce une modification profonde dans le rapport des Noirs avec l'Amérique.

Cette réévaluation de la valeur de l'homme noir au sein de la société prit alors deux directions parallèles selon qu'elle était le fait de la classe moyenne cherchant à blanchir la culture noire ou qu'elle était celle de la classe du « nouveau Noir » cherchant à revendiquer sa négritude et, par conséquent, son égalité dans la différence.

James Van Der Zee fut le chroniqueur inclassable et appliqué des Noirs pauvres de Harlem attirés dans les années 20 par le mouvement noir de la fierté, celui de l'« Afrique mère », prôné par Marcus Garvey. Mais il n'a en fait jamais cessé, jusqu'à sa mort en 1983, à l'âge de quatre-vingt-dix-sept ans, de manifester, par ses images, la réévaluation de la valeur de ses compatriotes de couleur, qu'ils soient pauvres ou qu'ils appartiennent à la bourgeoisie.

Avec des différences et même des exacerbations réciproques – Gordon Parks et Roy de Carava ont là-dessus des opinions divergentes, – les photographes noirs ont en fait dépassé ce clivage social et su parler un langage autre. Les Noirs du vingtième siècle vont en effet apprendre à mettre un pied dans la porte du monde exclusif des Blancs, et ils vont se battre pour y faire entrer le reste.

Les ex-esclaves sont devenus des aspirants-citoyens, et toute la musique noire comme la photographie noire sont en fait basées sur un rêve fou, celui de la déségrégation dans la non-violence, celui que Martin Luther King, dans l'avant-dernière ligne droite des années 60, a si éloquemment scandé dans ses innombrables marches, après la mort de Kennedy (1963), pendant les quatre années qui lui restaient à vivre.

En effet, la musique noire comme la photographie noire sont le reflet d'une confluence des trois différentes bourgeoisies noires : la pauvre, l'intellectuelle et l'artistique ou la sportive. La photographie noire comme la musique noire fondent leur existence sur l'hypothèse désespérée que trois siècles d'esclavage peuvent enfin être effacés.

Ces images rassemblées par Alain Dister nous touchent doublement. D'abord parce qu'elles permettent de voir l'évolution d'un regard. C'était, au début, celui des Noirs résignés devant les extravagances et les caprices des Blancs, mais *« qui ne puaient pas plus qu'un autre aux narines du Seigneur »*, ajoutait Faulkner. Ce regard va alors gagner en plénitude, celle qu'apporte un début de victoire contre la honte. Par leur présence muette comme autant de récits sans noms propres, les regards de Kate ou de Rachel, de la cousine Susan ou de Mohamed Ali résonnent comme une prosodie bop, fécondation croisée du jazz et de l'image.

Bien que photographiant le ghetto, leur appareil photo a su échapper au « ghetto », et les images de ces quatre photographes, pourtant très différents les uns des autres, ont en commun quelque chose d'unique, qui caractérise peut-être le chant de cette exposition. Comme le blues, elles sont de tous les territoires à la fois, mais, plus que lui, elles donnent l'impression d'être sans âge.

ALAIN DESVERGNES.

★ « Black Photography in America », deux cents tirages originaux de James Van Der Zee, Roy de Carava, Gordon Parks, Coreen Simpson, Pavillon des arts, 101, rue Rambuteau, Paris-1er, du 18 novembre au 15 janvier 1989. Catalogue tiré à part de la revue *Cimaise*.

Visages de Russie

A Moscou, dans le Caucase, en Sibérie, trente-neuf photographes inconnus et isolés, qui ne savent rien de nous, révèlent la vision de leur pays.

EN Union soviétique, l'art de la photographie tient du miracle ou du paradoxe. Il s'est développé alors que, socialement et culturellement, on ne lui reconnaissait pas de statut. Les photographies n'avaient pas, il y a peu de temps encore, droit de cité dans les musées. Apparemment indigne de l'histoire de l'art, dans un pays où la notion de « transparence » est une innovation politique, la photographie s'est trouvée restreinte à la commande sociale, banale et tendancieuse.

Il s'ensuit que, n'ayant pu devenir un fait culturel, l'art photographique est devenu le fait d'une sous-culture. Un certain nombre d'autodidactes de talent se sont pourtant réalisés dans ce domaine. Dans la photographie de reportage, être au service de l'authenticité signifie servir la vérité. Il s'agit d'un devoir moral dans une société frappée de multiples tabous qui reste hors de tout jugement, de toute analyse.

Parallèlement à cette photographie de l'engagement social s'est formée une tendance alternative autour d'un groupe d'artistes prônant l'autonomie de l'image photographique. Pour les partisans de cette tendance esthétisante prime le beau, idéal, intemporel et absolu. D'où le noble classicisme et la riche finesse de leurs tirages.

Au carrefour de ces deux tendances s'en trouve une autre qui réunit des artistes œuvrant dans différents genres de la photographie et joignant l'analyse de la réalité sociale à des exercices purement plastiques. Les qualités expressives de l'image découlent, pour ces photographes, de la finalité de leur art, qui est de révéler la quintessence de l'événement. Pour d'autres, le but est fondamentalement différent : il s'agit de mettre en œuvre le réel, de le réduire au dénominateur commun de lois formelles, abstraites et préconçues. Derrière ces diverses aspirations se dissimule la problématique suivante : la photographie soviétique est-elle vouée à rester un phénomène régional ou bien est-elle capable de trouver sa place dans un contexte international ?

Cette question a trouvé une solution paradoxale dans l'œuvre d'un groupe de photographes dont la pratique se fonde sur l'indissolubilité du quotidien et du réel. Pour ces auteurs, la connaissance du monde devient inséparable d'une connaissance de soi. Par le biais d'une réflexion conceptuelle, l'art photographique renoue avec l'avant-garde, et les plasticiens eux-mêmes se tournent vers l'expression photographique.

Dans le dialogue post-avangardiste avec la tradition, certains jeunes photographes combinent différentes tendances de la photographie soviétique : narrativité et esthétisation, reportage et réflexion conceptuelle. La nouvelle génération ne considère déjà plus la photographie soviétique comme un miracle ou un paradoxe, elle voudrait espérer que, dans la conjoncture actuelle, la photographie soviétique sortira du cadre de la sous-culture.

VICTOR MISIANO,
conseiller artistique du musée Pouchkine.

★ « Un petit sourire, s'il vous plaît », Comptoir de la photographie, 39 photographes, 200 photos, catalogue trilingue, 160 p., 180 F, cour du Bel Air, 56, rue du Fg-Saint-Antoine, Paris XIIe, du 16 novembre au 14 janvier.

هكذا من الأصل




Mythe et danger du reporter

240 clichés chocs, 50 reportages de Rapho 7 grandes agences de presse retracent trente années d'actualité au forum du Centre Pompidou.

AH ! Le mythe du reporter ! Le thorax bardé de téléobjectifs, il parcourt la planète, jongle avec les fuseaux horaires, collectionne les cartes de crédit, descend dans les palaces, rejoint la *French Riviera* en voiture de sport, multiplie les notes de frais, séduit les starlettes, côtoie les grands de ce monde et chasse le scoop comme d'autres les panthères noires.

Ah ! qu'elle semble excitante, la vie du photoreporter, la jouant aux quatre coins du monde, au gré des événements qui le bouleversent. Une vie aussi excitante que l'actualité est rude. Un premier survol de l'exposition que le Centre Pompidou consacre à l'image de presse est exemplaire. Guerres, coups d'Etat, assassinats, attentats, exécutions, famines, exodes : c'est par temps de douleur – ô combien photogénique – que le photojournalisme a gagné ses images historiques, concentrées en cet immense hall en autant de coups de poing imparables.

Bref, on en prend d'abord plein la gueule, en noir et blanc comme en couleur. Pourtant, si un principe sous-tend le choix de ces deux-cent quarante « Fragonard » – comme on dit dans le jargon du métier pour qualifier les images qui « restent », – ce n'est pas celui du morbide – mais celui d'accorder plus d'importance à l'événement qu'au regard du photographe, de privilégier l'histoire sur l'image, confirmant la formule de Diane Arbus : « *Le sujet de la photo est toujours plus important que la photo elle-même.* »

Etrange exposition où les instantanés sont plus célèbres que leurs auteurs – une petite Vietnamienne nue qui hurle sa douleur après avoir été touchée par du napalm, ou le chef de la police de Saigon qui fait sauter la cervelle d'un membre du Vietcong –, artistes d'un jour, d'une guerre, mais journalistes avant tout, et dont les images ont été d'abord faites pour la presse du monde entier.

Etrange exposition où parler de « belle » image ne veut rien dire, où chacun privilégie les photos illustrant les événements qui l'auront profondément marqué. Guerres de Corée, d'Algérie, du Vietnam, interventions soviétiques à Budapest et à Prague, assassinats de John et Robert Kennedy, les premiers pas de l'homme sur la Lune et, plus près de nous, l'explosion de la navette Challenger ou des malades atteints du SIDA. Tout y est. Trente ans d'histoire résumés en images.



Ci-contre : Boris Yaro : « Assassinat de Robert Kennedy, sénateur de New-York », Los Angeles, 5 juin 1968.

A la vue de cette avalanche de documents-chocs, on est tenté de ne retenir que la performance du reporter. Celle d'avoir su capter telle scène foudroyante : « *Le photographe était là* », dit-on à propos de ce député socialiste japonais sur le point de se faire poignarder par un étudiant fanatique. Celle d'avoir osé approcher de si près l'événement pour l'offrir au lecteur, « *comme s'il y était* ».

Derrière la performance, il y a une profession qui s'est complètement transformée en vingt ans, au point que l'image du reporter entretenue par des films comme *Under Fire* ou par telle marque de cigarettes en a pris un sérieux coup, qui va bien au-delà du simple passage du noir et blanc à la couleur.

Tout est parti du Vietnam, à la fin des années 60. Une nouvelle génération de reporters débarque à la guerre comme on part à l'aventure. Ça tombe bien. Au Vietnam, la presse est reine. Mais le photographe n'est plus seul à enregistrer les soubresauts du monde. A ses côtés, des cameramen de télévision envoient des images qui sont diffusées en direct dans les foyers des combattants américains.

Le combat entre l'image fixe et l'image mouvement est inégal, perdu d'avance même si, cette exposition le prouve, c'est la première qui reste à jamais gravée dans les mémoires. Pour beaucoup, le photojournalisme a définitivement perdu la bataille de l'image le jour où la presse américaine a annoncé, en un sinistre jeu de mots : « *Life is dead.* » La disparition en 1972 de cet hebdomadaire, temple de l'image d'actualité, ne marque en fait que la fin d'une époque, celle des grandes équipes de photographes attachés aux magazines (*Life, Look, Paris Match*).

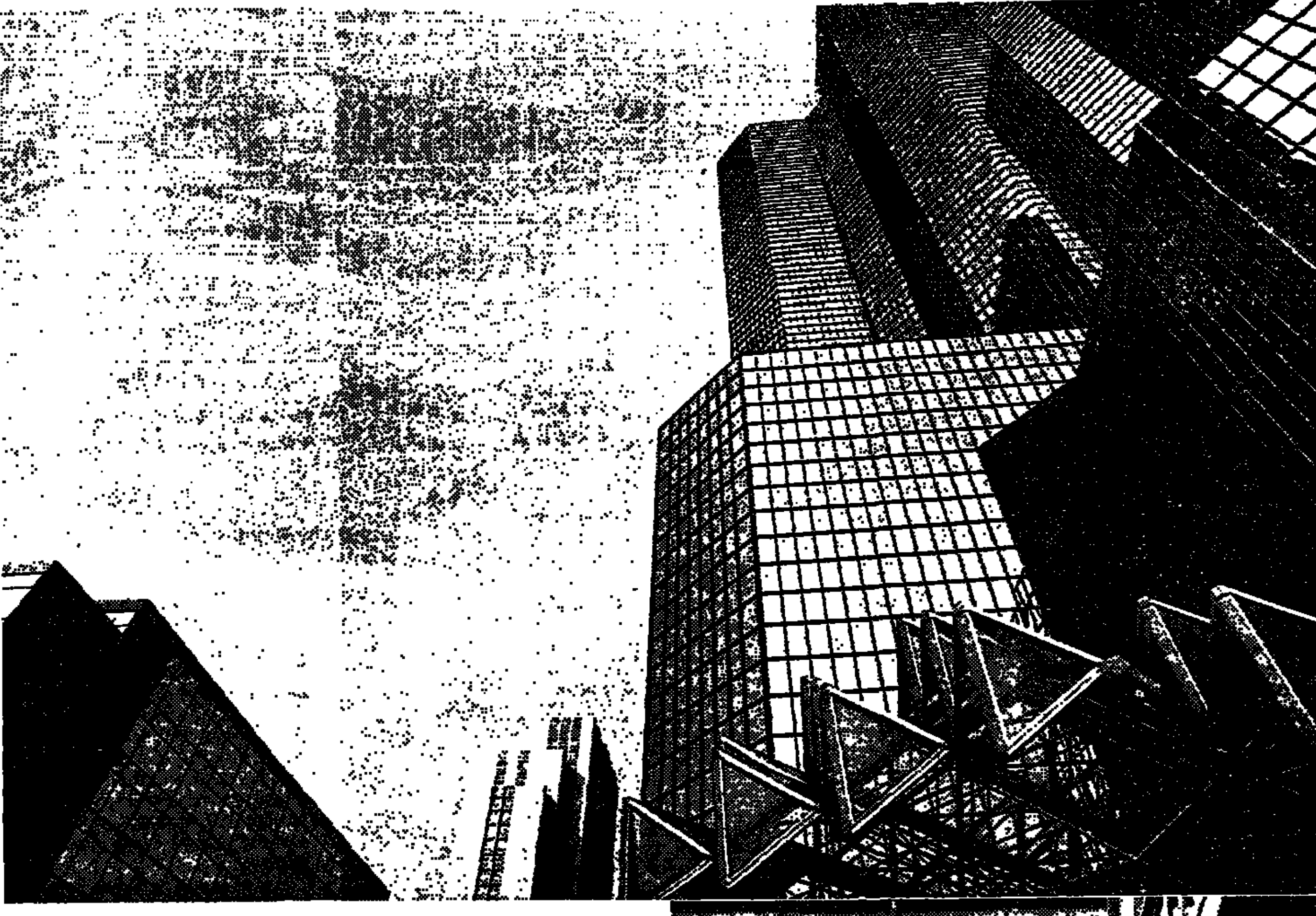
Le photojournalisme renaît ailleurs. De l'autre côté de l'Atlantique, à Paris, se crée dans un petit trois-pièces une agence de photographes qui répond au nom étrange de Gamma. La tradition française est solide. Avant-guerre, il y avait Rapho (Doisneau) ; à la fin des années 40, Magnum (Capa, Cartier-Bresson) ; dans les années 50, Dalmas et les Reporters associés où vont débuter des grands noms du reportage (Depardon, Bureau, Dejean) ; en 1967, il y a donc Gamma, puis Sygma et Sipa dans les années 70. Autant d'agences qui font que Paris est la capitale mondiale du photojournalisme depuis près de vingt ans.

Si Paris a remporté, de haute lutte, la guerre des images, tout est devenu plus difficile pour les reporters. Ils sont d'abord beaucoup plus nombreux – leur nombre a doublé aux Etats-Unis dans les années 70 – à « se battre » sur des terrains de plus en plus fermés. Catherine Leroy, qui s'est illustrée au Vietnam en signant une couverture de *Life* à l'âge de vingt ans, aime rappeler qu'« *il faut se dépêcher de photographier le monde car il va en se rétrécissant* ». Le reporter met surtout en cause la presse magazine, qui lui avait offert ses plus belles pages mais qui tend de plus en plus à abandonner à la télévision la grande actualité – trop dure – de la planète.

Il y aura toujours des grandes images d'actualité. Il y aura toujours des scoops, des rencontres miraculeuses entre un photographe et un événement. Cette exposition le prouve. Mais le photoreporter se fait rare sur la scène internationale, en dehors des salariés des agences de presse comme Reuter, AP et l'AFP. Beaucoup de photographes ont tiré les leçons de l'évolution du marché de l'image de presse et affirment : « *Le news, c'est fini* » ; d'autres attendent des jours meilleurs, et notamment la création de nouveaux magazines ; certains enfin voient d'un bon œil la mainmise de la télévision sur l'actualité dite « chaude ». Le reporter doit alors se démarquer, imposer son regard sur l'événement. Il n'est plus reporter ; il devient photographe.

MICHEL GUERRIN.

★ Forum du reportage, trente ans de photojournalisme à travers l'exposition des grands prix du World Press Photo. Forum du Centre Pompidou, du 9 novembre au 6 février 1989.



Ci-contre : Lucien Hervé : « La Défense » 1988. Ci-dessous : Brassaï : « Façade parisienne » 1939.

Des grands travaux du XIXe siècle au plasticien Georges Rousse, jeu d'illusion, vertige optique, traité descriptif ou rendu subjectif, la mise en présence de différents regards sur l'art et l'architecture.

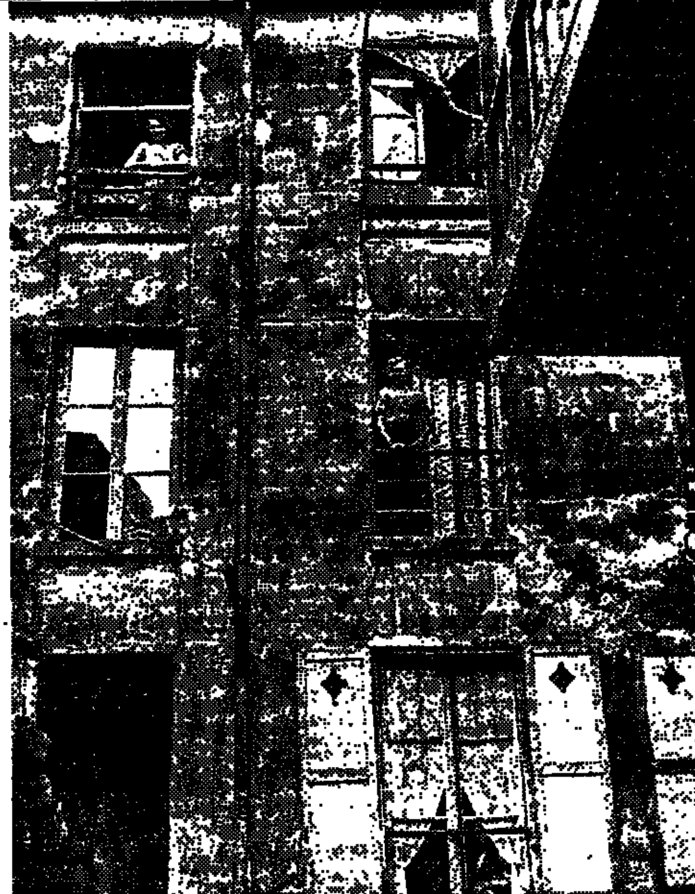
Architecture, conflits et complicités

ARCHITECTURE et photographie. L'association des deux termes et l'étude de leurs relations ne sont pas choses nouvelles. Pour autant ces relations et les questions qu'elles posent sont loin d'avoir été clarifiées. Pas plus que ne se trouve épuisé le thème considérable de la représentation de l'architecture, au sens large, c'est-à-dire, outre la photo : le dessin, le plan, la peinture, le cinéma, la vidéo, les images de synthèse, les maquettes, etc. Thème considérable, parce qu'il s'agit à la fois de l'outil et de la mémoire. Parce qu'il s'agit d'une part des exigences immédiates de la création ou de la construction, d'autre part de la culture, de la transmission du savoir. De l'imaginaire enfin, et de l'utopie, de tout ce stock cérébral qui resterait dans les cartons des agences ou les archives des écoles si la photographie et l'édition ne leur permettaient de participer, même exclus du réel, à la conception des réalités à venir.

Tous ces aspects ont été explorés par l'exposition Images et Imaginaires d'architecture, présentée au Centre Pompidou en 1984. Pour le catalogue, Philippe Néagu et Jean-François Chevrier avaient alors écrit un chapitre aussi sévère qu'ambitieux, « La photographie d'architecture du dix-neuvième et vingtième siècles ». La mise à plat du sujet, sa dissection en périodes, le repérage de ses continuités, n'excluaient pas une tentative théorique dont on trouvait la synthèse en exergue : *« L'architecture semble avoir explosé en formes et matières lumineuses ; elle se métamorphose en se réduisant aux détails d'une construction graphique, comme si elle n'avait plus assez d'autorité pour s'imposer dans son intégrité. »*

On ne peut, évidemment, qu'être en désaccord avec l'insinuation induite par le « comme si ». L'insinuation étant qu'il y aurait une sorte de concurrence entre les deux modes de création et, pis encore, que l'un conserverait assez de fraîcheur pour dominer l'autre, supposé moribond. On arrive toujours à de tels constats lorsqu'on plaque la grille d'un savoir maîtrisé, en l'occurrence la photographie, sur une discipline qui relève d'un autre type de compétence, ici l'architecture.

Les trois expositions du Mois de la photo peuvent être l'occasion d'une réflexion moins combative, de trouver une meilleure application pratique au tandem photo-architecture. Le Mois de la photo établit *de facto* une partition pragmatique. La première, par le biais des grands chantiers parisiens de la fin du dix-neuvième siècle, associe les temps pionniers de la photographie et les temps pionniers de l'urbanisme moderne, qui furent aussi ceux de l'architecture du fer. Documentaire, scrutatrice, ethnologue, la photo est de plain-pied avec l'univers de la construction. Elle n'est ni complice ni affectueuse, comme saura l'être le travail d'un Lucien Hervé, objet de la seconde, de nos expositions.



On associe Lucien Hervé à Le Corbusier. C'est justice dans la mesure où c'est l'artisan de la Cité radieuse qui convertit définitivement le peintre Hervé à l'architecture, dans la mesure aussi où les constructeurs du premier sont les objets privilégiés des objectifs du second. Mais Lucien Hervé, maître des détails et des matières, n'est pas seulement le révélateur du « Fada », il est peut-être le premier « photographe d'architecture », au sens moderne et conscient du terme. Celui qui sait traduire l'espace et l'échelle, par un pan de mur blanc, un béton brut, une ombre portée. C'est la première fois que le travail d'Hervé fait l'objet d'une présentation d'une telle ampleur, la première fois qu'il échappe à ce rôle d'illustrateur auquel l'a trop longtemps condamné sa fidélité à Le Corbusier.

Troisième exposition, à la mairie du treizième arrondissement, soixante photographies et six photographes qui sont les successeurs de Lucien Hervé. C'est par exemple Deidi von Schaewen qui montre Chandigar, la capitale élaborée par Le Corbusier. La « filiation », ici, est directe. Mais c'est aussi Daniel Boudinet qui révèle Carlo Scarpa, architecte italien trop peu connu en France et aujourd'hui disparu. C'est encore Gabriele Basilico qui, à l'évocation d'un architecte ou d'un bâtiment, a préféré le Milan des années 30. Georges Fessy et Philippe Ruault ont mis leur talent au service du génie de la communication qu'est Jean Nouvel, l'architecte de l'Institut du monde arabe. Enfin, Keiichi Tahara est allée photographier la villa Karma d'Adolf Loss en Suisse.

Le choix des six artistes exposés n'a rien de surprenant. Ils forment un échantillon très représentatif de l'éclectisme du regard contemporain.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

★ « Des grands chantiers... hier », Musée-galerie de la SEITA, 12, rue Surcouf, Paris-7e, du 3 novembre au 14 janvier 1989.

★ Rétrospective Lucien Hervé, Grande Halle de La Villette, 211, av. Jean-Jaurès, Paris-19e, du 16 novembre au 22 janvier 1989.

★ « La photographie et l'architecture », Basilico, Boudinet, Fessy, Ruault, von Schaewen, Tahara, organisé par la galerie Viviane Esders, mairie du treizième arrondissement, 1, place d'Italie, Paris-13e, du 10 au 26 novembre.

Le cheminement de Georges Rousse

« JE travaille dans des espaces abandonnés parce que je les aime vraiment, *dit Georges Rousse.* Je les aime, mais quelquefois je les rejette quand même complètement, parce qu'ils me répugnent, qu'ils sont délabrés, que la flotte me tombe dessus, qu'ils puent, qu'ils sont insalubres... Mais je les aime ces espaces peut-être liés à un souvenir de mon enfance, aux espaces abandonnés comme terrains de jeu. Je commence à regarder les murs, à regarder la lumière, et puis cela se concentre sur tout ce qui est autour de moi, et je soulève les pierres, je soulève les gravats. Je ne cherche rien de spécial, je cherche une présence.

» Je vais montrer les « embrasures », une série tirée d'un lieu peint en rouge que j'ai transformé complètement de manière à en faire une sorte de temple dédié à la lumière. Embrasure a un sens guerrier, c'est un dispositif qui permet de se protéger et de tirer sur l'adversaire qui est à l'extérieur. Mais c'est aussi tout simplement l'encadrement de la fenêtre où il n'y a rien d'autre que la lumière. Et un questionnement sur l'au-delà, sur la mort, sur la présence sur terre, pour quoi faire, pourquoi vivre, pourquoi être artiste, pourquoi faire un art que l'on montre au public ?

» J'ai commencé réellement par la photographie. Je ne peignais pas avant de photographier. Je ne viens pas d'un milieu cultivé, et rien dans mon adolescence ne m'a préparé à devenir artiste. Je n'ai pas fait d'études, je n'ai pas fait les Beaux-Arts. J'ai toujours eu une vie indépendante, j'ai travaillé. Je ne sais pas pourquoi, mais dès que j'ai pu j'ai acheté un appareil photo. J'ai appris la technique tout seul et j'ai commencé à faire de la recherche sur l'architecture et sur le paysage. J'ai emprunté 10000 francs pour acheter du matériel et je me suis installé à mon compte. J'ai donc gagné ma vie avec la photographie pour faire de la recherche sur la photographie.

» A un moment, mes recherches se sont rapprochées du *land art*. J'ai éprouvé le besoin d'intervenir dans le paysage. Cette intervention était très délicate. Il y avait à la fois un appel très fort de la nature et une très forte présence d'Hamish Fulton et de Richard Long que je n'arrivais pas à dépasser. Il y a eu un voyage en Angleterre, où je n'ai absolument pas pu faire une photo pendant tout un mois. J'étais complètement paralysé par le paysage. Je ne dis pas qu'il était fantastique, j'en avais vu de plus beaux, mais il y avait comme ça une espèce d'impossibilité... peut-être à cause de la couleur, ce côté vert acide très fort.

» Alors j'ai compris que ce n'était pas dans la nature que je devais faire mes interventions, mais dans la ville. Je n'aime pas la ville, mais j'aime l'architecture et j'aime la ruine. J'ai compris qu'il fallait que j'utilise ces bâtiments abandonnés, comme des ateliers. Depuis, mon discours s'est affiné et disons que, dans ces espaces, je ressens comme une brèche, qui m'entraîne vers la lumière.

» J'ai aussi représenté des personnages sur les murs. Ça n'a pas duré très longtemps. J'ai commencé à les mettre dans des volumes un peu dérisoires, une voiture, un avion, un bateau. Puis je n'ai plus fait que des volumes simples. Je crois qu'il y a eu ce passage parce que, si la peinture figurative répondait pour moi à un besoin d'exprimer la peinture, elle n'exprimait pas l'espace totalement. C'était une frustration. J'ai donc arrêté de peindre des personnages et me suis demandé ce que j'allais faire de mon espace. J'ai eu envie de construire dedans. J'ai construit mes volumes sans les construire. Ils sont transparents, ils n'ont pas de poids, ils flottent. J'ai utilisé des miroirs et, si la structure apparente est très simple, derrière c'est quelquefois assez complexe. On se demande comment ça tient.

» J'ai démarré avec Malevitch, je le dis toujours. Je suis passé, devant le *Carré blanc sur fond blanc*, qui m'a interpellé. C'est là que j'ai commencé à comprendre que la peinture était quand même une histoire très sérieuse. Alors je suis allé tous les jours à Beaubourg — c'était les débuts — et j'arrivais de Nice. J'ai fait de la photographie mon métier, mais la peinture est rentrée dans ma vie à un tel point qu'il m'était impossible de ne pas peindre. L'envie est venue par l'histoire de l'art, à force de regarder les tableaux, de pénétrer dans la peinture, de regarder toutes ces choses qui font qu'une œuvre peinte est passionnante.

» Je me rends compte que la photo est le mode d'expression où je suis le plus habile, mais je n'ai pas envie d'aller vers où ça m'entraîne, vers une technicité. La médiation systématique par la photo des choses qui sont dans la peinture commence à me révolter. Aussi je dirai que je préfère consacrer ma vie à essayer d'être peintre. A ma manière, puisque c'est impensable pour moi de prendre un chevalet et de commencer à peindre.

» Je commence à étouffer de la technique, de l'objet de consommation, de l'objet quotidien. Le présent ne m'intéresse plus du tout. Je préfère m'évader de ce monde plutôt que me satisfaire du constat que notre société est brillante, de plus en plus intelligente, de plus en plus sophistiquée, de plus en plus perfectionnée en tout. De toute façon je ne trouverai jamais de poésie dans un ordinateur. Je préfère rester dans mon rêve, me perdre tout seul dans un rêve, qui a comme objet la peinture. »

Propos recueillis par
GENEVIÈVE BREERETTE.

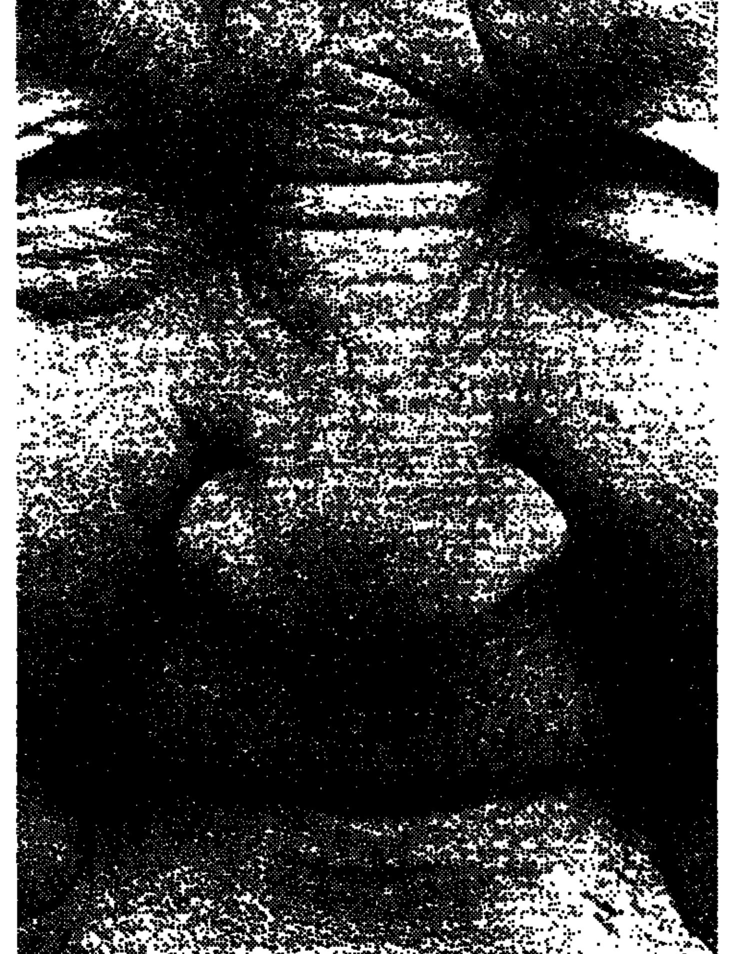
★ Georges Rousse, « Chemin 1981-1988 », Caisse nationale des monuments historiques et des sites, 62, rue Saint-Antoine, Paris-4e, du 9 novembre au 8 janvier 1989.

★ Georges Rousse, « Embrasures, travaux récents », galerie Farideh Cadot, 77, rue des Archives, Paris-3e, du 9 novembre au 20 décembre. Catalogue édité par Paris-Audiovisuel, textes de J.-L. Monterosso, Farideh Cadot, Démosthènes Davvetas, 60 pages, 150 F.

هكذا من الأصل



L'allégorie du paradis perdu



Ci-dessus, de gauche à droite :
Arno Raphaël Minkkinen, « Autoportrait, Helsinki » 1976.
Robert Mapplethorpe, « Ken Moody » 1983.
John Coplans, « a body of works » 1985.
Ci-contre : Vitas Luckus, « En gros plan » 1969-87.

Motif majeur, modèle de toutes les figures possibles, le corps est le sujet de 21 expositions dont la plus imposante réunit 200 œuvres de 100 créateurs contemporains de tous âges et de tous horizons.

MONTRER l'importance du corps dans notre mythologie quotidienne, désigner sa place dans la photographie et témoigner de la diversité de ses représentations dans la création photographique des vingt dernières années, tel est le projet de cette impressionnante création collective réalisée par Jean-Luc Montérosso, Pierre Borhan et Roger Marcel Mayou.

Conçu comme un musée imaginaire, ce copieux ensemble n'est pas une anthologie, un hit-parade ou un catalogue exhaustif. Objet de connaissance, d'interrogation ou d'expérimentation plastique, le corps est un langage que chacun utilise de façon différente. Reflet du monde contemporain, il est un moyen naturel pour prendre le pouls d'une époque. Tenu à distance ou saisi à bras-le-corps, il se révèle un miroir impitoyable des mœurs de notre société.

Liant réalité et vérité, le corps est d'abord l'image insoutenable de ce soldat sans tronc, photographié en couleurs par Susan Meiselas en 1978, à Cuesta- del-Plomo, Nicaragua. Surpassant en atrocité tout ce qu'on imagine, ce non-corps – pièce à conviction de l'incroyable – incarne à lui seul toute la misère et la souffrance de la condition humaine, des enfants crevant de faim au Soudan à l'emblématique « Tomoko baigné par sa mère », pris en 1972 au Japon par Eugène Smith.

Lieu où se concentrent toutes les émotions, le corps, à l'opposé du nu, n'est pas une simple image. Inspirant tendresse ou répugnance, sa représentation déborde largement la seule mise à nu de la chair. Passant du plaisir à la douleur, c'est par lui que se traduisent les désordres de l'esprit et le dérèglement des sens auquel Claude Alexandre prête la figure harnachée d'une maîtresse masquée, mante solitaire issue de Bellocq, Crépax ou Félicien Rops. Produit de nos fantasmes ou de nos pensées, outil de métamorphose, le corps est un décor autant qu'un masque.

Lié par son caractère physionomique à la ressemblance et au portrait, il assure l'identité entre l'individu et son image. A l'aube des années 70, Sieff, Avedon et J.-F. Bauret bousculèrent les conventions en osant portraiturer nus Yves Saint Laurent, Warhol et les membres de la Factory ou « Trois femmes ». Que l'on soit ou non connu, poser nu n'est pas aussi naturel que poser habillé. Sans vêtement, le corps « normal » s'oppose au corps socialisé, qui est vêtu, et met en cause un certain type de beauté imposée comme modèle. Dans cette brèche ouverte dix ans plus tôt par Arbus s'infiltrèrent en bloc une nuée d'opérateurs. Jacobs, Salzmann, *Gelpke*, *Gilden*, Gattewood, Erwitt ou Tenneson développent chacun une esthétique basée sur le dédain de la beauté.

Naturaliste, expressionniste ou néo-pictorialiste, leur approche célèbre sans grâce ni complaisance la dégradation de l'image du corps en exhibant naturistes, obèses, culturistes, femmes enceintes ou vieillards dont le corps délabré, rongé par l'âge, est par nature anti-photogénique. Rappelant que le temps a une forme, chacun le décrit de façon différente. Humanisme social (Nixon, Straub), méditation sur l'origine (Yves Trémorin), expérience mentale et plastique exemplaire pour l'Américain John Coplans, qui apparente les autoportraits flétris de son corps à la statuaire antique.

Calqué naguère sur les canons de la beauté classique, le corps moderne, banal ou contrefait, n'aspire plus à la perfection d'une forme humaine idéale. Surface lisse et sans défaut, paré ou dévêtu, noir ou blanc, alternativement mâle (Mapplethorpe, Weber) ou féminin (Bourdin, Goude, Newton), le corps splendide et sain, bardé parfois de cuir ou de prothèses, ne triomphe plus que dans la mode et la publicité, ultimes refuges d'une société fondée sur le paraître.

Objet de pure consommation érotique, la femme a cessé d'être un rêve pour l'homme. Sa représentation n'est plus associée à celle de l'éternel féminin. Pétri de vérité, le corps est la face cachée du nu. Inclu dans une vision poétique (Boubat, Bravo), intimiste (Batho, Parkinson) ou autobiographique (Claass, Roche), il est montré sans pudeur, tel qu'il est, dans sa vérité crue. Figure artistique ou centre du cosmos, l'image du corps maternel, générateur de vie, évoluant en harmonie dans la nature (Emmet Gowin, Rutger Ten Broeke), n'est plus qu'une récurrence lointaine, révolue, de la genèse.

Brouillant sa propre image, la femme attise la lutte entre les sexes. Eve nue était une déesse. Inversant le rapport du féminin au masculin, les égéries d'Humberto Rivas ou de Marsha Burns déploient le charme ambivalent des androgynes. Ultime avatar du mythe d'Adam et Eve, modèle d'une identité stable, cette redistribution des rôles altère la relation entre homme et femme. Pruszkowski substitue à l'union sacro-sainte du couple le portrait-robot d'un être composite détenant simultanément le caractère des deux sexes.

Changer de peau, s'arracher à son corps, expier dans sa chair est un fil conducteur qui affleure et sous-tend toute l'exposition. La double nature de l'être, moquée par le faux hermaphrodite d'Arthur Tress, s'épanouit dans l'instrospection exhibitionniste de Journiac et de Molinier qui, tous deux, transcendent l'autoportrait. Liant mensonge et vérité, le travesti vise moins à modeler une image idéale de soi-même qu'à s'effacer pour devenir un autre.

Exorcisme (Alice Odilon), autoreprésentation imaginaire ou obsession pseudo-narcissique (Samarras), le corps n'est pas qu'un outil dont use le photographe pour mettre en danger son image. Il est aussi l'instrument grâce auquel l'artiste s'implique physiquement dans son travail. Ainsi le longiligne Finnois Arno Minkinnen, qui depuis quinze ans fait de son corps un univers qu'il explore pour trouver par l'excès l'accès à soi-même.

Seul élément que nous ayons tous en commun, le corps est un médium. Fragmenté, tronqué, morcelé, plié en d'inconcevables postures, il est une forme parmi d'autres. Surface à peindre ou vulgaire matériau, il est utilisé non plus pour ce qu'il est mais pour les effets que ses distorsions provoquent (Ruben, Radisic, Vallhonrat). Décantation abstraite (Gibson, Hosoe), dilatation optique (Keller, Eva Klasson) ou paysage (Ilan Wolff). A l'épreuve de sa tactilité, le propre corps du support photographique est mis à mal. Eventré, trituré, manipulé, il est le jouet de recherches qui expérimentent ses possibilités créatrices (Gioli, Mahl).

Ce corps-à-corps avec elle-même rapproche la photo des autres arts où depuis son origine elle s'entête à prendre corps : sculpture (Kiuston Hallé), danse (Buckland), théâtre (Geysels) ou performance (Gantz). Mixed média, le corps du Berlinois Dieter Appelt devient en soi un événement. Effigie de figures symboliques, la désintégration simulée de son être attise et ranime des hantises archaïques. Le chaos des origines figuré par le nouveau-né de Touhami Ennadre. Mais aussi la désintégration finale que représentent les momies de Palerme par Peter Hujar ou cette vision fantastique du corps interne épluché par Gilles Ehrmann.

L'image rêvée étant plus vraie que celle que l'on voit, il est offert à l'homme la possibilité de renaître. Et même de retrouver la beauté asexuée de l'ange. Réarticulé par la peinture, le corps sanctifié, purifié, décrucifié, ressuscite dans un polyptyque baroque du Canadien Evergon. Porté par le souffle flamboyant du macabre, Joël Peter Witkin campe d'hallucinants et monstrueux tableaux vivants qui portent à son paroxysme l'illusion de la représentation. Sautant de l'enfer au royaume des cieux, sous le titre « Dancers in paradise », le Tchèque Jan Saudek compose en 1987 cette allégorie naïve, faussement pieuse et fulgurante, d'un couple nu, au septième ciel. Purs esprits, suspendus dans l'éther, et pour l'éternité, comme en état d'apesanteur, ils valsent à corps perdu dans le décor sordide et irréel de son studio de Prague.

P. R.

★ « Splendeurs et misères du corps », Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson, Paris 16e, jusqu'au 31 décembre. Catalogue, coédité avec le Musée d'art et d'histoire de Fribourg, textes de Pierre Borhan, Roger Marcel Mayou, 238 p, 270 F.

LE CORPS MIS A NU

Alors que sa représentation est une constante fondamental de l'histoire de l'art, le corps tient une place à part dans l'aventure de la photographie. Genre pictural par excellence, c'est sous le couvert du « nu » qu'il put accéder esthétiquement à son autonomie. Comme l'observe Pierre Borhan dans un texte éclairant : « Le corps dépasse le nu ». Au souci de la vérité figuré par le corps répond celui de la forme qu'incarne le nu. Porté par le culte et la célébration du beau, le nu traverse les époques avec désinvolture. La beauté n'a pas d'âge. Et la femme de 1920 à aujourd'hui, photographiée par Johnston ou Mapplethorpe, lui prête avec la même grâce sa silhouette de créature intemporelle.



Robert Mapplethorpe, « Maybelle » 1982.



Alfred Cheney Johnston, « Dorothy Knapp », vers 1930.



Henri Manuel, « Madame Galbois » 1925.

هكذا من الأصل

LA COMÉDIE DES APPARENCES

Corsetées, pomponnées, trop ornées, reines de salon et courtisanes posent en tenue de scène. Plantées sur un piédestal, théâtrales, presque triviales, elles affrontent le soleil de la rampe en exagérant à dessein l'expression de leur contentement. Confiantes et amusées, cheveux dénoués, les prostituées de la Nouvelle-Orléans portraiturées en 1912 par Bellocq posent avec candeur, sans apprêt ni gravité. Majestueuses et naturelles, l'œil enfantin et pétillant, elles resplendissent d'une sorte d'insouciance aristocratique. Aux toilettes absurdes et excentriques qui servent de condiment à la mondanité, elles opposent le charme naïf et spontané, presque candide, d'une beauté professionnelle. Face à l'objectif du photographe, filles du meilleur monde et filles de joie confondent le temps d'une pose, deux visages de l'éternel féminin.



Paul Nadar : « Mlle Dorgere », 1904.



Bellocq : prostituée de la Nouvelle-Orléans, 1912.



Paul Nadar : « Mlle Tusini », 1901.

La ruée vers l'Orient

Quarante-cinq ans de voyage dans l'Eden exotique et fascinant des poètes et photographes du dix-neuvième siècle.

C'EST par dizaines que les photographes européens prennent, dès les débuts retentissants de la photographie, le chemin de Jérusalem, d'Abou-Simbel ou d'Héliopolis. Essentiellement français et anglais, ces explorateurs en tout genre n'ont de cesse d'être sur place, sur les terres, tour à tour grouillantes et désertiques, du fabuleux Orient. Certains, comme Du Camp, Mariette, Dévéria, sont officiellement encouragés et chargés de missions ; ils reçoivent des aides financières. D'autres, tels Bartholdi et le duc de Chartres, voyagent pour le seul plaisir, pour l'orgueilleuse beauté d'une femme des sables, un dîner raffiné dans un harem ou le bonheur d'entendre avec Lamartine *« murmurer l'eau tiède au fond du narguilé »*.

Peu de ces photographes entichés d'art ou d'exotisme s'émeuvent des fléaux des régimes de servitude. Aucun n'a de regard acéré sur l'état des mœurs. Aucun ne dénonce la pauvreté. Evitant les interprétations et les effets, les Anglais privilégient les vues objectives dépourvues de toute aura. Les photographies des lieux saints du missionnaire James Graham sont toutes accompagnées de citations de la Bible. Devoir oblige. Les Français, plus expensifs, n'excluent ni un zeste de fantaisie ni une touche de sensualité.

Qu'ils suivent les traces de Bonaparte, qu'ils cherchent les sources du Nil enfin trouvées en 1860, qu'ils assistent à la spectaculaire inauguration du canal de Suez, ces touristes privilégiés d'avant les temps des grands déferlements découvrent l'Est méditerranéen sans esprit de dénigrement. Peut-être sont-ils dupes, mais leur photographie est comme un contrepoint à l'intolérance, à la haine.

Etre étranger évite parfois de s'impliquer, sinon dans sa propre passion : l'architecture pour Girault de Prangey, l'art islamique pour Le Bon, l'archéologie, la botanique, la minéralogie. Les photographes des premières décennies de la photographie n'en cherchent pas la raison d'être, ils l'utilisent en tant que peintres (Horace Vernet), fournisseurs d'illustrations pour éditeurs (Frith, Le Gray, Naya) ou amateurs de séductions diverses et autres indolences. Spécialistes de tableaux vivants ou d'observations topographiques, ils font de vraies « conquêtes pacifiques ».

La photographie, devenant accessible au regard commun des curieux, conquiert elle aussi un nouveau monde : elle étend ses horizons jusqu'à accéder aux lieux mémorables des civilisations antiques, des Pyramides au mont des Oliviers.

Destination l'Orient juxtapose les équipées de toute sorte entre 1839 et 1885. Les principales visées de ces aventuriers sont la découverte, l'observation. Mais beaucoup parlent aussi d'eux-mêmes : ce Proche-Orient mythique est celui de leur rêverie, de leur goût du divertissement. Leur désir de connaître fissure à peine leur inclination pour l'utopie. Amateurs de minarets, de coupoles ovoïdes, de fenêtres grillagées d'un moucharabieh, ils sont aussi amateurs de mirages.

Qu'ils circulent en van ou à dromadaire, peu de ces amoureux des cartes photographient pour faire carrière ou pour faire une œuvre. Qu'ils arrivent à Louxor ou à la mer Morte en savants ou en profanes, ils sont rarement des affairistes. Il s'attardent sur le motif, La Mecque, le Mur des lamentations ou des pêcheurs du lac de Tibériade, comme dans un conte des Mille et Une Nuits. Le Gray, Braun, Bonfils, Frith, Naya ont su voyager. Leurs photographies ont une force d'art. Entre l'insouciance et l'allégresse, l'éphémère rencontre l'histoire. Après Paris, *Destination l'Orient* sera présentée à New-York, San-Diego et Miami. Quand les collections publiques et privées sortent de leurs réserves et vivifient leur mémoire, c'est tout le patrimoine photographique qui est légitimé, toute la culture qui est nourrie par l'image du souvenir et l'art du démiurge.

PIERRE BORHAN.

★ Mission du patrimoine photographique, Palais de Tokyo. Deux cents tirages d'époque. Du 8 novembre au 16 janvier 1989. L'exposition est accompagnée d'un livre de Nissan Perez : *Focus East* (Harry Abrams Publishers) et d'un catalogue trilingue, 420 F.



Helmut Newton, un faux homme du monde

Waldheim, Castro, Riefenstahl, épinglés aux quatre coins de la planète par un entomologiste mordant, acide et drôle.

« JE n'ai pas voulu donner de thème particulier à mon exposition, *dit Helmut Newton*. Il y a un peu de tout. Des nus, de la pub et surtout des portraits. C'est plus amusant comme ça. Sans sujet précis. Si je ne change pas, je m'ennuie. Ce sont des tirages géants d'un mètre carré. Ils sont tous inédits.

» Prenons la série sur « Jo Champa ». J'étais à New-York quand un magazine italien m'a proposé de réaliser une série très dure sur le sado-masochisme. J'ai accepté parce que c'est difficile. Il faut éviter les clichés, trouver autre chose. J'ai conçu cette série comme un petit film, avec un scénario et deux acteurs. Après trois heures, je voulais tout laisser tomber. Finalement, on a travaillé deux jours. Ça n'a rien à voir avec ce qu'a montré en décembre dernier Daniel Templon. C'est une fiction totale, une sorte de B.D. filmée qu'on pourra suivre intégralement sur écrans vidéos. J'ai des photos de sexe beaucoup plus violentes, mais je ne les montre pas. Je ne veux pas être catalogué.

» J'aime essayer sans cesse des choses nouvelles. La photo est si riche. J'ai arrêté la mode voici quatre ans, mais je fais encore de la pub. L'important, c'est le plaisir. La fille en cuir, au garde-à-vous, avec une pelle, est une publicité pour le supermarché « Bauwelt » qui vend des outils de bricolage. Voilà ce qui m'amuse. Détourner la banalité, c'est merveilleux.

» En 1987, j'étais à la Havane pour « Vanity Fair ». J'y ai pris « Fidel Castro et au 1er plan son ami Gabriel Garcia Marquez ». On ne l'imagine pas, mais Marquez est un de mes fans. Même moi, ça m'étonne. Il m'a présenté son ami Castro. La photo a été prise lors d'une réception. J'aime l'aspect document du portrait. Il y avait d'incroyables mesures de sécurité. Je voulais offrir mon album de portraits à Castro. En voyant June nue, ils ont dit : « Halte là ! On vous interdit de donner ça au « Commandant ».

» C'est aussi à La Havane que j'ai portraituré Leni Riefenstahl. Pourquoi pas ? Elle est charmante. C'est une lady, une femme exceptionnelle. A quatre-vingt-cinq ans, elle fait de la plongée et prend des vues sous-marines à cinquante mètres de profondeur. Je l'ai croisée en sortant de l'hôtel. On est tombé dans les bras l'un de l'autre. Je suis né à Berlin. Je connais ses photos, j'ai vu tous ses films. A mon avis, elle est encore amoureuse d'Adolf. J'en suis sûr.

» A Vienne, il y a trois mois, j'ai photographié Kurt Waldheim. Il était fier de poser et tout déçu que la séance soit terminée. Pour me remercier, il m'a invité le soir dans sa loge, à l'Opéra. J'ai dit : « Je suis en jeans et baskets. » Il a répondu : « Aucun problème. Venez comme vous êtes. » Je l'ai croqué comme un paon. Il a l'air plutôt antipathique, mais je n'ai pas à juger mon travail. Chacun voit les photos de façon différente. C'est ce qui m'intéresse.

» A Los Angeles, j'ai portraituré David Hockney. Il est complètement sourd. Son appareil acoustique me fascinait. On dirait un radar avec les antennes toutes dressées. J'adore les villes. Chacune est une patrie. En juin dernier, j'ai séjourné huit jours à Prague. C'est une cité magique, surtout la nuit. Quand les lumières s'allument, la ville devient un décor. « Dans le nouveau monde » est une photo sans artifice. L'éclairage est naturel. La femme de dos n'est pas un mannequin mais ma guide, la fille de l'historienne tchèque Anna Farova. Et l'homme est son petit ami. On était là pour photographier la rue. Elle s'est soudain déshabillée. Puis, une passante a surgi avec son chien. C'est alors que j'ai fait la photo. Jamais je n'avais prévu tout ça. J'aime qu'il arrive des choses inattendues. Utiliser le hasard est ma façon de prendre des risques.

» La réalité est plus simple que ce qu'on imagine. Dans l'exposition d'Alice (Springs), il y a mon portrait en chapeau de paille, jambes nues, avec des talons aiguilles. Deux jours avant, pour un bal costumé, Alice et moi étions déguisés en couple de blondes. Je portais smoking, perruque et hauts talons. On a dansé toute la soirée. Les gens hurlaient de rire. Le surlendemain, Alice a tiré mon portrait sur la terrasse ensoleillée. Ce qui m'amuse, c'est l'air grave de ce vieux bonhomme faussement efféminé. Dans la vie, il faut savoir se moquer de soi. Et surtout ne pas se prendre au sérieux. »

Propos recueillis par
PATRICK ROEGIERS

★ Helmut Newton, « Nouvelles images », 36 photographies, Espace photographique de Paris, Nouveau Forum, porte Pont Neuf, place Carrée, 4-8 Grande Galerie, 75001 Paris, du 5 novembre au 29 janvier. Catalogue collection « Passeport pour la photographie », texte d'Henry Chapier, 64 p., 35 photos, 80 F.

Ci-contre : Helmut Newton : « Dans le nouveau monde », Prague 1988.

Alice Springs, ogresse aimable

D'Edwin Moses à Loulou de la Falaise et à Caroline de Monaco, la jet set internationale mangée des yeux par une ethnologue du beau monde.

« *JE fais des photos depuis dix-huit ans. Avant, j'étais actrice en Australie, en fin de carrière — on dit comme ça ?* » Oui, comme ça. June Newton, alias Alice Springs, épouse d'un autre photographe fameux, Helmut Newton, a souvent le mot juste dans une langue qui n'est pas la sienne. « *J'ai commencé dans la publicité et la mode. Mais la photo de mode, c'était déplaisant. Il fallait en faire beaucoup, très vite, pour pas cher. En attendant que les mannequins soient prêts, je photographiais les gens autour, les coiffeurs, les maquilleuses. J'ai commencé le portrait comme ça.* »

Pour *Vogue* et *Egoïste* en passant par *Stern* et *Passion*, elle réalise beaucoup de portraits, dont une trentaine sont exposés au Musée d'art moderne de la Ville de Paris. Ce sont des portraits de commande ou des amis. Rarement des inconnus. « *C'est très difficile d'entrer dans le territoire des autres. Mes photos ne sont pas posées. Ce ne sont pas des instantanés non plus. Je mets les gens dans un décor, une lumière, et j'attends qu'il se passe quelque chose entre eux. Entre eux et moi.* » Parfois, il ne se passe pas grand-chose, comme avec Jean-Baptiste Doumeng, qui, après deux « clics », s'en va, disparaît en disant : « *Voilà, vous en avez deux, il y en a bien une de bonne, qu'allez-vous faire de l'autre ?* » Ou ça se passe mal avec Antonioni, qui remet sans arrêt le rendez-vous. Au lendemain à 7 heures du matin, par pur mauvais caractère. Ou ça ne se passe pas, dans le cas de Beckett, qui refuse poliment d'impressionner la pellicule.

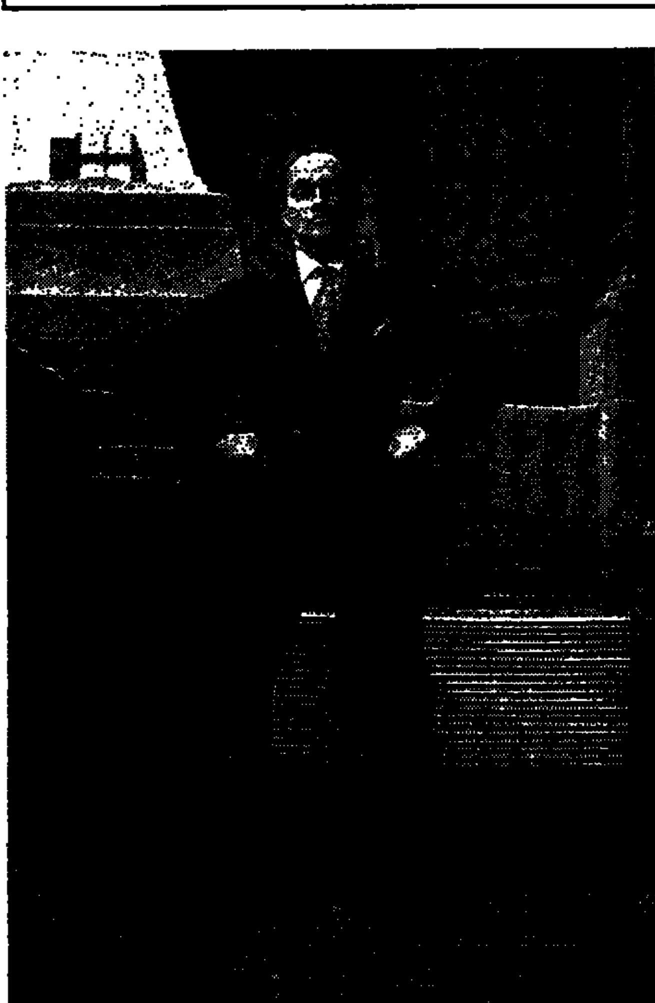
La plupart des sujets néanmoins sont tout à fait volontaires, voire empressés de se faire dévorer par la douce Alice, ogresse aimable qui les cueille sans avoir l'air d'y toucher. Un homme bien habillé dans un fauteuil de rotin avec un éphèbe à ses pieds. « *C'est James Curly, l'écrivain, avec son ami, à Malibu. Vous savez, les petites maisons sur la plage.* » Une armoire à glace noire : « *Edwin Moses, le champion du 400 mètres haies. Un homme très discret, réservé. Je l'ai saisi au moment où il sourit à sa femme. Une seconde après, il faisait la gueule comme avant.* » Pêle-mêle, le poète soviétique Evtouchenko sur la plage de l'Excelsior à Venise : un cuisinier de Sunset Boulevard à Los Angeles, avec sa femme, dans un jardin, comme deux personnages de cire ; le très agité révérend Ian Paisley, un regard de complet illuminé ; Christopher Reeve, Superman renversé dans le foin avec un abandon de pâtre grec, assez surprenant ; Fred Hughes, l'héritier d'Andy Warhol, en travesti sobre (« *Je lui ai demandé de porter une petite robe, il a été d'accord tout de suite* ») ; l'avocat d'Andy Warhol sur une terrasse à New-York, poings sur les hanches, jambes écartées, une tête de tueur (« *Très agressif, il ne porte que des costumes de soie taillés sur mesure. Il a été très pauvre dans sa jeunesse* ») ; Caroline de Monaco avec un ou deux bébés, dans l'ombre ou dans l'herbe.

Des clients plus ou moins illustres, donc. « *C'est parce qu'on me le demande.* » Sans doute. Aussi par goût vraisemblablement, et — pourquoi s'en défendre ? — les photographes ont comme les ethnologues le droit de choisir leur tribu de prédilection et sont même excusables d'en emprunter les rites ou les manières : ce sont là des accidents du travail. Un certain beau monde a trouvé en Alice Springs son exploratrice patiente. Et en retour elle a donné son style à ce monde.

Une photographe de mode new-yorkaise de ses amies est ainsi capturée de profil (elle l'a des plus imposants) avec ses deux filles, l'aînée qui ressemble à Louis XIV, de profil aussi comme pour un tableau dynastique ou une étude sur les nez, et la cadette, miraculeuse, qui fait face à l'objectif, avec un sourire complice. Ces trois femmes prennent tout à coup une dignité, une noblesse bien au-delà du vernis mondain. Comme cet homme dont Alice Springs dit qu'elle aime beaucoup le regard. Il est beau en effet le regard de Patrice de Laage, et troublant, difficile à soutenir, précisément quand on sait qu'il est chirurgien des yeux.

MICHEL BRAUDEAU.

★ Alice Springs, « Portraits récents », Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson, Paris 16e, jusqu'au 31 décembre. Catalogue coll. « Passeport pour la photographie », texte de Michel Nuridsany, 35 photos, 64 p., éd. Paris Audiovisuel, 80 F.



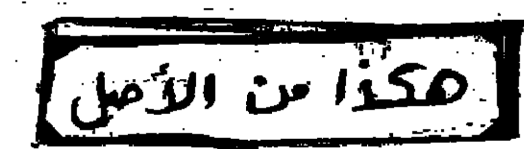
Alice Springs : « Ed Hayes », 1987...



...« Patrice de Laage », 1986...

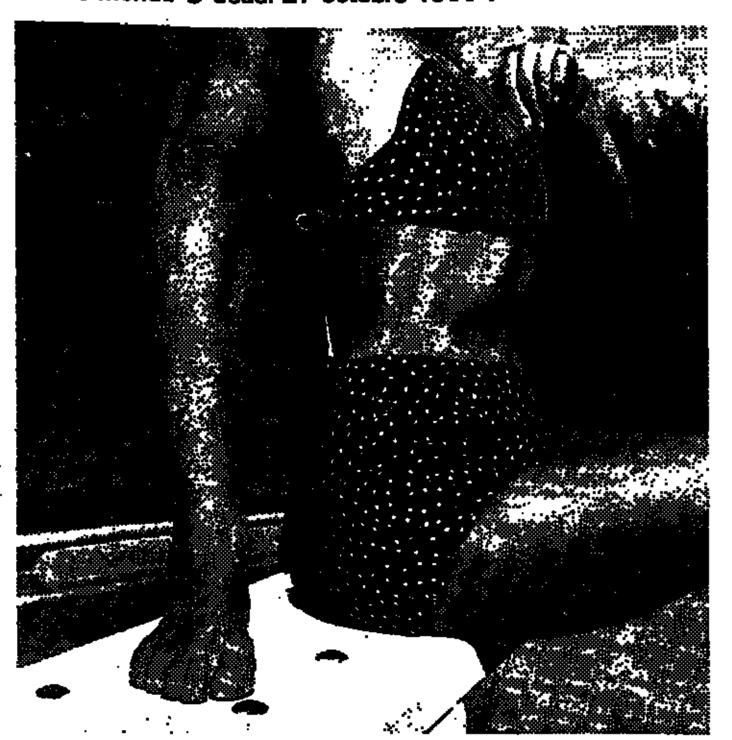


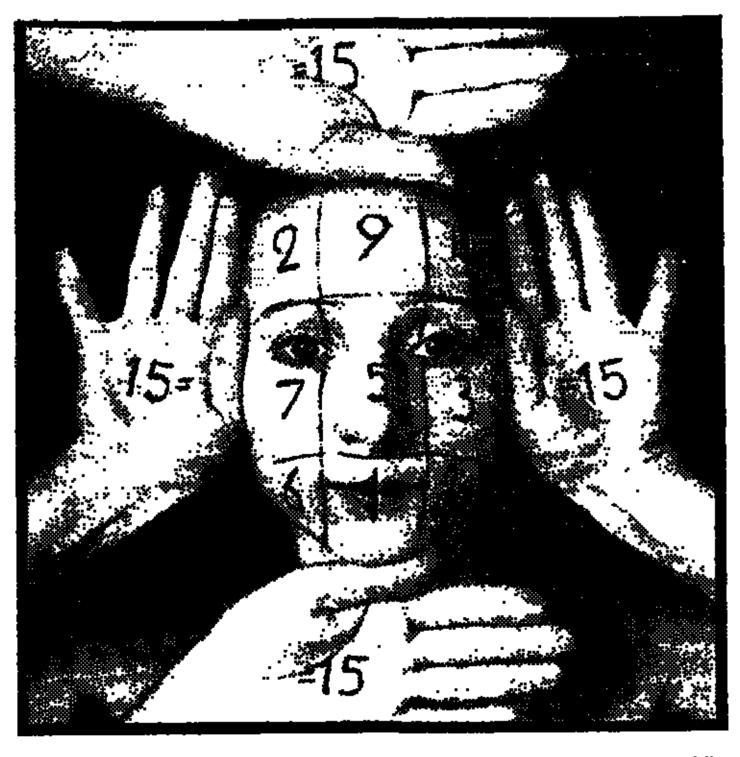
...« Fred Hughes », 1987.



هكذا من الأصل









Ci-dessus, de gauche à droite :
Chris Phytas : « Mark and Sara » 1987.
Gerlouina, Berghash, Gerlouin :
« Magic Square » 1987.
Chris Phytas : « Mark Feet » 1987.
Ci-contre : John Avinden : « Autoportrait » 1932.

Itinéraire et sélection des expositions

Pas de quartier pour les exclus. Opéré parmi quelque 50 000 images, étalées sur plus de soixante jours, voici un choix de cinquante-cinq expositions géographiquement réparties par zones.

ALMA

SPLENDEURS ET MISÈRES DU CORPS

Exalté, honni, dépecé, le corps mis en images par 100 auteurs contemporains de toutes nationalités.

★ Musée d'art moderne, 11, av. du Président-Wilson, Paris-16e, jusqu'au 31 décembre.

ALICE SPRINGS

Mirage ou contre-épreuve, l'art du portrait comme une écriture du visage.

★ MAM, jusqu'au 31 décembre.

LA PHOTOGRAPHIE ET LE PHOTOGRAPHIQUE

Drahos, Fleischer, Saudek ou Karen Knorr, un aperçu de la collection du Musée d'art moderne.

★ MAM, jusqu'au 31 janvier 1989.

MAPPLETHORPE

Mode, portraits, nus, natures mortes, une œuvre classique, maniériste et faussement provocante.

★ Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson, Paris-16e, jusqu'au 14 novembre.

ELLIOTT ERWITT

Comique de situations, coïncidence du fortuit, en 200 vues, les clins d'œil d'un Tati photographe.

★ CNP, jusqu'au 30 novembre.

DESTINATION L'ORIENT

Odyssée touristique, expédition romantique, croquis pittoresques, la conquête imagée de l'immuable Orient.

★ Palais de Tokyo, Mission du patrimoine photographique, jusqu'au 16 janvier 1989.

FEMMES EN VUE

Illustrée par 95 tirages modernes de Nadar ou de Puyo, une balade amusée dans un Paris frivole et fin de siècle.

★ Palais de Tokyo, Mission du patrimoine, jusqu'au 31 décembre.

LES RÉALITÉS DES IMAGES

Un tri parmi les 20 000 pièces du Musée Folkwang, à Essen (RFA).

★ Goethe Institut, 17 av. d'Iéna, Paris-16e, *jusqu'au 12 décembre.*

SAINT-PAUL

GEORGES ROUSSE

Jeux de miroirs, et mises en abîme, l'éphémère mué en œuvre par un maître de l'illusion optique.

★ « Chemin 1981-1988 », Caisse nationale des monuments historiques et des sites, 62, rue Saint-Antoine, Paris-4e, du 9 novembre au 8 janvier 1989. « Embrasures, travaux récents », galerie Farideh Cadot, 77, rue des Archives, Paris-3e, du 9 novembre au 20 décembre.

IZIS

En 137 tirages, la grande rétrospective d'un piéton, poète et funambule qui rêvait le spectacle du monde.

★ Caisse nationale des monuments historiques jusqu'au 10 janvier 1989.

BRASSAI

Tout « Paris de nuit », variantes, autoportraits et vues diurnes. La mise à jour d'une œuvre illustre qui reste à découvrir.

★ « Paris le jour, Paris la nuit », Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné, Paris-3e, du 8 novembre au 8 janvier 1989, nocturnes le jeudi jusqu'à 22 heures, « Paris tendresse », FNAC forum, du 3 novembre au 31 décembre.

XAVIER NAVATTE

Entre extase et jouissance, l'autoportrait comme une réflexion fantasmatique sur l'être et le temps.

★ « Ténébrides », galerie Jean-Pierre Lambert, 3, place du Marché-Sainte-Catherine, Paris-4e, jusqu'au 26 novembre.

ALLIANCE PHOTO

Mode, pub, industrie, technologie, sport, investis par des artisans photographes (Boucher, Zuber, Feher).

★ « Agence photographique 1934-40 », Bibliothèque historique de la ville de Paris, 24, rue Pavée, Paris-4e, jusqu'au 9 janvier 1989.

LES HALLES

HELMUT NEWTON

Sophistication glacée, perversité provocante, la jet-set étrillée par un opérateur génial mais impitoyable.

★ « Nouvelles images », Espace photographique de Paris, Nouveau Forum, 4-8, Grande Galerie, Paris-1er, du 5 novembre au 29 janvier 1989.

BLACK PHOTOGRAPHY

Deux cents originaux de quatre artistes souvent boycottés.

★ James Van Der Zee, Gordon Parks, Coreen Simpson, Roy De Carava, Pavillon des Arts, 101, rue Rambuteau, du 18 novembre au 15 janvier 1989.

CHIFFON BLANC

Agnès B a demandé à cinquante créateurs leur version du tableau de Catherine Violet *le Nu au chiffon blanc.*

★ Galerie du jour, 6, rue du Jour, Paris-1er, jusqu'au 29 novembre.

BASTILLE

BELLOCQ

Le tour des bordels de La Nouvelle-Orléans en 1912 par un précurseur de la photographie moderne.

★ « Storyville Portraits », galerie Donguy, 57, rue de la Roquette, Paris-11e, du 16 novembre au 10 décembre.

JOURNIAC

Photomaton, polaroïd, poster d'idole ou carte postale, l'imagerie comme un moyen d'authentifier l'identité.

★ « Icônes du temps présent », galerie Donguy, du 16 novembre au 3 décembre.

BRIAN WEIL

Voyeur marginal, ce Weegee moderne a fixé plus de 60 meurtres à Miami. Voir aussi son travail sur le sexe et la bestialité.

★ « Entre expérience et méthode », galerie Urbi et Orbi, 57, rue de la Roquette, jusqu'au 12 novembre.

JOHN HAVINDEN

Inspiré par le Bauhaus et le surréalisme, un opérateur commercial qui traitait la publicité comme un art.

★ « Vintage photographs, Londres 1928-1938 », Galerie Urbi et Orbi, jusqu'au 12 novembre.

LES RUSSES

Marie-Françoise George a ramené d'URSS 200 photos visibles mais aussi consultables avec des gants. Un gisement de trésors à découvrir.

★ « Un petit sourire s'il vous plaît », Comptoir de la photographie, 38 photographes, Cour du Bel-Air, 56, rue du Faubourg-Saint-Antoine, Paris-12e, du 17 novembre au 14 janvier 1989.

XAVIER LAMBOURS

Après l'open flash, la nouvelle technique d'un portraitiste qui momifie ses sujets.

★ « Portraits de nuit », Comptoir photographique, jusqu'au 21 novembre.

CORPS A DEUX TETES

Tabard, Sougez ou Pierre Boucher, tant pour leur vertu esthétique que pour l'émotion, un choix de R. Martinez et P. Gassmann.

★ Picto Bastille, 53 *bis*, rue de la Roquette, Paris-11e, du 16 novembre au 30 décembre.

DAVID NEWMAN

L'autodestruction radicale de soi par un artiste anglais influencé par Beuys et Bukowski.

★ « Corpus vile », galerie Gutharc Ballin, 47, rue de Lappe, Paris-11e, du 8 novembre au 3 décembre.

PRUSZKOWSKI

Superposant l'unique et la reproduction, la vision plurielle et très particulière d'un Polonais exubérant.

★ « Monopose No, Photosynthèse SI », studio Photosynthèse, 2, rue de la Roquette, cour de Mai, Paris-11e, du 4 au 26 novembre.

BEAUBOURG

FORUM DU REPORTAGE

En deux cent quarante clichés chocs, l'histoire du photo-journalisme depuis trente ans.

★ « World Press Photo », Centre Pompidou, galerie BPI, du 9 novembre au 16 janvier 1989.

RAPHO

Sur écran vidéo, sous-titrés, 50 reportages et 516 photos présentant tous les membres de l'agence.

★ Centre Pompidou, salle d'actualité de la BPI, du 9 novembre au 5 décembre.

AUDIOVISUEL

Sur grand écran, spectacle de 1 200 images offrant une sélection des meilleurs reportages récents réalisés par les grandes agences.

★ Centre Pompidou, BPI, du 9 novembre au 6 février 1989.

NICK NIXON

Le regard neutre, honnête, presque anonyme, posé par un Américain sur le SIDA.

★ « The Aids Project », galerie Zabriskie, 37, rue Quincampoix, Paris-4e, jusqu'au 10 novembre.

FONTCUBERTA

Inspirée du « frottage » de Max Ernst, la nouvelle technique d'impression du leader de la photographie espagnole.

★ « Frottogrammes », Centre d'études catalanes, 9, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, Paris-4e, du 25 novembre au 22 décembre.

BOISROND

Instillées par ses balades cyclopédistes encyclopédiquement répertoriées, les dernières toiles du créateur de l'affiche du « Mois ».

★ « Paris si mon ami », galerie Beaubourg, 23, rue du Renard, Paris-4e, du 5 au 30 novembre.

LEWIS BALTZ

De site industriel en terrain vague, le relevé objectif des cicatrices du paysage par un archéologue-détective.

★ « La photographie en chantier, 1986-1988 », galerie Michèle Chomette, 24, rue Beaubourg, Paris-3e, du 16 novembre au 17 décembre.

MONTPARNASSE

CAROL MARC LAVRILLIER

Imprégné de Bourdelle et Rodin, l'animateur du studio 666 bâtit sa propre œuvre : un rêve pur, monumental et mental.

★ « Itinéraires de 1958 à 1988 », Musée Bourdelle, 16, rue Antoine-Bourdelle, Paris 15e, jusqu'au 4 décembre.

ERNESTINE RUBEN

Perte de l'orientation, le corps, en gros plan, circulairement cadré par un mécanisme qui tourne rond.

★ « Extension du corps », galerie Charles Sablon, 21, avenue du Maine, Paris 15e, jusqu'au 26 novembre. Voir aussi à la galerie Colbert.

Les dessous du « Mois »

Le budget global du Mois de la photo est officiellement de 5 500 000 F. Mais il importe de nuancer la manière dont il se répartit. Sur les 8 000 000 de francs accordés par la Ville de Paris en 1988 à l'association Paris-Audiovisuel que préside Françoise de Panafieu, 2 750 000 F sont consacrés au Mois. Répartie sur deux ans, cette somme couvre les frais de création et de fonctionnement. Mais elle ne comprend pas les salaires de l'équipe des cinq permanents.

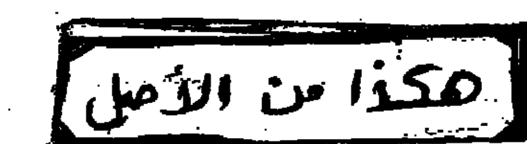
Le reste de la subvention est partagé comme suit : 1) environ 3 000 000 de francs pour les cinq créations annuelles de l'Espace photo et son fonctionnement ; 2) 750 000 F pour l'activité éditoriale (livres, catalogue, collection « Les grands photographes » avec les éditions Belfond et la revue *la Recherche photographique* ; 3) 200 000 F en achats d'œuvres et bourses diverses ; 4) 700 000 F pour la création audiovisuelle (portraits vidéo, entretiens sonores). A cette action en faveur de la photo, il convient d'ajouter l'effort de la direction des affaires culturelles de la Ville de Paris que dirige Bruno Racine. Elle participe au Mois par l'intermédiaire de l'association Paris-Musées, aide à la coédition (500 000 F). A cela, s'ajoutent chaque année 500 000 F en achats d'œuvres pour les collections du Musée d'art moderne, de Carnavalet, de l'Espace photo et de Galliera. Enfin 200 000 F sont réservés à des bourses et aides à des jeunes créateurs pour des travaux sur Paris. Il va de soi que chaque musée de la ville dispose d'un budget propre et prend en charge le coût de ses expositions.

Le « Mois » ne serait pourtant pas possible sans les interventions suivantes : 650 000 F du ministère de la Culture (Centre national des arts plastiques), 1 000 000de francs de Kodak, 800 000 F d'Arjomari, et l'aide en prestations d'Air France. Il faut souligner aussi l'investissement ou le soutien actif de partenaires particuliers tels que la FNAC, les A.G.F., Cartier, Citroën et le Crédit foncier de France.

Les prix

Présidé par Charlotte Rampling, le jury est composé de Maria Morris Hambourg, Jean-Christophe Averty, Claude Bedat et Michel Boisrond. Trois prix d'un montant de 100 000 F chacun sont attribués. Les expositions organisées par la Ville ne participent pas à la compétition.

Ce numéro spécial a été conçu par :
PATRICK RŒGIERS
et réalisé par :
CHRISTINE VOS
sous la responsabilité de :
DANIÈLE HEYMANN.






Brassaï : « Le diable au corps » 1947.



Izis : « Place d'Italie. Paris 1er mai 68 ».



Carlo Naya : « Echoppe de Barbier, Le Caire 1876. »

LA VILLETTE

DOISNEAU

Pris à la chambre 18 × 24, les premiers pas d'un débutant de vingt-deux ans, photographe industriel chez Renault, de 1934 à 1939.

★ « Doisneau-Renault », Grande Halle de La Villette, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e, du 16 novembre au 22 janvier 1989.

ALAIN FLEIG

Enfin montée la fresque composite ou mosaïque multi-média, oasis bâtie par bribes au gré de ses voyages par un polémiste critique et dissident.

★ « Les exotiques », Grande Halle, du 16 novembre au 22 janvier 1989.

LUCIEN HERVÉ

Simplicité, rigueur et vérité. Portée par l'absolue beauté du noir, la magie de l'impeccable captée par un Mondrian du déclic.

★ « Rétrospective Lucien Hervé », Grande Halle, du 16 novembre au 22 janvier 1989.

BOURBON INVALIDES

PHOTO HOLLANDAISE

De Appelt à Witkin, un échantillon des achats récents du célèbre musée.

★ « Concept et imagination », la coll. photographique du Stedeliyk Museum (1980-1988), Institut néerlandais, 121, rue de Lille, Paris 7e, du 4 novembre au 18 décembre.

RADISIC

Satire impudique de l'opéra, le premier travail en couleurs du plus iconoclaste des jeunes photographes belges.

★ « Zauberef », galerie Accent, 27, rue Rousselet, Paris 7e, jusqu'au 10 décembre.

GRANDS CHANTIERS

Des expos universelles au jardin de Central Park, les pionniers du XIXe siècle relatent les étapes du progrès de l'ère industrielle.

★ « Musée galerie de la Seita, 12, rue Surcouf, Paris 7e, du 3 novembre au 14 janvier 1989.

VUES D'EN HAUT

Défiant l'artillerie ennemie, survolant champs de bataille, ruines et tranchées, en aéroplane ou en ballon, la guerre vue du ciel.

★ « La photographie aérienne en 1914-1918 », hôtel national des Invalides, cour d'honneur, Paris 7e, jusqu'au 31 janvier 1989.

GRAND ET PETIT

Photomicrographies sur plaques ou microscope « photoélectrique », à l'orée du XXe siècle l'homme couve la terre avec les yeux de Gulliver.

★ « Photographies scientifiques de 1845 à 1900 », Société française de photographie, 9, rue Montalembert, Paris 7e, du 17 novembre au 30 décembre.

RIVOLI

JOHNSTON

Pictorialiste récemment redécouvert, ce photographe de stars déshabille les femmes avec charme, élégance et sensualité. A voir absolument.

★ « Ziegfeld Follies », galerie Octant, 5, rue du Marché-Saint-Honoré, Paris 1er, du 5 novembre au 16 décembre.

CRÉATEURS DE MODES

Films, affiches et créations originales unies en un brillant patchwork par la revue *Caméra international*.

★ Musée des Arts de la mode, 109, rue de Rivoli, Paris-1er, du 27 octobre au 31 décembre.

ST-GERMAIN

CHRIS PLYTAS

Cadré au carré, l'autoportrait savoureux d'un trapéziste de l'instantané.

★ « Corps, enjeux », galerie Régine Lussan, 7, rue de l'Odéon, Paris 6e, du 14 novembre au 2 décembre.

IMAGES DE MARQUE

De l'ébauche au document final, les créations parfois refusées de Mondino, Faucon, Michals ou Issermann.

★ « Les photographes en campagne », espace J.-F. Guyot, 9, rue de Mézières, Paris 6e, jusqu'au 25 novembre.

LES GOBELINS

MINKINNEN

Par un architecte de l'impossible, le corps utilisé tel un outil pour explorer son regard sur l'homme.

★ « Quinze ans face à mon objectif », galerie Viviane Esders, 40, rue Pascal, Paris 13e, du 28 octobre au 3 décembre.

PHOTO ARCHITECTURE

Ligne, angle, lieu, lumière et temps, rêvés, reconstruits par l'objectif de 7 opérateurs.

★ Mairie du 13e arrondissement, 1, place d'Italie, Paris 13e, du 10 au 26 novembre.

DIVERS

LAURENCE SUDRE

La révélation d'une jeune portraitiste. De Gérard Jugnot à Peter Handke, un style net, sobre et classique.

★ « Connus et inconnus », ESEC, 21, rue de Cîteaux, Paris 12e, du 28 octobre au 26 novembre.

ARNOULD, DOYON, RUBEN

La mise en relief du corps par le face-à-face de trois de ses visages.

★ « Ombres de chair », Espace Colbert, Bibliothèque nationale, 4, rue Vivienne, Paris 2e, jusqu'au 26 novembre.

ARNOULD, BRAECKMAN, LEMASSON

A voir pour l'expressionniste Dirck Braeckman, cousin flamand d'Egon Schiele et Wols.

★ Studio 666, 6, rue Maître-Albert, Paris 5e, du 4 novembre au 17 décembre.

COUPS DE CŒUR

De Salgado à Pierre et Gilles à Charles Matton, un avant-goût de l'éclectique collection de Paris-Audiovisuel.

★ Espace AGF Richelieu, 57, rue de Richelieu, Paris 2e, du 8 novembre au 2 décembre. Et aussi à la mairie du 16e, 71, avenue Henri-Martin, du 4 au 26 novembre.

OUKA LÉLÉ

Tirés à la chambre géante, 29 polaroïds (50 × 60) exécutés sur place, à la commande par la diva de la movida madrilène.

★ « Ouka Lélé pour Philippe Model », Fondation Cartier pour l'art contemporain, 3, rue de la Manufacture, Jouy-en-Josas, jusqu'au 18 décembre.

Manifestations annexes

Au même titre que les expositions, colloques, animations, stages, débats, rencontres (« Bistrots d'images »), projections, conférences, forums, vente aux enchères jalonnent le « Mois » et lui confèrent son caractère convivial. Voici dûment sélectionnés une série de rendez-vous à ne pas manquer.

RENCONTRE A LA FNAC FORUM

« Etre photographe en Union soviétique » (22 nov.), « Architecture et photographie » (23 nov.), « L'édition photographique » (24 nov.), « Identité de la photographie noire américaine » (25 nov.), « Le catalogue de mode : objet d'art » (26 nov.). Tous ces débats ont lieu à la FNAC-Forum (Forum des Halles, niveau – 3) de 17 h 30 à 19 heures.

FORUM DU LIVRE PHOTO

Une très large sélection de livres, catalogues et revues françaises et étrangères, rares ou épuisées. FNAC-Montparnasse, 136, rue de Rennes, auditorium, Paris 6e, du 15 au 29 nov. Une manifestation similaire a lieu au Centre Pompidou durant le Forum du reportage.

COLLOQUES

« Le monde des images, les territoires de la photographie », organisé par la Recherche photographique, en coproduction avec *le CNAP, 26 et 27 nov.*, à l'Institut de France, 23, quai Conti, Paris 6e.

Signalons la parution d'un numéro spécial de la Recherche photographique, en novembre, consacré à l'érotisme, n° 5, 75 F.

« L'enjeu de la représentation : le corps », organisé par Michel Journiac (Sorbonne-Université de Paris-CERAP, amphi Richelieu, 47, rue des Ecoles, Paris 5e, les 18 et 19 nov.

CONFÉRENCES

Elles ont chacune pour thème la création photographique contemporaine dans un pays d'Europe : Alain D'Hooghe (Belgique), 9 nov. ; Sue Davies (Angleterre), 10 nov. ; Petra Benteler (Allemagne), 12 nov. ; Cees Steeman (Hollande), 15 nov. ; David Balsells (Espagne), 17 nov. ; Stavros Moressopoulos (Grèce), 18 nov. ; Guy Mandery (Italie), 22 nov. et, en contrepoint, Marcuse Pfeifer (USA), 16 nov. Vidéothèque de Paris, Nouveau Forum des Halles, 2, Grande Galerie, Paris 1er, à 18 h 30.

Signalons aussi une série de conférences-débats au Centre Pompidou pendant le Forum du reportage.

CINÉMA

« Le cinéma des photographes ». Cinéastes, vidéastes, téléastes, d'Atget à Fleischer, Doisneau, Klein ou Man Ray, films et émissions TV, de 1897 à 1987. Vidéothèque de Paris, du 9 au 22 nov.

Une nuit « Cinéma et photographie ». Organisée par la FNAC, longs et courts métrages de photographes à la Cigale.

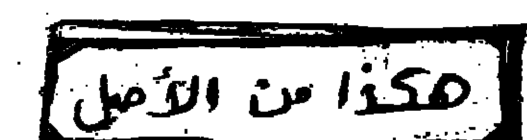
VENTE AUX ENCHÈRES

Sélectionnées par Gilles Dusein et Loïc Malle, sous le marteau de Me Binoche, 150 photos de Bellmer, Molinier, Rousse, Kern, Sherman, Beaton, Blumenfeld ou Newton. Hôtel des Ventes, Nouveau Drouot, 9, rue Drouot, Paris 9e, samedi 26 nov., à 20 h 30.

★ Points d'informations du mois : FNAC, Forum, 40-26-10-03.

★ Programme du mois : Minitel Ville de Paris (3615 CAP2), Minitel FNAC (3615 FNAC).

★ Le Catalogue Général du « Mois » conçu par Jean-François Couvreur reprend par thèmes la totalité des expositions ainsi que l'ensemble des activités parallèles : Ed. Paris Audio-Visuel, 246 p., 150 F.


هكذا من الأصل

هكذا من الأصل









Spectacles

EXPOSITIONS

Centre Georges Pompidou

Place Georges-Pompidou (42-77-12-33). T.l.j. sf mar. de 12 h à 22 h, sam., dim. et jours fériés de 10 h à 22 h.

ALVAR AALTO. Centre d'information Cci. Entrée : Entrée libre. Jusqu'au 23 janvier.

GÉRARD GAROUSTE, ERIK BOULATOV. Galeries contemporaines. Entrée : 20 F. Jusqu'au 27 novembre.

PHOTOGRAPHIE FRANÇAISE A NEW YORK EN 1948. Galerie du forum. Entrée : Entrée libre. Jusqu'au 21 novembre.

SITE ET SABLE. Atelier des enfants. Entrée : Entrée libre. Jusqu'au 30 janvier.

STANISLAVSKI DANS LES LIVRES. Petit foyer. Entrée : Entrée libre. Jusqu'au 7 novembre.

Musée d'Orsay

1, rue de Bellechasse (40-49-48-14). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h, dim. de 9 h à 18 h, jeu. de 10 h à 21 h 45.

L'AGE MUR DE CAMILLE CLAUDEL. Exposition dossier. Entrée : 23 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 8 janvier.

L'ARCHITECTURE HOSPITALIÈRE AU XIXe SIÈCLE, L'EXEMPLE PARISIEN. Exposition dossier. Entrée : 23 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 22 janvier.

CÉZANNE. Les années de jeunesse 1859-1872. Entrée : 30 F. Jusqu'au 31 décembre.

DESSINS D'ALEXANDRE HESSE. Photographies arts graphiques - exposition dossier. Entrée : 23 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 22 janvier.

L'ENFANT ET L'IMAGE AU XIXe SIÈCLE. Exposition dossier. Entrée : 23 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 8 janvier.

RUES ET CANAUX DE VENISE - LES ALBUMS PUBLIÉS PAR ONGANIA. Photographies arts graphiques - exposition dossier. Entrée : 23 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 22 janvier.

Palais du Louvre

Entrée provisoire sur le quai des Tuileries (42-60-39-26). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h.

PEINTRES REMBRANESQUES AU LOUVRE. Pavillon de Flore. Entrée : 20 F (billet d'accès au musée). Du 28 octobre au 27 mars.

REMBRANDT ET SON ÉCOLE - DESSINS DU MUSÉE DU LOUVRE. Pavillon de Flore. Entrée : 20 F (billet d'accès au musée). Du 28 octobre au 30 janvier.

Musée d'Art moderne de la Ville de Paris

11, av. du Président-Wilson (47-23-61-27). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 30, mer. jusqu'à 20 h 30.

SIGMAR POLKE. A.R.C. Entrée : 15 F. Jusqu'au 21 décembre.

VIVA DI ROSA. Musée des Enfants. Entrée : 15 F. Jusqu'au 31 décembre.

SPLENDEURS ET MISÈRES DU CORPS. 1968-1988. Entrée : 15 F. Jusqu'au 1er janvier.

ALICE SPRINGS. Portraits récents. Entrée : 15 F. Jusqu'au 31 décembre.

Grand Palais

Av. Winston-Churchill, pl. Clemenceau, av. Eisenhower.

VIEIRA DA SILVA. (42-89-54-10). T.l.j. sf mar. de 10 h à 20 h, mer. jusqu'à 22 h. Entrée : 25 F (16 F le sam.). Jusqu'au 21 novembre.

FIAC 88. (42-25-99-00). T.l.j. de 12 h à 19 h 30, sam. et dim. de 10 h à 19 h 30, jeu. 27 jusqu'à 23 h. Entrée : 40 F. Jusqu'au 30 octobre.

GRANDS ET JEUNES D'AUJOURD'HUI. Balcons. T.l.j. de 11 h à 19 h. Entrée : 30 F. Jusqu'au 30 octobre.

MOI ET LES AUTRES, PORTRAITS DE JACQUES-HENRI LARTIGUE. (42-56-37-11). T.l.j. sf mar. et mer. de 12 h à 19 h. Entrée : 12 F. Jusqu'au 31 décembre.

SEICENTO. Le siècle de Caravage dans les collections françaises. Galeries nationales (42-56-09-24). T.l.j. sf mar. de 10 h à 20 h, mer. jusqu'à 22 h. Entrée : 28 F. Jusqu'au 2 janvier.

Cité des sciences et de l'industrie

30, av. Corentin-Cariou (46-42-13-13). Mar., jeu., ven. de 10 h à 18 h, mer. de 12 h à 21 h, sam., dim. et jours fériés de 12 h à 20 h. Fermé le lun.

LE CUIR TOUJOURS. Espace Marie Curie. Entrée : 30 F (Cité pass.). Jusqu'au 4 janvier.

LA VIGNE ET LE VIN. Espace Diderot. Entrée : 30 F (Cité pass). Jusqu'au 30 janvier.

Musées

1918... L'ANNÉE DE L'ARMISTICE. Hôtel de la Monnaie, 11, quai Conti (40-46-56-66). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 13 h à 18 h. Entrée : 10 F (gratuit dim.). Jusqu'au 31 décembre.

LES ANNÉES U.A.M. L'Union des artistes modernes, 1929-1958. Musée des Arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. et mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 11 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 29 janvier.

CERIN, UNE LAGUNE TROPICALE AU TEMPS DES DINOSAURES. Palais de la Découverte, av. Franklin-Roosevelt (43-59-16-65). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 26 février.

LE CHAT NOIR. Musée de Montmartre, 12, rue Cortot (46-06-61-11). T.l.j. sf lun. de 14 h 30 à 18 h, dim. de 11 h à 18 h. Entrée : 18 F. Jusqu'au 11 novembre.

COULEURS DU TEMPS. Photographies stéréoscopiques et autochromes prises par E. Clementel. Musée Rodin, hôtel Biron, 77, rue de Varenne (47-05-01-34). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h. Entrée : 16 F. Jusqu'au 27 février.

CRÉATEURS DE MODE, CRÉATEURS D'IMAGES. Musée des Arts décoratifs, 109, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. et mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 11 h à 18 h. Entrée : 15 F. Du 27 octobre au 31 décembre.

ERWIN EISCH. Peintures, verres, dessins ou le verre perverti. Musée des Arts décoratifs, centre du verre, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf dim. et lun. matin de 10 h à 17 h 30. Entrée : 20 F. Jusqu'au 13 novembre.

L'ÉLÉGANCE FRANÇAISE AU CINÉMA. Musée de la Mode et du Costume, Palais Galliera, 10, av. Pierre-Ier-de-Serbie (47-20-85-23). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 40. Entrée : 25 F. Jusqu'au 8 janvier.

ELLIOTT ERWITT. Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (comprenant l'exposition Robert Mapplethorpe). Jusqu'au 14 novembre.

RAOUL GUÉRIN. Musée de Montmartre, 12, rue Cortot (46-06-61-11). T.l.j. sf lun. de 14 h 30 à 18 h, dim. de 11 h à 18 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 15 décembre.

HELION. Kaléidoscope 1929-1939 - carnets 1929-1984. Bibliothèque Nationale, rotonde Colbert, 6, rue des Petits-Champs (47-03-81-26). T.l.j. de 12 h à 18 h. Jusqu'au 5 novembre.

LE JOUET ET LES ARTS MÉNAGERS. Musée des Arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun., mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 11 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 27 novembre.

CAROL MARC LAVRILLIER. Musée Bourdelle, 16, rue Antoine-Bourdelle (45-48-67-27). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40. Entrée : 15 F. Jusqu'au 4 décembre.

HENRI MANGUIN. Le fauve du bonheur. Musée Marmottan, 2, rue Louis-Boilly (42-24-07-02). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 30. Entrée : 18 F. Jusqu'au 8 janvier.

ROBERT MAPPLETHORPE. Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (comprenant l'exposition Elliott Erwitt). Jusqu'au 14 novembre.

ISSEY MIYAKE. Musée des Arts décoratifs, bibliothèque, 109, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. et mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 11 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 31 décembre.

LES PREMIERS PORTRAITS DE JEAN-JACQUES HENNER. Musée Jean-Jacques Henner, 43, av. de Villiers (47-63-42-73). T.l.j. sf lun. de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Jusqu'au 31 décembre.

GUNTER RAMBOW. Affiches. Bibliothèque Nationale, salle Mortreuil, 58, rue de Richelieu (47-03-81-26). T.l.j. de 12 h à 18 h. Jusqu'au 29 octobre.

RÉTROSPECTIVE IZIS. Caisse nationale des monuments historiques, hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (42-74-22-22). T.l.j. sf jours fériés de 10 h à 18 h. Entrée : 22 F. Jusqu'au 8 janvier.

LE SYMBOLISME DANS LES COLLECTIONS DU PETIT PALAIS. Musée du Petit Palais, av. Winston-Churchill (42-65-12-73). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40. Entrée : 25 F. Jusqu'au 19 février.

IKKO TANAKA, AFFICHISTE. Musée de la publicité, 18, rue de Paradis (42-46-13-09). T.l.j. sf mar. de 12 h à 18 h. Entrée : 18 F. Jusqu'au 28 novembre.

UNE TERRE, DES HOMMES. Palais de la découverte, av. Franklin-Roosevelt (43-59-16-65). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 31 décembre.

VISAGES DE LA DANSE. Bibliothèque Nationale, galerie Colbert, 6, rue des Petits-Champs et 2, rue Vivienne (47-03-81-26). T.l.j. sf dim. de 9 h à 19 h. Jusqu'au 20 novembre.

Centres culturels

ALVAR AALTO 1898-1976. Architecture et design. Ecole nationale supérieure des Beaux-Arts, 11, quai Malaquais (42-60-34-57). T.l.j. sf mar. et le 11 novembre de 13 h à 19 h. Entrée : 18 F. Jusqu'au 18 décembre.

ALLIANCE PHOTO. Agence photographique 1934-1940. Bibliothèque historique de la Ville de Paris, hôtel de Lamoignon - 24, rue Pavée (42-74-44-44). T.l.j. sf dim. et jours fériés de 10 h à 18 h. Entrée : 15 F. Du 27 octobre au 9 janvier.

L'ANNIVERSAIRE DANS TOUS SES ÉTATS. Le Louvre des Antiquaires, 2, place du Palais-Royal (42-97-27-00). T.l.j. sf lun. et fêtes de 11 h à 19 h. Jusqu'au 13 novembre.

ART ET MYTHOLOGIE. Figures Tshokwe. Fondation Dapper, 50, av. Victor-Hugo (45-00-01-50). T.l.j. sf dim. de 11 h à 19 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 25 février.

LE CHIFFRE. Multiples approches dans l'art contemporain - 1968-1988. Carré des Arts, parc floral de Paris, esplanade du château de Vincennes (43-65-73-92). T.l.j. sf lun. de 10 h 30 à 17 h. A partir du 1er novembre de 10 h 30 à 17 h. Entrée : Entrée libre. Jusqu'au 1er janvier.

DE DURER A BASELITZ. Dessins allemands de la Kunsthalle de Hambourg. Ecole nationale supérieure des beaux-arts, chapelle des Petits-Augustins - 14, rue Bonaparte (42-60-34-57). T.l.j. sf mar. et jours fériés de 13 h à 19 h. Jusqu'au 31 décembre.

JOERG HUBER. L'art du danger. Gœthe Institut, annexe Condé, 31, rue de Condé (43-26-09-21). T.l.j. sf sam. et dim. de 12 h à 20 h. Jusqu'au 17 novembre.

LIEUX INSOLENTS. Scénographie suédoise contemporaine. Centre culturel suédois, hôtel de Marle 11, rue Payenne (42-71-82-20). T.l.j. sf sam. et dim. de 12 h à 18 h, sam. et dim. de 14 h à 18 h. Jusqu'au 3 novembre.

ÉTIENNE MARTIN. Chapelle Saint-Louis de la Salpêtrière, 47, bd de l'Hôpital. T.l.j. sf lun. de 12 h 30 à 19 h 30. Jusqu'au 15 novembre.

MOIS DE LA PHOTO. Richard Baillargeon, Michael Flomen, Pierre Tremblay, Michele Waquant. Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (45-51-35-73). T.l.j. sf dim. et lun. de 10 h à 19 h. Jusqu'au 3 décembre.

MICHEL PARMENTIER. Centre national des Arts plastiques, 11, rue Berryer (45-63-90-55). T.l.j. sf mar. de 11 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 31 octobre.

LES RÉALITÉS DES IMAGES. Gœthe Institut de Paris, 17, av. d'Iéna (47-23-61-21). T.l.j. sf sam. et dim. de 10 h à 20 h. Jusqu'au 25 novembre.

ANSELM STALDER. Centre culturel suisse, 32, rue des Francs-Bourgeois (48-87-47-33). T.l.j. sf lun. de 14 h à 19 h. Jusqu'au 3 novembre.

FRITZ WINTER (1905-1976). Peintures et dessins de la Fondation Fritz Winter. Pavillon des Arts, 101, rue Rambuteau (42-33-82-50). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40. Entrée : 20 F. Jusqu'au 6 novembre.

Galeries

ARTHUR AESCHBACHER. 1958-1988. Galerie Krief, 50, rue Mazarine (43-29-32-37). Jusqu'au 13 novembre.

MAYA ANDERSON. Peintures. Galerie Stadler, 51, rue de Seine (43-26-91-10). Jusqu'au 12 novembre.

EDUARDO ARROYO. Galerie de France, 50-52, rue de la Verrerie (42-74-38-00). Jusqu'au 19 novembre.

ROBERTO BARNI, MARCO DEL RÉ, MIMMO GERMANA. Galerie Adrien Maeght, 42, rue du Bac (45-48-45-15). Jusqu'au 30 novembre.

MEIN BERLIN. Hommage à Joachim Becker. Galerie Gismondi, 20, rue Royale (42-60-73-89). Jusqu'au 19 novembre.

JACQUES BOLLO. Peintures. Galerie Jean Peyrole, 14, rue de Sévigné (42-77-74-59). Jusqu'au 26 novembre.

ANNE BRENNER. Galerie Guy Mondineu, 11, rue Neuve-Popincourt (43-38-46-81). Jusqu'au 15 novembre.

CALDER. Gouaches, mobiles. Galerie Wiegersma Fine Art, 75, rue du Fg Saint-Honoré (47-42-12-02). Jusqu'au 14 novembre.

CALDER, LÉGER. Galerie Louis Carré, 10, av. de Messine (45-62-57-07). Jusqu'au 26 novembre.

MANUEL CAMARGO. Peintures, sculptures. Galerie Praz-Delavallade, 10, rue Saint-Sabin (43-38-52-60). Jusqu'au 12 novembre.

CARDENAS. Rétrospective. JGM Galerie, 8 bis, rue Jacques-Callot (43-26-12-05). Jusqu'au 19 novembre.

SERGIO DE CASTRO. Galerie des Ambassades, 4, av. Matignon (42-25-17-35). Jusqu'au 19 novembre. / Gouaches. Galerie Galarté, 13, rue Mazarine (43-25-90-84). Jusqu'au 12 novembre.

CECCARELLI. Galerie Pierre Lescot, 153, rue Saint-Martin (48-87-81-71). Jusqu'au 26 novembre.

CHAGALL. Lithographies, affiches originales (1952-1965). Galerie Artcurial, 9, av. Matignon (42-99-16-16). Jusqu'au 5 novembre.

DAVID CHAMBARD. Galerie Lacourière Frélaut, 23, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie (42-74-02-30). Jusqu'au 5 novembre.

LES CHANTS DE MALDOROR. Galerie Durand-Dessert, 43, rue de Montmorency (42-78-29-66). Jusqu'au 6 décembre.

NICOLA DE MARIA, GARACHE. Galerie Lelong, 13-14, rue de Téhéran (45-63-13-19). Jusqu'au 26 novembre.

GÉRARD DESCHAMPS. Galerie Le Gall-Peyroulet, 18, rue Keller (48-07-04-41). Jusqu'au 19 novembre.

THIERRY DIERS. Galerie Diane Manière, 11, rue Pastourelle (42-77-04-26). Jusqu'au 12 novembre.

FRANÇOIS DILASSER. Œuvres sur papier. Galerie Clivages, 46, rue de l'Université (42-96-69-57). Jusqu'au 5 novembre.

PIERRE DMITRIENKO. Galerie Arlette Gimaray, 12, rue Mazarine (46-34-71-80). Jusqu'au 19 novembre.

DMITRIENKO, LAUBIES, BENRATH, DE CAYRON, BAUDUIN. Peintures et sculptures. Galerie Michel Broomhead, 46, rue de Seine (43-25-34-70). Jusqu'au 19 novembre.

MARCEL DUCHAMP. Galerie Dina Vierny, 36, rue Jacob (42-60-23-18). Jusqu'au 6 décembre.

EPREUVES D'ARTISTES. Christophe Durand-Ruel, Gilles Dusein, Jacques Salomon. Galerie Claire Burrus, 30-32, rue de Lappe (43-55-36-90). Jusqu'au 5 novembre.

SAM FRANCIS. Galerie Jean Fournier, 44, rue Quincampoix (42-77-32-31). Jusqu'au 26 novembre.

RUTH FRANCKEN. Peintures des années 50. Galerie 16, 16, rue Raymond-Losserand (43-20-98-94). Jusqu'au 30 novembre.

MONIQUE FRYDMAN. Galerie Baudoin Lebon, 34, rue des Archives (42-72-09-10). Jusqu'au 19 novembre.

PIERO GILARDI. Galerie Lara Vincy, 47, rue de Seine (43-26-72-51). Jusqu'au 20 novembre.

GILLET. Peintures récentes. Galerie Ariel, 140, bd Haussmann (45-62-13-09). Jusqu'au 4 novembre.

FRANCIS GRUBER. Galerie Patrice Trigano, 4 bis, rue des Beaux-Arts (46-34-15-01). Jusqu'au 10 décembre.

JAMES GUITET. Peintures. Galerie Regards, 11, rue des Blancs-Manteaux (42-77-19-61). Jusqu'au 5 novembre.

IVACKOVIC. Galerie Leif Stahle, 37, rue de Charonne (48-07-24-78). Jusqu'au 10 décembre.

JEAN-EMILE LABOUREUR. Galerie Messine-Thomas Le Guillou, 1, av. de Messine (45-62-25-04). Jusqu'au 26 novembre.

EVA LALLEMENT. Peintures, sculptures. Galerie Convergence, 39, rue des Archives (42-78-57-45). Jusqu'au 2 novembre.

ANDRÉ LANSKOY. Galerie Georges Lavrov, 42, rue Beaubourg (42-72-71-19). Jusqu'au 2 novembre.

RICCARDO LICATA. Œuvres sur toile et sur papier. Galerie Carlhian, 35, rue de Charonne (47-00-79-28). Jusqu'au 5 novembre.

MAGRITTE. *le domaine enchanté.* Galerie Isy Brachot, 35, rue Guénégaud (43-54-22-40). Jusqu'au 7 janvier.

ARROYO MALAKOFF. Galerie de France, 50-52, rue de la Verrerie (42-74-38-00). Jusqu'au 19 novembre.

MANGUIN. Galerie Yoshii, 8, av. Matignon (43-59-73-46). Jusqu'au 6 novembre.

MARCEL, ANDY, JOSEPH, YVES. Marcel Duchamp, Yves Klein, Joseph Beuys, Andy Warhol. Galerie Beaubourg, nouvel espace, 3, rue Pierre-au-Lard (48-04-34-40). Jusqu'au 1er décembre.

FRANÇOIS MARTIN. Chemin de croix. Galerie Intersection 11-20, 38, rue des Amandiers (43-66-84-91). Jusqu'au 18 novembre.

MARYAN. Galerie Fanny Guillon-Lafaille, 133, bd Haussmann (45-63-52-00). Jusqu'au 26 novembre.

GEORGES MATHIEU. Œuvres récentes. Galerie Protée, 38, rue de Seine (43-25-21-95). Jusqu'au 5 novembre.

MES ANNÉES 50. (2e partie) Agam, Bury, Calder, Jacobsen, Schoffer, Tinguely. Galerie Denise René, 196, bd Saint-Germain (42-22-77-57). Jusqu'au 5 novembre.

JEAN MESSAGIER. Hommage à la fleur de pomme de terre. Galerie Pasnic, 6, rue Martel (47-70-39-59). Jusqu'au 8 novembre.

JUDY MILNER. Galerie Samia Saouma, 2, impasse des Bourdonnais (42-36-44-56). Jusqu'au 19 novembre.

ROBERT MORRIS. Galerie Daniel Templon, 30, rue Beaubourg (42-72-14-10). Jusqu'au 16 novembre.

WILFRID MOSER. Galerie Jeanne-Bucher, 53, rue de Seine (43-26-22-32). Jusqu'au 5 novembre.

MYTHOLOGIE DU SURRÉALISME. Max Ernst, Lam - Masson, Matta. Galerie Jeanne Castel, 3, rue du Cirque (43-59-71-24). Jusqu'au 31 décembre.

NEIMAN. Galerie Jean-Pierre Haïk, Art international prestige, 22, rue du Poitou (42-77-66-37). Jusqu'au 30 novembre.

NICHOLAS NIXON. Galerie Zabriskie, 37, rue Quincampoix (42-72-35-47). Jusqu'au 10 novembre.

XAVIER ORIACH. Galerie Nane Stern, 26, rue de Charonne (48-06-78-64). Jusqu'au 12 novembre.

ED PASCHKE. Galerie Darthea Speyer, 6, rue Jacques-Callot (43-54-78-41). Jusqu'au 5 novembre.

RICHARD PRINCE. Galerie Ghislaine Hussenot, 5 bis, rue des Haudriettes (48-87-60-81). Jusqu'au 12 novembre.

ARDEN QUIN. Galerie Franka Berndt, 11, rue de l'Echaudé (43-25-52-73). Jusqu'au 5 novembre. / Galerie Franka Berndt Bastille, 4, rue Saint-Sabin (43-55-34-87). Jusqu'au 5 novembre.

AGNÈS RACINE. Galerie 10, 10, rue des Beaux-Arts (43-25-10-72). Jusqu'au 10 novembre.

SAVIGNAC. Galerie Rohwedder, 6, rue du Roi-Doré (40-27-82-63). Jusqu'au 3 décembre.

MARIO SCHIFANO. Galerie Adrien Maeght, 46, rue du Bac (42-22-12-59). Jusqu'au 30 novembre.

UN ART MAJEUR : LA NATURE MORTE. Fleurs et natures mortes du XVIIe flamand. Galerie d'art Saint-Honoré, 267, rue Saint-Honoré (42-60-15-03). Jusqu'au 18 novembre.

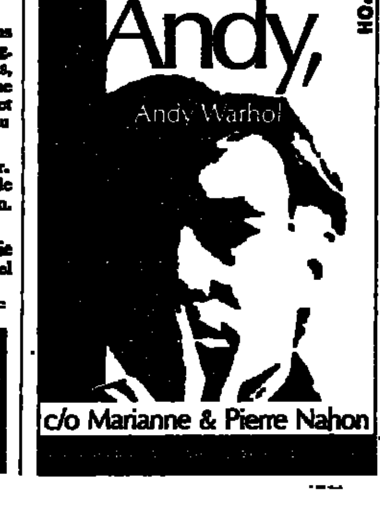
VICTOR VASARELY : LES ANNÉES CINQUANTE. Galerie éditions Lahumières, 88, bd de Courcelles (47-63-03-95). Jusqu'au 26 novembre.

JAN VERCRUYSSE. Tombeaux. Galerie Durand-Dessert, 3, rue des Haudriettes (42-77-63-60). Jusqu'au 19 novembre.

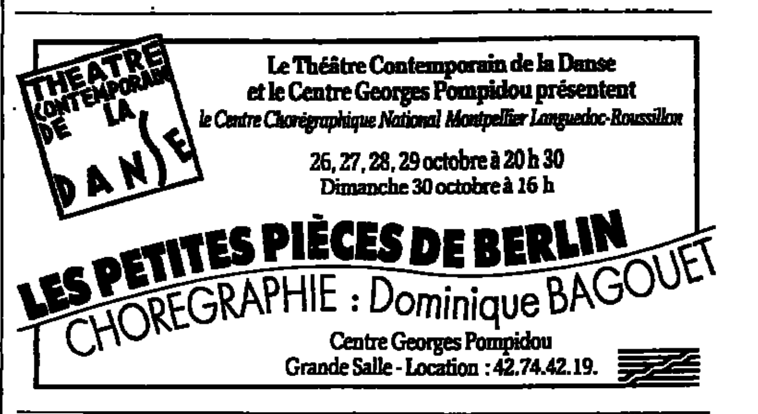
VILLEGLÉ. Amalgame. Galerie du Génie, 23, rue Keller (48-06-02-93). Jusqu'au 26 novembre.

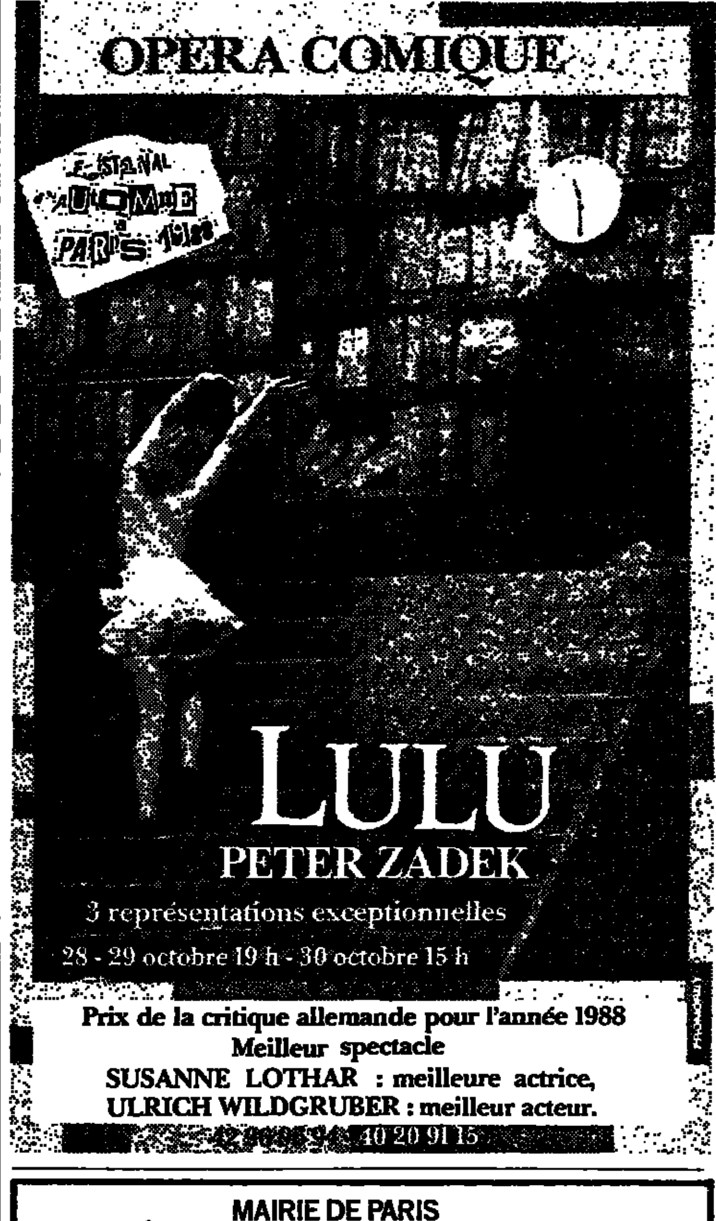
NANCY WILSON PAJIC. Galerie Michèle Chomette, 24, rue Beaubourg (42-78-05-62). Jusqu'au 12 novembre.

ZAO WOU-KI. Galerie Artcurial, 9, av. Matignon (42-99-16-16). Jusqu'au 10 novembre.















Spectacles

THÉATRE

LES SPECTACLES NOUVEAUX

(Les jours de première et de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

LE BUTOIR. Amandiers de Paris (43-66-42-17) (dim., lun.), à 20 h 30 (26).

LA POIX. Centre Georges-Pompidou (42-74-42-19) (mer. jeu., ven., sam.), 21 h ; dim. à 15 h (dren) (26).

LA PIÈCE MONTÉE. Théâtre de la Main d'Or (48-05-67-89). Mer., jeu., ven., à 22 h ; sam., à 19 h (26).

LE BAL DE N'DINGA. Cartoucherie. Théâtre de la Tempête (43-28-36-36). Salle II (dim. soir, lun.), 21 h ; dim. 16 h 30 (26).

PREMIÈRES FIANÇAILLES DE FRANZ K. Théâtre Paris-Villette (42-02-02-68), lun., 21 n., dim. 16 h 30 (27).

QUELLE FAMILLE. Théâtre Fontaine (48-74-74-40) (dim. soir, lun.), 21 h, sam. 17 h, dim. 15 h 30 (28).

LULU. Opéra-Comique (42-96-12-20). Ven., sam., à 19 h. ; dim. à 15 h (28).

O SAISONS, O CONGO. Lectures. Cartoucherie. Théâtre de la Tempête (43-28-36-36). Uniquement les samedis à 17 h 30 (29).

L'ÉTRANGER. Théâtre de la Main d'Or (48-05-67-89), lun., mardi à 20 h 30 ; dim. à 16 h 30 (31).

Les autres salles

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17). Le Butoir : 20 h 30. Rel. dim., lun.

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). Avanti : 20 h 30, sam. 17 h 30 *et 21 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.*

ARLEQUIN (RESTAURANT-THÉATRE) (45-89-43-22). ◇ Martyr : 20 h 45 (Jeu., ven., sam.dernière).

ARTISTIC-ATHÉVAINS (48-06-36-02). ▷ Le Timide au palais : jeu., ven., sam., mar. (dernière) 20 h 30, sam., dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

ARTS-HÉBERTOT (43-87-23-23). ◇ Les Enfants du Soleil : 20 h 30 (Sam., mar.). Rel. dim., lun. ▷ Arianne ou l'Age d'or : jeu. (1ère partie) 20 h 30, ven. (2ème partie) 20 h 30. Rel. dim., lun.

ATELIER (46-06-49-24). *Baby Boom* : 21 h, sam., dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

ATHÉNÉE-LOUIS JOUVET (47-42-67-27). Salle C. Bérard. ◇ Souvenirs assassins : 20 h 30 (Jeu., ven., sam.). Rel. dim., lun. Salle Louis Jouvet. ◇ Simplement compliqué, Festival d'automne à Paris 1988 : 20 h 30 (Jeu., ven., sam.). Rel. dim., lun.

BOUFFES DU NORD (42-39-34-50). Le roi se meurt : 20 h 30, sam. 15 h, dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). Une absence : 20 h 30, sam. 18 h et 21 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35). ◇ Notes en duo : 20 h (Jeu., ven., sam. dernière).

CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34). Théodore : 20 h 30, dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

CARTOUCHERIE ATELIER DU CHAUDRON (43-28-97-04). ◇ Zone : 20 h 30 (Jeu., ven., sam.), dim. (dernière) 16 h.

CARTOUCHERIE THÉATRE DE L'AQUARIUM (43-74-99-61). L'Augmentation : 20 h 30, dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

CARTOUCHERIE THÉATRE DU SOLEIL (43-74-24-08). Trakiniai : 20 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

CARTOUCHERIE THÉATRE DE LA TEMPÊTE (43-28-36-36). Salle II. Le Bal de N'Dinga : 21 h, dim. 16 h 30. Rel. dim. soir, lun. ▷ O saisons, O Congo Lectures : sam. 17 h 30.

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Ah ! Ca rira, ça rira, ça rira !... : *21 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.*

CENTRE CULTUREL SUISSE (42-71-44-50). ▷ Rencontre : dim. 20 h 30.

CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-74-42-19). ◇ La Poix : 21 h (Jeu., ven., sam.), dim. (dernière) 15 h.

CINQ DIAMANTS (45-80-51-31). L'Orage : 20 h 45, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

CIRQUE D'HIVER (48-78-75-00). Astérix : 14 h et 17 h 30, sam., dim. 14 h et 17 h 30, ven., mar. 20 h 30, sam. 21 h. Rel. lun., jeu.

CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69). Grand Théâtre. Passion Marionnettes géantes : 20 h 30, jeu. 15 h. Rel. dim., lun., mar. La Galerie. La Seconde Surprise de l'amour : 20 h 30. Rel. dim., lun. La Resserre. Henry Brûlard : ma vie : 20 h 30. Rel. dim., lun.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). ▷ Reviens dormir à l'Elysée : jeu., ven., sam., lun. 21 h, dim., mar. 15 h 30. Rel. dim. soir, mer.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire's Folies : 21 h, sam. 19 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). Les Délices du baiser : 20 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. ◇ Le Legs suivi par le Jeu de l'amour et du hasard : 14 h, mar. 14 h, dim. 20 h 30, jeu. 20 h 30. ◇ Fin de partie : 21 h (Ven., mar.), dim. 15 h. ▷ Esther : sam., lun. 20 h 30.

DAUNOU (42-61-69-14). ▷ Monsieur Masure : jeu., ven., sam., lun. 21 h, dim., mar. 15 h 30. Rel. dim. soir, mer.

DEUX ANES (46-06-10-26). Le Coût du père François : 21 h, sam., dim. 15 h 30. *Rel. dim. soir, lun.*

DIX-HUIT THÉATRE (42-26-47-47). Le Gardien : 20 h 30, dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Rel. dim. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h. Rel. dim.

EDOUARD-VII SACHA GUITRY (47-42-57-49). Glengarry Glen Ross : 21 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

ELDORADO (42-49-60-27). ◇ Rêve de Vienne : 14 h 30, jeu., sam., dim. 14 h 30, dim. 18 h, sam. 20 h 30.

ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). *Salle I. Les Anciennes Odeurs : 19 h.* Rel. lun. Voyance : 21 h, dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun. Salle II. Paroles d'or : 18 h 30. Rel. dim., lun. L'Annonce de Matthiah : 21 h. Rel. dim., lun.

FONTAINE (48-74-74-40). ▷ Quelle Famille !... : ven., sam., mar. 21 h, sam. 17 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). ◇ Nocturnes : 20 h 45 (Jeu., ven., sam., lun.), sam., dim. 15 h. Rel. dim. soir.

GALERIE 55-THE ENGLISH THEATRE OF PARIS (43-26-63-51). Signal *Man's Apprentice (les Aiguilleurs)* : 21 h. Rel. dim., lun.

GAVEAU-THÉATRE (SALLE GAVEAU) (45-63-20-30). ◇ Le Naufragé : 19 h (Ven., lun., mar.), sam., dim. 15 h 30. Rel. jeu.

GRAND HALL MONTORGUEIL (42-96-04-06). ◇ Le Merle blanc : 20 h 30 (Jeu., ven., sam.), dim. (dernière) 18 h 30.

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). Eux seuls le savent : 18 h 45. Rel. dim., lun. Le Festival de Caculaon : 20 h 30. Rel. dim., lun. Le Complexe de Job : 22 h 15. Rel. dim., lun.

GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). L'Ange gardien : 20 h 30, dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. Rel. dim. La Leçon : 20 h 30. Rel. dim. Tokyo : 21 h 30. Rel. dim.

JARDIN D'HIVER (42-62-59-49). Paris-Nord, attractions pour noces et banquets : 18 h 30. Rel. dim., lun.

L'ESPACE EUROPÉEN (42-93-69-68). La Face cachée d'Orion : 20 h 30. Rel. dim.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99). ◇ Les Armoires : 21 h (Jeu., ven., sam.), dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

LA VIEILLE GRILLE (47-07-22-11). Métamorphoses d'une mélodie : 21 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

LE GRAND EDGAR (43-20-90-09). Valardy : 20 h 15. Rel. dim.

LE PROLOGUE (45-75-33-15). ◇ Et si on faisait le noir juste une minute ? : 18 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h, jeu., ven., sam. 21 h.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Aérolitos : 18 h. Rel. dim. Théâtre noir. Le Petit Prince : 20 h. Rel. dim. Mort à crédit : 21 h 30. Rel. dim. Théâtre rouge. Contes érotiques arabes du XIVe siècle : 20 h. Rel. dim. Pour un oui, pour un non : 21 h 30. Rel. dim.

MADELEINE (42-65-07-09). La Foire d'empoigne : 21 h, sam. 18 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun. ▷ Les Sept Miracles de Jésus : jeu., ven. 18 h.

MAISON DE LA POÉSIE (42-36-27-53). ◇ Le Paris d'Aragon : 18 h 30, jeu., ven., sam. (dernière) 20 h 30.

MARAIS (42-78-03-53). Le Grand Invité : 20 h 30. Rel. dim.

MARIE STUART (45-08-17-80). Le Monte-Plats : 18 h 30. Rel. dim., lun. ◇ Monologues de Jean Cocteau : 20 h 30 (Jeu., ven., sam. dernière). ◇ Sept Contes cruels : 22 h.

MARIGNY (45-08-85-97). ▷ La Traviata : lun. 20 h 30.

MARIGNY (PETIT) (42-25-20-74). Si c'est pas Montagné, j'en veux pas : 21 h. Rel. dim., lun.

MATHURINS (42-65-90-00). La Femme à contre-jour : 21 h, sam. 18 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

MATHURINS (PETITS) (42-65-90-00). Le Minotaure : 19 h, sam. 16 h. Rel. dim.

MICHEL (42-65-35-02). Pyjama pour six : 21 h 15, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

MICHODIÈRE (47-42-95-23). Ma cousine de Varsovie : *20 h 45, sam. 17 h 30* et 21 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

MONTPARNASSE (43-22-77-74). *Le Secret* : 21 h, sam. 18 h et 21 h 15, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

MUSÉE DE CIRE (HISTORIAL DE MONTMARTRE) (46-06-78-92). ▷ Après-midi au Chat noir : ven., sam., dim. 17 h 30, 16 h et 14 h 30.

NOUVEAU THÉATRE MOUFFETARD (43-31-11-99). ◇ Paris accordéon, Fêtes d'automne du Ve arrondissement : 20 h 30 (Jeu., ven., sam.), sam., dim. (dernière) 15 h 30.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). ◇ *Le* Grand Standing : 20 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir.

ODÉON (43-25-70-32). Retours : 20 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

ODÉON (PETIT) (43-25-70-32). ◇ Toile de fond : 18 h 30 (Jeu., ven., sam.), dim. (dernière) 18 h 30.

ŒUVRE (48-74-42-52). Je ne suis pas Rappaport : 20 h 45, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

OPÉRA-COMIQUE - SALLE FAVART (42-96-12-20). ▷ Lulu Festival d'automne à Paris 1988 : ven., sam. 19 h, dim. *15 h.*

PALAIS DES GLACES (PETIT PALAIS) (48-03-11-36). *Kilowatt* : 20 h 15. Rel. dim., lun. Les Vamps : 21 h 30. Rel. dim., lun.

PALAIS DES GLACES (GRANDE SALLE) (46-07-49-93). L'éléphant est tombé : 21 h. Rel. dim.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81). Et le spectacle continue ! Raymond Devos : 20 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

PARIS-VILLETTE (42-02-02-68). ▷ Premières Fiançailles de Franz K. : jeu., ven., sam., mar. 21 h, dim. 16 h 30. Rel. *dim. soir, lun.*

POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle I. Le plus heureux des trois : 21 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

PORTE SAINT-MARTIN (46-07-37-53). Ténor : 20 h 30, sam. 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

RANELAGH (42-88-64-44). L'Etrange Mister Knight : 21 h, dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

RENAISSANCE (42-08-18-50). A ta santé, Dorothée : 20 h 45, sam., dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). ◇ *Le Lavoir : 20 h 30 (Jeu., ven., sam. dernière).*

SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Drôle de couple : 20 h 45, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). L'Ex-Femme de ma vie : 20 h 30. Rel. dim., lun.

SQUARE RÉJANE (SOUS DEUX CHAPITEAUX) (43-79-90-90). ▷ Baroque II : jeu., ven., sam., mar. 20 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun., mer.

THÉATRE DE DIX HEURES (42-64-35-90). Gérard Sety : 20 h 30. Rel. dim., *lun. Brassens, Brel : 22 h. Rel. dim., lun.*

THÉATRE DE FORTUNE (43-56-76-34). ▷ Une petite sirène : ven., sam. 21 h.

THÉATRE DE L'EST PARISIEN (43-64-80-80). La Résistible Ascension d'Arturo Ui : 20 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

THÉATRE DE L'OMBRE QUI ROULE (43-26-29-61). ◇ Le Monologue de Molly Bloom, d'après Ulysse : 21 h (Jeu., ven., sam., dim. dernière). Rel. lun.

THÉATRE DE LA MAIN D'OR (48-05-67-89). ◇ La Meute : 20 h 30 (Mar.), lun. 15 h, mar. 17 h. ◇ La Pièce montée : 22 h (Jeu., ven.). Salle II. ◇ L'Ecume des jours : 20 h 30 (Jeu., ven.). ▷ Marius : jeu. 20 h 30, sam. 15 h 30, dim. 14 h. Fanny : ven. 20 h 30, sam. 18 h, dim. 16 h 30. César : sam. 21 h 15, dim. 19 h 30. L'Etranger : lun., mar. 20 h 30, dim. 16 h 30.

THÉATRE DE LA PLAINE (40-43-01-82). Cage, d'après Communication à une académie : 20 h 30, dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun., mar.

THÉATRE GRÉVIN (42-46-84-47). Tu m'aimes combien ? : 20 h 30. Rel. dim., lun.

THÉATRE MODERNE (43-59-39-39). La Dame de Bayreuth : 20 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). Théâtre Gémier. Sophonisbe : 20 h 30. Rel. dim., lun.

THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). Grande salle. Réveille-toi, Philadelphie : 20 h 30, sam. 15 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun. Petite salle. Une visite inopportune : 21 h, sam. 15 h 30, dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

THÉATRE RENAUD-BARRAULT (42-56-60-70). *Grande salle. Le Retour au désert,* Festival d'automne à Paris 1988 : 20 h 30, sam., dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun. M.I.T.. Femme à la porte cochère : 18 h 30. Rel. dim., lun. Petite salle. Lettres d'une religieuse portugaise : 20 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

TINTAMARRE (48-87-33-82). Barthélémy : 19 h. Rel. dim., lun. Hélas, tant mieux ! : 20 h 15. Rel. dim., lun. Les majorettes se cachent pour mourir : 21 h 30. Rel. dim., lun. ▷ La Timbale : sam. 15 h 30.

TOURTOUR (48-87-82-48). ◇ Identités : 19 h (Jeu., ven., sam. dernière).

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Rififoin dans les labours : 21 h, sam. 16 h. Rel. dim. ▷ Toi et moi... et Paris : dim. 15 h.

Région parisienne

AUBERVILLIERS (THÉATRE DE LA COMMUNE) (48-34-67-67). ◇ Les Méfaits du théâtre : 20 h 30 (Jeu., ven., sam.), dim. (dernière) 16 h 30.

BOBIGNY (MAISON DE LA CULTURE 93) (48-31-11-45). Petite salle. Minetti, *Festival d'automne à Paris 1988* : 21 h, dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

BOULOGNE-BILLANCOURT (THÉATRE DE BOULOGNE) (46-03-60-44). ◇ Mère Courage et ses Enfants : 20 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun., mar. (exceptionnellement).

CHAMPAGNE-SUR-OISE (SALLE DES FÊTES) (34-70-10-28). ▷ Madame Guillotin Festival théâtral du Val-d'Oise : sam. 21 h.

CLICHY (THÉATRE DE L'ARC) (42-70-03-18). Le Soir du bal : 20 h 30. Rel. dim., lun.

CRÉTEIL (MAISON DES ARTS) (48-99-18-88). Petite salle. ◇ Don Juan 2000 : 20 h 30 (Ven., sam.), dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun., jeu.

ENGHIEN (THÉATRE MUNICIPAL DU CASINO) (34-12-90-00). ▷ Pomodoro cosmos Festival théâtral du Val-d'Oise : ven. 21 h.

EPINAY-SUR-SEINE (ESPACE LUMIÈRE) (48-26-86-86). ◇ Le Pantalon : 20 h 30 (Jeu. dernière).

ERAGNY (THÉATRE DE L'USINE) (34-14-31-10). ▷ Woyzeck et Marie Festival théâtral du Val-d'Oise : jeu., ven., sam. 21 h. Rel. 65F, T.R. 50F.

ERMONT (THÉATRE PIERRE FRESNAY) (34-15-09-48). ▷ L'Extra : dim. 16 h.

FOSSES (GYMNASE M. MANDELA) (34-72-88-80). ▷ Les Chaussures de Madame Gilles Festival théâtral du Val-d'Oise : sam. 21 h.

LEVALLOIS-PERRET (LE PETIT THÉATRE DE LEVALLOIS) (47-48-18-71). ▷ Le Gardien des odeurs : jeu., sam. (dernière) 20 h. Rel. mer., ven.

MORSANG-SUR-ORGE (L'ARLEQUIN) (69-04-13-70). ▷ Les Bonnes : jeu. 21 h, dim. 17 h.

NEUILLY-SUR-SEINE (L'ATHLÉTIC) (46-24-03-83). Les Etoiles rouges : 20 h 30. Rel. dim., lun., mar.

PALAISEAU (M.J.C.) (60-14-29-32). ▷ Quel petit vélo avec un guidon chromé au fond de la cour ? : sam. 21 h.

RUEIL-MALMAISON (THÉATRE ANDRÉ MALRAUX) (47-32-24-42). ◇ Double Mixte : 20 h 45.

SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS (ROND-POINT LIBERTÉ) (48-89-99-10). ▷ La Taupe : sam. 21 h.

VANVES (THÉATRE LE VANVES) (46-45-46-47). ▷ Le Lieutenant Gustel : jeu., ven., sam. (dernière) 20 h 30.

VILLIERS-SUR-MARNE (SALLE GEORGES-BRASSENS) (43-05-42-82). ▷ La Leçon, suivi de, Jacques ou la soumission Théâtre au pluriel : jeu. 20 h 30. Hanjo Théâtre au pluriel : jeu. 22 h 30. Les Jumeaux étincelants Théâtre au pluriel : ven. 20 h 30. Le Tambourin de soie, suivi de Hanjo Théâtre au pluriel : ven. 22 h 30. Salut Raymond Théâtre au pluriel : sam. 14 h. La Conférence des oiseaux Théâtre au pluriel : sam. 15 h 30. Asthemnes Théâtre au pluriel : sam. 17 h. Michu et les gnoufs Théâtre au pluriel : jeu. 22 h. Omphalos Hôtel Théâtre au pluriel : sam. 20 h 30. A guichet fermé Théâtre au pluriel : dim. 14 h. Quelle heure est-elle ? Théâtre au pluriel : dim. 15 h. Lysistrata Théâtre au pluriel : dim. 16 h 30.

VINCENNES (INTERNATIONAL VISUAL THÉATRE) (43-65-63-63). ◇ L'Avare (langue des signes Française) : 20 h (Jeu., ven., sam.). Rel. dim., lun., mar.

VINCENNES (THÉATRE DANIEL SORANO) (48-08-60-83). La Vieille Dame indigne : 21 h, dim. 18 h. Rel. sam., dim. soir, lun., mar.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35). *Les Kinkas :* 20 h 30. Rel. dim. L'Instant Prévert : 22 h 15. Rel. lun. William corps et âme : 23 h 30. ▷ Banc d'essai des jeunes : dim. 23 h 30.

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84). Salle I. Areu = MC 2 : 20 h 15. Rel. dim. Les Epis noirs : 21 h 30. Rel. dim. Laurent Violet : 22 h 30. Rel. dim. Salle II. Les Sacrés Monstres : 20 h 15. Rel. dim. Bernadette, calme-toi ! : 21 h 30. Rel. dim.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11). Tiens, voilà deux boudins : 20 h 15. Rel. dim. Mangeuses d'hommes : 21 h 30. Rel. dim. Jeanine Truchot a disparu : 22 h 30. Rel. dim.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51). Nouveau Spectacle de Smaïn : 20 h 15, sam. 17 h. Rel. dim. L'un dans l'autre : 22 h 15. Rel. dim., lun.

CAVE DU CLOITRE (42-39-42-42). Famo Sapiens : 20 h 30. Rel. dim., lun. Authentique mais vrai : 22 h 30. Rel. dim., lun.

EDGAR III (43-20-85-11). My name is Lolita : 20 h 15. Rel. dim. Super Mathieu ! : 21 h 30. Rel. dim.

LE GRENIER (43-80-68-01). ◇ Elsy : son univers impitoyable : 22 h (Jeu., ven., sam.).

PETIT CASINO (42-78-36-50). Je sors de Polytechnique, t'as pas cent balles ? : 21 h. Rel. lun.-Nous, on sème : 22 h 30. Rel. lun.

POINT-VIRGULE (42-78-67-03). Jamais vulgaire : 20 h. Rel. lun. Nos désirs font désordre : 21 h 30. Rel. lun. Vous avez dit Bigard : 22 h 45, sam., dim. 20 h. Rel. lun. ▷ L'Ecran du fou : jeu., ven., sam., dim. 18 h 30, jeu., ven., dim. 24 h.

Music-Hall

ALPHA DU LION (42-39-22-38), le Ver dans le fruit, 21 h, lun. Comédie musicale de Louis Cézanne. Musique de J.-Y. Kaced. Avec M. Vaudoux, P. Moins, V. Borganetti, A. VolnymAnne, J.-M. Juillard. Choristes, guitare, basse, clavecin, percussion.

BATACLAN (47-00-55-22). Jaïro. 20 h 30, mer., jeu., ven., sam., (dernière).

CAFÉ DE LA DANSE (48-05-57-22). Brigitte Fontaine, 22 h, mer. ; Mistigri, 17 h, dim., Thé dansant. ; Susana Bama, 21 h, dim., Poésie et chant noir du Pérou.

CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97). Cabaret de la chanson française, 21 h, mer., jeu., ven., sam., lun., mar. Chansons à la carte tous les soirs.

DÉJAZET - T.L.P. (42-74-20-50). Marc Ogeret. 20 h 30, mer., jeu., ven., sam., (dernière). « Que chante 89. » ; Le Tour du monde en 80 jours, jusqu'à mi-janvier, 20 h 30 mar. D'après Jules Verne, de Jean-Marie Lecoq et Louis Dunoyer de Segonzac. Par l'équipe du Capitaine Fracasse. Comédie musicale.

OLYMPIA (42-61-82-25). Pierre Bachelet. 20 h 30, mer., jeu., ven., sam., 16 h, sam., 17 h, dim. (dernière).

PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90), Gold, 21 h, mer., jeu., ven., sam. (dernière).

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). Anne Pokoslawska. Jusqu'au 12 novembre, 20 h 30, mer., jeu., ven., sam., mar. « Rendez-vous ». Roger Pouly (piano).

LE TOURTOUR (48-87-82-48). De chics types, jusqu'au 5 novembre, 20 h 30, mer., jeu., ven., sam., mar.

ZÉNITH (42-08-60-00). Renaud, jusqu'au 5 novembre, 20 h, mer., jeu., ven., sam., mar. ; 17 h, dim. Téléphone location, 42-00-22-24.



Spectacles

MUSIQUE

Les concerts

ÉGLISE DES BILLETTES (48-87-92-05). Emmanuelle Huret, Aude Heurtemate, 10 h, dim. Chant et orgue. Œuvres de Couperin. Entrée libre. Téléphone location : 45-23-18-25.

ÉGLISE DE LA MADELEINE (39-61-12-03). Gheorghe Zamfir, 20 h 30, jeu. Flûte de pan. Œuvres de Bach, Haendel, Gounod.

ÉGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE. Les Trompettes de Versailles, 21 h, sam., dim., lun. Œuvres de Bach, Telemann, Vivaldi. Téléphone location : 42-62-40-65.

Sophie Bonduelle, André Stocchetti, jusqu'au 2 novembre, 20 h 30, mar. Harpe, flûte à bec. De la renaissance à Erik Satie. Téléphone location : 43-96-48-48.

ÉGLISE SAINT-LOUIS-EN-L'ILE. Orchestre de chambre Jean-Jacques Wiederker. 20 h 30, sam. (dernière). Gabriel Fumet (flûte). Œuvres de Bach, Corelli, Teleman. Téléphone location : 45-23-18-25.

Solistes du Concertgebouw d'Amsterdam, 20 h 30, dim. Carolyn Watkinson, Howard Crook, Peter Kooy. « Les Lamentations de Jérémie », de Zelenka ; « Cantate », de Bach. Téléphone location : 42-23-55-28.

Quatuor Manfred, 16 h 30, dim., 20 h 30, lun., 17 h, mar. Œuvres de Schubert, Haydn.

GALERIE MICHÈLE BROUTTA (45-77-93-71). Hans Bosma, Daniel Moussard, 18 h, sam. Cithare, tablas. Récital de musique indienne. Dans le cadre de l'expositon des œuvres d'André Bongibault.

MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-41-42). Corée. 20 h 30, mer., jeu., ven., sam. 17 h, dim. (dernière). « Le Pansori », opéra coréen ou théâtre chanté par un seul acteur chanteur accompagné d'un tambourineur.

MAISON DE RADIO-FRANCE (42-30-15-16). Atahalpa Yupanqui. 20 h 30, mer. Musique traditionnelle. Grand Auditorium. Entrée libre.

Soixantième anniversaire des ondes Martenot. 18 h 30, jeu. J. Loriod, D. Kim, P. Arieus, F. Cochet. Œuvres de Brenet, Jolivet, Charpentier. Grand Auditorium. Entrée libre.

Sextuor Jeanne Loriod, Triopo Deslogères. 20 h 30, jeu. F. Deslogères (ondes), G. Bérard (piano), M. Gastaud (perc.), D. Roth (orgue). Œuvres de Morin, Messiaen, Andres. Grand auditorium. Entrée libre.

MUSÉE D'ORSAY (40-49-49-78). Annick Chartreux, Benoît Duteurtre, (piano), E. Conquer (violon), E. Watelle (violoncelle). Au restaurant du musée. Entrée libre.

PÉNICHE OPÉRA (42-45-18-20). 20 000 lieux sous les mers. Jusqu'au 27 novembre. 21 h, jeu., ven., sam. Adaptation du roman de Jules Verne par la Péniche opéra et Un drame musical instantané. Mise en scène de Mireille Laroche. Avec B. Vitet, F. Gorge, J.-J. Birgé. Chor. Lulla Card.

LE REGARD DU CYGNE (45-23-03-90). De nature et de saisons, 20 h 30, mer., jeu., ven., sam., dim. 17 h, dim. Six concerts. Peintures de E. Renard et C. Loray. Œuvres de Cage, Haydn, Vivaldi, Beethoven.

SAINTE-CHAPELLE (46-61-55-41). Ensemble d'archets français. Jusqu'au 5 novembre. 21 h, mer, jeu, sam., dim., mar. Dir. Jean-François Gonzales. Avec Mari Yasuda, Anne Chaussebourg. Œuvres de Vivaldi, Haendel, Schubert.

Ensemble d'archets français. Jusqu'au 4 novembre. 21 h, lun. Dir. Jean-François Gonzales, Anna-Maria Miranda (soprano). Œuvres de Mozart, Vivaldi, Haendel.

Daniel Raclot. 17 h 30, mar. violoncelle. Œuvres de Bach.

Les trompettes de Versailles. 21 h, ven. Œuvres de Vivaldi, Bach, Haendel. Téléphone location : 42-62-40-65.

SALLE GAVEAU (45-63-20-30). Inger Sodergren. 20 h 45, mer. Piano. Œuvres de Mozart, Beethoven, Brahms.

Gilles Apap, David Salig. 20 h 45, ven. Violon, piano. Œuvres de Mozart, Enesco, Bach, Ravel.

Andreas Bach. 20 h 45, lun. Piano Œuvres de Honegger, Beethoven, Schumann, Liszt.

SALLE PLEYEL (45-63-88-73). Orchestre de Paris, 20 h 30, mer., jeu. Dir. Herbert Blomstedt. Gil Shaham (violon). Œuvres de Weber, Mendelssohn, Nielsen.

Ensemble orchestral de Paris. 20 h 30, ven. Dir. Armin Jordan, A. Michaël, B. Fink (sopranos), C. Homberger (ténor), J.-P. Courtis (basse), chœur Vittoria d'Ile-de-France. Œuvres de Mozart, Haydn.

THEATRE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-20-36-37). Ensemble Mosaïques. 20 h 30, lun. Œuvres de Haydn.

THEATRE DU LIERRE (46-86-55-83). Quatuor vocal du Lierre. 20 h 30, mer., jeu. (dernière). V. Audat, V. Joly, J.-Y. Penafiel, M.-C. Vallez, P.-A. Vallade (flûte), G. Buquet (tuba). 1 h 30.

THÉATRE RENAUD-BARRAULT (42-56-08-80). Bruno-Leonardo Gelber. 11 h, dim. Piano. Œuvres de Beethoven

Opéras

THEATRE MATIGNY (45-08-85-97). « La Traviata », 20 h 30, lun. Opéra en trois actes de Giuseppe Verdi. Mise en scène d'Olivier Desbordes. Orchestre Opéra éclaté, dir. J.-Y. Ossonce. Avec M. Masquelin, G. Gauthier, P. Méroni.

Ballets

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35). Nuit blanche. Jusqu'au 4 novembre. 20 h, mar. Compagnie Zaza Disdier.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU (42-77-11-12). Les Petites Pièces de Berlin, 20 h 30 mer, jeu., ven., sam., 16 h dim. Compagnie Bagouet. Chor. Dominique Bagouet. Centre chorégraphique national Languedoc-Roussillon. Grande salle.

CENTRE MANDAPA (45-89-01-60). Vidya, 20 h 30, jeu. Danse de l'Inde, Bharata Natyam.

OPÉRA DE PARIS, Palais Garnier (47-42-53-71). Raymonda. Jusqu'au 17 novembre. 19 h 30, jeu., ven. ; 14 h 30 sam. ; 20 h 30, sam. D'après Marius Petipa. Chor. et mise en scène de Rudolf Noureev. Avec F. Clerc., I. Guerin, L. Hilaire, C. Jude. M. Denard, J.-P. Franchetti. 3 h.

THÉATRE DE LA BASTILLE (43-57-42-14), What the body does don't remember, 21 h mer., jeu., ven. Chor. Wim Vandekeybus. Avec Charo Calvo, Marian del Valle, Yves Delattre.

THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-36-37). Ballet royal de Wallonie, 20 h 30, jeu., ven., sam., 14 h 30 dim.

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77). Vienna : Lusthaus, 20 h 30, mer., jeu., ven., sam., 18 h 30, ven., sam., 14 h 30, dim. Chor. Martha Clarke, Music Theater Group. Musique Richard Peaslee.

Jazz

BAISER SALÉ (42-33-37-71). Bruce Johnson, 23 h, mer. jeu., ven., sam., dim. (dernière). C. Henry (batt.), D. Levray (basse), Eric (guit.), Bandon (clav.)

SALLY STATION. 23 h, lun.FRANCK SITBON, DENIS BENHAROSH SEXTET. Jusqu'au 6 novembre. 23 h, mar. Clav., perc.

CAVEAU DE LA HUCHETTE. (43-26-65-05). Jacky Caroff Dixieland Jazz Band. 21 h 30, mer., jeu.

JAZZ AT FIVE. 21 h 30, ven., sam., dim., lun.

PARODI QUARTET. Jusqu'au 7 novembre. Orgue Hammond Show.

CENTRE MANDAPA. (45-89-01-60). Max Cilla. 21 h, mer. Flûte des Mornes. Musique traditionnelle et contemporaine de la Martinique.

CHAPELLE DES LOMBARDS. (43-57-24-24). Jobby Valente. 22 h 30, mer., jeu., ven., sam. Martinique.

CITY ROCK. (43-59-52-09). Soirée spéciale rock'n'roll. 22 h 30, mer.

Grand orchestre de jazz de la 7e compagnie. 22 h 30, dim.

Véronique Lortal. 22 h 30, lun.

Concert surprise. 22 h 30, mar.

DUNOIS. (45-84-72-00). Hervé Krief Big Band. 20 h 30, jeu.

Zéro Pop. 20 h 30, ven. B. Mellier (sax.). M. Howell (guit.), B. Golden (batt.).

François Tusques trio. 20 h 30, sam. Piano, D. Colin (sax.), N. McGhie (batt.).

EXCALIBUR. (48-04-74-92). The Chance Orchestra. 23 h 30, mer.

Dis bonjour à Ladame. 23 h 30, jeu.

Rido Bayonne. 23 h 30, ven.Afro jazz.

Work. 23 h 30, lun.Electro funk. Vengeurs masqués of Paris. 21 h 30, mar.

Tremplin. 23 h 30, sam. Présentation de trois groupes devant un jury professionnel.

Assodiks. 23 h 30 mar. Blues californien.

JAZZ-CLUB LIONEL-HAMPTON. (47-58-12-30). Buddy Guy, Junior Wells. 22 h, mer., jeu., ven., sam. (dernière). Guit., harmonica, J. Porter (batt.), G. Patten (sax.), G. Rzab (basse), Don Nichilo (piano).

François Rilhac Harlem Jazz. 22 h, dim.

Hervé Sellin Quintet. Jusqu'au 5 novembre. 22 h lun., mar. Piano, J. Bardy (ctd), E. Dervieu (batt.), T. Russo (trp), S. Beuf (sax.).

LE KISS. (48-87-89-64). Tropical Ambiance. 22 h, mer., lun. Avec Jimi Sax.

Toto et Martino. 22 h 30, dim., mar. Cameroun.

Pela et ses musiciens. 22 h 30, jeu., ven., sam. Zaïre.

LATITUDES SAINT-GERMAIN. (42-61-53-53). Melitia Battlefield Quartet. 22 h jeu., ven., sam. M. Grailler (piano), G. Rovere (basse).

LA LOUISIANE. (42-36-58.98). Philippe de Preissac Jazz Group. 21 h, mer., mar.

Jean-Pierre Sasson Quartet. 21 h, jeu.

Clarinet Connection. 21 h, ven.

Bob Vatel, Michaël Silva. 21 h, sam.

Boozoos Jazz Combo. 21 h, lun.

MAISON DE RADIO-FRANCE. (42-30-15-16). Cama de Gato, Marco Pereira Trio. 20 h 30, dim. Dans le cadre du XIe Festival de jazz de Paris. Studio 104. Entrée libre.

LE MÉCÈNE (42-77-40-25). Tao Blues Quartet. 22 h 30, mer., jeu. Guit., V. Bucher (harmo.), C. Garreau (basse), Y. Teslar (batt.).

Guillaume Petite Quintet Blues. 23 h, sam., ven. Piano, basse, batt., sax., trp, chant.

Yvette Matos. 22 h 30, dim., lun. Guit., basse, batt., chant. Jazz brésilien.

LE MONTANA. (45-48-93-08). Sextet Marc Lafferière. 22 h 30, mer., jeu., ven., sam. Au club.

Trio Evelyne Selles. 22 h 30, mer., jeu., ven., sam. (dernière). Avec Ludovic de Preissac. Au bar.

Duo Georges Arvanitas. 22 h 30, dim. Golberg (sax.). Au bar.

NEW MORNING (45-23-51-41). Laurence Saltiel Group. 22 h, jeu.

Freddie Hubbard quartet. 22 h ven. Trompette.

Defunkt. 22 h, sam., dim. Funk.

Oregon. 22 h, mar. R. Towner (guit.), Gurtu (tabla), G. Moore (basse), P. McCandless (clar.).

PALACE. (42-46-10-87). French Kiss. 23 h, mer. Invité Leigh Bowery.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE. (43-21-56-70). Clémentine Célarié. 21 h, mer., jeu. Avec les trois Cortès et le Antonio Negro.

Maxime Goetz. 21 h, ven.

Marc Thomas. 21 h, sam. « Carnival Jazz ».

Laurence Saltiel. 21 h, mar.

PETIT JOURNAL SAINT-MICHEL. (43-26-28-59). Benny Waters + Polya Jordan. 21 h 30, mer. Sax., chant.

Maxim Saury Jazz Music. 21 h 30, jeu. Clar.

High Society jazz band. 21 h 30, ven.

Orphéon Célesta. 21 h 30, sam.

Certain, l'aiment chaud. 21 h 30, lun.

Chiquinho Timotéo. 21 h 30, mar. Soirée brésilienne.

PETIT OPPORTUN (42-36-01-36). Franco d'Andréa, Hein van de Geyn, Aldo Romano. 23 h, mer., jeu., ven., sam., dim., lund., mar. Piano, ctd, batt.

LA PINTE (43-26-26-15). Alain Galzoni Quartet. 22 h 30, mer., jeu.

Noë Akchoté quartet. 22 h 30 ven., sam.

REX CLUB (42-36-83-98). Daniel Cueva Night. 22 h, jeu.

Jungle. 23 h 30, mar. Soirée Londres. Funk, soul, house...

SENTIER DES HALLES. (42-36-37-27). Monica Passos. 22 h 30, mer., jeu., ven., sam. (dernière).

SLOW-CLUB. (42-33-84-30). Bert de Kort. 21 h 30, mer., jeu. Avec Claude Gousset.

Joël Lacroix Jazz Orchestra. 21 h 30, ven., sam., lun.

Tom Cat. Jusqu'au 5 novembre. 21 h 30, mar.

THÉATRE DE LA VILLE. (42-74-22-77). James Cotton's Blues Band. 18 h 30, lun. Dans le cadre du XIe Festival de jazz de Paris.

Itchy Fingers. 18 h 30, mar. Dans le cadre du XIe Festival de jazz de Paris.

Gary Burton Quartet. 20 h 45, lun. Marc Ducret Quartet. Dans le cadre du XIe Festival de jazz de Paris.

Bobby Enriquez. 20 h 45, mar. La bande à Badault, avec Louis Sclavis et Toots Thielemans. Dans le cadre du XIe Festival de jazz de Paris.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (42-33-58-37). Silvana de Luigi. 20 h 15, mer., jeu., ven., sam. (dernière).

Hernan Salinas. Jusqu'au 26 novembre. 22 h 15, mer., jeu., ven., sam., mar. Chant, C. Montironi (bandonéon), R. Tormo (ctd), O. Calo (piano).

Marucha Bo. Jusqu'au 19 novembre. 20 h 15, mar. Chant.

UTOPIA JAZZ CLUB (43-22-79-66). Distance Connection. 22 h, jeu.

John Ratikan. 22 h, ven.

Magali Colavin. 22 h, sam.

La fantastique histoire du blues. 22 h, mar.

Luc Bertin. 1 h, ven.

LE VILLAGE. (43-26-80-19). Carole Bach-Y-Rita Duo. 22 h, mer., jeu. Bernard Maury (piano).

Trio François Fauré. 22 h, ven., sam.

Bernard Maury. 22 h, dim. Piano.

Guillaume Petit. 22 h, lun. Piano et chant.

Rock

CHARIVARI (42-78-80-27), Sapho, 23 h, jeu. Soirée : les Mille et une nuits.

LA CIGALE (42-23-38-00), Violet Eyes, 20 h, mer. Avec Moda, Litfiba. Dans le cadre du Festival de rock italien. – James + House of love. 18 h 30, dim. Avec Julian Cope. Dans le cadre du Festival des Inrockuptibles. – Weather Prophets + the Pastels, 18 h 30, sam. Avec Duruti Column. Dans le cadre du Festival des Inrockuptibles ; John Hiatt & the Goners, 20 h 30, lun.

ELYSÉES-MONTMARTRE Wire, 20 h, mer. Avec Blurt ; Womack & Womack, 20 h, jeu ; Christian Death, 20 h, mar., « Halloween Party ».

GIBUS (47-00-78-88), Eastern Lights, 23 h, mer., jeu., Budapest ; Monotones, 23 h, ven., sam. ; Metal Nights, 21 h, mar.

THÉATRE DE PARIS (48-74-16-82), Starmania, jusqu'au mois de décembre, 20 h 30, mer., jeu., ven., sam., mar., 16 h, dim.

ZÉNITH (42-08-60-00), Metallica, 20 h, lun.







Spectacles

CINEMA

La cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

MERCREDI

Ma vie commence en Malaisie (1956, v.o.), de Jack Lee, 16 h ; Après moi le déluge (1959, v.o.), de John Boulting, 19 h ; Force de frappe (1977, v.o.s.t.f.), de Peter Watkins, 21 h.

JEUDI

Le Crime des justes (1948), de Jean Gehret, 16 h ; Opération Scotland Yard (1959, v.o.), de Basil Dearden, 19 h ; Pascali's Island (1988, v.o.s.t.f.), de James Dearden, 21 h.

VENDREDI

L'Ecole des cocottes (1935), de Pierre Colombier, 16 h ; Heureux Anniversaire (1962), de Pierre Etaix et Jean-Claude Carrière, le Soupirant (1962), de Pierre Etaix, 19 h ; le Voyage (1986), de Peter Watkins, 21 h.

SAMEDI

Yoyo (1965, v.o.), de Pierre Etaix, 15 h ; Tant qu'on a la santé (1966), de Pierre Etaix, 17 h ; la Victime (1961, v.o.), de Basil Dearden, le Voyage (1986, v.o.s.t.f.), de Peter Watkins, 21 h.

DIMANCHE

Le Grand Amour (1968), de Pierre Etaix, 15 h ; Pays de cocagne (1970-1971), de Pierre Etaix, 17 h ; la Solitude du coureur de fond (1962, v.o.), de Tony Richardson, 19 h ; le Voyage (1986, v.o.s.t.f.), de Peter Watkins, 21 h.

LUNDI

Relâche.

MARDI

L'âge de Monsieur est avancé (1987), de Pierre Etaix, 16 h ; les Étudiants de l'I.D.H.E.C. présentent : : l'Orage, de Gérard Lemoine, Marquis de Sade a gagné, de Laurent Vachaud, Cerf-volant (1988), de Valéry Gaillard, Solange ou le monde est encore loin (1988), de Mariana Otéro, 19 h ; le Voyage (1973, v.o.s.t.f.), de Bahram Beyzai, 21 h.

CENTRE POMPIDOU GRAND FOYER

Vidéodanse : 200 vidéos en non stop, un panorama de la danse contemporaine depuis dix ans. Jusqu'au 21 novembre, tous les jours de 14 h à 21 h - gratuit.

SALLE GARANCE, CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-78-37-29)

MERCREDI

Le Cinéma français des années cinquante : Monsieur Taxi (1952), de André Hunebelle, 14 h 30 ; Un soir au music-hall (1956), d'Henri Decoin, 17 h 30 ; la Mort en ce jardin (1956), de Luis Bunuel, 20 h 30.

JEUDI

Le Cinéma français des années cinquante : les Mémoires d'un flic (1956), de Pierre Foucaud, 14 h 30 ; Violettes impériales (1952), de Richard Pottier, 17 h 30 ; le Signe du lion (1962), de Eric Rohmer, 20 h 30.

VENDREDI

Le Cinéma français des années cinquante : Suivez-moi jeune homme (1958), de Guy Lefranc, 14 h 30 ; Porte des Lilas (1957), de René Clair, 17 h 30 ; les Orgueilleux (1953), d'Yves Allégret, 20 h 30.

SAMEDI

Le Cinéma français des années cinquante : Lucrèce Borgia (1935), d'Abel Gance, 14 h 30 ; Rue de l'Estrapade (1953), de Jacques Becker, 17 h 30 ; Napoléon (1927), d'Abel Gance, 20 h 30.

DIMANCHE

Le Cinéma français des années cinquante : Madame du Barry (1954), de Christian-Jaque, 14 h 30 ; les Compagnes de la nuit (1953), de Ralph Habib, 17 h 30 ; Porte des Lilas (1957), de René Clair, 20 h 30.

LUNDI

Le Cinéma français des années cinquante : Mon mari est merveilleux (1952), d'André Hunebelle, 14 h 30 ; Une simple histoire (1957), de Marcel Hanoun, 17 h 30 ; Voici le temps des assassins (1956), de Julien Duvivier, 20 h 30.

MARDI

Relâche.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS (40-26-34-30)

MERCREDI

Paris-Jazz à la vidéothèque de Paris : Jeune public : le Capitan (1960) d'A. Hunebelle, 14 h 30 ; Actualités anciennes : Actualités Gaumont, 16 h 30 ; Carte blanche à... Philippe Carles, 18 h 30 ; Ciné-Jazz : Autour d'une trompette (1958) de Pierre Neurisse, *Actualités Gaumont*, Ascenseur pour l'échafaud (1957) de Louis Malle, 20 h 30.

JEUDI

Paris-Jazz à la vidéothèque de Paris : Télé-Jazz : JATP salle Pleyel (1960) de Jean-Christophe Averty, le Jazz et les Jeunes (1956) de Jean-Luc Chartier, Cecil Taylor à Paris (1968) de Gérard Patris, 14 h 30 ; Concerts filmés : Art Ensemble of Chicago (1984) de Frank Cassenti, 16 h 30 ; Bande Originale : Kenny Clarke, Actualités Gaumont, On n'enterre pas le dimanche *(1959) de Michel Drach, 18 h 30* ; Ciné-Jazz : le Jazz à Paris (1965) de Leonard Keigel, les Tricheurs (1958) de Marcel Carné, 20 h 30.

VENDREDI

Paris-Jazz à la vidéothèque de Paris : Télé-Jazz : JATP salle Pleyel (1960) de Jean-Christophe Averty, Duke Ellington (1974) de Bernard Lion, 14 h 30 ; Concerts filmés : Duke Ellington à la salle Pleyel (1958) de Claude Loursais, les Soixante-dix ans du Duke (1970) de Bernard Lion, 16 h 30 ; Carte blanche à... Francis Pandras, *18 h 30 ; Ciné-Jazz*, Autour de minuit (1985-1986, v.o.) de Bertrand Tavernier, 20 h 30.

SAMEDI

Paris-Jazz à la vidéothèque de Paris : Actualités anciennes : Actualités Gaumont, 12 h 30 ; Télé-Jazz : JATP salle Pleyel (1960) de Jean-Christophe Averty, Bienvenue à Duke Ellington (1973) de Guy Job, 14 h 30 ; Concerts filmés : Fats Domino (1974) de Jean-Pierre Manquillet, Quartet du Hot Club de Norvège (1984) de Frank Cassenti, *16 h 30 ; Bande originale : Martial Solal*, A bout de souffle (1959) de Jean-Luc Godard, 18 h 30 ; Martial Solal : l'Inhumaine (1924) de Marcel L'Herbier, 20 h 30.

DIMANCHE

Paris-Jazz à la vidéothèque de Paris : Télé-Jazz : JATP salle Pleyel (1960) de Jean-Christophe Averty, Archie Shepp (1984) de Frank Cassenti, 14 h 30 ; Concerts filmés : Bill Evans (1972) de Bernard Lion, Trio Catherine Escondé-Lockwood (1984) de Frank Cassenti, 16 h 30 ; Bande Originale : Kenny Clarke : Actualités Gaumont, On n'enterre pas le dimanche (1959) de Michel Drach, 18 h 30 ; Ciné-Jazz : Don Cherry (1973) de Jean-Noël Delamarre, les Cœurs verts (1966) de E. Luntz, 20 h 30.

LUNDI

Relâche.

MARDI

Relâche.

Les exclusivités

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-All.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Images, 18e (45-22-47-94).

BIG (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

BIRD (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

COLORS (*) (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

LA COMMISSAIRE (*Sov., v.o.*) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LE COMPLOT (Fr., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; v.f. : George V, 8e (45-62-41-46).

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

LA DERNIÈRE TENTATION DU CHRIST (A., v.o.) : Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67).

DROLE D'ENDROIT POUR UNE RENCONTRE (Fr.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

DROWNING BY NUMBERS (Brit., *v.o.) : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52)* ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

EMMANUELLE 6 (**) (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

ENCORE (*) (Fr.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

L'ETUDIANTE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

FRANTIC (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LES GENS DE DUBLIN (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

GOOD MORNING VIETNAM (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Convention Saint-Charles, *15e* (45-79-33-00) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LE GRAND BLEU (Fr., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

HOTEL TERMINUS (Fr., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

IRONWEED (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

LA LECTRICE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA LOI DU DÉSIR (*) (Esp., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

MALAVENTURA (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

MASQUERADE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

MIDNIGHT RUN (A., v.o.) : *Ciné Beaubourg*, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

LES MODERNES (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

ONIMARU (Jap., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94).

L'OURS (Fr.-All.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; *Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43)* ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Kinopanorama, *15e (43-06-50-50) ; UGC Maillot*, 17e (47-48-06-06) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

PETIT REVANCHE (vénézuelien, v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

PIÈGE DE CRISTAL (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

PRESIDIO (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

PRISONNIÈRES (Fr.) : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

QUELQUES JOURS AVEC MOI (Fr.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

QUI VEUT LA PEAU DE ROGER RABBIT ? (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex (Le Grand Rex), 2e (42-

LES FILMS NOUVEAUX

A BOUT DE COURSE. Film américain de Sidney Lumet, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; *Pathé Marignan-Concorde, 8e* (43-59-92-82) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

ALTAZOR OU LE VOYAGE EN PARACHUTE. Film français de Jean-Paul Fargier et Juan Forch, v.o. : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

L'AMATEUR. Film polonais de Krzysztof Kieslowski, v.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74).

CROCODILE DUNDEE II. Film américain de John Cornell, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, *19e* (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

DEMAIN C'ÉTAIT LA GUERRE. Film soviétique de Youri Kara, v.o. : Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LA GUERRE DES TUQUES. Film canadien d'André Mélançon : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LE HASARD. Film polonais de Krzysztof Kieslowski, v.o. : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

MON AMI LE TRAITRE. Film français de José Giovanni : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e *(45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e* (46-36-10-96).

LA NUIT BENGALI. Film français de Nicolas Klotz, v.o. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

RAMI ET JULIET. Film danois d'Erik Clausen, v.o. : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LES RUES DE MON ENFANCE. Film danois d'Astrid Henning-Jensen, v.o. : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

SANS FIN. Film polonais de Krzysztof Kieslowski, v.o. : Le Champo, 5e (43-54-51-60) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

TU NE TUERAS POINT. (*) Film polonais de Krzysztof Kieslowski, v.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).



Spectacles

CINEMA

36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex (Le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

RAMBO III (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE REPAS DU DRAGON (All., v.o.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

SALAAM BOMBAY ! (indo-Fr., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).

SAMMY ET ROSIE S'ENVOIENT EN L'AIR (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

STORMY MONDAY (Brit.-A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

TERRE SACRÉE (Fr., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

TROIS SŒURS (It.-Fr.-All., v.f.) : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

UN MONDE A PART (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

UN PRINCE A NEW YORK (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

UNE AFFAIRE DE FEMMES (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

UNE ETOILE POUR L'EXEMPLE (Fr.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

Les festivals

AMADEUS (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 19 h 30, dim. 17 h.

L'AMI AMÉRICAIN (*) (All., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer., sam. 22 h.

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., mar. 13 h 45, jeu. 17 h, ven., dim., lun. 15 h 30.

ASTÉRIX CHEZ LES BRETONS (Fr.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) mer. 13 h 30, sam., dim., mar. 16 h 30.

L'AUTRE NUIT (Fr.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) mer. 12 h.

LES AVENTURES DE CHATRAN (Jap., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 15 h 30, sam. 17 h.

LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 14 h, sam. 13 h 30, lun. 13 h 45, 15 h 15, mar. 14 h.

BLADE RUNNER (*) (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer., ven. 22 h 15, dim. 22 h.

BOUDU SAUVÉ DES EAUX (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer., sam., mar. 18 h 40.

CABARET (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 18 h 45, mar. 21 h.

LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARDS (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., jeu., ven., sam. 22 h 30.

LES 101 DALMATIENS (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 14 h 15, 15 h 45, lun., mar. 13 h 45, 15 h 15, sam., dim. 14 h 15.

CHAMBRE AVEC VUE... (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) t.l.j. à 16 h 20.

LA CITÉ DES FEMMES (It., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer., dim., lun. 16 h, ven., mar. 11 h 50.

L'EMPIRE DES SENS (**) (Fr.-Jap., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer., lun. 22 h.

LA FLUTE A SIX SCHTROUMPFS (Bel.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., sam. 13 h 45.

INSPECTEUR GADGET (Fr.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) mer. 15 h.

JONATHAN LIVINGSTON LE GOÉLAND (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 18 h 45, mar. 17 h.

LE LIVRE DE LA JUNGLE (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., jeu., lun. 13 h 45, sam. 15 h 30.

LUCKY DAISY TOWN (Bel.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 17 h, ven. 15 h 30, mar. 13 h 45.

MA VIE DE CHIEN (Su., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., ven., dim., mar. 18 h.

MACADAM COW-BOY (*) (A., v.o.) : Studio 28, 18e (46-06-36-07) mer., jeu. 19 h, 21 h.

MAURICE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) t.l.j. à 18 h 20.

METAL HURLANT (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 17 h 30, sam. 22 h 30.

MONTY PYTHON A HOLLYWOOD (Brit., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 19 h 10, sam. 19 h 20, lun. 19 h.

MORT A VENISE (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., lun. 21 h.

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) t.l.j. à 20 h 50.

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., mar. 21 h.

PEAU D'ANE (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer., jeu., ven., dim. 17 h, mar. 15 h 30.

PHANTOM OF THE PARADISE (* (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) séances mer., lun., mar. à 22 h 40, jeu. 18 h.

PINK FLOYD THE WALL (Brit.-A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 17 h 45, jeu. 16 h 15, ven. 16 h 45, lun. 18 h 30, mar. 15 h 30, sam. 12 h, 0 h 20.

QUADROPHENIA (**) (Brit., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 22 h 20.

QUI A PEUR DE VIRGINIA WOOLF ? (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., jeu., ven. 20 h 15.

LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer., jeu., ven., sam., dim., lun. 15 h 30.

RUSTY JAMES (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 20 h 45.

SWEET MOVIE (**) (Fr.-Can.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) séances mer. à 18 h 20 film 5 mn après.

TAMPOPO (Jap., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) mer., mar. 12 h.

LE TEST (Fr.-Suis.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40) mer., jeu., ven. 22 h.

TEX AVERY FOLLIES (A., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer., lun. 19 h.

37°2 LE MATIN (*) (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer. 11 h 50, jeu., mar., sam. 16 h.

UNE NUIT A CASABLANCA (A., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer., sam., lun. 20 h 20.

ZAZIE DANS LE MÉTRO (Fr.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer., sam. 17 h 20.

Les grandes reprises

AGUIRRE, LA COLÈRE DE DIEU (All., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

L'ANNÉE DERNIÈRE A MARIENBAD (Fr.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ (A., v.f.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

LES BELLES DE NUIT (Fr.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34).

BIENVENUE MR CHANCE (A., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

BIRDY (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

LE CRI (It., v.o. : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

CRUISING (** (A., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas) 5e (46-33-86-86).

DIRTY DANCING (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

DOCTEUR FOLAMOUR (Brit., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

EASY LIVING (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

L'ETOFFE DES HÉROS (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

LA FEMME ET LE PANTIN (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

LES FOURMIS TISSERANDES (Fr., v.f.) : La Géode, 19e (46-42-13-13).

LE GRAND SOMMEIL (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

L'HONNEUR PERDU DE KATHARINA BLUM (All., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

IRMA LA DOUCE (A., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34).

MONTENEGRO (**) (Fr.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Trois Parnassiens 14e (43-20-30-19).

LE NOM DE LA ROSE (Fr.-It.-All., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

L'OEUF MAGIQUE (A., v.f.) : La Géode, 19e (46-42-13-13).

L'ŒUVRE AU NOIR (Fr.-Bel.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LA SOURIS QUI RUGISSAIT (Brit., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

TUER N'EST PAS JOUER (Brit., v.f.) : Club, 9e.

LES VOYAGES DE GULLIVER (A., v.f.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33).

ZELIG (A., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).



RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mercredi 26 octobre

TF 1

20.45 Variétés : Sacrée soirée. ▶ 22.40 Magazine : Ex libris. 23.50 Journal et Météo. 0.10 Variétés : Wiz qui peut. Télé-crochet animé par Jesse Garon. 0.55 Feuilleton : Ballerina. 1.55 Feuilleton : Les Moineau et les Pinson. 2.15 Documentaire : Collection nouveaux mondes. 3.20 Documentaire : Histoires naturelles. 4.10 Musique. 4.15 Documentaire : Histoires naturelles.

A 2

20.35 Téléfilm : L'argent. Avec Claude Brasseur, Miou-Miou (2e partie). 22.05 Flash d'informations. ▶ 22.10 Magazine : Les Français vus par... ; Courts métrages : Les Gaulois ; Le cow-boy et le Français ; Proust contre la déchéance ; Pèlerinage à Agen ; Le dernier mot. 23.40 Informations : 24 heures sur la 2. 0.00 Magazine : Figures. Invité : Maurice Béjart.

FR 3

20.30 Théâtre : la Savetière prodigieuse. 22.15 Campagne pour le référendum sur la Nouvelle-Calédonie. 22.30 Journal et Météo. 22.55 Magazine : Océaniques. Cycle Glenn Gould : Fugue en si bémol mineur, du Second livre du clavier bien tempéré, de Bach ; Sonate opus 31 nº 2, de Beethoven ; Final de la troisième sonate, d'Hindemith. 23.20 Tennis : Tournoi de Bercy.

CANAL PLUS

20.00 Football. Coupe d'Europe des clubs champions : Bruges-Monaco. 21.50 Flash d'informations. 21.55 Cinéma : Tant qu'il y aura des femmes □ Film français de Didier Kaminka (1987). 23.15 Cinéma : Touché ■ Film américain de Jeff Kanew (1985). 0.50 Cinéma : le Guépiot ■ Film français de Joska Pillissy (1981).

LA 5

20.30 Téléfilm : Double identité. 22.30 Rallye des Pharaons. 23.35 Supercopter. 0.00 Journal de minuit. 0.05 Supercopter. 0.35 Boulevard Bouvard. 1.00 Les faucheurs de marguerites. 1.50 La nouvelle malle des Indes. 2.45 Journal de la nuit. 2.50 Les hommes de Rose. 3.45 Seule à Paris. 3.58 Voisin, voisine. 5.45 Musique : Aria de rêve.

M 6

20.35 Téléfilm : La nuit des mutants. 22.15 Magazine : Libre et change. Thème, Tous mal élevés. Invités : René Haby (ancien ministre), Marguerite Gentzbittel (proviseur, auteur de *Madame le proviseur*), des élèves et des adolescents qui n'ont jamais été scolarisés. 23.30 Journal.

23.40 Série : Le Saint. 0.30 Magazine : Club 6. 0.50 Musique : Boulevard des clips. 1.50 Magazine : Charmes. 2.20 Série : Le Saint. 3.10 Magazine : Ondes de choc. 4.00 Magazine : Adventure. 4.25 Magazine : Le glaive et la balance. 4.50 Magazine : Ondes de choc. 5.50 Musique : Boulevard des clips.

FRANCE-CULTURE

20.30 Tire ta langue. 21.30 Correspondances. 22.00 Communauté des radios publiques de langue française. 22.40 Nuits magnétiques. Le Burkina-Faso. 0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda. Nina Simone.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 22 octobre salle Gaveau) : Barcarolle pour piano op. 67 nº 6. Le tambour bat aux champs, Esquisse pour piano op. 50b. Le festin d'Esope, variations pour piano op. 39, d'Alkan ; Csardas macabre pour piano de Liszt ; Polonaise en la bémol majeur op. 61, de Chopin ; Gigue et air de ballet dans le style ancien pour piano op. 24, d'Alkan ; La lugubre gondole pour violoncelle et piano, Elégie pour violoncelle et piano de Liszt ; Introduction et polonaise brillante pour violoncelle et piano en ut majeur op. 3, de Chopin ; Sonate pour violon et piano, d'Alkan ; Trio pour violon, violoncelle et piano nº 7 en la mineur op. 37, de Reber ; Trio pour violon, violoncelle et piano en sol mineur op. 8, de Chopin. 23.25 Jazz club. En direct du Jazz-club de l'hôtel Méridien : le groupe de Budy Guy et Junior Wells.

Jeudi 27 octobre

TF 1

13.40 Feuilleton : Côte Ouest. 14.30 Série : Arsène Lupin. 15.30 La séquence du spectateur. 15.50 Quarté à Longchamp. 16.05 Variétés : La chance aux chansons. 16.30 Jeu : Ordinacœur. 16.50 Club Dorothée après-midi. Les attaquantes ; Juliette ; Le jeu de l'ABC. 17.50 Série : Chips. Le glacier. 18.40 Avis de recherche. 18.55 Feuilleton : Santa-Barbara. 19.25 Jeu : La roue de la fortune. 20.00 Journal, Météo et Tapis vert. 20.40 Questions à domicile. Chez Dominique Perben, maire de Chalon-sur-Saône. 22.20 Cinéma : L'affaire Dominici. ■ Film français de Claude Bernard-Aubert (1972). Avec Jean Gabin, Victor Lanoux. *Un vieillard chef d'une famille de fermiers en haute Provence est arrêté et jugé pour meurtre de touristes anglais commis en août 1952.* 0.05 Journal et Météo. De 0.25 à 6.27 Rediffusions. 0.25 Feuilleton : Ballerina. 1.20 Feuilleton : Les Moineau et les Pinson. 1.45 Documentaire : Collection nouveaux mondes. 2.45 Documentaire : Histoires naturelles. 3.35 Musique. 3.50 Documentaire : Histoires naturelles.

A 2

13.45 Feuilleton : Jeunes docteurs. 14.30 Magazine : Bonjour la télé. Le grand Claus et le petit Claus. 16.05 Flash d'informations. 16.10 Magazine : Du côté de chez Fred. Spécial danse. 17.10 Flash d'informations. 17.15 Magazine : Graffitis 5-15. 17.55 Série : Mac Gyver. La cible. 18.45 Jeu : Des chiffres et des lettres. 19.10 Campagne pour le référendum sur la Nouvelle-Calédonie. 19.30 Flash d'informations. 19.35 Opération drapeau blanc. Début d'une opération sur le thème des accidents de la route. 20.00 Journal. 20.20 Météo. 20.26 Opération drapeau blanc (suite). 20.40 INC. 20.45 Cinéma : Pouic pouic. ■ Film français de Jean Girault (1963). 22.15 Flash d'informations. 22.20 Magazine : Edition spéciale. Thème : Les accidents de la route. 23.20 Informations : 24 heures sur la 2. 23.35 Tennis : Tournoi de Bercy. 23.50 Magazine : Du côté de chez Fred.

FR 3

13.30 Feuilleton : Allô ! Tu m'aimes ? 13.57 Flash d'informations. 14.00 Magazine : Regards de femme. 14.30 Flash d'informations. 14.33 Feuilleton : Ce diable d'homme. 15.27 Flash d'informations. 15.30 Tennis. Tournoi de Bercy. 18.30 Feuilleton : Guillaume Tell. (19e épisode.) 19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.10 à 19.30, Le journal de la région. 19.53 Dessin animé : Il était une fois la vie. La moelle osseuse. 20.02 Jeux : La classe. 20.25 Dessine-moi l'Europe. 20.30 Téléfilm : La confusion des sentiments. 22.10 Série : Chroniques de France. 23.10 Campagne officielle pour le référendum sur la Nouvelle-Calédonie. 23.25 Journal et Météo. 23.50 Magazine : Décibels. 0.30 La nuit de la nouvelle télévision.

CANAL PLUS

13.30 Cinéma : Flag. □ Film français de Jacques Santi (1987). 15.10 Courts métrages. La dernière mouche ; A suivre, de Robinson Savary. 15.30 Cinéma : Witness. ■■ Film américain de Peter Weir (1984). 17.40 Cabou cadin. Comic strip ; Collège Galaxie ; Le piaf ; Virgul. 18.30 Dessins animés : Ça cartoon. 18.45 Flash d'informations. 18.49 Top 50. 19.30 Magazine : Nulle part ailleurs. 20.30 Cinéma : Travelling avant. ■ Film français de Jean-Charles Tacchella (1987). *En 1948, à Paris, deux garçons, fous de cinéma, cherchent à créer un ciné-club avec une fille qui recueille et entasse des bobines de films.* 22.20 Flash d'informations. 22.25 Cinéma : Joey. ■ Film américain de Roland Emmerich (1986). 23.40 Cinéma : Le voyou. ■■ Film français de Claude Lelouch (1970). Avec Jean-Louis Trintignant, Danièle Delorme, Christine Lelouch. 1.35 Cinéma : Moi et les hommes de quarante ans. □ Film français de Jack Pinoteau (1964). Avec Dany Saval, Paul Meurisse, Michel Serrault.

LA 5

13.35 Série : L'inspecteur Derrick. 14.45 Série : Bonanza. 15.45 Série : Capitaine Furillo. De 17.00 à 18.55 Dessins animés. 17.00 Karine, l'aventure du Nouveau Monde ; 17.25 Vas-y Julie ! ; 17.50 Laura ou la passion du théâtre. ; 18.15 Olive et Tom, champions du foot. 18.55 Journal images. 19.00 Jeu : La porte magique. 19.30 Boulevard Bouvard. 20.00 Journal. 20.30 Téléfilm : Jeux érotiques de nuit. De Roger Vadim. *Violée à treize ans, elle vit depuis dans la hantise du souvenir.* 22.30 Cinéma : Une journée particulière. ■■ Film italien d'Ettore Scola (1977). Avec Sophia Loren, Marcello Mastroianni, John Vernon. *8 mai 1938, jour d'un grand défilé à Rome en l'honneur de Hitler, en visite officielle. Brève rencontre d'une ménagère restée à ses fourneaux et d'un commentateur de radio homosexuel qui va être arrêté. Deux formes d'exclusion dues à la morale sexuelle du régime fasciste, tyrannie dont la femme prend conscience.* 0.00 Journal de minuit. 0.05 Cinéma : Une journée particulière (suite). 0.20 Capitaine Furillo. 1.35 Les faucheurs de marguerites. 2.30 La nouvelle malle des Indes. 3.25 Journal de la nuit. 3.30 Les hommes de Rose. 4.25 Seule à Paris. 4.38 Voisin, voisine. 5.35 Feuilleton : Le clan Beaulieu.

M 6

13.20 Feuilleton : La clinique de la Forêt-Noire. 14.05 Jeu : Plein les baffles. 15.05 Jeu : Clip combat. 15.45 Magazine : Faites-moi 6. Avec les rubriques : La roue de la musique et Première écoute. 16.15 Jeu : Quizz cœur. 16.50 Hit, hit, hit, hourra ! 17.05 Série : Hawaï, police d'Etat. 18.05 Série : Daktari. 19.00 Série : Les routes du paradis. 19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Cosby show. Demi-saison, demi-portion. 20.35 Cinéma : Le mille-pattes fait des claquettes. □ Film français de Jean Girault (1977). *On avait oublié cette consternante comédie de Résistance. Laissons-la au musée des croûtes.* 22.15 Série : Le Saint. 23.05 Journal. 23.20 Magazine : Le glaive et la balance. De Charles Villeneuve. L'affaire Guérini. 23.50 Magazine : Club 6. De Pierre Bouteiller. 0.35 Musique : Boulevard des clips. 2.00 Magazine : Charmes. 2.30 Série : Le Saint. 3.20 Magazine : Adventure. 3.45 Le glaive et la balance. 4.10 Magazine : Ondes de choc. 5.00 Magazine : Adventure. 5.30 Le glaive et la balance. 6.00 Musique : Boulevard des clips.

FRANCE-CULTURE

20.30 Dramatique. Axel, de Villiers de l'Isle-Adam (2e partie). 21.30 Profils perdus. André Bazin. 22.40 Nuits magnétiques. Le Burkina-Faso : Lettres de la ville où l'on vient. 0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda. Nina Simone, soul diva.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 21 octobre 1988 salle Pleyel) : Symphonie nº 9 en ré mineur op. 125 de Beethoven par le Nouvel Orchestre philharmonique et le chœur de Radio-France, dir. Marek Janowski ; chef de chœur : Michel Tranchant. 22.30 Musique légère. Concerto pour flûte et orchestre de Walberg : Légende pour clarinette, harpe et cordes de Kubinsky. 23.07 Club de la musique contemporaine. 0.30 Autour de minuit. Equatorial. Musiques des Indiens du Mexique, du Guatemala et du Panama. 1.30 Mélodies. Schumann.

Audience TV du 25 octobre 1988 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

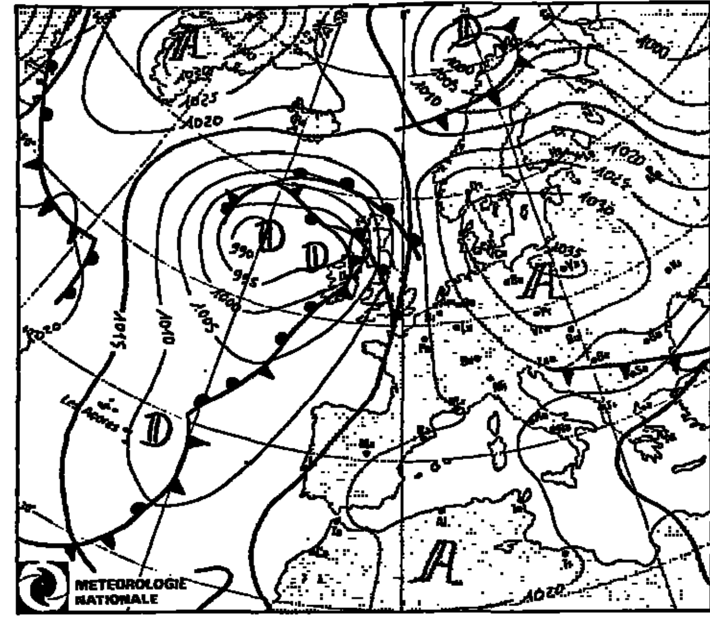
Audience instantanée, France entière 1 point = 193 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	50.4	Santa-Barbara 20.7	Actual. région. 4.3	Actual. région. 15.0	Top 50 3.8	Porte magique 2.8	Routes paradis 3.3
19 h 45	59.3	Roue fortune 31.4	L'appart. 9.0	19-20 9.3	Nulle part 3.4	Boul. Bouvard 1.8	Routes paradis 3.7
20 h 16	71.3	Journal 35.3	Journal 13.4	La classe 11.9	Nulle part 3.0	Journal 4.0	Cosby show 3.9
20 h 55	74.0	Rambo 28.1	Frères Pétard 22.9	Fin du monde 11.4	Chiens de paille 2.2	Armée ombres 10.3	Permis tuer 1.8
22 h 8	68.8	Rambo 28.7	Frères Pétard 18.2	Fin du monde 11.5	Chiens de paille 2.2	Armée ombres 9.0	Permis de tuer 1.6
22 h 44	35.4	Ciel mon mari 10.8	Stars à la base 8.8	Campagne off. 2.0	Witness 0.4	Kennedy 12.7	Le Saint 1.0

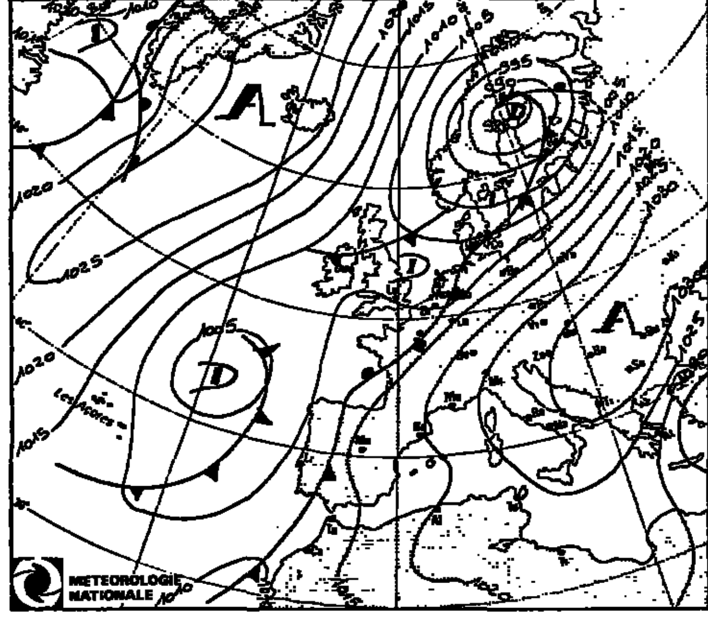
Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 26 OCTOBRE 1988 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 28 OCTOBRE A 0 HEURE TU



Evolution probable du temps en France entre le mercredi 26 octobre à 0 heure et le jeudi 27 octobre à 24 heures TU.

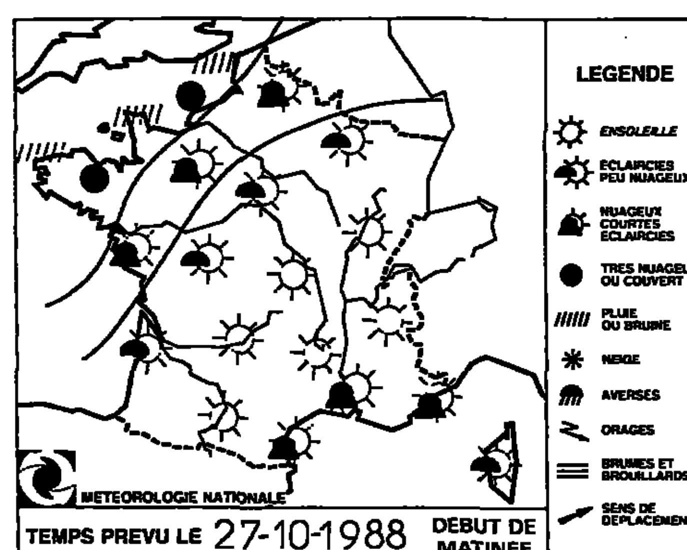
L'anticyclone situé sur l'Europe centrale va légèrement faiblir. Les bandes nuageuses du proche Atlantique en profiteront pour pénétrer sur une moitié nord-ouest de la France. Elles seront accompagnées de faibles pluies.

Mercredi 26 : nuages et petites pluies au nord, soleil au sud, douceur généralisée.

Sur la Bretagne, la Normandie, le Nord, l'Ile-de-France et les pays de Loire, *le temps sera couvert. De petites* pluies intermittentes toucheront la Bretagne et les côtes de la Manche dès le matin. Elles gagneront progressivement les régions de l'intérieur en cours de journée. Le vent du sud sera modéré dans les terres, assez fort près des côtes. Des Charentes et de l'Aquitaine au Centre, au Massif Central, au Lyonnais et *aux régions du Nord-Est, le soleil sera* assez généreux au lever du jour mais, peu à peu, le ciel se voilera. Ces nuages sans conséquence ne gâcheront pas trop cette agréable journée d'automne.

Du Midi-Pyrénées aux Alpes et sur les régions méditerranéennes, le temps sera ensoleillé, excepté près du golfe du Lion où les nuages bas (entrées maritimes) seront assez tenaces.

Les températures seront comprises entre 10 et 14 degrés au petit matin, sauf sur l'Est (6-8 degrés). Dans l'après-midi, elles atteindront 16 à 20 degrés sur la moitié nord, 18 à 22 degrés sur la moitié sud, localement 25 degrés près des Pyrénées.



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 25-10-1988 à 6 heures TU et le 26-10-1988 à 6 heures TU — le 26-10-1988

FRANCE			
AJACCIO	22	10	D
BIARRITZ	23	16	N
BORDEAUX	21	13	N
BOURGES	18	6	A
BREST	19	15	N
CAEN	18	11	C
CHERBOURG	17	12	N
CLERMONT-FERR.	17	5	D
DIJON	16	7	B
GRENOBLE St-M-H.	18	8	N
LILLE	17	8	B
LIMOGES	17	9	B
LYON	15	8	B
MARSEILLE-MAR.	20	10	D
NANCY	15	5	D
NANTES	21	13	N
NICE	20	14	D
PARIS-MONTS.	19	7	D
PAU	12	10	D
PERPIGNAN	11	7	C
RENNES	20	12	N
ST-ETIENNE	16	3	D
STRASBOURG	15	5	B
TOURS	19	9	N
TOULOUSE	23	7	D
POINTE-A-PITRE	31	24	A

ÉTRANGER			
ALGER	24	9	D
AMSTERDAM	12	9	C
ATHÈNES	21	15	P
BANGKOK	29	26	A
BARCELONE	23	12	N
BELGRADE	14	3	N
BERLIN	8	-1	D
BRUXELLES	17	9	B
LE CAIRE	23	16	D
COPENHAGUE	5	0	N
DAKAR	31	23	D
DELHI	35	18	D
DJERBA	24	16	N
GENÈVE	14	8	C
HONGKONG	29	24	C
ISTANBUL	17	11	P
JÉRUSALEM	28	11	P
LISBONNE	29	16	D
LONDRES	17	13	C
LOS ANGELES	21	16	C
LUXEMBOURG	14	4	B
MADRID	22	7	D
MARRAKECH	34	16	N
MEXICO	26	17	A
MILAN	15	9	D
MONTRÉAL	10	2	A
MOSCOU	-2	-3	C
NAIROBI	27	17	C
NEW-YORK	18	6	D
OSLO	3	-1	D
PALMA-DE-MAL.	24	9	B
PÉKIN	20	13	D
RIO-DE-JANEIRO	22	20	C
ROME	22	10	D
SINGAPOUR	31	26	O
STOCKHOLM	3	-5	N
SYDNEY	24	14	C
TOKYO	18	12	D
TUNIS	25	14	D
VARSOVIE	8	-9	D
VENISE	19	9	N
VIENNE	12	1	D

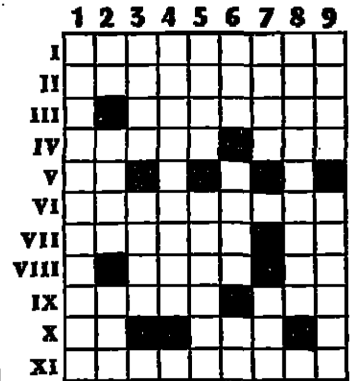
A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4861



HORIZONTALEMENT

I. Qui ne peut donc pas être mis de côté. – II. Doit être déconseillée à ceux qui ont besoin d'un plat chaud. – III. Quand elles sont blanches, on peut en faire un plat. – IV. Numa *Pompilius* en était un. Dix sur dix. – V. Branché. – VI. Endroits qui servent d'abris à des perroquets. – VII. Fit une ouverture. Une base d'accord. – VIII. Peut maintenir une mine immergée. Article étranger. – IX. Evité adroitement. Qui devrait être remplacé. – X. Pour écarter. Fut chargé de missions secrètes. – XI. Peut habiller des duchesses.

VERTICALEMENT

1. En faisant attention à ne pas se mouiller. – 2. Symbole. Un petit entêté. Fit preuve d'attachement. – 3. Autrefois, était incroyable. Aussi familier. – 4. Fort gaillard. – 5. Nous évite d'avoir des ampoules. Réduites en petites parcelles. – 6. Pour faire la peau. De l'audace, toujours de l'audace ! Certains sont longs. – 7. Un aménagement du Zaïre. Plat. – 8. Pas assez rassis. – 9. Donne des raisons de se plaindre. Un travailleur sur le moutier.

Solution du problème n° 4860

Horizontalement

I. Grévistes. – II. Retenue. – III. Amitié. Tu. – IV. Ton. Némée. – V. TUC. Or. – VI. Elée. Surf. – VII. Pelletier. – VIII. Iule. As. – IX. Ereintées. – X. Sou. Té. – XI. Sac. Semer.

Verticalement

1. Gratte-pieds. – 2. Rémouleur. – 3. Etincelle. – 4. Vêt. Eléis. – 5. Inini. Nos. – 6. Suée. Statue. – 7. Té. Mouise. – 8. Terre. Eté. – 9. Soue. Fraser.

GUY BROUTY.

PARIS EN VISITES

JEUDI 27 OCTOBRE

« Le Marais, de l'hôtel de Sens à l'Arsenal », 12 h 15, métro Saint-Paul (Dominique Fleuriot).

« L'impressionnisme au Musée d'Orsay », 13 h 20, devant l'entrée (Christine Merle).

« Les salons de l'Hôtel de Ville », 14 h 15, métro Hôtel-de-Ville, sortie rue Lobeau. (Tél. le matin au 45-74-13-31). Carte d'identité (E. Romann).

« Autour de l'école de Fontainebleau et des grands ateliers du Nord », 14 h 30, sortie métro Louvre (Isabelle Hauller).

« La pyramide de verre dans l'aménagement du Grand Louvre », 14 h 30, métro Tuileries (C.A. Messer).

« Les Templiers et le quartier du Temple », 14 h 30, métro Temple (Marie-Christine Lasnier).

« La Bibliothèque nationale », 14 h 30, 58, rue de Richelieu (M.-G. Leblanc).

« Hôtels et église de l'île Saint-Louis », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« L'hôtel de Lauzun », 15 heures, 17, quai d'Anjou (Mathilde Hager).

« La peinture au Louvre : influence du dix-septième siècle italien en Espagne », 15 heures, sortie métro Louvre (Paris et son histoire).

« Exposition « L'élégance française au cinéma », 14 h 30, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (Musée de la mode et du costume.

MONUMENTS HISTORIQUES

« La Mosquée et le monde musulman », 15 heures, entrée, place du Puits-de-l'Ermite.

« L'église Saint-Etienne-du-Mont », 15 heures, devant l'église, place Sainte-Geneviève.

POUR LES JEUNES

« Jeux de constructions : machines », 14 h 30, 11, avenue du Président-Wilson (Musée d'art moderne).

« Notre-Dame », 14 h 30, façade, portail de droite (Musée Carnavalet)

« Séances de contes », 14 h 30, Musée du Petit Palais.

CONFÉRENCES

4, rue de Chevreuse, 17 h 30 : « Gorbatchev et Yalta : ont-ils un avenir ? », par Wojtech Mastny (Rencontres du CERI).

78, boulevard Malesherbes, 19 h 30 : « Le sens de la ténèbre mystique dans la tradition patristique », par M.-M Davy (L'homme et la connaissance).

Le Carnet du Monde

Décès

« Viens, Serviteur bon et fidèle, Entre dans la joie de Ton Maître. »

Mlle Geneviève Barbier,
sa sœur,
L'abbé Hilaire Barbier,
M. et Mme Jacques Barbier,
Monseigneur Hubert Barbier,
évêque d'Annecy,
M. et Mme Paul Coirier,
M. et Mme Antoine Barbier,
L'abbé Charles Barbier
M. et Mme Gilles Filaudeau,
M. et Mme Louis Barbier,
M. et Mme Henri Rebel,
M. et Mme Jean Malherbe,
Ainsi que ses trente petits-enfants,
Et ses six arrière-petits-enfants,
Les familles Barbier et Duchaine,
Mmes Robion et Marrier,
font part du décès de

Maître Jacques BARBIER,
notaire honoraire,

le 24 octobre 1988, dans sa quatre-vingt-neuvième année, et invitent à partager leur peine et leur espérance au cours de la messe de sépulture, jeudi 27 octobre, à 15 heures, en l'église Saint-Nicolas de La Chaize-le-Vicomte (Vendée).

La famille recevra à la maison avant la cérémonie.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

4, rue La Coudraie,
85310 La Chaize-le-Vicomte.

— Le docteur Hélène Baumann,
Et ses enfants Olivier, Patrick et Anne-Laure,
M. Lucien Hartog,
Le docteur Nicolas Karkotsos et sa fille,
Toute sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de leur frère, oncle, beau-fils, parent et ami

François BAUMANN,
docteur en pharmacie,
maître de conférences
à l'université René-Descartes,
praticien hospitalier
à l'hôpital Saint-Antoine,

survenu en son domicile de Paris, le 19 septembre 1988, dans sa quarante-cinquième année, après une longue et douloureuse maladie.

Selon sa volonté, la cérémonie religieuse a eu lieu dans la plus stricte intimité.

Une messe sera célébrée à son intention mercredi 16 novembre, à 9 heures, en l'église Saint-Médard, 14, rue Mouffetard, 75005 Paris.

Cette messe sera également dite en souvenir de sa mère, le docteur Suzanne Hartog, disparue le 21 avril 1987.

4 *bis*, rue Mizon,
75015 Paris.

— M. et Mme Henri Cartier-Bresson,
Mme Xavier Marret,
M. et Mme Claude Cartier-Bresson,
Mme Nicole Lesèvre Cartier-Bresson,
Toute sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Ratna,
Eli CARTIER-BRESSON,

survenu le 24 octobre 1988, dans sa quatre-vingtième année.

Le service religieux musulman sera célébré dans l'intimité ce mercredi 26 octobre, à 15 heures, à la résidence Clairefontaine, rue du Cœur-Volant, Louveciennes (78430).

L'inhumation aura lieu à 16 h 45 au cimetière de Bagneux.

— Mme veuve Adrienne Dagneaux,
sa mère,
Le docteur Jean-Claude Dagneaux,
son frère,
ont la douleur de faire part du décès de

Mlle Arlette DAGNEAUX,

survenu le 22 octobre 1988, dans sa quarante-huitième année.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité le 25 octobre, dans la sépulture de famille.

— Louise et Yves Goussault,
ses parents,
Maurice Vergonjane,
son mari,
Anne-Marie et Claude,
ses enfants,
font part du retour à Dieu de

Marie-Geneviève
GOUSSAULT-VERGONJANE,

décédée le 25 octobre 1988.

Une messe sera célébrée le vendredi 28 octobre, à 10 heures, en l'église Notre-Dame-de-l'Espérance, 13, rue Paul-Bert, Ivry-sur-Seine.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

— Sylvie Fassio (Fenneu),
sa fille,
Et François Marthouret,
son gendre,
Didier et Litza Fassio,
son fils et sa belle-fille,
M. et Mme Kazemacher,
sa sœur et son beau-frère,
Serge Kramkimel dit Kimel,
son frère,
M. et Mme Christian Bourgois,
sa nièce et son neveu et leurs enfants,
Jérôme Kramkimel,
son neveu,
Dimitri Simon, Rebecca Marthouret, Sandra et Chloé Fassio,
ses petits-enfants,
Harry Kremiansky,
son ami,
Ainsi que toute la famille
ont l'immense douleur de faire part du décès de

Mireille KRAMKIMEL.

Les obsèques auront lieu au cimetière de Bagneux. Rendez-vous porte principale, le jeudi 27 octobre, à 9 heures.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

Sylvie Fassio,
59, rue Brillat-Savarin,
75013 Paris.

— M. et Mme Meyer Abenhaïm,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Vitalis Altun,
leurs enfants et petits-enfants,
Mme Sarah Leibovici et ses fils,
M. et Mme Georges Chernavsky,
Les familles parentes et alliées d'Argentine, de France, d'Israël, du Canada et du Maroc,
ont la douleur de faire-part du décès de

Mme Raquel LEVY,
née Toby,

leur mère, belle-mère, grand-mère, arrière-grand-mère et tante, survenu à Paris, le 22 octobre 1988, dans sa quatre-vingt-seizième année.

Elle a rejoint dans l'éternité son époux Jaime LEVY et son fils bien-aimé Daniel.

Les obsèques ont eu lieu lundi 24 octobre au cimetière parisien de Pantin.

95, boulevard Jourdan,
75014 Paris.

— Mme Fernande Pierlot,
Mme Jacqueline Bayard-Pierlot,
Nathalie, Sabine, Laurent
et Jean-Mathieu Pierlot,
Les familles Pierlot, Guérré, Bayard et Duclaux,
ont le regret de faire part du décès de

M. Daniel PIERLOT,
professeur agrégé de l'Université,
ancien conseiller culturel,

survenu le 22 octobre 1988, à l'âge de cinquante-deux ans.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale le mardi 25 octobre.

45, avenue du Général-Leclerc,
94700 Maisons-Alfort.

— Mme Claude Piernet,
son épouse,
M. et Mme Bernard Piernet,
M. et Mme Didier Cauboue,
ses enfants
et ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Claude PIERNET,
ancien élève
de l'Ecole nationale d'administration
(promotion Croix de Lorraine),
officier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
croix de guerre 1939-1945,
conseiller d'Etat.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité le mardi 25 octobre en l'église de Lessy-lès-Metz, suivies de l'inhumation dans le caveau familial.

Cet avis tient lieu de faire-part.

3, rue Augustin-Thierry,
92400 Courbevoie.

— Le Rayol - Lyon - Paris.
M. Georges Reuchsel,
Mlle Laure Reuchsel,
Les familles Reuchsel, Rallo, Vene, Toussaint,
ont la douleur de faire part du décès de

Eugène REUCHSEL,
pianiste, organiste, compositeur,

survenu le 22 septembre 19.., dans sa quatre-vingt-neuvième année.

Les obsèques ont eu lieu au Rayol (Var), le 26 septembre.

Cet avis tient lieu de faire-part et est inséré aujourd'hui seulement, en conformité *avec la volonté du défunt.*

Avenue de Savoie,
83820 Le Rayol-sur-Mer.

— Mme Marcel Trocmé,
son épouse,
Michel et Cécile Adgnot
et leurs enfants,
Michel et Marie-Hélène Perrier
et leurs enfants,
Jean et Jeanne Sirand-Pugnet
et leurs enfants,
Geneviève Trocmé,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Bocquet
et Françoise Piton,
ses sœur, beau-frère, belle-sœur, neveux et nièces,
ont l'immense chagrin de faire part du décès de

M. Marcel TROCMÉ,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur
de l'ordre national du Mérite,
secrétaire général honoraire
de la Caisse des dépôts
et consignations,

décédé dans sa soixante-dix-septième année, le 24 octobre 1988, à son domicile à Colombes, muni des sacrements de l'Eglise.

Le service religieux en l'église Saint-Pierre-Saint-Paul, à Colombes, sera célébré le jeudi 27 octobre, à *11* heures.

Ni fleurs ni couronnes.
Des messes et des prières.

19, rue des Côtes-d'Auty,
92700 Colombes.
69, route de Saumur,
37140 Chouzé-sur-Loire.

— Le président,
Le conseil d'administration,
Les directeurs des établissements,
Le personnel
de l'Association Léopold-Bellan,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Marcel TROCMÉ,
officier de la Légion d'honneur,
vice-président de l'Association,

survenu à Colombes le 24 octobre 1988.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 27 octobre, à 11 heures, en l'église Saint-Pierre-Saint-Paul, 11, rue Beaurepaire, à Colombes (Hauts-de-Seine).

L'inhumation aura lieu à Chouzé-sur-Loire *(Indre-et-Loire) à 16 h 30.*

— M. Robert Lion,
directeur général de la Caisse des dépôts et consignations,
Les directeurs,
Et le personnel
font part avec une grande tristesse du décès de

M. Marcel TROCMÉ,
secrétaire général honoraire
de la Caisse des dépôts
et consignations,

survenu à Paris, le 24 octobre 1988, dans sa soixante-dix-septième année.

Remerciements

— Les familles Huault, Chadenat, André et Fournier,
dans l'impossibilité où ils sont de répondre à tous les messages reçus, remercient tous ceux qui leur ont témoigné amitié, affection et compassion à l'occasion du décès survenu le 15 octobre 1988 de

Louis-Marie et Nicole HUAULT.

— La famille Kakou adresse ses sincères remerciements à toutes les personnes qui lui ont apporté un témoignage d'amitié et de soutien lors du décès de leur mère

Mme Messaouda KAKOU.

2, rue du Colombier,
94200 Ivry-sur-Seine.

Communications diverses

— Au cours d'une conférence-débat, Raymond Moody, exceptionnellement *de passage à Paris*, parlera de son livre *la Lumière de l'au-delà*, vendredi 28 octobre 1988, à 20 heures, Bibliothèque nationale, 2, rue Vivienne, 75002 Paris. Places limitées. Réservation : société de thanatologie. Tél. : 48-05-46-45, vendredi 28 octobre de 10 heures à 16 heures.

Soutenances de thèses

— Université Paris-II : le vendredi 28 octobre, à 9 h 30, salle des Conseils, M. Frédéric Pollaud-Dulian : « Le droit de destination. Le sort des exemplaires en droit d'auteur ».

— Université de Toulouse-Le Mirail : le vendredi 28 octobre, à 14 h 30, salle du Château, 5, allée A.-Machado, M. Robert Bergeron : « La basilicate, changement social et changement spatial dans une région du Mezzogiorno ».

— Université Paris-V : le vendredi 4 novembre, à 14 h 30, salle 234, galerie Claude-Bernard, escalier P, 1er étage, 1, rue V.-Cousin, M. Edward Ade : « Gedegbe et Mewthwendo. Les conditions anthropologiques de l'émergence d'une pensée scientifique en Afrique noire ».

— Université Paris-X-Nanterre : le samedi 5 novembre, à 9 heures, salle des Thèses, C. 24, bât. C, salle 24, entrée par le bâtiment B, M. Yves Thoret : « La théâtralité, sa place dans l'œuvre de Sigmund Freud, ses applications en psychanalyse ».

— Université Paris-X-Nanterre : le lundi 7 novembre, à 15 heures, salle des Actes (bât. F), M. Attia Zrane : « Le discours international sur le désarmement ».

— Université Paris-VIII : le jeudi 10 novembre, à 14 heures, salle G 201, M. André Sauvage : « L'habitant raisonnable. Elaboration culturelle de l'espace urbain ».



Emploi

Les métiers de la Bourse un an après le krach

La révolution des back-offices

« *ALLONS, commis du back-office. Votre jour de gloire est arrivé.* » Ce chant va crescendo dans toutes les arrière-salles de marché, symbole de la mutation des métiers de la Bourse. Back-office ? Ce « bureau du fond » accueille tous les opérateurs chargés de la gestion administrative (livraisons et règlements des titres, comptabilité...). Cela représente près de la moitié du personnel des sociétés de Bourse (6 700 personnes, soit deux fois plus qu'il y a trois ans). Les « golden boys » ont perdu de leur superbe dorée. Et la revalorisation des métiers du back-office (que certains appellent ironiquement le « black-office ») a été largement amplifiée par le krach, il y a un an, le 19 octobre.

La déflagration boursière a imposé une réflexion profonde et publique. « *On ne peut plus laisser les mains libres à des « apprentis sorciers », trop jeunes, inexpérimentés et surpayés* (1), confient aujourd'hui les responsables des sociétés de Bourse (ex-agents de change), *sur un marché où les volumes ont grimpé de façon exponentielle, avec de nouveaux produits plus complexes et sophistiqués.* » Il y a peu de temps encore, seule la négociation importait.

Disparitions et apparitions de métiers

« *L'intendance suivra.* » Cette expression consacrée semble aujourd'hui maudite. Les scandales qui ont entaché la place de Paris, à commencer par les 614 millions de francs engloutis par la Société des bourses françaises sur le MATIF (marché à terme des instruments financiers devenu, depuis le mois d'août, marché à terme international de France), ont rendu plus urgente encore la mise en place de fonctions de contrôle et d'analyse des résultats en temps réel. Une fructueuse négociation en Bourse peut s'avérer catastrophique si l'on n'a pas assuré ses arrières en trésorerie. L'ignorance des traders (négociateurs) du front-office quant aux réalités du back-office est pointée du doigt. On découvre peu à peu le coût de l'intendance. « *C'est là que se trouvent les principaux gisements de productivité* », souligne Philippe Mauge, directeur de l'AFPB (Association française des professionnels de la Bourse).

La pagaille est devenue reine dans les back-offices. Face à l'augmentation des transactions à traiter, les procédures sont de plus en plus nombreuses tout en restant empiriques et peu automatisées. Chaque création de produit complique encore un peu une série d'opérations qui, en définitive, dure beaucoup trop longtemps. On recense vingt-trois façons d'assurer la suite administrative d'une négociation. C'est une menace pour la compétitivité internationale de la place parisienne.

La situation ne va pas rester en l'état puisque les autorités annoncent une véritable révolution des back-offices. Celle-ci porte déjà un nom : RELIT, pour règlement-livraison des titres, avec un budget commun supérieur à 400 millions de francs. Deux principes la guident. Premièrement, le dénouement de l'opération (la livraison de titres contre le règlement des espèces) devra respecter un délai normalisé de cinq jours. Deuxièmement, livraison et dénouement doivent intervenir simultanément. Une façon de réduire le monstre des suspens, ces opérations en attente de dénouement. Au 31 août dernier, on comptait 550 000 suspens pour 45 milliards de francs. Mais seule une partie présente des risques en cas de fluctuation des cours : ceux qui ne sont reconnus ni par une société de Bourse ni par une banque. Selon la SBF, il s'agit essentiellement des suspens de plus de trois mois : trois cent vingt mille opérations, qui représentent plus de 12 milliards de francs. Parmi elles, deux cent mille transactions sont inférieures à 10 000 F. La multiplication des petits ordres est donc l'une des causes de l'engorgement des back-offices.

Les conséquences sur l'emploi du projet RELIT devraient être considérables. Elles s'ajouteront aux effets retard du krach et du rachat des charges par les banques. Quand ? Dès septembre 1989, lors de la mise en route de RELIT, et tout au long de l'année 1990, pendant la montée en charge, qui devrait concerner trois cents banques et sociétés de Bourse. L'informatisation fera disparaître les fonctions de rapprochement manuel. Tout comme la fabrication des virements et leur application en comptabilité. « *Il y aura moins de tâches administratives parcellisées à faible qualification* », résume Georges François, directeur adjoint des titres à la SBF. *A contrario*, des métiers vont apparaître. Beaucoup exigeront de solides connaissances en comptabilité (analytique) et en informatique : ne seront plus transmis que des messages électroniques (immatériels) au travers d'un gigantesque réseau de télécommunication.

Principale qualification nouvelle : le trésorier-titres, chargé des prêts et des emprunts de titres. Fonction rendue nécessaire par les délais imposés (pouvoir livrer à temps) : il faudra davantage de postes de gestion prévisionnelle. « *Avec le prêt de titres, les back-offices pourraient devenir des centres de profits*, souligne Georges François. *De plus, ce nouveau marché de prêts et emprunts de titres emploiera de nouveaux traders et gestionnaires. Toutes ces fonctions n'existent encore qu'à l'état embryonnaire.* » Une fois le système en place, la plupart des interventions humaines s'apparenteront à des travaux de maintenance informatique. « *Les agents de back-office vont avoir un rôle de pilotage et de traitement des incidents*, souligne Roland Havy, responsable des « organismes titres » à la BNP et directeur du groupe communication du projet RELIT. « *Il y aura moins de travaux continus et davantage d'interventions rapides — en cas de « pépins » — exigeant d'importantes capacités d'initiative. A terme, nous connaîtrons nécessairement une baisse d'effectifs.* » Un sujet explosif... bien que les banques soient habituées à dégraisser en informatisant.

Des têtes bien pleines

Les sociétés de Bourse, comme les banques, vont tenter de conduire socialement cette mutation en développant la formation interne. Seules ou avec l'aide de l'AFPB et du Centre de formation de la profession bancaire (CFPB). Mais tous reconnaissent que cela ne suffira pas : tous les employés actuels des back-offices ne seraient pas capables de s'adapter à la future chaîne comptable informatisée. Il faudra donc embaucher. Mais actuellement les formations initiales n'existent pas encore. A une exception près. L'université Lumière-Lyon-II vient de créer, le mois dernier, un diplôme « organisation et contrôle des activités de marchés financiers (back-office) », à la demande de la SBF. « *La formation initiale des responsables employés dans les back-offices est à l'heure actuelle inexistante ou notoirement insuffisante* », affirme Michel Karlin, maître de conférences. Ces futurs diplômés, destinés à des postes de responsabilité dans les back-offices, n'auront sans doute pas de problème de débouchés. « *On se les arrachera à prix d'or* », lance Philippe Mauge.

Contrairement à ce que la complexité des marchés pourrait laisser croire, on a aujourd'hui moins besoin de profils spécialisés que de généralistes. Ceux qui disposent d'une vision d'ensemble, d'une souplesse d'adaptation, ont toutes leurs chances. Il faut être rompu aux techniques financières et fiscales, comptables et informatiques. « *Nous recherchons de jeunes diplômés polyvalents avec une tête bien pleine. Une culture large, y compris anglo-saxonne. Savoir répondre aux besoins de la clientèle internationale. Actuellement, la plupart des formations proposées sont inadaptées, trop théoriques : elles ne permettent pas d'acquérir une vision globale* », explique Duc Duong Thanh, directeur d'une société de Bourse.

Autre préoccupation majeure : augmenter les fonctions de contrôle de gestion. C'est l'« effet krach » conjugué aux scandales. Syndrome sécuritaire ? La méfiance est de rigueur. On ne parle plus que de « *ratios prudentiels* », de « *garde-fous* », de « *suivi des risques* », d'« *analyse des résultats en temps réel* ». Actuellement, la recherche d'outils d'analyse adaptés préoccupe beaucoup les responsables des sociétés de Bourse.

Très généralement, on reconnaît sur la place que les critères de recrutement ont été revus. « *Jusqu'à la fin de l'année dernière, ils étaient trop lâches, pas assez affinés* », confie Nathalie Rachou, directeur général de Carr Futures (société de courtage sur le MATIF), qui reçoit beaucoup de curriculum vitæ de traders dont l'expérience n'excède pas deux ans. Le diplôme reste le premier critère. « *Mais on n'embauche plus aucun vendeur au baratin. A ceux qui prétendent avoir gagné beaucoup d'argent, nous disons : « Montrez-moi vos extraits de compte. » Maintenant, on prend le temps de choisir entre de nombreux candidats.* »

Autre critère de taille qui fait son apparition : l'éthique, la déontologie. « *On a beaucoup reproché aux opérateurs de se battre clandestinement pour leur propre compte*, souligne Philippe Mauge. *Maintenant on recrute beaucoup sur recommandation, en ayant la certitude d'une moralité irréprochable.* » « *La déontologie n'est toujours pas partout parfaite. Deux établissements ont deux codes différents*, renchérit Nathalie Rachou. *Nos courtiers n'ont rigoureusement pas le droit de « toucher » pour leur compte sur le MATIF. Et tous nos ordres sont horodatés.* » Certains donneurs d'ordres par téléphone reprenaient leur parole. D'autres spécialistes évoquent la pratique des cadeaux, qui se serait développée : des pots-de-vin récoltés par « *ceux qui apportent le business* ».

Les vendeurs et les analystes financiers performants trouveront toujours une place de choix. « *On remarque également l'émergence d'entrepreneurs individuels*, souligne Nathalie Rachou. *A commencer par ceux qui montent des sociétés de services : logiciels, banques de données, gestion, conseils. Sur le MATIF, nous allons voir débarquer des NIP, négociateurs individuels de parquet.* » *(Voir encadré.)* Une nouvelle race d'opérateurs qui fascine et inquiète.

FRANÇOIS KOCH.

(1) En 1987, les employés des sociétés de Bourse (43 % des effectifs) ont perçu en moyenne 17 665 F par mois (dont 50 % en salaire variable), les agents de maîtrise (24 %) 31 332 F par mois (dont 60 %), et les cadres 72 104 F (dont 74 %). Les « golden boys » se situent dans cette troisième catégorie.

Les chromosomes anti-stress

CYRILLE GUILLEUX — vingt-neuf ans — est responsable du « back-office marché des taux » à la Société de Bourse Bacot-Allain. Son rôle : le traitement administratif des opérations après leur négociation jusqu'au règlement et à la livraison des contrats. Un travail des plus minutieux : « *Nous procédons à la saisie informatique des négociations, à leur pointage et à la vérification de leur cohérence. Nous passons ensuite les mouvements comptables.* » Titulaire d'une maîtrise de gestion, Cyrille Guilleux n'est pas un débutant. Il a d'abord fait ses preuves à l'ex-Chambre syndicale des agents de change : huit mois passés au service Bourse à l'enregistrement des ordres, deux années à la direction financière du service de la caisse principale et deux autres années à la création et à la mise en place d'une SICAV.

Sa carrière chez Bacot-Allain a commencé il y a un an. « *Je ne me sentais pas l'âme d'un trader. C'est une question de personnalité. Peut-être même de chromosomes. Passer mes journées dans la folie — le stress de la « ruche » — entre deux écrans et trois téléphones ne me tentait guère. Je préfère organiser. Le back-office est le secteur le plus intéressant parce qu'il nécessite des connaissances tout à la fois financières, fiscales, comptables et réglementaires. C'est un job complet. Mais c'est aussi un secteur dynamique et évolutif car il faut mettre en place de nouveaux outils de travail informatisés.* »

Yann de Saint-Meleuc — collaborateur de Cyrille Guilleux — n'a que vingt-cinq ans et de l'énergie à revendre. Son titre : responsable, depuis juin dernier, du *reporting* (rapport mensuel) et du contrôle budgétaire du « département marché des taux ». « *J'élabore, je conçois et je réalise tous les états financiers : je suis quotidiennement la position des portefeuilles et l'évolution des résultats pour éventuellement tirer le signal d'alarme.* »

Diplômé de l'Institut supérieur de gestion, Yann de Saint-Meleuc a connu la Société de Bourse Bacot-Allain par le biais de stages effectués lors de ses études. Un mois en 1984 à la caisse des titres (il s'en souvient encore pour avoir alors assuré la dématérialisation des titres SNCF, un véritable travail de titan). Deux mois et demi en 1985 au service gestion analytique sur les comptes actions. Trois mois en 1987 comme « runner », celui qui, durant les séances boursières, sert d'intermédiaire essoufflé entre le négociateur et le téléphoniste. « *Mon poste actuel est passionnant mais difficile. C'est le pari d'une fonction nouvelle. Son utilité n'est pas toujours unanimement reconnue. Dans cette opération de contrôle des risques, vous ne servez pas à grand-chose neuf jours sur dix : on ne s'aperçoit de votre existence que le dixième. C'est même parfois ressenti comme une forme de perquisition.* »

Assiste-t-on à la naissance d'une nouvelle culture d'entreprise ? « *On commence à parler de la salle de marché comme d'un site industriel*, conclut Cyrille Guilleux. *A partir de là, on doit considérer les produits financiers comme des produits industriels et l'argent comme une matière première.* »

CÉCILE CLÉMENT.

Jeunesse et entreprise

La reconversion d'Yvon Gattaz

IL y a des reconversions heureuses. A peine avait-il abandonné la présidence du CNPF que M. Yvon Gattaz, trublion du patronat, renouait avec ses inclinations naturelles pour retrouver le contact avec le terrain. Moins policé que ses pairs, l'homme sait mieux s'accomplir dans les actions concrètes, quand il laisse parler son cœur, sans les soucis tactiques du dirigeant qu'il ne savait pas être vraiment.

En 1987, voilà donc le patron des patrons, déchu de la pire des façons, qui s'empare d'un thème dont il avait tenté de faire son ultime parade face à ses ennemis, la formation et l'emploi des jeunes. Il prend à cette époque la tête d'une association qu'il avait créée en 1986 — Jeunesse et entreprise — et en fait l'unique objet de sa passion pour la chose publique, l'essentiel de son temps professionnel revenant à la société Radiall, qu'il a fondée avec son frère.

Jeunesse et entreprise, qui regroupe 200 entreprises adhérentes, a pour objectif de rapprocher les jeunes de la vie active afin d'éliminer un climat d'incompréhension mutuelle. L'association entend développer l'information, conduire des recherches et susciter des actions. Son but est de prouver, par l'exemple, que les employeurs et les jeunes peuvent se retrouver sur des projets communs. Elle veut démontrer que, de part et d'autre, on a intérêt à lutter contre le chômage, à favoriser l'intégration, et que, pour ce faire, les moyens existent, dont, bien sûr, ceux de la formation.

Sur le bord de la route

Loin de ses anciennes préoccupations de dirigeant patronal, M. Yvon Gattaz veut faire comprendre à son milieu d'origine que la nécessaire compétitivité ne peut se réaliser en laissant sur le bord de la route 900 000 jeunes à la recherche d'un emploi, dont la moitié sans formation professionnelle. Il redoute les effets d'une telle situation et affirme que les sociétés industrielles, commerciales ou de services auront besoin de cette main-d'œuvre disponible pour atteindre, dans de bonnes conditions, l'horizon 1993.

Toutes les méthodes sont bonnes pour l'insertion des jeunes dans le monde du travail. Même peu formé, sous-qualifié et en difficulté sociale ou professionnelle, un jeune représente une richesse qui peut s'épanouir. Avec un bel œcuménisme, l'association publie un livre, un recueil plutôt, de toutes les expériences menées et de toutes les opérations actuellement en cours, d'où qu'elles viennent. Grâce à son délégué général, M. Gilbert Ioos, un ancien de la direction du personnel de Lafarge-Coppée, Jeunesse et entreprise a recensé une multitude d'actions originales.

Selon les cas, celles-ci viennent des entreprises soucieuses de leur rôle social (des banques mutualistes, BSN), de secteurs qui ont besoin de redresser leur image (le bâtiment, Campenon-Bernard) mais aussi de programmes aidés par les fonds publics (les entreprises intermédiaires, les opérations de nouvelles qualifications). En 200 fiches explicatives, la diversité des tentatives est présentée de manière synthétique et, surtout, sans jugement de valeur.

Les dispositifs lourds d'insertion y figurent au même titre que les méthodes de recrutement de certaines sociétés, dictées par le besoin de conforter une réputation ou de trouver un autre accès au recrutement du personnel. Cela en fait un outil de travail neutre, pratique, pour tous ceux qui veulent connaître la diversité des démarches et se faire une opinion.

Plus à l'aise sur ce sujet, M. Yvon Gattaz a utilisé sa bonne connaissance des réseaux patronaux pour mener à bien cette réalisation. A croire qu'il faudrait plus souvent que des hommes échouent dans leur conquête du pouvoir. Le retour à l'humilité — réelle ou feinte — a parfois du bon.

A. Le.

★ Jeunesse et entreprise, 200 expériences pour la formation et l'emploi des jeunes, 1988. 252 pages. Disponible au siège de la Fondation, 44, avenue d'Iéna, 75116 Paris. Tél. : (1) 47-20-52-33.

NIP : les nouveaux habits du MATIF

LES NIP devront porter une veste de couleur rouge. Il ne s'agit pas d'une nouvelle mode vestimentaire sur le MATIF (marché à terme international de France), mais de la création d'un *nouveau métier*, une profession libérale. Les négociateurs individuels de parquet sont la réplique exacte des *locals* « made in USA ». Travaillant « à la criée », ils n'ont le droit de tirer parti des écarts de prix des contrats que pour leur propre compte. Le NIP doit être parrainé par un adhérent de la CCIFP (chambre de compensation des instruments financiers de Paris), à qui il verse un dépôt de garantie d'au moins 100 000 F.

« Crier sur un parquet » peut devenir particulièrement lucratif si l'on dispose d'un flair adapté aux évolutions du marché. Des jeunes préfèrent un statut indépendant et désirent profiter intégralement des fruits de leur compétence. Avec les NIP, c'est maintenant possible. Alors que les salariés des sociétés de Bourse voient la partie variable de leur rémunération diminuer au profit de la parité fixe.

Que vont apporter les NIP au marché ? De la liquidité, puisqu'ils vont se « lancer » dès que le marché « décale », ce qui contribue également à lisser les cours. De la transparence en empêchant les négociations pré-arrangées. Une animation supplémentaire. *A contrario*, les NIP peuvent accélérer les mouvements de cours s'ils conservent des positions ouvertes trop longtemps. Un risque qu'ils ne pourront pas prendre souvent. Leur position fera l'objet d'une surveillance en temps réel de la CCIFP et de leurs parrains. A ces derniers, les NIP pourront apporter : un volume supplémentaire de transactions (utile pour amortir les équipements) sur lequel une commission est prélevée, une meilleure connaissance du marché et un soutien pédagogique à leurs négociateurs débutants.

Le seul danger réel de ce nouveau métier : le risque de défaillance des NIP, bien que limité par les systèmes de contrôle. Le MATIF est un marché qui va très vite. Il faut réagir « à la seconde ». Des NIP pourraient s'effondrer en une journée. Cela peut faire réfléchir : aux Etats-Unis, les *locals* ne gagnent pas tous des ponts de dollars (avant de prendre plusieurs mois de vacances). Il y a aussi ceux qui « sautent ». Avis aux amateurs : la CCIFP annonce l'ouverture de cinquante postes de NIP à partir de décembre ou janvier prochain.

F. K.


Le Monde
INTERNATIONAL

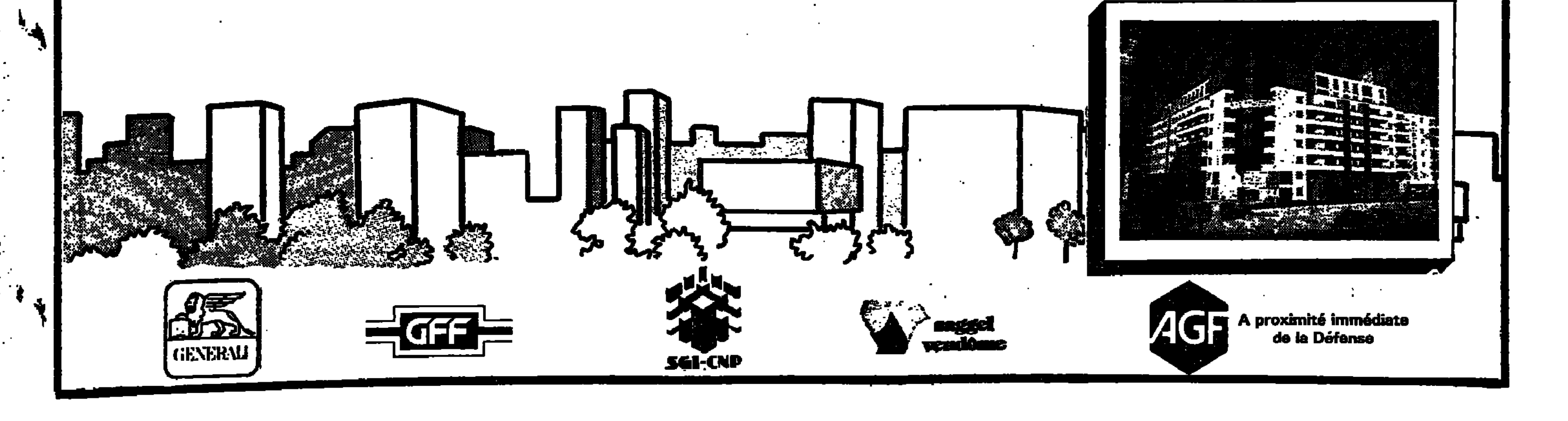
هكذا من الأصل

LOCATIONS

LA SELECTION DES INSTITUTIONNELS

Compagnies d'Assurances - Sociétés Immobilières - Caisses de Retraites
Ici, le MONDE publie une sélection d'appartements ou de maisons individuelles,
appartenant à des propriétaires institutionnels

Type Surface/étage	Loyer brut + Prov./charges	Parking	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Observations
PARIS - 2e ARRONDISSEMENT				
3 Pièces 100 m², 6e étage	8 200 500	OUI	24, rue du Mail AGF 42-44-00-44	Vis./r.v.
PARIS - 11e ARRONDISSEMENT				
5 Pièces 95 m², 1er étage	5 970 750	OUI	6-8, rue des Bluets AGF 42-44-00-44	Vis./r.v.
4 Pièces 83 m², 1er étage	5 346 893	OUI	5, impasse Carrière-Mainguet SGI/CNP 47-42-17-61	Libre de suite Mo Charonne, chff. indiv.
2 Pièces 61 m², 5e étage	4 276 666	OUI	12, impasse Carrière-Mainguet SGI/CNP 47-42-17-61	Libre de suite Terrasse 13 m² Mo Charonne, chff. indiv.
PARIS - 12e ARRONDISSEMENT				
4 Pièces 87 m², 4e étage	6 180 1 080	OUI	62-64, cours de Vincennes AGF 42-44-00-44	Vis./r.v. chauff. collect.
PARIS - 15e ARRONDISSEMENT				
3 Pièces 85 m², 5e étage	5 950 1 380	OUI	6-8, rue Dulac AGF 42-44-00-44	Vis./r.v. chauff. collect.
PARIS - 16e ARRONDISSEMENT				
4 Pièces 185 m², 2e étage	16 000 1 500		6, rue A.-Colledebœuf AGF 42-44-00-44	Vis./r.v. chauff. collect.
Studio 38 m², 4e étage	4 200 500		94, bd Flandrin AGF 42-44-00-44	Vis./r.v.
4 Pièces 136 m², 3e étage	10 600 2 052	OUI	4, rue Nungesser-et-Coli SGI/CNP 47-42-17-61	Prox. Roland-Garros, Parc des Princes Mo Pte-d'Auteuil chff. coll.
Studio 37 m²	4 600 837		19, rue Raynouard SAGGEL 47-42-44-44	Grand stand. Vis./r.v.
3/4 Pièces 99 m², 1er étage	7 900 1 400		48, rue du Général-Delestraint SAGGEL 47-42-44-44	Mo Exelmans Vis./r.v.
2 Pièces 51 m², 1er étage	5 900 1 077		19, rue Raynouard SAGGEL 47-42-44-44	Grand stand. Vis./r.v.
2 Pièces 54 m², 1er étage	6 500 776	OUI	12, avenue Boudon LOCARE 45-79-20-22	Imm. neuf, Mo Jasmin ou Eglise-d'Auteuil
PARIS - 18e ARRONDISSEMENT				
4 Pièces 95 m², 4e étage	7 500 1 620	OUI	110, rue Marcadet AGF 42-44-00-44	Vis./r.v. chauff. collect.
PARIS - 19e ARRONDISSEMENT				
4 Pièces 87 m², 4e étage	4 176 1 392	OUI	27, rue Rébéval SGI/CNP 47-42-17-61	Libre au 1er novembre cave
78 - YVELINES				
3 Pièces 75 m², r.-de-ch.	5 340 532	OUI	Le Chesnay 64, avenue Dutartre GFF 39-55-45-40	Terrasse, prox. centre commercial, tél. de 15 h à 19 h, chauff. électr.
4/5 Pièces 99 m², 2e étage	4 860 785	OUI	Le Mesnil-Saint-Denis 5, rue E.-Picard GFF 49-02-36-66	S/place le 28 et 29-10 de 11 h à 13 h et de 15 h à 18 h, chff. électr., duplex
6 Pièces 132 m², r.-de-ch.	7 824 487	OUI	Noisy-le-Roi 3, square André-Le-Nôtre SGI/CNP 47-42-17-61	Maison, balcon 3 m² jardin 132 m²
3 Pièces 71 m², 4e étage	2 700 927	OUI	Poissy 3, avenue des Ursulines SGI/CNP 47-42-17-61	SNCF, Saint-Lazare chauff. collect.
4 Pièces 98 m², 1er étage	5 190 1 189	OUI	Rocquencourt 9, rue des Erables SGI/CNP 47-42-17-61	Appt stand., tennis prox. centre commerc. Parly 2
Studio 29 m², r.-de-ch.	3 000 425	OUI	Saint-Germain-en-Laye 1, rue des Arcades GCI 40-16-28-68	Jardin privatif
5 Pièces 110 m², 3e étage	11 600 1 640	OUI	Saint-Germain-en-Laye 1, rue des Arcades GCI 40-16-28-68	Vue directe sur parc
91 - ESSONNE				
4 Pièces 80 m², 10e étage	3 400 1 300	OUI	Massy 7, square Yves-du-Manoir AGF 42-44-00-44	Vis./r.v. chauff. collect.
92 - HAUTS-DE-SEINE				
2 Pièces 50 m², 3e étage	3 726 590	OUI	Asnières 4, rue Pierre-Durand SAGGEL 47-42-44-44	Hôtel de ville, récent standing, chauff. en plus Vis./r.v.
2 Pièces 63 m², 2e étage	3 640 1 348	OUI	Boulogne 22, rue de Silly SGI/CNP 47-42-17-61	Mo Porte-de-Saint-Cloud prox. bois Boulogne chauff. collect.
2 Pièces 68 m², 4e étage	5 300 1 060		Neuilly-sur-Seine 8, rue des Dames-Augustines AGF 42-44-00-44	Vis./r.v.
Studio 51 m², r.-de-ch.	4 488 605		Neuilly-sur-Seine 19, rue Ernest-Deloison SGI/CNP 47-42-17-61	Mo Pont-de-Neuilly prox. bois de Boulogne chauff. collect.
3 Pièces 78 m², 14e étage	5 050 1 250	OUI	Puteaux 12, square Léon-Blum AGF 42-44-00-44	Vis./r.v.
2 Pièces 57 m², 9e étage	3 000 611	OUI	Puteaux 14, rue Paul-Lafargue GFF 47-67-00-17	Vis./r.v. de 15 h à 19 h, prox. pont de Neuilly, chauff. base + appoint
Studio 58 m², 3e étage	3 348 793	OUI	Saint-Cloud 32, rue du Calvaire SGI/CNP 47-42-17-61	SNCF Val-d'Or ou Saint-Cloud chauff. collect.
3 Pièces 72 m², r.-de-ch.	5 400 580	OUI	Saint-Cloud 6, square Sainte-Clotilde AGF 42-44-00-44	Vis./r.v. chauff. ind.
93 - SEINE-SAINT-DENIS				
Studio 27 m², 2e étage	1 750 293		Montreuil 70, rue de Lagny GCI 40-16-28-70	
94 - VAL-DE-MARNE				
3 Pièces 76 m², 6e étage	4 740 730	OUI	Cachan 34, avenue Carnot AGF 42-44-00-44	Vis./r.v. chauff. indiv.
5 Pièces 107 m², 3e étage	5 475 985	OUI	Nogent-sur-Marne 31, rue du Port SAGGEL 47-42-44-44	Port de plaisance, résidentiel, chff. en plus Vis./r.v.
2 Pièces 50 m², 2e étage	3 317 448	OUI	Nogent-sur-Marne 31, rue du Port SAGGEL 47-42-44-44	Port de plaisance résidentiel, chff. en plus Vis./r.v.
5 Pièces 100 m², r.-de-ch.	6 020 770	2	Vincennes 40, rue Joseph-Gaillard GFF 43-65-70-81	Sur r.v. de 15 h à 19 h chauff. électr.



Le Monde

SÉLECTION IMMOBILIÈRE



appartements ventes

2e arrdt

Mo RÉAUMUR
studio bijou, entr., kitch., s. d'eau, wc. 240 000 F.
M.G.N. 43-87-71-55
38, bd Batignolles, Paris-17e.

3e arrdt

MARAIS
Studio + mezzanine, cuis. équipée, s. de bns, bel imm. Prix : 642 000 F. Trans-Opéra 43-45-23-15.

MARAIS. Dans imm. pierre de taille, XVIIe, 3 pces, 3e ét., asc., refait neuf. 2 100 000 F, réf. 238. A. Korchia SA 43-70-69-69.

MARAIS. Dans très bel imm., ravalé, appt 5 pces, séj. 37 m², très clair. 2 900 000 F, réf. 229. A. Korchia SA 43-70-69-69.

5e arrdt

PLACE DU PANTHÉON
Triple réceptions, 4 chbres, loué jusqu'en octobre 90, 3 services, caves. Cabinet P. Dallemagne, 46-22-29-74.

Appartement vente 5e
EXCEPTIONNEL. Propriétaire vend appt, réception, 5 ch. + bureau, 3 terrasses, 280 m². Entièrement refait. PROMOVIM 42-36-56-26.

Appartement vente 5e
Exceptionnel.
Pptaire vd dans imm. rénové duplex 200 m², 2 terrasses sud. 3 ou 4 ch., 77 m² de réception avec poutres apparentes et verrières. PROMOVIM 42-36-56-26.

PLACE MONGE
2/3 p. 72 m², imm. pierre de taille. 1 806 000 F. Trans Opéra 43-45-23-15.

PORT ROYAL. Bon imm., 2e ét., liv. dble, 2 chbres, cuis., bns, wc, balc., 81 m², profession lib. possib. 2 050 000 F. 43-35-18-36.

ST-MICHEL. Studio caractère, 30 m² + terrasse 8 m², impeccable. 1 000 000 de F. réf. 089. A. Korchia SA 43-70-69-69.

6e arrdt

PRÈS LUXEMBOURG. Imm. stdg 20 ans, 3 ét., asc., entrée, vestiaire, cuis., séj., 2 ch., s.d.b., w.-c., balcon, calme. 3 050 000 F. Tél. : (16) 48-72-77-43.

7e arrdt

ST-FRANÇOIS XAVIER
Imm. pierre de t., 3 p., cuisine, bains, 72 m². FRANÇOIS FAURE 45-67-95-17. 11, RUE ROUSSELET. PARIS 75007.

UNIVERSITÉ
7 p., 300 m² env., ét. élevé, 3 récept., 4 chbres, 3 bns, plein soleil ds imm., p. de t., svces parkgs. 47-05-61-91.

8e arrdt

R. DE ROME
4 p., 80 m², imm. pierre de taille. Prix : 1 580 000 F. Trans Opéra 43-45-23-15.

GROUPE J.P.M.
EMPLACEMENT No 1
COLYSÉE STUDIO
35 m² balc., ét. élevé.
45-24-25-25.

RECHERCHONS
IMM., APPTS, TERR., PARIS OU PROCHE
CEGI 47-20-35-86.
45, av. George-V, 8e.

9e arrdt

Mo MONTMARTRE BOURGEOIS
Superbe 5 p., 150 m², excellent état. 2.800.000 F. 43-62-09-37.

10e arrdt

LOUIS-BLANC
4 p. 100 m², balc., park. Imm. réc., stdg. 1 785 000. Trans Opéra 43-45-23-15.

11e arrdt

BD RICHARD-LENOIR
4 p. 100 m², récent bon stdg, box. 2 320 000 F. Trans Opéra 43-45-23-15.

BD DU TEMPLE
Grand 3 pièces, 120 m², imm. pierre de t., belle récept., prestations exceptionnelles. 3.150.000 F. 43-48-99-55.

COURONNES. Studio, 20 m² + 2 pces, 33 m², 1er ét. bon état. 315 000 et 420 000 F, référence 232. A. Korchia SA 43-70-69-69.

12e arrdt

RER GARE DE LYON
réc., stand., 95 m², ét. él., gd liv. + 2 ch., balc., bns + s. eau, 2 park. s/sol. Prix : 2 200 000 F. Micot 43-44-43-87.

FAIDHERBE-CHALIGNY
Beau 3 p., imm. de stdg. 1 350 000 F. Trans Opéra
43-45-23-15.

DAUMESNIL
3 p., 60 m² + 1 p. avec accès à l'appt, belle rénovation. Prix : 1 365 000 F. Trans Opéra 43-45-23-15.

Mo MICHEL-BIZOT
2 p. de caractère 40 m² tt cft, ref. à nf dans bel imm. ravalé, proche Mo et Bois. Prix : 695 500 F. Trans Opéra 43-45-23-15.

AV. MICHEL-BIZOT
2/3 p. 57 m², b. imm. p.d.t., b. état, tt cft. 963 000 F. Trans Opéra 43-45-23-15.

BASTILLE
Dans imm. p. de t., rénovation de prestige, 2 p., 998 000 F. 3 p., 1 785 000 F. Trans Opéra 43-45-23-15.

AV. DAUMESNIL
Dans bel imm., p. de taille, proche Mo, tt cft, espace tr. intéress. à amén., prof. lib. possible. 1 207 500 F. Trans-Opéra 43-45-23-15.

De part. à part. (agence s'abstenir), exceptionnel : villa s/le toit, vue impren., décor par profess., 165 m² terrasse, jardin pl.-pied, 135 m² hab., cuis. aménag., box 2 voit. à fermeture électronique. Prix 5.300.000 F. Tél. h.b. : 48-78-12-31, soir : 47-55-00-77.

13e arrdt

GOBELINS.
9e ét., asc., vue imprenable sur tout Paris, gd 2 pces, tt cft + terr. vitrée et chauffée. Mauro 48-05-46-46.

GOBELINS, STUDIO 25 m². 3e étage, poutres, refait neuf. Prix 651 000 F, réf. 264. A. Korchia SA 43-70-69-69.

14e arrdt

PLAISANCE
2 p., 46 m² + 6 m², balc., rénové. Prix : 995 000 F. Trans Opéra 43-45-23-15.

PARC MONTSOURIS
3 pces, 65 m² + 14 m², balc., imm. gd stand, réc., parking. 1 765 000 F. Trans-Opéra 43-45-23-15.

MONTPARNASSE
RUE FERMAT, imm. récent, 2 p. 54 m², séj. + chbre, bonne distribution s/rue calme et cour-jardin, balc., park. FRANÇOIS FAURE, 45-67-95-17. 11, RUE ROUSSELET, PARIS-7e.

ALÉSIA COTY
Imm. 1958, 3/4 pces, tt cft, 63 m², parfait état
PRIX : 1 150 000 F
ALÉSIA TOMBE-ISSOIRE
stand., lux. 2 pces, tt cft, 55 m², cuis. équip., 2 park.
PRIX : 1 300 000 F.
43-35-18-36.

GAITÉ
Stand., s./rue et jard., magnif., 3/4 pces, tt cft, 86 m². A SAISIR. 1 870 000 F. 43-35-18-36.

14, R. DES PLANTES. Sup. duplex, 35 m², 4e ét., asc., 2 terr., park., clair, ref. nf. 890 000 F, réf. 083. A. Korchia SA 43-70-69-69.

15e arrdt

15e Mo DUPLEX
Part. vd 2 p. 39 m², asc. voté. Px : 620 000 F. 47-34-25-84/47-83-34-96.

PASTEUR
Appt duplex, avec terrasse, beaucoup de caract., décor. origin. 2 650 000 F. Trans-Opéra 43-45-23-15.

LIMITE 6e et 7e
IMM. P. DE T., 3e ASC.
4 P. 1.480.000 F.
Chff. indiv. gaz, cave, parquet, cheminées, clair s/rue et cour. S/PL. JEUDI 27 de 13 h à 17 h. 139 bis, r. de Vaugirard ou tél. 45-75-81-67.

Mo BOUCICAUT
4 pces, 105 m², tr. bon st., 7e ét., asc., rue très rés., vue dég., gde cuis., gde sdb. 2 350 000 F. 48-28-00-75.

CONVENTION
5 pces, 110 m² + terr. 38 m² + balc. 17 m², gde cuis., 2 bns, park. dble

5 pces, 122 m² + balc. 15 m², gde cuis., 2 bns, park. dble, 5e, asc., vue dégag. s/jard.
48-28-00-75.

Charles-Michels, réc. plein sud, agréable et calme, 4 pces, cft, 1 790 000 F.
45-77-96-85.

16e arrdt

FAISANDERIE
Triple récept., 6 chbres, 360 m² env., possib. libérale, park., chbre de service. 12.000.000. 34-60-39-08.

AV. VICTOR-HUGO
170 m², impeccable, 3 chbres, 2 bains. Tél. : 45-02-13-43.

Bd Murat, Pte St-Cloud, part. à part. vd 2 p., cuis., s.d.b., asc., 9e et der. ét., balcon, tt cft. 1 000 000 F. 34-62-99-60, libre 09/89.

PTE DE ST-CLOUD
Appt 58 m² rénové, asc., Prix : 1 320 000 F. Trans Opéra 43-45-23-15.

GROUPE JPM
STUDIO ORTF
26 m². 400.000 F.

ORTF 45 m²
gd stud., 3e, asc. 950.000 F.

VIAGER OCCUPÉ
47 m², 8e, asc. 500.000 F.

PASSY S/SQUARE 6 P.
200 m², 80 m² jard. URGENT.

NOUS CONSULTER
Compétence et dynamisme
45-24-25-25

EXCEPTIONNEL
APPTS TR. HT STANDING de 30 à 40.000 F le M2

Av. Hoche	270 m²
Av. d'Iéna	280, 145, 65 m²
R. Chalgrin	140 m²
Av. Lamballe	80 m²
Av. George-V	150 m²
Quai Kennedy	150 m²

Tél. pour renseignements sur rendez-vous : C.C.M.I. 42-89-28-23 +.

17e arrdt

BD MALESHERBES
170 m², ascens., balcon. Prix : 4.700.000 F. Tél. : 46-33-25-45.

RUE TRUFFAULT
3 p., 65 m², appart. rénové, imm. ancien. 1 325 000 F. Trans Opéra 43-45-23-15.

PTE MAILLOT
3 p., 65 m², imm. récent, stdg. Prix : 1 600 000 F. Trans Opéra 43-45-23-15.

VILLIERS
2 p. 47 m², ch., séj., cuis. éq., cave. 1 050 000 F. Trans Opéra 43-45-23-15.

GROUPE J.P.M.
JOUFFROY 5/6 P.
Dans hôtel part. 150 m².
45-24-25-25.

92 Hauts-de-Seine

BOULOGNE EXCEPTIONN. 4 pces, 95 m² + balc., vue s/Seine, ét. élevé, tt cft, parking. 1 974 000 F. Trans-Opéra 43-45-23-15.

BOULOGNE
3 pces, 65 m², imm. de st., réc., park. 1 260 000 F. Trans-Opéra 43-45-23-15.

NEUILLY
3/4 pces, 81 m² + balc., confort. 2 550 000 F. Trans-Opéra 43-45-23-15.

SCEAUX LAKANAL
Récent, rue et jardin, 4 pces, 78 m², balcons, parking. Prix : 1 050 000 F. Tél. : 43-35-18-36.

94 Val-de-Marne

ST-MANDÉ
Très beau 4 pces, en r. de jardin privatif, avec chbre de service, box, cave, face bois. 3 100 000 F. Trans-Opéra 43-45-23-15.

Province

VENDS
APPARTEMENT F 2
GRANVILLE (50)
100m plage, ascenseur, garage.
Prix sacrifié.
Tél. : 73-80-51-79.

Immobilier de loisir
BOURG-ST-MAURICE
à 4 h 35 Paris, apparts du studio au 5 p., dans résidence de standing :
- terrasse avec vue s/vallée ;
- labels thermique et acoustique ;
- faibles charges.
PRIX 11 000 F le m².
A. Korchia s.a. 43-70-69-69.

appartements achats

Rech. 1 à 3 p., Paris, préfère 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 9e, 12e, avec ou sans trav. Paie cpt chez notaire. 48-73-48-07 même soir.

IMMO MARCADET
rech. immeubles, appts ou locaux ociaux, même à rénover, Paris. 42-52-01-82.

RECH. APPTS TTES SURFACES
FLEURUS 45-44-22-36.

MGN (33e ANNÉE)
38, bd Batignolles, Paris-17e
43-87-71-55
dans le cadre du réseau ORPI, rech. pour notre client. locale et étrang., appts, hôtels particuliers, Paris-proche banlieue.

AGENCE
FRANÇOIS FAURE
45-67-95-17
11, RUE ROUSSELET
PARIS-7e

rech. appts, ttes surf, préf. rive gauche, avec ou sans trav., pour nombreux clients. PAIEMENT COMPTANT.

UFFI IMMOBILIER
Conseil : Mme HERSCOVICI, 37, rue de Rome, PARIS-8e, recherche pr sa clientèle STUDIO AU 7 PIÈCES PARIS, PROCHE BANLIEUE. Expertise gratuite.
UFFI 45-22-02-44.

maisons individuelles

VOUILLÉ - URGENT
A saisir maison, 150 m² + terr., 16 000 F le m², 3/4 ch., trav. 46-22-75-59.

Direct sans ag., maison dans village Ariège. Prox. ski/loisirs, montagne, 2 pces, sdb, living + cuis., 135 m² +65 m² à aménag. Px : 320 000 F. Tél. soir : (1) 45-20-89-40. Haguenauer ou visite 30 et 31/10 apr.-midi, place Caulets, Aston par Les Cabanes.

locations non meublées offres

Paris

RUE DU TEMPLE
Du studio au 3-4 p., cft, de 2.500 F à 6.900 F + ch. dans immeuble en rénovat.

Tél. mat. Ségico 45-22-69-62.

Cité Malesherbes 9e
30 m² au r.d.c.
REFAIT NEUF. Calme, cour privée, cuis. américaine. Tél. : 47-63-80-80.

VILLIERS STUDIO, 35 m². Refait neuf, cuisine, s. d'eau, 3 500 F charges comprises, réf. 225. A. Korchia SA 43-70-69-69.

GROUPE JPM

16e CHBRE MEUBLÉE
10 m², 8e, asc. 1 600 F CC

16e STUDIO MEUBLÉ
20 m², vue s/Seine

16e STUDIO MIRABEAU
25 m², ref. à nf, 3 300 F CC

16e RANELAGH
4 pces, 120 m², 10 000 F CC

16e ANKARA, 3 PCES
Vue dég., 87 m², 2 ch.
A SAISIR, 8 100 F CC

URGENT HOTEL PART.
16e RANELAGH
300 m², 8 pces + jard., park., poss. prof. libér.

17e PL. MALESHERBES
60 m², 6e, asc., 6 500 F CC

Compétence et dynamisme
45-24-25-25.

FACE JARD. LUXEMBOURG dans luxueux immeuble, récent, séjour, chambre, loggia, gd cft. 7 500 F. 47-05-61-91.

VINCENNES
2/3 pces, dans imm., p. de taille, près bois, refait à neuf, 5 300 F + 300 F ch. Trans-Opéra 43-45-23-15.

Région parisienne

SAINT-CYR-L'ÉCOLE
La Fontaine-St-Martin
4 p., 80 m², 3e asc., 2 park. 4.400 F C.C.
MAISONS-LAFFITTE
4 p., 100 m², dep. 7.502 C.C.
C. MOULIN, 39-73-26-88.

échanges

AVENUE-FOCH même
locataire échangerait APPARTEMENT GRAND LUXE 300 m² contre location ou achat appartement 4 pièces même quartier. Etude St-Fargeau, 35, rue Haxo. Tél. : 43-61-84-09.

maisons de campagne

12-AVEYRON
ST-SATURNIN-DE-LENNE
A VENDRE maison sur sous-sol avec garage ; r.-de-ch. : grande cuisine, double living, 1 chbre ; 1er ét. : 3 chbres. Terrasse plein sud. Rens. : (16-1) 47-07-78-19 ou 62-99-36-90.

A vendre en Corrèze belle maison, sur 5 200 m², restaurée 170 m² habitable. 3 chambres, salon avec une grande cheminée, salle à manger, cuisine, grande salle d'activité avec mezzanine, salle de bain.
Prix : 390 000 F
Tél. 55-98-10-35

locations non meublées demandes

Paris

EMBASSY SERVICE
8, avenue de Messine, 75008 Paris, recherche APPARTS DE GRANDE CLASSE, belles réceptions avec minimum 3 chambres.
Tél. (1) 45-62-78-99.

INTERNATIONAL SERVICE
rech. pr BANQUES, STÉS MULTIN. et DIPLOMATES, GDS APPTS de standg. 5, 6, 7 p. Tél. : 42-80-20-42.

RESIDENCE CITY
rech. pour multinationales et ambass. APPTS HT DE GAMME Paris résident., av. min 2 ch. et VILLAS Paris O.-E.
Tél. : (1) 45-27-12-19.

UNION FONCIÈRE EUROPÉENNE
5, RUE BERRYER.
75008 PARIS

LOCATION, VENTE, GESTION

RECHERCHE APPARTEMENTS VIDES OU MEUBLÉS POUR SA CLIENTÈLE
LOYERS GARANTIS
Par compagnie d'assurances

U.F.E. 42-89-12-52.

hôtels particuliers

BOULOGNE
ravissante maison, 80 m² + ss/sol + jardin, calme. 45-53-91-45.

pavillons

A VENDRE
à VILLECRESNES (94).
Quartier résidentiel, construction de 1968.
Pavillon de 6 pièces, cuisine, sur sous-sol total, tout confort, terrain clos de 515 m², véranda, terrasse, barbecue.
Prix : 1 265 000 F.
Tél. : 43-45-88-53.

terrains

44 PORNIC à 10 km et à 150 m océan 4 lots ; 1) 1 200 m², fac. 22,30 m ; 2) mais. 200 m², s/ter. 950 m² ; 3) Sur 3 500 m² const. à usage habit. 3 bât. à usage collectiv. ; 4) Sur 3 000 m² bât. en U à usage collectiv., 60 pl. poss. + personnel. Ecrire. no 32 449 CENTRALE D'ANNONCES, 121, rue Réaumur, Paris-2e.

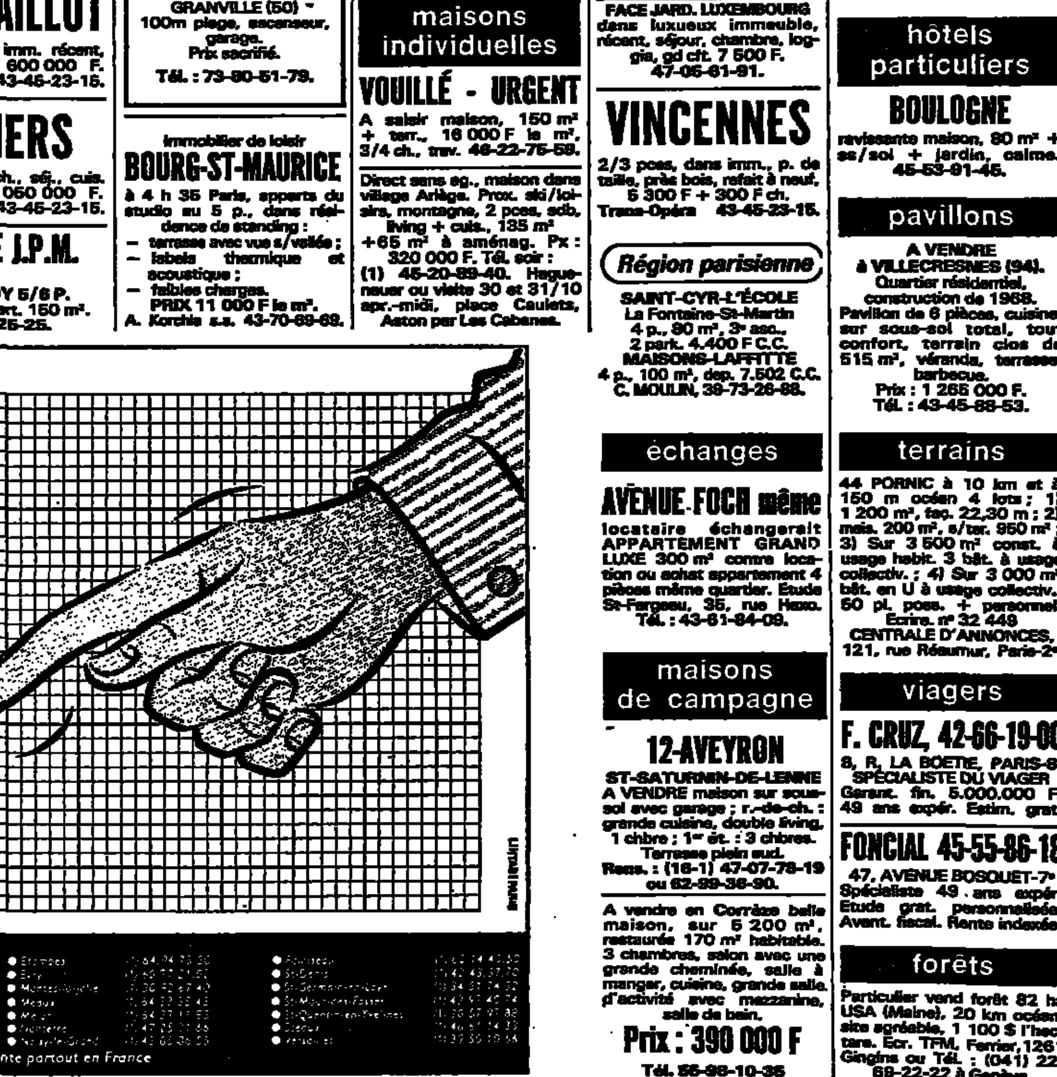
viagers

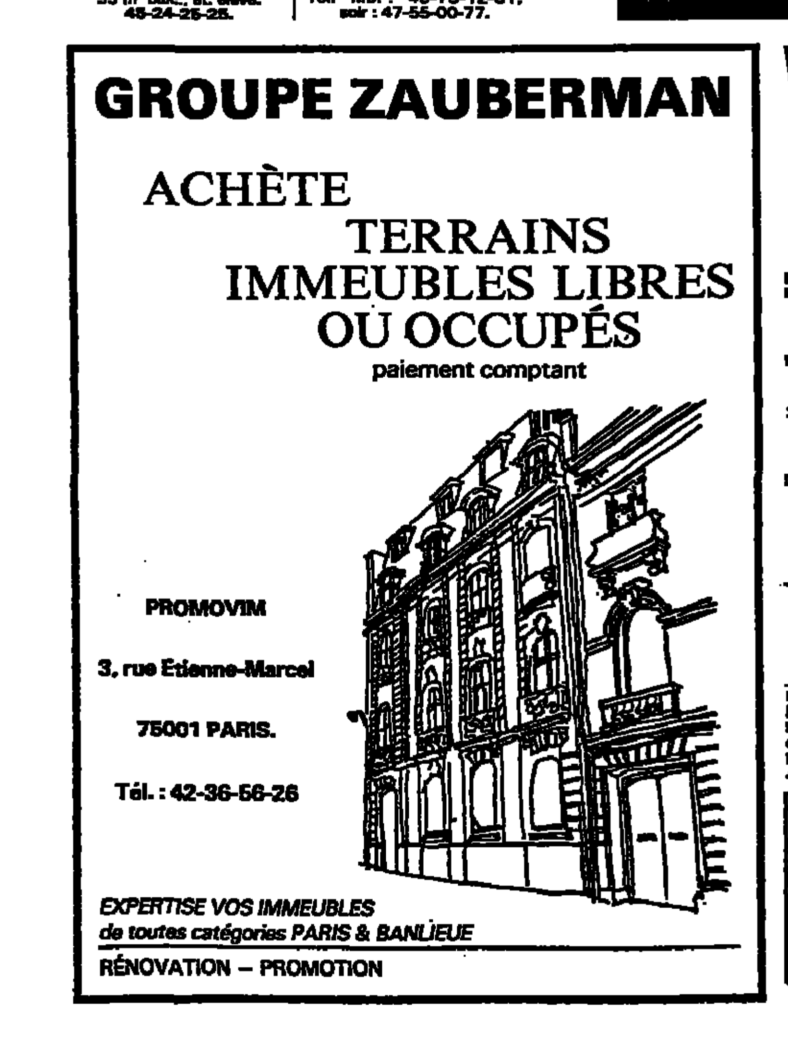
F. CRUZ, 42-66-19-00
8, R. LA BOETIE, PARIS-8e
SPÉCIALISTE DU VIAGER
Garant. fin. 5.000.000 F. 49 ans expér. Estim. grat.

FONCIAL 45-55-86-18
47, AVENUE BOSQUET-7e
Spécialiste 49 ans expér. Etude grat. personnalisée. Avant. fiscal. Rente indexée.

forêts

Particulier vend forêt 82 ha USA (Maine), 20 km océan, site agréable, 1 100 $ l'hectare. Ecr. TFM, Ferrier, 1261 Gingins ou Tél. : (041) 22-69-22-22 à Genève.







VOUS VENDEZ ?
GROUPE D.D.L.
45-63-11-88 +
SPÉCIALISTE DU GRAND STANDING
GEORGE-V
RÉCEPT. + CHBRE + PARK. PARFAIT PIED-A-TERRE, NF
NEUILLY ST-JAMES
NOYÉ DANS LA VERDURE RÉCEPT. + CHBRE + JARD.
NEUILLY BARRÈS
280 M2 + JARD. + BOXES « Hors catégorie »
SPONTINI 330 m²
Duplex, calme, 6e et 7e, asc. Semi-indépendant.
GROUPE D.D.L.
45-63-11-88 +

MOZART, 50 m²
4e étage, ascenseur
47-20-35-86.

MÉTRO PASSY - SQUARE D'ALBONI Très bel immeuble, calme, 5 pièces, bains, cuis. équipée, chbre service, balcon, impeccable. 4.000.000 F. 46-42-12-23.

Mo MALESHERBES
3 pces, cuis., sdb + wc, asc., verd., stand. 1 900 000 F.
MAIRIE 17e
4 pces, cuis., sdb, wc, asc. p. de t. 1 995 000 F.
M.G.N. 43-87-71-55
38, bd Batignolles, Paris-17e.

PTE CHAMPERRET. Appt 4 pces, 75 m², 3e ans asc., dble liv., 2 ch., sdb, wc, cave, à rén. 1 500 000 F, réf. 035. A. Korchia SA 43-70-69-69.

20e arrdt

MAIS. DE CHARME
LA CAMPAGNE A PARIS, un îlot de calme et de verd. à 300 m du Mo, liv., 4 chbres, très gde cuis., balcon, gde terr., ss/sol garage, PLEIN SOLEIL. 3 600 000 F. Tél. : 48-28-00-75.

78-Yvelines

PR. ST-GERMAIN
Vue panoramique, s/forêts, appart. 4 pces, 130 m². Prix : 1 385 000 F. Tél. : 47-20-35-86.

LA CELLE-SAINT-CLOUD
belle résidence, 4 pièces, entrée, gde cuis., s. de bns, w.-c., balcon, 700 000 F. Immo Marcadet 42-52-01-82.



BIARRITZ
Château Arcadie, part. vd splend. appt dble 135 m² + 40 m² terr. 2 200 000 F. (16) 59-47-35-96 av. 10 h.

Immobilier de loisir
BOURG-ST-MAURICE
à 4 h 35 Paris, appts du studio au 5 pces, dans résid. de standing :
- terr. avec vue s/vallées,
- labels therm. et acoust.,
- faibles charges.
11 000 F LE m².
A. Korchia SA 43-70-69-69.

Etranger

IMMOBIL. DE PRESTIGE
MALLORQUE
(BALÉARES)
TÉNÉRIFE
(CANARIES)

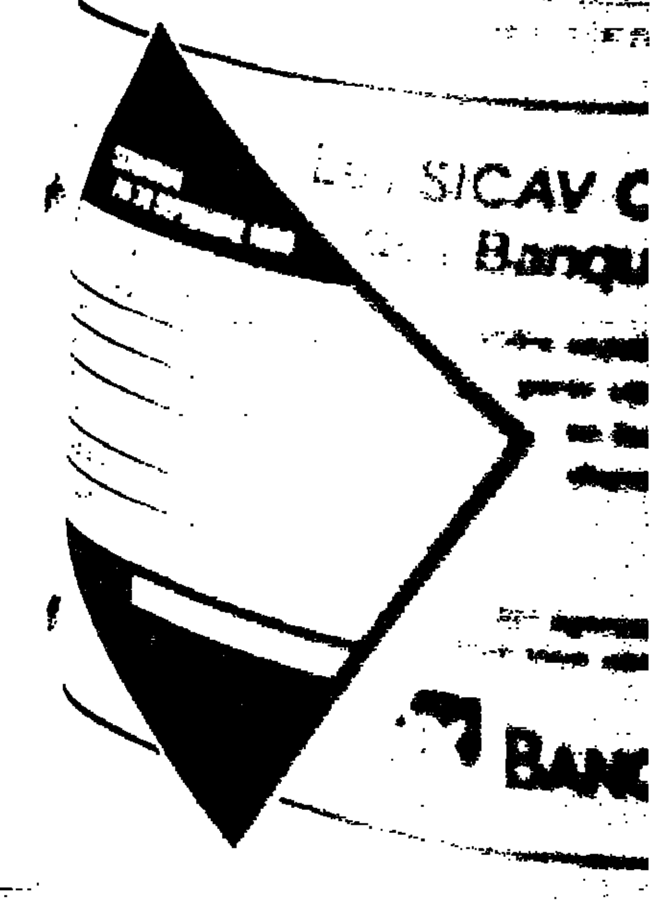
Dans village andalou sur la mer, verd. et résident., avec pisc. privées.
VASTES APPTS, 2 A 5 P.

PRESTAT. GD LUXE
- Sols et sdb en marbre,
- Cuisine aménagée,
- Vastes terrasses,
- Solarium privé, etc.

Services à disposition
Sports à proximité

ANDRÉ KORCHIA SA
43-70-69-69.

Pour passer une annonce immobilière.
Tél. : 45-55-91-82 poste 4126.
Appel gratuit province no vert 05-03-01-00.



هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Économie

SOMMAIRE

■ Le Club de Rome fête ses vingt ans. Rendu célèbre en 1972 par son interrogation sur les limites de la croissance économique, il est aujourd'hui à la recherche d'un second souffle *(lire page 41)*. ■ Un rapport du CERC indique que les professions libérales de justice ont bénéficié depuis quinze ans de gains de pouvoir d'achat *(lire ci-dessous)*. ■ Le projet de crédit-formation suscite un conflit de pouvoir entre le secrétaire d'Etat à la formation publique et le secrétaire d'Etat à la formation professionnelle *(lire ci-dessous)*.

Désaccord entre les secrétaires d'Etat à la formation professionnelle et à l'enseignement technique

M. Laignel et M. Chapuis défendent des conceptions opposées sur le crédit-formation

Le projet d'un crédit-formation exacerbe les passions gouvernementales. M. Robert Chapuis, secrétaire d'Etat à l'enseignement technique, entend désormais faire connaître ses vues sur le sujet, après M. André Laignel, secrétaire d'Etat à la formation professionnelle, dont on pouvait penser que le dossier relevait prioritairement de sa compétence. L'un et l'autre défendent des points de vue qui, pour être apparemment complémentaires, n'en sont pas moins opposés.

A fleuret à peine moucheté, le débat fait rage, alors que l'idée d'origine du crédit-formation présentée par M. Michel Rocard quand celui-ci était *« candidat à la candidature »* a été reprise par le président de la République dans sa *Lettre à tous les Français*.

Depuis, le dossier a été disjoint de la présentation, le 14 septembre dernier, de la série de mesures arrêtées par le gouvernement en faveur de l'emploi. A la suite d'une observation de M. François Mitterrand, pressé d'aboutir, il a été promis que le crédit-formation ferait l'objet d'un texte de loi, soumis au Parlement au cours de la session de printemps. Une ligne budgétaire figure à son intention dans la loi de finances pour 1,5 milliard de francs...

Les querelles ont contribué à obscurcir un dossier déjà embrouillé. Soucieux de laisser son empreinte, M. Laignel s'est très tôt emparé du sujet (*le Monde* du 29 juillet) et a voulu donner sa propre définition à un contenu encore flou. Fin août, il annonce précipitamment des décisions, qui n'ont pas été arrêtées, dans un entretien aux *Echos*. Selon le secrétaire d'Etat, 1,5 milliard de francs seront bien consacrés au crédit-formation en 1989, et cent mille jeunes de moins de vingt-cinq ans en seraient les premiers bénéficiaires. La mesure ensuite généralisable leur serait en effet réservée en priorité. Le démenti implicite viendra, on l'a vu, du conseil des ministres du 14 septembre, lui-même infirmé par la réflexion du président de la République; dont l'entourage de M. Laignel en prendra prétexte pour prétendre que cela signifiait soutien...

Dans un second temps, les choses ne s'améliorent pas vraiment. M. Laignel profite d'une inauguration dans la région Centre, le 29 septembre, pour réitérer ses propositions. M. Chapuis marque sa présence sur le même terrain à coups de visites officielles, dont le 3 octobre à Vitry (Val-de-Marne) ou le 17 octobre à Lille, où il évoque *« un examen parlementaire, au printemps 1989, soit sous forme de débat soit sous forme de loi »*. Chez M. Chapuis, on souligne qu'il convient de défendre les intérêts de l'éducation nationale, qui détient une part non négligeable du marché de la formation professionnelle. Par une allusion politique transparente, on estime en outre qu'il revient à un rocardien de défendre le sens d'une proposition appartenant au premier ministre.

Déterminer des urgences

Sur le fond, aussi, des différences subsistent, parfois déterminantes. Le crédit-formation, conçu comme une « seconde chance » pour ceux qui n'ont pas atteint un niveau suffisant, à l'issue de leur scolarité, connaît des variantes qui en feront soit une réelle nouveauté soit une simple réforme.

Vu par M. André Laignel, le traitement du dossier suppose que l'on détermine des urgences et donc des priorités. Puisque près de 60 % de la population active, tous âges confondus, n'a pas le CAP ou le brevet d'études professionnelles (BEP), il faut se fixer pour objectif, d'ici à l'an 2000, d'amener 80 % des personnes en âge de travailler au niveau du CAP. Comme les moyens nécessaires à une telle tâche sont impossibles à réunir dans l'immédiat, il est préférable de commencer par les moins de vingt-cinq ans, sachant que, chaque année, quatre-vingt-dix mille jeunes quittent le système scolaire sans diplôme. Sans le proclamer, le secrétaire d'Etat pense aussi que, de cette façon, on améliorerait la qualification des jeunes et on revaloriserait l'image de la formation auprès des jeunes qui répugnent à retourner en classe.

Vu par M. Chapuis, la problématique serait plus large, justifiée par une constatation d'ordre général. Il est vain d'espérer des résultats rapides avec la formation des jeunes, en situation d'échec scolaire.

Du coup, le secrétaire d'Etat à l'enseignement technique insiste pour dire que le crédit-formation devra être un droit nouveau, accordé à tout individu au cours de son existence professionnelle si, étant jeune, sa formation initiale a été incomplète. Chacun devrait pouvoir bénéficier, au moment opportun, de possibilités de stages personnalisés, modulables en fonction de ses besoins et de ses objectifs. Selon des dispositifs à inventer, tout adulte pourrait obtenir un revenu et une formation adaptée sur la base d'un contrat.

Pratiquement, le crédit-formation serait moins une mesure nouvelle qu'un système permettant d'utiliser au mieux les dispositifs actuels. Mais cela supposerait que se développe l'offre de formation correspondante, les contacts et les visites de M. Chapuis ayant pour but de faire comprendre la nécessité de cette évolution aux formateurs de l'éducation nationale. En quelque sorte, le secrétaire d'Etat veut amener les organismes de formation à s'adapter, en commençant par le plus important d'entre eux.

Quant aux publics visés, ils seraient plus hétérogènes que dans la version retenue par M. Laignel, même si M. Chapuis admet qu'il faudra définir des priorités. Ici, le crédit-formation pourra accompagner l'effort d'une branche professionnelle capable de signer un accord conventionnel sur la formation de son personnel. Certaines professions, dont la métallurgie ou le BTP, pourraient y souscrire. Là, le crédit-formation viendrait en appui sur les actions entreprises dans un bassin d'emploi en restructuration, également sur une base contractuelle. On pourrait s'intégrer aux politiques régionales telles qu'elles sont discutées dans le cadre des contrats de plan Etat-régions.

Il s'agirait moins de faire du chiffre que de provoquer un autre rapport à la formation, éloigné du traitement social. Le crédit-formation pourrait devenir le symbole d'une nouvelle attitude pour chaque individu confronté à la nécessité d'évoluer, de s'adapter.

Entre les deux hypothèses, rien n'est encore vraiment tranché. D'une bonne idée, révolutionnaire sans aucun doute, on risque de passer au cafouillage, qui ruinerait encore une fois l'image de la formation, enjeu de trop d'intérêts. Il faudra pourtant que les choses se clarifient d'ici à la présentation du projet de loi ou au débat parlementaire promis. De M. Laignel, qui continue de répéter qu'il sait où il veut aller, ou de M. Chapuis, qui avance prudemment dans ses recherches, lequel devra accepter d'être désavoué ?

ALAIN LEBAUBE.

Arrêts de travail à Renault-Douai

Malgré les mesures annoncées par la direction de la régie Renault, jeudi 13 octobre – notamment une hausse de 1 % des salaires à compter du 1er octobre *(le Monde* du 15 octobre), – des arrêts de travail continuent à l'usine de Douai pour obtenir une augmentation des salaires, à l'appel commun de quatre syndicats (CGT, CFDT, FO et CFTC), depuis une semaine.

Les syndicats réclament une augmentation de 500 F pour tous et une prime de 1 200 F à l'occasion de la commercialisation de la R-19. De quatre cents à mille deux cents personnes (sept cents le mardi 25 octobre), essentiellement des ouvriers, sur les sept mille salariés de l'usine ont débrayé chaque jour une heure par équipe. Un comité d'établissement extraordinaire devait se réunir le mercredi 26 octobre à la demande des syndicats. Ceux-ci ont adressé un appel commun aux syndicats des autres usines du groupe, mais des désaccords persistent entre eux.

Le contentieux salarial dans la fonction publique

Le gouvernement hésite à différer la reprise des négociations avec les syndicats

Le gouvernement et les fédérations de fonctionnaires ne sont toujours pas sur la même longueur d'onde quant au règlement du contentieux salarial 1988. Mardi 25 octobre, chaque partie était mécontente de l'autre : au ministère de la fonction publique, on dissimulait mal son irritation envers des syndicats qui s'étaient empressés de divulguer la proposition sur laquelle M. Michel Durafour les avait testés la veille (*le Monde* du 26 octobre). Mais ladite proposition – attribution de deux points indiciaires au 1er janvier 1989, soit une hausse de 550 F en brut sur douze mois – était surtout jugée insuffisante par le groupe des « six » (FEN, CFDT, FO, CFTC, CGC, Fédération générale autonome des fonctionnaires - FGAF) réuni en fin de matinée le 25 octobre.

Les « six » se sont abstenus d'annoncer de nouvelles initiatives d'action. Les préoccupations des uns et des autres ne sont pas exactement de même nature : FO, qui même chez ses fonctionnaires subit les contrecoups de la bataille de la succession de M. Bergeron, se veut la plus en pointe et dès le 20 octobre au soir envisageait une *« manifestation nationale »* (avec une *« montée »* de fonctionnaires sur Paris) ; la FEN (dont une des composantes, le SNES, conteste les orientations salariales et a annoncé quatre semaines d'actions) ne veut pas gaspiller les chances de son rendez-vous de novembre avec M. Jospin sur la revalorisation de la condition enseignante. Entre les deux, la CFDT tente de concilier les deux points de vue.

Les « six » ont demandé à M. Durafour de réunir les syndicats *« d'ici à la fin de la semaine »* – ce qui était bien dans son intention puisque la date du 28 octobre était déjà dans l'air – mais en y mettant des conditions qui la rendaient plus difficile pour les pouvoirs publics invités à *« faire de nouvelles propositions qui répondent aux revendications qu'*[ils] *ont déjà exprimées »*, à savoir *« le maintien du pouvoir d'achat individuel pour tous les actifs et les retraités en 1988 et 1989, des mesures spécifiques pour les catégories les plus touchées, une clause qui garantisse le pouvoir d'achat contre un dérapage possible des prix, une discussion générale pour la reconnaissance des missions et des qualifications dans la fonction publique »*.

De son côté, la CGT – qui n'a jamais signé d'accord salarial dans la fonction publique, même quand M. Le Pors (PCF) était ministre –, se place dans une optique principalement revendicative. Protestant contre les *« rencontres séparées »* de M. Durafour avec les autres syndicats, elle a refusé de s'entretenir avec le ministre le 25 octobre et a souhaité une action *« tous ensemble des fonctionnaires »* vers le 7, 8 ou 9 novembre.

Dans l'immédiat, le gouvernement hésite à aller plus loin dans ses propositions – une hausse supplémentaire de 0,8 % en niveau, telle qu'elle est demandée par les syndicats, semblant bien exclue – et s'interroge même sur l'opportunité de réunir les fédérations toutes ensemble. Mardi soir, on s'orientait vers une annulation de la réunion prévue pour vendredi. Mais mercredi matin, la question était encore soumise à l'arbitrage de Matignon.

M. N.

Une étude du CERC

La plupart des professions libérales juridiques ont vu leur pouvoir d'achat augmenter depuis quinze ans

Le Centre d'études des revenus et des coûts (CERC) a publié, mardi 25 octobre, une étude sur les revenus et les conditions d'exercice des professions libérales juridiques et judiciaires (1). Ces professions représentent 31 500 personnes en 1985 (dont 16 500 avocats employant 80 000 salariés. Les avocats, conseils juridiques ou fiscaux, disposent, sous condition d'obtention du diplôme, d'une liberté d'installation sur le territoire, alors que les autres professions (notaires, huissiers de justice...), ayant le statut d'officier public et ministériel, obéissent à la règle du numerus clausus, qui limite leur nombre. Ainsi, depuis 1975, la profession d'avocat a connu une sensible croissance de ses effectifs (+ 4 % par an) alors que celle d'officiers publics et ministériels n'a connu qu'une croissance modérée (+ 1 %).

Pour ces professions, le revenu d'activité est le solde entre les recettes (honoraires pour l'essentiel) et les frais de fonctionnement du cabinet ou de l'office. Le CERC rappelle que *« les honoraires sont fixés librement avec le client, dans le cas des avocats, des avocats au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation, des conseillers juridiques ou fiscaux, ou, pour les autres professions, de la partie de l'activité exercée hors monopole »*. En revanche, *« pour les actes soumis à monopole, les officiers publics et ministériels appliquent un tarif fixé par la chancellerie »*. La connaissance des revenus de ces professions repose donc principalement sur des sources d'information de nature fiscale.

Côté recettes, le CERC établit un certain nombre de fourchettes : elles étaient (en net, par cabinet ou par office) en 1985, en francs courants, de 950 000 à 1 070 000 F par an pour les conseils juridiques ou fiscaux ; de 1 600 000 à 1 800 000 F pour les huissiers de justice ; de 1 900 000 à 2 000 000 F pour les commissaires-priseurs ; de 2 100 000 pour les avocats au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation. En 1986, elles étaient de 960 000 à 1 080 000 F pour les avocats : de 2 700 000 F pour les notaires et de 2 000 000 F pour les avoués près les cours d'appel.

La part des frais de fonctionnement varie sensiblement selon les professions : elle est de l'ordre de 70 % dans le cas des notaires, des huissiers, des commissaires-priseurs, car leur activité *« nécessite la collaboration d'un personnel salarié de qualification en moyenne élevée »*. Elle est de l'ordre de 50 % pour les avocats, qui supportent moins de frais de personnel mais plus de frais de gestion. Selon les estimations du CERC pour 1986, le bénéfice annuel moyen oscillait pour les avocats entre 480 000 et 540 000 F par an par cabinet ou par office, et entre 380 000 F et 425 000 F par personne ; pour les notaires il était de 830 000 F par cabinet ou par office et de 575 000 F par personne ; pour les avoués près les cours d'appel, de 870 000 F par cabinet ou par office et de 625 000 F par personne.

Mais, souligne le CERC, *« ces moyennes d'ensemble masquent cependant de très grandes différences dans les situations individuelles à l'intérieur même de chaque profession »*. Ainsi, parmi les avocats, *« les trois quarts de la profession disposent en réalité d'un revenu inférieur à la moyenne, et le quart seulement d'un revenu supérieur à celle-ci »*, car environ 25 % des avocats ont le statut de collaborateur non salarié d'un professionnel en titre. L'écart entre les 25 % de revenus les plus bas et les 25 % les plus élevés se situe dans un rapport de 1 à 3,7 chez les notaires comme chez les huissiers.

Au total, souligne le CERC, *« alors que le bénéfice moyen d'un praticien libéral du domaine juridique ou judiciaire s'élève, toutes professions réunies, à 450000 F en 1986, la moitié d'entre eux perçoit un bénéfice inférieur à 300000 F »*, *tandis qu'à l'autre extrémité 20 % perçoivent plus de 600 000 francs »*.

Les professions ont été inégalement affectées par la période de crise. De 1978 à 1983, le bénéfice moyen par notaire a été en sensible régression puis, grâce à la reprise du marché de l'immobilier, il s'est redressé.

Mais *« cette augmentation ne suffit cependant pas à permettre aux notaires de retrouver en francs constants les niveaux de revenus dont ils disposaient au milieu de la décennie 1970 »*. En revanche, *« toutes les autres professions enregistrent, au total, une augmentation plus ou moins importante de leur pouvoir d'achat au cours des quinze dernières années : cette progression a été plus marquée pour les huissiers, les commissaires-priseurs et les avoués que pour les avocats et les conseils juridiques ou fiscaux »*.

(1) Documents du CERC nº 90 diffusé par la Documentation française, 29-31, quai Voltaire, 75340 Paris cédex 07 (au prix de 76 F).

Économie

Un rapport sur la réforme de l'Etat

« Certaines méthodes étrangères sont « transposables » en France »

estime M. Michel Crozier

« Comment réformer l'Etat ? » : M. Michel Crozier tente de répondre à cette question, qui a retrouvé une actualité, dans le rapport sur ce thème qu'il a présenté le lundi 24 octobre après être allé enquêter sur l'administration dans trois pays : la Suède, le Japon et les Etats-Unis (1). Demandé par M. de Charette, lorsqu'il était ministre de la fonction publique, ce rapport a été remis à M. Durafour. D'emblée, le sociologue souligne que *« la convergence des réflexions des responsables sur le caractère central de la crise de l'Etat et de sa nécessaire modernisation dans le contexte de changement accéléré du monde est frappante »*. Il a notamment observé dans les pays visités que *« la prolifération réglementaire »* est à la fois *« inefficace »* et *« paralysante »*.

« L'interdépendance des problèmes et l'importance des changements à effectuer militent pour l'élaboration d'une réforme globale », indique le rapport. Mais il ajoute aussitôt que *« les déboires successifs qu'ont connus dans tous les pays les tentatives de réforme trop ambitieuses démontrent en même temps la difficulté, sinon la quasi-impossibilité d'une telle réforme »*. Pour M. Crozier, *« seul le Japon a réussi à surmonter les difficultés d'une réforme globale »*, en recourant à des *« méthodes simples »* alors que les Etats-Unis, avec des réformes *« d'inspiration technocratique »*, ont largement échoué.

Le rapport de M. Crozier met l'accent sur le fait qu'au Japon la réforme est *« d'inspiration consensuelle » : « Il ne s'agit pas de découvrir les bonnes solutions pour ensuite les imposer mais de créer un consensus autour de la perception des problèmes et de chercher ensuite (...), quand il y a vraiment un accord sur les problèmes, de possibles solutions »* (voir notre enquête sur l'autoréforme dans la fonction publique au Japon, dans *le Monde* du 3 novembre 1987). Si les succès japonais sont attribués *« aux vertus de la culture japonaise »*, les méthodes paraissent à M. Crozier *« tout à fait transposables »*.

M. Crozier se montre également favorable à la création, déjà réalisée au Japon et en Suède et en cours aux Etats-Unis, d'une *« institution permanente chargée de promouvoir l'amélioration du management et l'évaluation des pratiques administratives »*, mais *« à partir d'une analyse de système extrêmement concrète de la situation française actuelle »*. Sur *« le management des hommes »*, le rapport recommande la prudence en observant que *« toutes les tentatives de contrôle et de stimulation des personnels par une réforme globale des statuts inspirée d'une vision moderniste empruntée au privé semblent avoir également échoué »* (notamment aux Etats-Unis). En revanche, M. Crozier ne cache pas son intérêt pour *« la focalisation nouvelle sur l'importance de l'innovation, la redécouverte des vertus de leadership qui sont indispensables à son succès et la réflexion sur le type de formation qui peut permettre de les cultiver »*. Des voies à suivre, mais à la française...

M. N.

(1) « Comment réformer l'Etat ? », Michel Crozier, la Documentation française (prix : 65 F), 29-31, quai Voltaire. 75340 Paris, Cedex 07.

Au conseil des ministres

Renforcement de la protection des consommateurs

Le conseil des ministres devait approuver, mercredi 26 octobre, un projet de loi visant à améliorer l'information et la protection des consommateurs. Ce texte répond à la nécessité d'harmoniser le droit français avec une directive européenne du 20 décembre 1985, apporte des précisions à la législation existante et enfin adopte le droit à certaines techniques devenues fréquentes.

Lorsque ce texte aura été adopté par le Parlement, les dispositions sur le démarchage et la vente à domicile (essentiellement la faculté pour le consommateur de se rétracter dans un délai de sept jours) seront étendues à la vente d'automobiles neuves, aux réunions organisées par un consommateur, aux excursions organisées par un commerçant ou à son profit (il s'agit là des « voyages publicitaires » auxquels participent de nombreuses personnes âgées), et enfin du démarchage par téléphone ou par tout autre moyen assimilable au téléphone.

En matière de crédit à la consommation, le montant des échéances et leur nombre devront être précisés dans la publicité comme dans l'offre préalable, et le coût de l'assurance devra être compris dans ce montant lorsque l'assurance est obligatoire. Un acompte pourra être perçu avant la fin du délai de rétractation à condition qu'un reçu soit remis à l'acheteur et que ce reçu précise que la somme sera remboursée immédiatement en cas de rétractation. Enfin, le remboursement par anticipation d'un prêt à la consommation deviendra possible, mais le prêteur pourra refuser un remboursement partiel anticipé inférieur à 1 000 F ou à 10 % du montant initial du crédit.

Pour permettre au consommateur de se décider en toute connaissance de cause, un spécimen de contrat et des conditions générales de vente devra être remis au client éventuel qui en fera la demande.

La prolifération de « chaînes d'argent » (promesse de gains importants, moyennant le versement d'une somme d'argent, grâce à l'inscription sur une liste, par l'inscription d'autres candidats...) ou de ventes de « méthodes » travesties en offres d'emplois posent actuellement de nombreux problèmes : ces systèmes reposent sur le principe de la « boule de neige », qui est déjà interdit par la loi. Le nouveau texte en étend la définition et en précise l'interdiction.

Dans les « loteries avec prétirage », que les sociétés de vente par correspondance utilisent comme méthode de promotion, le bulletin de participation devra être distinct de tout bon de commande, et un décret en Conseil d'Etat, inspiré du code déontologique du syndicat de la vente par correspondance, précisera les conditions d'organisation de ces loteries et les peines encourues en cas d'infraction.

Les contrats proposés par les agences matrimoniales devront répondre à certains impératifs de clarté et de précision, et les professionnels qui auront proposé des rencontres avec une personne dont l'existence est fictive ou qui n'a pas donné son accord subiront des sanctions pénales.

Les délais de « réflexion », de « rétractation », de « retour » prévus dans différents textes de loi sont harmonisés : sept jours, prorogés jusqu'au premier jour ouvré suivant lorsque l'échéance tombe un jour férié.

Enfin, les agents de la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes seront habilités à constater et à poursuivre un certain nombre d'infractions (loteries prohibées, ventes « à la boule de neige », ventes forcées...) qui, jusqu'alors, échappaient à leur compétence.

JOSÉE DOYÈRE.

FINANCES

Malgré l'inquiétude du patronat

Le gouvernement britannique confirme son choix pour un soutien de la livre

Intervenant devant la Chambre des communes, le chancelier de l'échiquier britannique, Nigel Lawson, a renouvelé, mardi 25 octobre, sa profession de foi monétaire. *« La bataille contre l'inflation signifie qu'il n'est pas question de renflouer les entreprises qui ne seraient pas parvenues à diminuer leurs coûts, en particulier leurs coûts salariaux, en autorisant une dépréciation de la livre »*. En d'autres termes, M. Lawson entend poursuivre la politique de défense de la livre par des taux d'intérêt élevés, estimant les pressions inflationnistes plus préoccupantes que le déficit de la balance des comptes courants.

Le haut niveau du loyer de l'argent commence pourtant à inquiéter les chefs d'entreprise. Dans son étude trimestrielle, la Confédération de l'industrie britannique (CBI) reconnaît qu'il faut laisser du temps au chancelier de l'échiquier pour que sa politique anti-inflationniste puisse porter ses fruits. Mais le président de la Confédération, David Wigglesworth, lance une mise en garde.

Si les taux d'intérêt restent trop longtemps à des niveaux élevés, les petites entreprises, qui ont créé le plus d'emplois dans le secteur manufacturier, ne pourront plus investir. Pour l'instant, l'investissement reste pourtant très dynamique, et la CBI prévoit un bond de 15,5 % en rythme annuel durant le second semestre 1988 et de 11 % durant la première moitié de 1989. Quant à la production industrielle, elle devrait croître de 7,2 % cette année, confirmant le principal risque économique en Grande-Bretagne, la surchauffe.

EN BREF

● **La France suspend l'importation de téléviseurs taïwanais et sud-coréens.** — La Commission européenne a autorisé la France à suspendre pendant cinq mois l'importation de téléviseurs couleur en provenance de Taïwan et de Corée du Sud et transitant par d'autres pays de la CEE. Cette décision de l'exécutif communautaire prend effet rétroactif à compter du 3 octobre dernier. Elle concerne 30 000 appareils. Elle permet à la France de déroger jusqu'au 28 février 1989 à la règle, qui permet à un produit de circuler librement dans l'Europe des Douze à partir du moment où il a été légalement importé dans un Etat membre. La France avait déjà été autorisée en juillet dernier à suspendre de la même façon (*le Monde* daté 24-25 juillet) l'importation de 300 000 téléviseurs japonais.

● **La CEE rejette une requête japonaise au GATT.** — La Communauté européenne a rejeté, mardi 25 octobre, la demande du Japon de recourir à la procédure de conciliation dans le conflit qui oppose les deux parties sur les mesures antidumping prises à l'encontre de matériels nippons assemblés en Europe. Cette attitude au GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce), où la règle du consensus est d'or, équivaut à bloquer la démarche japonaise. Pour la CEE, l'assemblage de certains matériels comme les machines à écrire électroniques ou les photocopieuses dans des « usines tournevis » constitue un détournement des mesures antidumping.

● **Les commandes de biens durables reculent de 4,1 % aux Etats-Unis.** — Les commandes de biens durables ont chuté de 4,1 % aux Etats-Unis en septembre, indique le département du commerce. Le recul le plus spectaculaire touche la défense et les transports. Même en excluant les commandes militaires, toujours très volatiles, les commandes enregistrent une baisse de 3,5 % après avoir augmenté de 5,1 % en août. Les statistiques mensuelles engagent toujours à la prudence, mais ce nouvel indice tend à confirmer un léger ralentissement de l'activité économique à la fin du troisième trimestre.

● **L'OPA de Minorco sur Consolidated Gold Fields examinée par la commission des monopoles britannique.** — L'OPA inamicale de 2,9 milliards de livres (30 milliards de francs) lancée le 21 septembre par Minorco, une firme à capitaux sud-africains basée à Luxembourg, sur le groupe minier britannique Consolidated Gold Fields a été déférée le 25 octobre à la commission des monopoles par le ministre britannique du commerce, lord Young. Celui-ci s'est fondé sur une recommandation du directeur général de la concurrence estimant que cette offre *« peut avoir des effets en matière de concurrence sur le marché de certains minerais et métaux d'un prix élevé, comme le titane et le zircon »*.

Économie

ÉTRANGER

Le vingtième anniversaire du Club de Rome

Une institution en question

Une conférence marquant le vingtième anniversaire du Club de Rome, et ayant pour thème la grande transition, des raisons de vivre et d'espérer dans la nouvelle société mondiale, s'est ouverte mardi 25 octobre à Paris en présence de nombreuses personnalités. Un texte de Michel Rocard a été lu à la tribune. La conférence, à travers la multiplicité des sujets abordés, entend s'adresser en priorité aux jeunes. Elle prendra fin le 28 octobre, par un débat organisé avec des étudiants dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne.

Vingt ans, et après? La question vaut d'être posée alors que le Club de Rome, entour de sommités venues des cinq continents, célèbre à Paris, à l'invitation du gouvernement français, son vingtième anniversaire.

Après avoir connu très tôt une fulgurante notoriété, ce club informel de penseurs distingués, qui a tant fait pour éclairer l'opinion sur la complexité du monde moderne a, en effet, paru marquer le pas. Au fil des années, ses analyses sur la problématique planétaire ont donné l'impression de tourner en rond (1). Son rôle de pionnier du mouvement des idées s'est estompé, victime des circonstances, des critiques et de la concurrence. Aussi il n'est pas toujours facile de faire la part entre le présent et le passé, le mythe et la réalité. D'autant que la mort d'Aurelio Peccei, père fondateur dynamique et charismatique, avait laissé le club orphelin.

C'est en 1968, que Peccei, chef d'entreprise italien, et Alexander King, scientifique écossais, convaincus de la nécessité de promouvoir une réflexion globale et interdisciplinaire sur les grands problèmes du monde, fondèrent le Club de Rome. Avec, entre autres ambitions, celle de fournir aux dirigeants englués dans des politiques à court terme, sinon à courte vue, les idées nécessaires pour mieux prévoir, et donc mieux gérer, le sort de l'humanité.

L'année était symbolique : tensions politiques, déséquilibres économiques et blocages sociaux faisaient grincer le monde ; les contradictions s'exacerbaient ; dans les pays industrialisés les moteurs de la croissance matérialiste tournaient à plein régime ; mais, en même temps, la contestation du modèle capitaliste explosait dans la rue.

C'est sur cet arrière-plan de crise prolongée que le Club de Rome fera, avec fracas, sa véritable entrée sur la scène internationale. En 1972, il publie un premier rapport, commandé au Massachusetts Institute of Technology (MIT), *The Limits of Growth* (les limites de la croissance), qui fait l'effet d'un pavé dans la mare des conventions économiques. Publié en France sous le titre interrogateur mais nettement plus provocateur de *Halte à la croissance ?*, le rapport sera bientôt associé, abusivement, au concept de « croissance zéro ». Pour les uns, que le choc pétrolier viendra bientôt conforter, il est la lucidité analytique même, le cri d'alarme salvateur ; pour d'autres, une énième et contestable prophétie apocalyptique.

Après avoir avalé par kilos des données enchevêtrées, les ordinateurs du MIT ont, il est vrai, produit un bien sombre tableau. Pour *eux, si* les tendances de cinq paramètres fondamentaux (démographie, industrialisation, pollution, production alimentaire et épuisement des ressources naturelles) se poursuivent sans changement, de façon exponentielle, *« les limites de la croissance seront atteintes sur cette planète à une date qui se situe quelque part dans les cent prochaines années »*.

Restait une possibilité de modifier ces tendances suicidaires en instaurant une situation de stabilité écologique et économique, un *« état d'équilibre global »*, où chaque être humain pourrait satisfaire ses besoins *fondamentaux et réaliser son* potentiel personnel. Le concept de non-croissance était incidemment mentionné.

Le rapport connut d'emblée un succès inespéré pour ce genre de sujet. Il le dut pour beaucoup à son adéquation à la conjoncture. Au moment même où certaines données, principes, et équilibres des sociétés développées faisaient l'objet de remises en question et suscitaient de nouvelles aspirations, il confirmait, sur le même mode pessimiste mais avec l'argument d'expertise, les pires inquiétudes d'une génération en crise.

Le succès vint aussi des polémiques. L'affrontement entre le président de la Commission des Communautés européennes de l'époque, M. Sicco Mansholt, et son vice-président, M. Raymond Barre, a montré à quel point le rapport pouvait exacerber les passions. M. Mansholt, renchérissant sur ses conclusions, fit ardemment campagne pour la croissance zéro. M. Barre, de son côté, ne mit pas moins de conviction à dénoncer le manque de rigueur économique et l'excès de pessimisme du texte.

A l'heure du bilan, on admet au Club de Rome, ce que son président, M. King, dans une formule appropriée, appelle les *« carences inévitables de cet effort de pionnier »*, (2). Mais l'essentiel est ailleurs.

A la recherche d'un nouveau souffle

Comme le souligne le sécrétaire général du Club de Rome, M. Bernard Schneider, la grande vertu du premier rapport (vendu à plus de dix millions d'exemplaires dans trente-sept pays) et de ceux qui suivirent, aura été de stimuler dans le monde entier une prise de conscience, une réflexion et une meilleure compréhension des questions dont dépend l'avenir de l'humanité. D'être un perturbateur, *un catalyseur, un novateur*.

Fort d'une centaine de membres représentant une cinquantaine de pays répartis sur les cinq contients, le Club de Rome, n'a jamais cessé, au fil des rapports et des colloques, de dialoguer sur les perspectives et les réponses à apporter aux grandes interrogations de l'époque. Mais, vingt ans après, sa notoriété et son impact se sont sensiblement émoussés. Il paraît chercher un second souffle, et envisage, parmi les moyens de sa propre survie, de renforcer sa réflexion par l'action.

C'est dans cet état d'esprit, et dans le droit fil de sa devise : *« Penser globalement, agir localement »*, que le Club a pris l'initiative d'une nouvelle opération Sahel, en cours de préparation. Il s'agit, par une stratégie globale dont il serait l'épicentre, d'arrêter la progression du désert. L'Organisation de l'unité africaine (OUA) et les Nations unies ont déjà promis leur soutien.

« On s'est dit, souligne Bertrand Schneider, *que c'est bien d'analyser, mais que c'est encore mieux de passer à l'élaboration de solutions interactives et à leur réalisation. »* A vingt ans, le Club descend tardivement sur le terrain.

R.-P. PARINGAUX.

(1) L'un des membres du club, M. Madhi Elmandjra, universitaire marocain, a démissionné mardi. Il estime que le club, plus attaché à sa propre survie qu'à sa vocation originale, n'a plus vraiment de raison d'être.

(2) Dans la préface de *« l'Homme et la croissance »*, d'Eduard Pestel. Economica, 188 pages, 69 francs. Il s'agit d'un ouvrage rétrospectif et prospectif commandité par le Club de Rome à l'un de ses membres.

AFFAIRES

Une «première» de Carrefour en Seine-et-Marne

Hypermarché, rayon automobiles

Acheter une voiture sur catalogue, ce n'est pas courant. Entrer dans un hypermarché pour y faire ses courses et en ressortir propriétaire d'un véhicule, c'est encore plus nouveau.

Depuis le 29 septembre, le magasin Carrefour de Claye-Souilly (Seine-et-Marne) propose à ses clients l'achat de voitures françaises avec une remise de 10%. Cette ristourne substantielle a de quoi intriguer le badaud, allécher l'automobiliste et inquiéter le concessionnaire classique. A peine commencée, l'expérience dépasse les prévisions. L'objectif mensuel — cinquante *ventes de véhicules — a été atteint* en deux semaines. Pour la seule journée du samedi 22 octobre, dix-huit voitures ont été vendues. Mille appels téléphoniques, pour renseignements, arrivent chaque jour de tous les coins de France.

Pourtant, en début de semaine, la fièvre semblait retomber : trois ventes seulement lundi 24 octobre. Qui peut dire comment va évoluer ce qui n'est pour le moment qu'*« une première expérience décidée localement à Claye »*, ainsi que l'a précisé dans un récent communiqué la direction générale du groupe Carrefour?

« Concurrence oblige »

Lundi, dans l'hypermarché où les hôtesses circulent en patins à roulettes, il n'y a pas foule. Pas de queue non plus au « Stand Service » qui propose des *« Renault, Peugeot et Citroën à — 10 % »*. D'immenses photos de véhicules pendent du plafond mais il n'y a qu'une seule 205 présentée au bureau d'accueil. Il n'existe pas de salon d'exposition. Et pour cause : Carrefour n'est pas vendeur, il n'est que prestataire de services. Il n'est pas concessionnaire, il n'est qu'intermédiaire entre l'éventuel client et Eco-System — une société mandataire installée à Rouen. De fait, il loue un de ses stands à ce mandataire, à un tarif proportionnel aux ventes réalisées.

C'est à Eco-System que le client donne mandat pour importer à son propre usage une voiture française achetée à l'étranger. En toute légalité et conformément à la récente réglementation communautaire (1), instituant la profession de mandataire.

« Pourquoi un tel détour ? », interroge l'acquéreur potentiel. La *raison en est simple*. Dans les pays anglo-saxons de la CEE *« la pénétration des voitures japonaises est forte, jusqu'à 20 % parfois du marché. Concurrence oblige... »* Aussi les constructeurs français, pour réussir à vendre en Belgique, aux Pays-Bas ou en RFA, ont dû baisser leurs prix hors taxes. De 10 %, voire davantage. Ils ont eu également à s'adapter aux raffinements de la *finition exigés par cette clientèle* étrangère : appuis-tête, vitres fumées, ceinture arrière de sécurité, sont fournis d'office sans augmentation de prix.

Le Français attiré par l'aubaine importe à un prix de 10 % plus bas et avec une meilleure qualité en donnant mandat à Eco-System dans ce stand ouvert chez Carrefour. Sans risque : Eco-System, créé en 1983, a une sérieuse réputation. Reconnue par des associations de consommateurs, la firme importait chaque année en moyenne quatre mille véhicules pour des particuliers. Jusqu'à cet accord récent avec Carrefour qui peut bouleverser ses cartes... C'est au printemps qu'Alain Renouard, directeur de Carrefour-Claye, et Jean-Claude Rouvès, PDG d'Eco-System, qui se connaissent bien, se sont lancés dans une aventure commune.

L'expérience démarre à Claye le 29 septembre et pour neuf mois. *Ensuite viendra l'heure du bilan ;* Eco-System et le groupe Carrefour décideront alors s'ils doivent étendre le service. Ce choix risque de modifier profondément le paysage français de la distribution automobile, dominé par le couple constructeur-concessionnaire.

Les concessionnaires classiques ne s'y trompent pas. Déjà, à Claye, ils viennent en nombre aux nouvelles, examinant d'un peu plus près ce que fait ce nouveau concurrent.

Les déboires passés de Michel Leclerc, qui tenta, fin 1983, de revendre lui-même des voitures, ont servi de leçon. Michel Leclerc n'était pas habilité à être concessionnaire. La réglementation communautaire concernant les mandataires n'était pas encore précisée. Il dut abandonner.

La question des délais

Mais Carrefour, lui, *« se cantonne à jouer l'intermédiaire »*, comme le précise un de ses dirigeants, M. Rémi-Pi Gois. Le client arrive au stand de l'hypermarché... Le catalogue Carrefour l'informe avec précision. Pas de surprise pour le porte-monnaie : les prix TTC comprennent toutes les prestations intervenant jusqu'à la mise en circulation : dédouanement, mise en conformité du véhicule, présentation au service des Mines, homologation, immatriculation auprès de la préfecture, commission du mandataire, etc. *Reste à payer la carte grise, la* vignette et le carburant. La garantie du constructeur est valable chez tout concessionnaire de la marque. Le client verse à la commande un acompte de 10 % puis peut payer comptant à la livraison ou opter pour un crédit maison au taux préférentiel de 11 % (si l'achat se fait avant le 31 décembre 1988). Enfin, sa voiture peut être livrée à Rouen, *ou à Claye avec un supplément de* 340 F.

Il existe toutefois quelques restrictions : le catalogue Carrefour ne propose que 80% de la gamme complète des trois constructeurs français : ainsi pas de R 19 pour le moment. La folle envolée des premières commandes *« a réduit à zéro les stocks de fournisseurs étrangers »*, ce qui explique l'allongement des délais de livraison. Au plus tôt fin janvier, promet-on. *« Mais ces délais sont comparables à ceux pratiqués par les constructeurs »*, souligne le PDG d'Eco-System.

« Finalement, je vais retourner chez mon concessionnaire », conclut un restaurateur venu à deux reprises chez Carrefour étudier son dossier. Il est un de ceux que le nouveau service ne convainc pas. *« Mon concessionnaire s'engage à me livrer début novembre. Il reprend ma vieille R 25, alors si je fais le compte... »*

DANIELLE ROUARD.

(1) Cf. le règlement européen nº 123-85.

Cartier s'installe dans le « triangle d'or »

Cartier, la célèbre maison d'articles de luxe (groupe américain Rothmans à 46,8 %) (1), s'installe dans le « triangle d'or » parisien, délimité par les avenues Montaigne, George-V et des Champs-Elysées.

Trop à l'étroit dans ses locaux de la place Vendôme, Cartier international, véritable cœur du groupe, a prix officiellement possession, le mardi 25 octobre, avec plusieurs de ses filiales (Baume et Mercier, Piaget, Aldebert), de l'immeuble du 51, rue François-Ier, qui abritait encore récemment le fameux hôtel Nova Park, à usage des milliardaires, *dont les émirs et les riches* Texans, hélas, ne voulaient pas. Après avoir ruiné un hôtelier suisse, pourtant aidé par des investisseurs saoudiens, cet hôtel avait été racheté en 1986 par une filiale du Crédit lyonnais, qui l'avait ensuite revendu pour 400 millions de francs au GAN.

Pour le rendre exploitable, la compagnie d'assurances a investi entre 120 et 150 millions de francs et l'a transformé en immeuble à usage de bureaux. Cartier, qui souhaitait regrouper dans un même lieu les différentes sociétés du groupe, a, paraît-il *sauté sur l'occasion*. D'après ses responsables, le prix de location est relativement bon marché (3 500 F le mètre carré) vu le quartier. La firme de luxe, qui compte bien atteindre cette *année 1 milliard de dollars (6 milliards de francs)* de chiffre d'affaires (+ 47 %), devra quand même payer 21,9 millions de francs par an pour se loger, sans compter le loyer des parkings et des sous-sols.

M. Alain-Dominique Perrin, président de Cartier international, l'homme qui a toujours un mariage en préparation et songe déjà à se rapprocher avec la célèbre maison italienne Valentino, pense, lui, à sous-louer une partie des locaux.

A. D.

(1) Cartier a pour autres actionnaires deux établissements financiers, la Sofinna (Générale de Belgique) et Drexel Burnham, chacun pour 20 %.

Marchés financiers

A Monaco

M. Raoul Biancheri devrait être nommé président de la Société des bains de mer

MONACO
de notre correspondant régional

M. Raoul Biancheri, soixante-six ans, conseiller de gouvernement pour les finances et l'économie de la principauté de Monaco, devrait être appelé prochainement à succéder à M. André Saint-Mleux comme président délégué de la Société des bains de mer (SBM) de Monaco dont l'Etat monégasque est l'actionnaire majoritaire. Il devrait être coopté comme administrateur délégué sur proposition du gouvernement princier puis porté à la présidence par le conseil d'administration de la société, sans doute à la date du 14 novembre.

M. Biancheri, qui appartient à une vieille famille monégasque, a fait toute sa carrière dans l'administration de la principauté où il est entré en 1941. Il a notamment été chargé de mission auprès du ministre d'Etat en 1955 avant d'être nommé conseiller de gouvernement pour les travaux publics et les affaires sociales le 17 février 1969, puis conseiller de gouvernement pour les finances et l'économie le 26 février 1979.

Ministre d'Etat de Monaco de 1972 à 1981, M. Saint-Mleux avait été placé à la tête de la SBM le 24 septembre 1982. Son départ est lié à un litige opposant la Société à la charge d'agent de change Baudoin – suspendue au Printemps dernier pour *« carences graves »* puis rachetée par Finacor – et concernant deux placements financiers d'un montant total de 32 millions de francs, dont l'un de 20 millions de francs viendrait d'être remboursé.

L'assemblée générale des actionnaires de la SBM a décidé, le 23 septembre dernier, de provisionner en totalité le second dépôt à terme qui aurait fait l'objet d'une opération hasardeuse en Bourse à l'insu de la société. Un autre dirigeant de la SBM, M. Jacques Seydoux de Clausonne, administrateur délégué *depuis juillet 1985, devrait être* également déchargé de son mandat. Ces changements n'ont cependant pas été confirmés officiellement par les autorités monégasques.

GUY PORTE.

Du Pont : pleins feux sur les polymères

Le groupe américain Du Pont de Nemours, un des plus grands chimistes mondiaux (115 milliards de francs de chiffre d'affaires) a décidé de mettre l'accent sur le développement des polymères (matières plastiques), une de ses branches industrielles maîtresses, dans laquelle il a réalisé en 1987 un chiffre d'affaires de 6,5 milliards de dollars (42,2 milliards de francs). L'objectif est de porter le niveau des ventes à 14 milliards de dollars (courants) en l'an 2000. Pour ce *faire, Du Pont devra tenir une crois*sance mondiale de 6% par an et de 10% en Europe, continent sur lequel il veut faire porter tout son effort.

La firme américaine compte sur son savoir-faire, dans les plastiques techniques notamment, pour gagner son pari. Sur ce créneau, Du Pont qui n'était que numéro trois en 1986, est devenue numéro deux derrière Rhône-Poulenc et compte bien devenir bientôt la première.

Quant à la maison mère, elle a décidé de regrouper à Genève toute la recherche en Europe. Elle a investi 37 millions de dollars dans un nouveau laboratoire qui ouvrira ses *portes à l'automne 1989.*

La Société des Bourses françaises vend son patrimoine immobilier

La Société des Bourses françaises (SBF) a décidé de mettre en vente l'ensemble de son patrimoine immo*bilier. Elle s'apprête à céder quatre* immeubles parisiens représentant un ensemble de 13000 mètres carrés pour environ 600 millions de francs dont elle restera cependant locataire. Quant à son siège du 4, place de la Bourse, elle envisage de mettre en route une procédure de crédit-bail. Cette opération, selon les responsables de la SBF, permettra de rééquilibrer le bilan, les immobilisations étant jugées trop importantes et ne se justifiant pas. D'autres mesures devraient suivre, comme la vente de certaines participations et le désengagement de filiales.

Après l'augmentation de capital de 720 millions de francs, décidée à la fin du mois de septembre (*le Monde* du 20 septembre), ces nouvelles opérations devraient permettre d'achever la reconstitution des fonds propres de la SBF, entièrement engloutis après les 1,25 milliard de francs de pertes et de disposer de liquidités pour assurer le fonctionnement et les investissements de cet organisme de surveil*lance du marché boursier.*

NEW-YORK, 25 octobre ↑

Irrégulier

La Bourse new-yorkaise a navigué, mardi, de droite et de gauche sans bien savoir quelle direction prendre. Après être monté à 2 188,66 puis redescendu à 2 156,83, l'indice des industrielles s'est finalement établi à 2 173,36, soit à 3,02 points au-dessus de son niveau précédent. Le bilan de la journée a été à l'image de ce résultat. Sur 1 955 valeurs traitées, 704 ont monté, 730 ont baissé et 521 n'ont pas varié.

D'une façon générale, les affaires ont été peu actives, et 155,19 millions de titres ont changé de mains, contre 170,59 millions la veille.

Pour l'essentiel, l'animation a continué de venir du front des OPA. De l'avis des professionnels, les investisseurs attendent la publication, ce mercredi, du PNB pour le troisième trimestre, afin de se faire une opinion sur la situation économique. Les prévisions sont larges et portent sur une hausse comprise entre 2,5 % et 4 %. Beaucoup jouent une croissance tranquille à 3 % comme pour le deuxième trimestre.

VALEURS	Cours du 24 oct.	Cours du 25 oct.
Alcoa	55	56 1/8
A.T.T.	27 5/8	27 5/8
Boeing	66 1/2	65 7/8
Chase Manhattan Bank	30 1/8	29 3/8
Du Pont de Nemours	83 3/8	83 5/8
Eastman Kodak	49 3/8	48 7/8
Exxon	45 3/8	45 1/2
Ford	53 5/8	54 5/8
General Electric	44 1/2	44 5/8
General Motors	76 3/4	77 5/8
Goodyear	51	52 5/8
I.B.M.	123 1/8	122 7/8
I.T.T.	53 3/8	54 1/2
Mobil Oil	45 1/2	45 7/8
Pfizer	58 1/8	59
Schlumberger	34 3/8	34
Texaco	44 3/4	44 7/8
UAL Corp. ex-Allegis	98 1/4	98 1/8
Union Carbide	27 3/4	26 7/8
U.S.X.	28 3/4	28 1/2
Westinghouse	54 5/8	54 3/4
Xerox Corp.	59	59 1/8

PARIS, 25 octobre ↑

Consolidation

A l'image de la veille, la séance, mardi, s'est déroulée dans une ambiance calme, et l'indicateur instantané, qui avait ouvert sur un gain de 0,21 %, se maintenait en séance à + 0,43 % et clôturait à 0,5 %. *« Le marché est sain »*, constatait un dirigeant d'une société de Bourse pour qui ce mouvement de consolidation après une forte hausse durant les semaines précédentes est un signe de sagesse. Les opérateurs ont de plus accueilli avec satisfaction les nouvelles économiques comme la réduction du chômage, en retrait de 2,1 % en septembre par rapport au mois précédent, et la confirmation des prévisions sur la croissance cette année. Selon M. Guy Brana, vice-président du CNPF et qui s'exprimait au titre de la section de la conjoncture du Conseil économique et social, le produit intérieur brut de la France devrait croître d'au moins 3,5 % cette année, après 2,2 % en 1987.

Toutefois, d'autres éléments ont pesé sur la tendance, incitant à la prudence. A commencer par les craintes d'une remontée des taux d'intérêt pour soutenir le franc. Les propos de M. Pierre Bérégovoy tenus la veille, selon lesquels il ne voyait pas de raison pour que la Banque de France relève son taux d'intervention, n'ont pas rassuré pleinement certains gestionnaires. Ils préféraient attendre les résultats de l'appel d'offres lancé par la Banque de France pour le croire. A 14 heures, c'était *la* confirmation. Le taux d'intervention demeurait inchangé à 7,25 %.

Enfin, l'attente de la publication du déficit commercial français de septembre, prévue le 27 octobre, a également incité à l'expectative. *« Pourtant, l'argent ne demande qu'à s'investir dans les actions »*, signalait un gérant de portefeuilles, au vu de l'importante masse de liquidités disponibles. Une fois encore la journée aura vécu au rythme des « situations spéciales » que sont les opéables (Facom, Skis Rossignol...) et les firmes privatisées au noyau dur assiégé. A commencer par la CGE, qui continue sa progression avec + 2,7 %, tandis que la Société générale perdait 2,56 %.

Matra s'inscrivait parmi les plus fortes hausses, dans l'attente de la publication de résultats semestriels. Une nouvelle OPE (offre publique d'échange) était lancée.

La SGE (Société générale d'entreprise) lance une OPE sur sa filiale Cochery Bourdin et Chausse à raison de huit actions SGE pour cinq Cochery.

Fermeté sur le MATIF, où le contrat de décembre s'appréciait de 0,43 % à 106,35.

LONDRES, 25 octobre =

Inchangé

Après un faible départ, les valeurs se sont orientées à la baisse, l'indice Footsie clôturant à un niveau inchangé et revenant à 1 847,8 (– 0,6 point). L'ambiance demeurait calme avec 373 millions de titres échangés, contre 464 millions la veille. Les différents indices ont réduit leurs pertes, encouragés par le raffermissement de la livre, mais les investisseurs préféraient rester prudents dans l'attente de la publication, jeudi, des comptes extérieurs britanniques de septembre. La décision de déférer l'OPA de 2,9 milliards de livres (30 milliards de francs) de Minorco sur Consolidated Gold Fields à la Commission des monopoles a pesé sur le marché une grande partie de la séance. Les valeurs bancaires étaient affaiblies à la suite de l'annonce par la Lloyds du lancement, en janvier prochain, d'un compte courant rémunéré. Les *valeurs tournées vers l'exportation* (ICI, Glaxo), ainsi que celles du secteur agro-alimentaire (Cadbury et United Biscuits), ont également perdu du terrain, tandis que les électriques se sont légèrement raffermies (Thorn Emi et Plessey). Les pétrolières et les pharmaceutiques évoluaient de manière irrégulière. Les fonds d'Etat se sont raffermis et les mines d'or étaient en léger repli.

TOKYO, 26 oct. ↑

Nouvelle avance

La hausse des cours s'est poursuivie, mercredi, à la Bourse de Tokyo. Toutefois, à l'inverse de ce qui s'était produit la veille, le mouvement s'est ralenti dans la journée. En fin de matinée, l'indice Nikkeï enregistrait une avance de 250,32 points. A la clôture, il s'établissait à 27 620,60, soit à 199,11 points (+ 0,73 %) seulement au-dessus de son niveau précédent.

Selon les professionnels, la baisse des prix du pétrole a encouragé les investisseurs à prendre des positions, ce d'autant que la détente s'installe sur le front monétaire.

L'activité s'est accrue avec 1,9 milliard de titres échangés, contre 1,2 milliard la veille.

VALEURS	Cours du 25 oct.	Cours du 26 oct.
Akai	542	550
Bridgestone	1 240	1 220
Canon	1 280	1 290
Fuji Bank	3 120	3 100
Honda Motors	1 980	2 040
Matsushita Electric	2 220	2 220
Mitsubishi Heavy	985	998
Sony Corp.	5 980	5 980
Toyota Motors	2 480	2 480

FAITS ET RÉSULTATS

● **Générale des eaux : hausse de 20,8 % du bénéfice net semestriel.** – La compagnie Générale des eaux a annoncé, mardi 25 octobre, avoir réalisé, au premier semestre 1988, un résultat net consolidé (part du groupe) de 575 millions de francs, en hausse de 20,8 % par rapport aux six premiers mois de l'an dernier. Dans un communiqué, le groupe ajoute que pour l'ensemble de l'année, la progression attendue du résultat net consolidé est du même ordre que celle du premier semestre. Les investissements devraient « au moins » atteindre le montant de l'an dernier (7,6 milliards de francs). Le chiffre d'affaires consolidé de la Générale des eaux au premier semestre 1988 s'est élevé à 40,9 milliards de francs, un chiffre qui inclut notamment la *Société générale d'entreprise* (SGE), récemment achetée à Saint-Gobain.

● **Holding Pargesa : recul du bénéfice net au premier semestre.** – Le holding Pargesa a enregistré un bénéfice net de 120 millions de francs suisses (482,4 millions de francs) pour le premier semestre *1988*, contre *125 millions* durant la période correspondante de 1987. Le recul du bénéfice découle de facteurs particuliers et non de l'évolution des revenus des participations permanentes de Pargesa, qui se sont élevés à 117,5 millions de francs suisses, contre 110,1 millions au premier semestre 1987, soit une augmentation de 6,7 %.

● **Rapprochement en vue entre La Redoute et Vert Baudet.** – La direction de l'entreprise de vente par correspondance Vert Baudet a présenté, mardi 25 octobre, à son comité d'entreprise un projet de rapprochement avec La Redoute. *Une société du groupe* La Redoute prendrait une participation majoritaire, dont le montant est en cours de négociation, dans le capital de Vert Baudet. Vert Baudet, entreprise établie à Tourcoing (Nord) et dont le capital est détenu à 100 % par la famille fondatrice Dewavrin, est spécialisée dans la vente par cor*respondance de vêtements* d'enfants. Elle a connu des difficultés en 1987 et procédé à une compression d'effectifs, passant de quatre cent cinquante employés fin 1987 à trois cent soixante-dix aujourd'hui. Elle a réalisé un chiffre d'affaires de 550 millions de francs en 1987.

● ***OPA de Copeland* Entreprises sur Church pour 290 millions de dollars.** – Le groupe américain de restauration rapide A. Copeland Enterprises Inc. a annoncé, mardi 25 octobre, avoir lancé une OPA d'environ 290 millions de dollars (1,77 milliard de francs) sur son concurrent Chruch's Fried Chicken Inc. Au New York Stock Exchange, le titre Church gagnait 62,5 cents à 7,875 dollars, après l'annonce de cette offre à 8 dollars par action, qui doit expirer le 22 novembre prochain. Copeland a précisé qu'il possède déjà 1,2 million d'actions Church, soit 3,2 % de son capital en Bourse. Church, dont le siège social est à San-Antonio (Texas), exploite près de mille cinq cents restaurants et Copeland plus de sept cents restaurants Popeyes aux Etats-Unis.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	280 50	282	La Commande Electro.	317	320
Amault & Associés	....	506	Le gd livre du mois	305	312
Asystel	255	245	Loca Investissement	262	270
B.A.C.	358	357	Locamic	....	160 20
B. Demachy & Assoc.	580	570	Marlin Immobilier	....	240
B.I.C.M.	550	560	Metallurg. Minière	130	129
B.I.P.	....	622	Métrologie Internat.	500	501
Boiron	400	405	Métroservice	135	131
Bolloré Technologies	846	811	M.M.B.M.	580	590
[illegible]	1050	1050	Molex	238	231 c
Câbles de Lyon	1415	1410	Navale-Delmas	....	717
Calberson	704	704	Olivetti-Logabax	....	202 40
Cardif	850	853	Om. Gest.Fin.	....	330
C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.)	....	264	P.F.A. S.A.	435	438
C.A.T.C.	138	136	Presbourg (C. In. & Fin.)	....	95
C.D.M.E.	1120	1120	Présence Assurance	408	405
C. Equip. Elect.	335	350	Publicat. Filipacchi	....	431
C.E.G.I.D.	783	782	Razel	760	749
C.E.G.E.P.	....	221	St-Gobain Emballage	....	1490
C.E.P.-Communication	1550	1561	St-Honoré Matignon	222	222
C.G.I. Informatique	866	880	S.C.G.P.M.	....	285
Ciments d'Origny	564	550	Segin	396	398
C.N.I.M.	....	385	Sema-Metra	520	520
Concept	248	248	S.E.P.	....	1470
Conforama	....	937	S.E.P.R.	....	1340
Creeks	544	542	S.M.T.Goupil	....	310
Dafsa	180	180	Sodinforg	870	875
Dauphin	1070	1070	Supra	....	306
Devanlay	1040	1050	TF 1	290	291
Deville	600	599	Unilog	170	169 50
Duménil-Leblé	1048	1048	Union Financ. de Fr.	420	417
Editions Belfond	100 10	107 20 d	Valeurs de France	340	339 50
Elysées Investiss.	27 20	26 85			
Finacor	237	236			
Gr. Foncier Fr. (G.F.F.)	240	235			
Guintoli	541	542			
I.C.C.	....	225			
IDIA	220	221			
I.G.F.	98	101 50			
IRZ	161 20	161 20			
Int. Metal Service	....	406			

Marché des options négociables le 25 octobre 1988

Nombre de contrats : 19 943

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Décembre dernier	OPTIONS D'ACHAT Mars dernier	OPTIONS DE VENTE Décembre dernier	OPTIONS DE VENTE Mars dernier
Accor	480	54	–	–	–
CGE	320	79	–	1	4
Elf-Aquitaine	320	27,50	34	–	–
Lafarge-Coppée	1 400	66,50	–	–	–
Michelin	180	14,50	23	6,10	–
Midi	1 645	85	138	–	–
Paribas	480	26,20	43	27,50	–
Peugeot	1 200	57	108	58	–
Saint-Gobain	560	23	–	18,50	23
Société générale	440	81	–	6	–
Thomson-CSF	180	21	27	5	–

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 25 oct. 1988
Nombre de contrats : 49 441.

COURS	ÉCHÉANCES Déc. 88	ÉCHÉANCES Mars 89	ÉCHÉANCES Juin 89
Dernier	106,10	105,70	105
Précédent	105,75	105,35	104,60

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Déc. 88	OPTIONS D'ACHAT Mars 89	OPTIONS DE VENTE Déc. 88	OPTIONS DE VENTE Mars 89
104	2,21	2,45	0,14	0,76

INDICES

CHANGES

Dollar : 6,1135 F ↓

Le dollar est resté faible, mercredi 26 octobre, sur le marché des changes de Tokyo, où il terminait la journée à 126,80 yens, contre 126,87 yens mardi en clôture. Les opérateurs attendaient la publication, dans l'après-midi, du PNB trimestriel américain avant de prendre position. A Paris, le dollar s'échangeait à 6,1135 F, contre 6,1370 F au fixing de la veille.

FRANCFORT	25 oct.	26 oct.
Dollar (en DM)	1,7875	1,79
TOKYO	25 oct.	26 oct.
Dollar (en yens)	126,87	126,80

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (26 oct.)	7 3/4-7 7/8 %
New-York (25 oct.)	8 3/16-8 1/4 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 31-12-87)*

	24 oct.	25 oct.
Valeurs françaises	135,6	
Valeurs étrangères	118,8	
(Sbf, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	387,5	388,5
(Sbf, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 464,34	1 468,67
(OMF, base 100 : 31-12-81)		
Indice OMF 50	402,67	405,27

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

Industrielles	2 170,34	2 173,36

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

Industrielles	1 499,4	1 500,9
Mines d'or	167,1	166,5
Fonds d'Etat	88,78	88,76

TOKYO

	25 oct.	26 oct.
Nikkeï Dow Jones	27 421,49	27 620,60
Indice général	2 128,78	2 130,89

Marchés financiers

BOURSE DU 25 OCTOBRE

Cours relevés à 17 h 30

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
3840	C.N.E. 3% ★	3532	3560	3530	- 0 06
1052	B.N.P. T.P.	1054	1057	1057	+ 0 28
1132	C.C.F. T.P.	1160	1160	1160	....
1135	Créd. Lyon. T.P.	1056	1056	1056	....
1362	Renault T.P.	1315	1317	1317	+ 0 15
1620	Rhone-Poul. T.P.	1645	1643	1643	- 0 12
1255	St-Gobain T.P.	1256	1257	1256	....
1245	Thomson T.P.	1256	1256	1256	....
530	Accor	525	526	523	- 0 38
565	Air Liquide	560	560	565	+ 0 89
2330	Alcatel ★	2360	2350	2370	+ 0 42
1420	Als. Superm.	1460	1465	1465	+ 0 34
320	A.L.S.P.I.	321	325	331 90	+ 3 40
365	Alsthom ★	390 20	391	389	- 0 31
2140	Arjom. Prioux ★	2239	2236	2223	- 0 71
580	Aussedat-Rey ★	577	576	578	+ 0 17
1080	Aux. Entrepr. ★	1135	1145	1164	+ 2 56
650	Av. Dassault ★	657	650	655	- 0 30
415	BAFIP ★	406	410 10	406	....
285	Bail-Equipem. ★	295	290	292	- 1 02
825	Bail Investiss.	801	815	810	+ 1 12
320	B.N.P. C.I. ★	319 10	320	320	+ 0 28
490	Cie Bancaire ★	495	490	488	- 1 41
475	Bazar H.-V.	512	512	515	+ 0 59
515	Béghin-Say ★	507	517	522	+ 2 96
1120	Berger (Me)	1120	1123	1123	+ 0 27
820	Bic ★	833	839	825	- 0 96
2250	B.I.S.	2300	2276	2290	- 0 43
2780	Bongrain S.A. ★	2810	2805	2815	+ 0 18
630	Bouygues ★	627	630	627	....
67	B.P. France ★	66 20	66 20	65	- 1 81
5680	B.S.N. ★	5590	5560	5650	+ 1 07
600	Canal Plus	592	600	602	+ 1 69
2330	Cap Gem. S. ★	2349	2350	2369	+ 0 85
460	Carnaud ★	471	474	516	+ 9 55
2710	Carrefour ★	2775	2785	2780	+ 0 18
166	Casino	177 50	178	175	- 1 41
115	Casino A.D.P.	118	118	117 50	- 0 42
1100	C.C.M.C.	1105	1105	1105	....
650	Cetelem	633	635	653	+ 3 16
400	Cerus ★	396 50	396	391	- 1 39
1740	C.F.A.O. ★	1850	1920	1920	+ 3 78
350	C.G.E.	385	397	399 50	+ 3 77
1200	C.G.I.P. ★	1238	1238	1305	+ 5 41
1220	Chargeurs S.A ★	1250	1245	1286	+ 2 88
1090	Ciments franç. ★	1081	1082	1084	+ 0 28
475	Club Méditerr. ★	491	491 20	518	+ 5 50
186	Codetel ★	172	170	170	- 1 16
295	Cofimeg	301	302 10	308	+ 2 33
630	Colas ★	637	638	626	- 1 73
215	Compt. Entrepr.	212 50	215	211 10	- 0 66
750	Compt. Mod. ★	750	750	745	- 0 67
760	Créd. Foncier ★	801	796	810	+ 1 12
435	C. F. Internat. ★	443	447	447	+ 0 90
140	C.C.F.	144	145	147 50	+ 2 43
515	Cr. Lyon. (CI) ★	523	525	525	+ 0 38
880	Crédit Nat. ★	920	912	910	- 1 09

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Comptant (sélection)

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Obligations			C.I.C. (Financ. de)	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	C.I. Maritime	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	Citram (B)	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Actions		
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Coparex	[illegible]	[illegible]
Dubois Inv.	[illegible]	[illegible]
Gachot	[illegible]	[illegible]
Guy Degrenne	[illegible]	[illegible]
Hoogovens	[illegible]	[illegible]
Métrosservice	[illegible]	[illegible]
Nicolas	[illegible]	[illegible]
Particip. P.	[illegible]	[illegible]
Rémy et A.	[illegible]	[illegible]
Rorento N.	[illegible]	[illegible]
Serv. Equip.	[illegible]	[illegible]
S.P.R.	[illegible]	[illegible]
Sté Locat.	[illegible]	[illegible]
Ufinex	[illegible]	[illegible]
Union Brass.	[illegible]	[illegible]

SICAV (sélection) 25/10

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 25/10	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 114	6 137	5 880	6 380
ECU	7 075	7 073	....	....
Allemagne (100 DM)	341 820	341 630	331	351
Belgique (100 F)	16 304	16 298	15 600	16 600
Pays Bas (100 fl.)	303 090	303	293	313
Danemark (100 krd)	88 510	88 490	85	92
Norvège (100 k)	91 740	91 710	89	96
Grande-Bretagne (£ 1)	10 694	10 735	10 350	11 050
Grèce (100 drachmes)	4 160	4 158	3 800	4 500
Italie (1 000 lires)	4 586	4 588	4 300	4 800
Suisse (100 fr.)	403 190	402 640	390 500	412 500
Suède (100 krs)	98 570	98 500	95 500	101 500
Autriche (100 sch)	48 615	48 580	47 100	50 100
Espagne (100 pes.)	5 186	5 180	4 900	5 400
Portugal (100 esc.)	4 125	4 124	3 700	4 400
Canada ($ can 1)	5 106	5 100	4 930	5 330
Japon (100 yens)	4 822	4 829	4 680	4 900

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 25/10
Or fin (kilo en barre)	80100	80600
Or fin (en lingot)	80450	80700
Pièce française (20 fr)	482	480
Pièce française (10 fr)	388	.....
Pièce suisse (20 fr)	503	496
Pièce latine (20 fr)	466	473
Souverain	586	593
Pièce de 20 dollars	2900	2900
Pièce de 10 dollars	1480	1492 50
Pièce de 5 dollars	850	.....
Pièce de 50 pesos	3045	3040
Pièce de 10 florins	480	478
Or Londres	410 55	.....
Or Zurich	405	.....
Or Hongkong	407 35	.....
Argent Londres	.....	.....

c : coupon détaché – o : offert – * : droit détaché – d : demandé – ♦ : prix précédent – ★ : marché continu

Le Monde

Les conflits sociaux

Le climat semble s'apaiser à la RATP

Le ministère de la fonction publique devait faire savoir, mercredi 26 octobre, en début d'après-midi, si une réunion de négociation se tiendra, *ou non avec les syndicats en fin* de semaine. Matignon devait arbitrer (voir page 39).

A la RATP, le climat semblait se détendre après les négociations « non-stop » du 25 octobre : le 26 au matin, une nouvelle réunion direction-syndicats devait avoir lieu en fin de matinée. Les syndicats avaient consulté leur base, et la direction espérait une conclusion positive. Le trafic était encore perturbé sur la ligne A du RER. A Nantes, les transports en commun sont totalement bloqués depuis une semaine. A la cockerie de Carling (Moselle) des Houillères du bassin de Lorraine, les salariés en grève depuis une dizaine de jours ont repris le travail le 25 octobre.

A EDF, la CGT avait lancé un mot d'ordre de grève de quatre heures le 26 octobre qui a entraîné une baisse de production importante de 12 750 mégawatts à 10 heures. Mais il n'y a pas eu de délestages *pour la clientèle*.

Aux PTT, la situation était normale le 26 octobre au *matin* dans les bureaux de poste, à l'exception d'un mouvement qui affectait la distribution à Issy-les-Moulineaux. Mais après la fin de la grève à Paris 08, il faudra attendre la fin de la semaine pour que le retard de courrier soit résorbé. Dans les centres de tri, l'activité a repris à Saint-Ouen-l'Aumône (Val-d'Oise) et à Pontoise mais le centre de tri d'Issy-les-Moulineaux est bloqué ainsi que celui de Lille-Lezennes.

La prise de participation à la Société générale : le voile se lève sur les attaquants

M. Marc Viénot, le président de la Société générale, devait réunir, mercredi 26 octobre en fin de matinée, *le conseil d'administration de la* banque. A l'occasion de cette première réunion après l'annonce par *M. Georges Pébereau* d'une prise de participation de 9,16 % dans le capital de la banque, les intentions des différents acteurs pourraient être précisées.

D'ores et déjà, le voile se lève peu à peu sur les partenaires de M. Pébereau. Parmi eux, on trouve notamment M. Gustave Leven, le président de la Source Perrier. M. Jean-Louis Descours, celui du groupe André, M. François Dalle, ancien PDG de l'Oréal, la Caisse des dépôts et Consignations et son directeur général, M. Robert Lion, associé à l'opération dès le départ. *Dans les milieux financiers, on évoque* d'autres alliés de M. Pébereau notamment la banque américaine *Drexel Burnham Lambert.*

Lors du conseil d'administration, M. Jean-Louis Descours, membre du conseil, devait exprimer la position des alliés de M. Pébereau. Celle des pouvoirs publics devrait transparaître à travers le comportement qu'adopteront deux administrateurs de la banque, présidents d'entreprise nationalisées, MM. Michel Albert (AGF) et Jean-René Fourtou (Rhône-Poulenc).

Sur le vif

Incognito

Moi, ça me fait bien marrer quand je lis les descriptions extasiées des balades de mon Mimi flânant seul ou avec un ami dans les rues de Paris. On oublie simplement de signaler la petite auto suiveuse et les deux gorilles qu'il tire après lui au bout d'une invisible ficelle. Qu'est-ce que j'en sais ? Tiens, hier, on était toute une bande de copains au bistro du coin sur le coup de 10 heures du matin, l'heure du premier petit blanc, et qu'est-ce qu'on voit : quatre mecs super-baraqués, crachés par deux R 25 immobilisées rue Taitbout derrière un de nos camions de livraison. Ils se précipitent sur une des portières arrière et l'ouvrent, devinez à qui ? A sa femme au Mimi, à Danielle, oui. Juré ! Craché ! Même qu'elle était en tailleur bleu marine.

Solidement encadrée, elle passe devant le café. Non, elle est pas venue trinquer. De déception, Maurice a failli se noyer dans sa soucoupe à pourboire. Elle traverse le boulevard Haussmann, immédiatement prise en filature, col de gabardine relevé, par deux de nos agents très spéciaux, JL A 116 et OB 007, qui la voient s'engouffrer sous le porche du 32.

Pour faire quoi ? Avec qui ? Mystère. On est vite remonté consulter sur minitel la liste des abonnés de l'immeuble. Les avis étaient partagés.

– Ah ! Le GAN ! Elle est allée contracter une assurance-vie sur son mari. Il a soixante-douze berges aujourd'hui et... Non, la Caisse de retraite des cadres... Cherche pas, c'est pour voir combien ça leur fera de points en 1996.

– Tu rigoles ! Céder la place à mon Rocky, plutôt crever. Il y est, il y reste à l'Elysée. A perpette. Non, à mon idée, elle est allée s'acheter une paire de godasses au Syndicat des représentants en chaussures. Dix mètres à pied, ça use les souliers.

– Arrête tes conneries ! Elle s'est adressée à la Yasuda Fire Ld pour éteindre l'incendie des grèves en série.

On était là à s'engueuler, quand le sous-chef du service politique a passé la tête dans le bureau : Cherchez pas, les mecs, je suis au courant. C'est le scoop du siècle. On le donne en manchette : s'agit d'une rencontre secrète dans la loge de la concierge avec la femme à Babarre.

CLAUDE SARRAUTE.

En fusionnant avec l'anglais Metal Box

Carnaud devient numéro un européen de l'emballage et numéro trois mondial

En fusionnant avec *son concurrent* anglais Metal Box (12 milliards de francs de chiffre d'affaires), le groupe français Carnaud (10 milliards de francs de chiffre d'affaires) va former le premier groupe européen de l'emballage, devant le suédois Tetrapak, et le troisième mondial, avec 22 milliards de francs de chiffre d'affaires, derrière Tokyo Selkaw et l'American National Can. Le nouveau groupe, qui s'appellera CMB Packaging sera dirigé par Jean-Marie Descarpentries, l'homme qui a redressé Carnaud ces dernières années, emploiera trente-cinq mille personnes dans cent soixante-dix usines, et sera détenu à 25,5 % par Metal Box et 25,5 % par Carnaud.

L'apport de Metal Box sera rémunéré par la création de 11,2 millions d'actions Carnaud, et le versement de 240 millions de livres sterling (2,6 milliards de francs) empruntés aux banques. C'est la première grande fusion franco-britannique dans l'industrie.

Au Liban sud

Nouveau raid aérien israélien

Saïda *(AFP)*. – L'aviation israélienne a bombardé, mercredi 26 octobre en fin de matinée, des objectifs palestiniens à l'est de Saïda, au Liban sud, à une quarantaine de kilomètres de la frontière israélienne, a-t-on constaté sur place.

Des appareils israéliens, effectuant deux séries de piqués, ont largué quatre missiles air-sol sur la périphérie du camp de réfugiés de Miyé-Miyé, où se trouvent des positions du Fath, *principale* composante de l'OLP. Les déflagrations ont secoué la ville de Saïda et ses *environs*, et une épaisse *fumée noire* se dégageait du camp de Miyé-Miyé, alors que les appareils israéliens continuaient de survoler le secteur vingt minutes après l'attaque.

YOUGOSLAVIE

Démission collective du gouvernement du Monténégro

Le gouvernement de la République yougoslave du Monténégro a démissionné en bloc, dans la nuit du mardi 25 au mercredi 26 octobre cinq de ses membres n'ayant pas obtenu la confiance du parlement local. Considérant ce vote comme une sévère critique, le chef du gouvernement, M. Vuko Vukadinovic, a expliqué que son cabinet ne pouvait plus continuer à exercer *« correctement »* ses fonctions.

Le gouvernement du Monténégro – la plus petite des six Républiques yougoslaves – avait déjà offert sa démission au lendemain d'une manifestation de quelque cinquante mille personnes, dispersée brutalement par la police, il y a deux semaines, à Titograd. Il avait alors annoncé qu'il demanderait au Parlement de se prononcer sur le maintien en fonctions de chacun de ses membres. – *(AFP.)*

La pilule abortive RU 486 retirée du marché

Le groupe pharmaceutique français Roussel-Uclaf a annoncé mercredi 26 octobre qu'il avait décidé de *« suspendre, à compter de ce jour, la mise à disposition »* de la pilule abortive connue sous le nom de RU 486. Dans un communiqué, Roussel-Uclaf précise que cette décision a été prise *« devant l'émotion d'une partie de l'opinion publique française et étrangère, et face à la polémique suscitée par la possibilité d'utilisation de l'anti-hormone miféristone (RU 486) dans l'interruption volontaire de grossesse »*.

L'*autorisation* de *mise sur le marché* de ce produit avait été accordée le 23 septembre dernier par M. Claude Evin, *ministre de la santé* (*le Monde* daté 25-26 septembre). De nombreuses associations comme la Confédération des associations familiales catholiques avaient immédiatement protesté contre cette décision.

Plantu Grand Prix de l'humour noir

Notre collaborateur Jean Plantu a reçu, le 25 octobre, le Grand Prix de l'humour noir Granville 1988 pour son recueil de dessins *Wolfgung, tu feras informatique*, paru aux éditions la Découverte-*le Monde*.

Pour le spectacle, le prix est revenu à Remo Forlani pour sa pièce *A ta santé Dorothée*. Jean Guerreschi a reçu le prix Xavier-Forneret du roman pour son livre *Montée en première ligne*, paru aux éditions Julliard.

Enfin, le jury du Grand Prix de l'humour noir a décidé d'attribuer un *« prix spécial posthume sur mesure »* à Pierre Desproges *« pour son spectacle non stop au Père-Lachaise »*.

Le numéro du « Monde » daté 26 octobre 1988 a été tiré à 517 717 exemplaires

● **L'incendie du cinéma Le Saint-Michel : sept personnes toujours gardées à vue.** – Sur les trente-sept personnes interpellées, mardi 25 octobre, par la brigade criminelle après l'incendie du cinéma parisien Le Saint-Michel, qui projetait *la Dernière Tentation du Christ*, sept étaient toujours gardées à vue, mercredi 26 octobre au matin, dans les locaux de la police judiciaire. Selon des sources *policières, ils* appartiendraient tous à l'Alliance générale contre le racisme et pour le respect de l'identité française et chrétienne (AGRIF), présidée par M. Bernard Antony, *alias* Romain Marie, député *européen du* Front *national*.

● **M. Pascal Arrighi crée le RAF.** – Ancien député du Front national qui a démissionné du mouvement d'extrême droite après le calembour de M. Jean-Marie Le Pen (Durafour-crématoire), M. Pascal Arrighi a annoncé, lundi 24 octobre à Compiègne (Oise), la création d'un nouveau parti politique s'intitulant Rassembler, Agir pour la France (RAF). M. Arrighi est chargé de la coordination nationale du mouvement et M. Guy Harlé d'Ophove, vice-président du conseil régional de Picardie, récemment exclu du Front national dont il était le secrétaire départemental dans l'Oise, en est le président. Selon ses créateurs, le RAF se veut *« l'aiguillon de la droite qui n'occulte pas les réalités locales »*.

Quasi-stabilité de la dette extérieure française

L'endettement extérieur brut de la France était de 62,3 milliards de dollars au 30 juin dernier, contre 65,8 milliards de dollars au 31 mars. En un an (juin 1987 à juin 1988) l'endettement extérieur exprimé en *dollars* baisse de 1,8 milliard, du fait de la dépréciation des monnaies autres que la monnaie *américaine dans lesquelles sont libellés* 66,8 % de notre dette (33,2 % en dollars).

Exprimée en francs, notre dette extérieure passe de 391,6 milliards de francs en juin 1987 à 382,7 milliards de francs en juin 1988 (370,1 milliards au 31 mars 1988).

L'endettement extérieur brut correspond à l'encours des emprunts à l'étranger à *plus d'un an. Il ne tient pas compte* des créances de la France sur l'étranger (325,3 milliards de francs).

BOURSE DE PARIS

Matinée du 26 octobre

Attentisme

Le marché parisien poursuit sa consolidation mercredi matin mais sans déployer de très gros efforts, les opérateurs attendant la publication des résultats du commerce extérieur. A 11 heures, l'indicateur instantané enregistrait une très modeste avance de 0,33 %.

Hausse de Sogerap, Bis, Talcs Luzenac, Nouvelles Galeries, Crouzet, CCF, TRT.

Y a-t-il un pompier au Bourget ?

Il est plus de 1 heure, dans la nuit du mardi 25 au mercredi 26 octobre. Un bimoteur à hélices s'approche de l'aéroport du Bourget. A bord, une vingtaine de journalistes, deux collaborateurs de l'Hôtel Matignon, un magistrat. L'avion les ramène du meeting sur la Nouvelle-Calédonie que le premier ministre vient de tenir à Belfort. A l'atterrissage, de longues flammes orange s'échappent de chacun des deux moteurs. En outre, l'un des circuits de l'avion vient de tomber en panne. L'appareil n'a plus de signal lumineux, plus de *freins, le pilote a atterri* avec le système de freinage d'urgence.

L'avion est posé, en bout de *piste, loin des bâtiments* de l'aéroport. Les passagers et l'équipage sont évacués rapidement. A *bonne distance*, ils regardent les moteurs fumer. Le pilote, avant de quitter l'aéronef, *a prévenu la sécurité du Bourget.* De longues minutes passent. Brûlera, brûlera pas ? Un retour *de flammes dans le moteur droit.* Il y a bien un quart d'heure que l'avion s'est posé.

Au *loin*, on voit enfin apparaître un gyrophare. Un camion de pompiers, sur l'aéroport désert, rate l'avion isolé. Il arrive enfin, après vingt bonnes minutes d'attente, auprès du groupe, goguenard, qui l'applaudit. A son bord, *un* pompier, en simple bleu, tête nue, qui descend et se dirige vers l'avion, armé d'un extincteur. Seule de la fumée sort maintenant du moteur droit.

J.-L. A.

A B C D E F G

هكذا من الأصل